portici.

9446

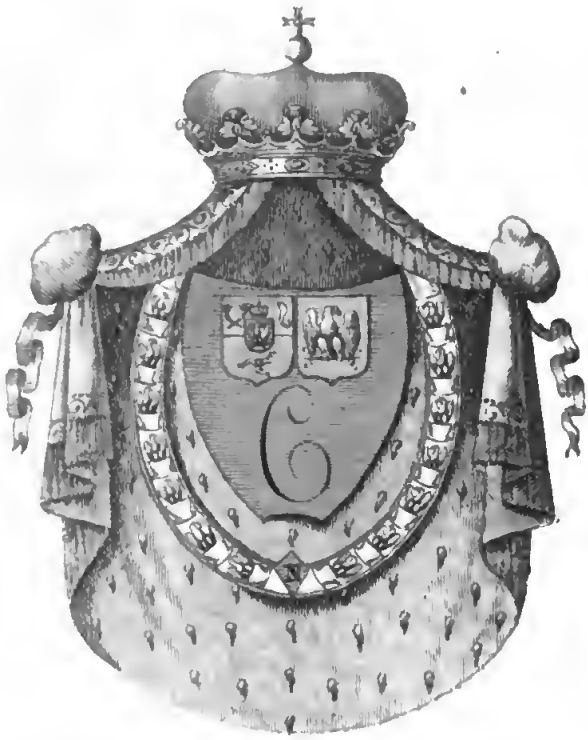

Pal. lat. XLVII-115

DES
HOMONYMES
FRANÇAIS.

On trouve chez le même libraire

La Cantatrice grammairienne, ou l'art d'apprendre l'orthographe française, seul, sans le secours d'un maître, par le moyen de chansons érotiques, pastorales, villageoises, anacréontiques, etc., avec un modèle de lettres, mêlées de réflexions sur le style épistolaire, par Barthelemy, vol. 8.° broché, 4 fr. 50 c.

Dictionnaire universel des synonymes de la langue française, publiés jusqu'à ce jour; Paris, an IX, — 1801, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c.

Géographie élémentaire à l'usage des colléges, par Fr. Robert, 1 vol. in-12, avec sept cartes et un précis de la sphère, 1 fr. 80 c.

Le même, cartes coloriées, 2 fr.

Principes élémentaires d'orthographe française, ouvrage utile aux parens qui instruisent leurs enfans, et aux jeunes gens dont les études ont été négligées, par J. F. Fréville, auteur des nouveaux Essais d'éducation, 1 v. 8.° 3 fr.

Synonymes français, leurs différentes significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse, par Girard, de l'Académie française, 2 vol. in-12, br. 5 fr.

Digitized by Google

588098

DES

HOMONYMES FRANÇAIS,

OU

Mots qui dans notre langue, se ressemblent par le son et diffèrent par le sens.

Ouvrage nécessaire à tous ceux qui désirent d'écrire et de parler correctement le français.

NOUVELLE ÉDITION

Revue, corrigée et considérablement augmentée.

Par L. PHILIPON-LA-MADELAINE, Associé-Honoraire de l'Athénée de Lyon.

A PARIS,

Chez GENETS jeune, Libraire, rue Thionville, n.° 1846, près le pont Neuf.

AN X. — 1802.

AVERTISSEMENT.

Ce Recueil parut, il y a environ deux ans. Mais l'auteur alors étoit malade; l'édition en souffrit. Des répétitions, des transpositions, des omissions la rendoient défectueuse. On se crut obligé d'en prévenir le public, par la voie des journaux, et de lui annoncer qu'on alloit s'occuper d'une édition plus soignée, plus correcte et sur-tout plus complette.

C'est celle que nous offrons, augmentée d'environ un tiers.

Il est difficile que dans une compilation de la nature de celle-ci, on ne remarque pas ou des mots insérés mal-à-propos, ou des expressions plus mal-à-propos oubliées.

L'auteur sollicite l'indulgence pour ces inexactitudes,

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

Il déclare en même temps, qu'il sera reconnoissant des observations qui auront pour objet de rendre son ouvrage meilleur : être utile est le seul but auquel il aspire.

E R R A T A.

Page 53, lig. 3, au lieu de *rondeau*, lisez *triolet*.
Page 144, au lieu de CICLE, *ant.* lisez SICLE.
Page 416, après la dernière ligne, ajoutez :

***Vos*, pronom possessif, à la même prononciation que les mots précédens : *vos* amis, *vos* livres.**

INTRODUCTION.

DUMARSAIS venoit de publier son excellent ouvrage des *Tropes*, mot qui signifie *tours*, *mouvemens*, *figures oratoires*. Un financier le rencontre et veut lui faire compliment sur son livre. J'ai eu bien du plaisir, lui dit-il, à lire votre histoire des Tropes. Le bon homme prenoit les Tropes pour un peuple.

De peur que le titre de cet écrit n'occasionne une équivoque pareille, je me hâte de l'expliquer.

Homonyme est composé de deux expressions grecques. La première se traduit par *semblable*, la seconde par *nom*. Ainsi Homonyme veut dire, à proprement parler, un nom qui ressemble à un autre nom.

Les mots *synonymes* sont ceux qui ont à-peu-près le même sens ; et les *homonymes*, ceux qui ont à-peu-près le même son. *Courage*, *valeur*, *bravoure*, voilà des synonymes. *Poids* et *poix*, *ancre* et *encre*, voilà des homonymes, ou mots semblables, quant au *son*.

De cette ressemblance, doivent naître des embarras multipliés pour ceux qui étudient notre langue. Les femmes, les étrangers, les jeunes gens qui commencent à composer, éprouvent journellement ces difficultés ; les leur applanir est mon but. C'est pour eux, c'est pour elles sur-tout, que je me suis occupé de ce recueil, qui manquoit à notre langue.

Ce n'est pas qu'en 1775, il n'ait paru déjà un

Dictionnaire des Homonymes ; je le connois : j'ai parcouru avec soin, cette compilation faite pour les colléges. Ce n'est qu'un assemblage de mots sans choix, et de citations sans goût ; on y donne, pour homonymes, les acceptions diverses de la même expression ; nos vieux termes y reparoissent sans motifs ; des locutions populaires et basses y remplacent la pureté du langage ; et tout cela est hérissé de latin.... Les homonymes étoient encore un ouvrage à faire.

Notre langue a de bons dictionnaires, sans doute ; mais les mots qui se ressemblent n'y étant pas rapprochés, comment saisir, avec facilité, les différences de leurs acceptions ? Je trouve, par exemple, vers les commencemens du Dictionnaire, le mot *ceint*. Me faudra-t-il recourir à la fin de l'ouvrage, pour savoir en quoi *ceint* diffère de *sein* et de *saint*, avec lesquels mon oreille le confond ? Souvent même je ne soupçonnerai pas que je puisse rencontrer des expressions semblables pour la prononciation, sous des lettres différentes pour l'orthographe.

Et quand je le soupçonnerois, ma curiosité ne sauroit se satisfaire, qu'en feuilletant plusieurs dictionnaires au lieu d'un. Quelques exemples :

Le Dictionnaire de l'Académie m'apprendra bien de quelle manière doivent s'écrire, et dans quels sens doivent se prendre les monosyllabes *quand* et *quant ;* mais il faudra recourir au Dictionnaire Géographique, pour le mot *Caen*, qui s'identifie avec eux par la prononciation.

Pari a sa place marquée dans le Dictionnaire de

la Langue; *Paris* l'a dans le Dictionnaire de la Géographie; *Páris*, dans le Dictionnaire de la Fable.

Le Dictionnaire de Botanique m'indiquera ce qu'est le *thim*, plante balsamique. Je ne saurai la signification des mots *teint* et *tain*, ses homonymes, que par le Dictionnaire de l'Académie, et par celui des Arts.

Mon recueil facilite tous ces rapprochemens: à quelque genre qu'ils appartiennent, tous les homonymes seront ici classés.

Mais je ne range point, parmi eux, les simples nuances d'un même terme.

Sens, par exemple, désigne ces organes qui nous sont donnés pour veiller à la conservation de notre être. Il désigne également ce rayon de lumière qui dirige notre conduite. Voilà certainement des significations bien différentes; elles ne forment pourtant pas des homonymes. La raison en est, qu'elles n'expriment essentiellement que la même chose, des guides; ce sont toujours des sens, les uns extérieurs, l'autre interne.

Mais, *sens* aura pour homonymes, *cens*, *cent*, *sang*, *sans*.

Que *cœur* se prenne pour le viscère qui est le principal ressort de l'économie animale, ou qu'il se prenne pour le courage, il n'y a pas là d'homonymie, parce que le courage est censé venir du cœur.

Elle se rencontre dans le mot *chœur*, partie de nos temples, et dans le même mot, partie de nos opéra.

La *garde* que monte un soldat, et la *garde* de son sabre ou de son épée, se prononcent de même, et diffèrent de valeur : il ne faut cependant pas y voir des homonymes. Pourquoi ? parce que ces deux mots tiennent au même générateur et dérivent d'une seule source : *garder*, *préserver*, etc.

Les variétés qu'éprouve la signification d'un mot quelconque, ne doivent être regardées que comme les variations d'une phrase musicale ; et l'objet des dictionnaires de langues est d'énoncer ces variations, ces acceptions diverses, et d'assigner à chacune la définition convenable.

Pour l'homonymie, il faut absolument des mots de familles différentes, qui, en présentant à l'esprit une grande dissemblance de sens, offrent cependant à l'oreille une similitude de sons.

Il faut, pour tout dire, des mots qui n'aient absolument pas le même générateur ; des mots qui, offrant d'ailleurs toutes les qualités requises, puissent rimer ensemble : et l'on sait que la sévérité de notre poésie rejette de la rime les mêmes expressions, quand elles ne donnent qu'une simple dégradation de couleurs.

Prenons pour exemple cette jolie naïveté :

Notre curé crie et s'emporte ;
Il me défend d'aimer Lubin :
Mais il dit d'aimer son prochain,
Et Lubin demeure à ma porte.

Tout le sel de cette réponse est dans le mot *prochain*, que la jeune fille entend d'une façon, et le curé d'une autre.

Cependant, placé à la fin du vers, ce mot ne rimeroit pas avec lui-même, quoiqu'il y fût employé, d'abord dans l'une, ensuite dans l'autre acception. La raison en est que l'une et l'autre acception ne sont que deux variations de la même valeur : proximité dans l'ordre des demeures, et proximité dans l'ordre des principes religieux.

Mais quand Racine fait dire à l'Intimé :

> Tel que vous me voyez, monsieur, ici *présent*,
> M'a, d'un fort grand soufflet, fait un petit *présent*.

Quand Piron dit :

> Lors il s'endort et ne fait plus qu'un *somme*,
> Au bel esprit, ce fauteuil est en *somme*, etc.

Racine alors et Piron emploient de vrais homonymes. Les sons ont beau se ressembler, les idées n'ont aucune relation.

Toutes les langues ont leurs homonymes; il n'en est point d'assez féconde pour attacher à chaque chose un terme spécial. Plus elle est stérile, plus l'homonymie y abonde. Le grec, si riche par lui-même, a moins d'expressions homonymes que le latin; et le latin, bien moins encore que le français.

De-là, sans doute, résulte quelque monotonie dans le langage; c'est un inconvénient. Mais, d'un autre côté, j'en vois jaillir quelques-uns de ces jeux de mots heureux que le Français saisit avec tant de promptitude, et répète avec tant de plaisir.

Notre langue doit aux homonymes, ses calem-

bours que je regarde moins comme un jeu de mots, que comme un jeu sur le mot.

Encore une pointe, disoit une femme à M. de Bièvre, si connu par cette sorte d'esprit; *mais qu'elle soit courte.* Je ne suis point tapissier, répondit-il, et ne fais pas de *courte-pointe.*

Voilà le calembour, petit genre auquel bien des gens appliquent ce mot d'un poëte :

C'est-là l'esprit de ceux qui n'en ont pas.

J'imiterai plutôt la tolérance de Boileau, et je répéterai après lui :

Ce n'est pas quelquefois qu'une Muse un peu fine,
Sur un mot, en passant, ne joue et ne badine,
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès;
Mais fuyez, sur ce point, un ridicule excès.

Lorsqu'on se permet les calembours sans y attacher aucune prétention; lorsqu'ils se montrent rarement; lorsqu'ils ne viennent point tourmenter un entretien sérieux et suivi; lorsqu'enfin ils paroissent à propos : alors ils varient, ils animent, ils égaient la conversation; ils y appellent ce gros rire, dont le philosophe a peut-être encore plus besoin que le peuple.

Les calembours naissent plutôt d'une ressemblance de prononciation, que d'une conformité d'orthographe; celle-ci même y est absolument comptée pour rien.

J'ai dû, au contraire, la compter pour beaucoup dans un ouvrage sur les homonymes, où je ne parle qu'aux yeux, et où la bonne manière d'orthographier tient de si près à mon plan.

Digitized by Google

J'ai suivi l'orthographe du Dictionnaire de l'Académie.

Qu'un particulier se fasse créateur d'un mot, il le peut. Le placement de ce terme en détermine le sens ; et son succès dépend de l'emploi que l'auteur en fait.

Quant à l'orthographe, elle ne sauroit varier au gré des écrivains : sans quoi il faudroit qu'un lecteur changeât de méthode à mesure qu'il changeroit de volume. La lecture devenue un travail, cesseroit d'être un plaisir ; et l'intérieur d'une bibliothèque ne seroit qu'une suite de travestissemens pénibles à ceux qui viendroient la consulter.

Il faut donc qu'un corps littéraire éloigné, par son organisation, de la mobilité et du caprice des particuliers, veille sur le double dépôt de la grammaire et de l'orthographe ; car rien n'est plus propre à décréditer une langue, que l'instabilité et l'altération dans ces deux parties de son mécanisme.

Ces raisons m'ont fait préférer l'orthographe de l'Académie, à celle de quelques auteurs qui en ont interverti les élémens, quoiqu'ils l'aient fait quelquefois avec succès.

Mais, en suivant leur système, nos bons écrivains des deux derniers siècles deviendroient bientôt inlisibles, ou ils auroient besoin d'être réimprimés.

Laissons à notre orthographe quelques défauts, pour ne pas la livrer à beaucoup d'abus. A force de changer, on dénature. Si nous cessons d'orthographier, comme Boileau, Racine, Fénélon,

nous cesserons bientôt d'étudier ces grands modèles.

J'avouerai cependant que l'orthographe de l'Académie s'éloigne un peu de la leur; mais, ou ce n'est pas sur des points essentiels, ou les changemens adoptés par elle sont si naturels, que, loin de fatiguer la vue, ils la reposent.

Par exemple, les adjectifs en *ent* gardoient inutilement leur *t* au pluriel; il a disparu : *savans*, *prudens*, *diligens*.

L'accent circonflexe a remplacé quelques lettres oiseuses qui, dans beaucoup de mots suivoient les voyelles d'une prononciation longue et ouverte. *Baailler*, *hoste*, *paste*, *feste*, etc. On écrit *bâiller*, *hôte*, *pâte*, *fête*, *gîte*, *flûte*, etc.

Il est bon d'avertir que cet accent circonflexe, placé sur une voyelle ou sur une diphtongue, annonce qu'elle est longue, ou, ce qui est la même chose, qu'elle demande quelque lenteur dans sa prononciation.

Au contraire, on doit rendre avec rapidité la voyelle ou la diphtongue que suivent deux consonnes semblables. Par exemple : dans *pâte*, l'*a* est long; il est bref dans *patte*. L'*e* pénultième de *tempête* est long, il est bref dans *trompette*.

Cette règle de notre prosodie est assez générale. Le redoublement de la consonne indique la brièveté de la voyelle qui précède; et l'accent circonflexe annonce la longueur de la voyelle ou de la diphtongue qu'il couronne.

Qui voudra connoître les autres règles de notre prosodie, peut consulter le bon ouvrage qu'a écrit là-dessus l'abbé d'Olivet.

Je reviens à mon recueil. Peut-être des gens sévères me blâmeront d'avoir prodigué les anecdotes et les citations de vers.

Mais pour rendre cet écrit plus utile, j'ai dû le rendre moins aride.

J'ajouterai, à l'égard des citations de vers, que je les crois infiniment avantageuses dans une compilation de la nature de celle-ci.

La poésie, seule, fait bien sentir la prosodie des mots; et lorsqu'ils sont à la rime, rien n'indique mieux la vraie manière de les prononcer.

Le prosateur, que ne gêne point le rhythme poétique, apporte, en général, moins d'attention dans le choix des termes. Le versificateur, que pressent également la mesure et la rime, est obligé à plus de soins. On pardonne quelques négligences à celui-là; la moindre inexactitude est une faute dans celui-ci. Le premier parle; le second peint. Il est donc sensible que la propriété des expressions ne sauroit bien s'étudier que dans les bons vers.

Ecoutez Boileau : il n'attribue ni à Costar, ni à Balzac, qui furent les meilleurs prosateurs du temps, la gloire d'avoir fait connoître quel prix attachent au style le choix et le placement des termes. L'honneur en est à un poète.

> Enfin, Malherbe vint; et, le premier en France,
> Fit sentir dans ses vers, une juste cadence,
> D'un *mot mis en sa place*, enseigna le pouvoir, etc.

Lorsque l'abbé d'Olivet, qui a si bien mérité de notre langue, proposoit à l'Académie française

d'imprimer le sceau de son autorité, à quelques ouvrages, et d'en faire des livres classiques, quels auteurs lui indiquoit-il? Est-ce Pascal, Fénélon, Labruyère ? Non, mais des poètes. C'est Jean Racine, c'est Nicolas Boileau, qu'il vouloit qu'on reconnût pour les oracles de la langue française, en accompagnant simplement leurs pièces, du petit nombre de notes dont certains endroits paroissent susceptibles.

Voltaire pensoit de même. Allez, disoit-il, aux jeunes auteurs qui lui demandoient des conseils, allez à Jean et à Nicolas, voilà nos maîtres.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

DE

GRAMMAIRE ET D'ORTHOGRAPHE.

Il est des vérités qu'on ne peut trop redire. C'étoit le mot de Fontenelle et de Voltaire ; et ce mot s'étend à tous les genres d'instruction.

J'avois d'abord supposé dans les personnes à qui ce recueil est destiné, des notions suffisantes sur la Grammaire et l'Orthographe. On m'a fait appercevoir que ce genre de connoissances, si abstrait et si peu attrayant, étoit toujours ce qui rebutoit le plus les femmes et les étrangers qui se livrent à l'étude de la langue française ; que l'on ne pouvoit, par conséquent, trop écarter de la carrière où ils s'engagent, les épines que le caprice de notre langue y multiplie.

Je viens donc présenter quelques principes généraux de Grammaire et d'Orthographe. Je sais qu'on les trouve par-tout. C'est par cette raison, peut-être, qu'on seroit étonné de ne les pas appercevoir ici, où ils sont si nécessaires. Ainsi, pour qu'on ne soit pas obligé d'avoir toujours nos livres élémentaires à la main, en lisant les homonymes, je vais rapidement indiquer les principaux élémens de l'art d'écrire.

GRAMMAIRE.

Cette expression, dont l'origine grecque est inutile à chercher, signifie l'art de parler et d'écrire correctement.

Parler ou écrire, c'est faire connoître sa pensée.

Une pensée s'exprime par des mots: *Dieu existe; la vertu reçoit tôt ou tard sa récompense*, etc.

Une suite de mots qui se lient et se coordonnent, compose une *phrase* : « Les esprits s'éclairèrent dans le siècle de Louis XIV et dans le » suivant, plus que dans tous les siècles précédens ». VOLT.

Une suite de *phrases* relatives au même sujet, forme un *discours*. Le discours préliminaire de l'Encyclopédie est un chef-d'œuvre. Ce mot *discours* comprend tous les genres de développemens de la pensée; lettres, histoires, morceaux d'éloquence, etc.

Lorsqu'un discours a quelqu'étendue, il se divise en *paragraphes*; c'est-à-dire, en petites fractions, qui offrent chacune un sens plus ou moins développé, mais toujours subordonné au plan général de l'ouvrage. Le *paragraphe* se reconnoît en ce qu'il se détache légèrement du reste de la page, et qu'il y forme des alinéa séparés.

« On appelle, dit Restaut, écrire *alinéa*, re-» commencer une nouvelle ligne, quoique la pré-» cédente ne soit pas entièrement remplie ».

On nomme *style*, la liaison, l'ensemble qu'un auteur donne à la manifestation de ses idées. S'il

les enchaîne l'une à l'autre, sans trop laisser respirer son lecteur, c'est le style nombreux et périodique : tel étoit celui de Bossuet, tel est celui de Buffon.

Si au contraire il manifeste ses pensées d'une manière courte et brusque, c'est le style coupé : tel fut celui de Duclos, tel est celui de Voltaire.

On peut voir, à cet égard, le discours de Buffon sur le style. Revenons aux élémens de la Grammaire.

J'en distingue six principaux, que je réduis même à trois articles : le substantif et l'adjectif, le verbe et l'adverbe, la particule et la préposition.

§. Ier.

Le nom est la désignation d'une chose quelconque.

S'il présente une idée absolue et indépendante, c'est un nom substantif, *soleil*, *fleur*, *prairie*, *espérance*, etc.

Mais lorsqu'il n'offre qu'une idée, ou générale et abstraite : *beau*, *vaste*, *merveilleux* ; ou qualificative du substantif qu'il accompagne : *brillant* soleil, *verte* prairie, fleur *odorante*, espérance *trompeuse* ; c'est alors le nom *adjectif*.

Le nom a toujours, ou peut toujours avoir avec lui, un de ces deux *articles*, *le* et *la*. S'il prend ou peut prendre le premier, il est du genre *masculin* ; et du genre féminin, si c'est le second qui lui convient.

MASCULIN.	FÉMININ.
le bal.	*la* danse.
du bal.	*de la* danse.
au bal.	*à la* danse.
le héros.	*la* rose.
du héros.	*de la* rose.
au héros.	*à la* rose.

L'idée que réveille un nom, peut être simple, et ne rappeler que l'unité. Alors ce nom est au *nombre singulier* : le *maître*, le *valet*, le *ruban*, etc.

Mais quand l'idée que le mot fait naître, présente un assemblage, le nom passe au *nombre pluriel*. Les *rubans*, les *valets*, les *maîtres*, etc.

Le singulier est caractérisé par l'article exprimé ou sous-entendu : masc. *le*, *du*, *au* : fem. *la*, *de la*, *à la* ; ou par quelqu'autre équivalent : *un*, *une* ; *ce*, *cette*, etc.

Pour le pluriel d'un nom masculin ou féminin, l'article est toujours le même : *les* amours, *les* graces ; *des* dieux, *des* nymphes ; *aux* poètes, *aux* muses.

Il est des noms qui offrent une idée d'assemblage, et qui, pour cela, ne sont pas au *nombre pluriel* ; on les appelle noms collectifs : *une armée*, *une flotte*, *un régiment*, etc. Ces noms-là ont aussi leur pluriel : *des armées*, *des régimens*, *des flottes*.

Tout nom substantif peut se remplacer par un

pronom ; c'est-à-dire, par un mot qui est là *pour le nom : pro nomine.*

En effet, il eût été fatigant de répéter sans cesse le mot primitif de la phrase, et de dire, par exemple : « *la lune* éclairoit *nos conducteurs.* » Tout-à-coup un nuage épais nous déroba *la lune* » et *nos conducteurs* s'égarèrent ». On a trouvé plus simple de dire : « *La lune* éclairoit *nos con-* » *ducteurs ;* un nuage nous *la* déroba, et *ils* s'éga- » rèrent ».

Les pronoms sont : *je* ou *moi*, *tu* ou *toi*, *il* ou *elle ; nous*, *vous*, *ils* ou *elles ; le*, *la*, *les ; mon*, *ton*, *son ; nos*, *vos*, *leurs*, etc.

Qui et *que* sont aussi des espèces de pronoms, ou des mots représentatifs du nom : celle *qui* m'a su charmer ; la chanson *que* chantoit Lisette, etc.

Ce *que* est qualifié *relatif*, parce qu'il se rapporte ou se *réfère* à un nom qui le précède.

On est encore dans la classe des pronoms : tantôt il appartient à une personne ou à une chose, et tantôt il ne présente qu'une indication vague : *on* dit, *on* raconte, etc.

Rangeons encore au nombre des pronoms : *chacun*, *chacune*, *aucun*, *aucune ;* et remarquons que ces mots-là n'ont jamais de pluriel.

§. II.

Le *verbe* énonce une action : *lire*, *écrire*, *se promener.*

Si l'on fait cette action, le verbe est actif : je *déclame*, tu *chantes*, elle *aime.*

Le verbe actif se reconnoît au *régime* qu'il prend ou qu'il peut prendre : *aime Dieu, suis les loix, fais le bien*, etc. Par-là, on voit que le *régime* est le mot représentatif de la chose sur laquelle s'exerce l'action que le verbe indique.

Le verbe actif se soudivise en verbe *neutre* et en verbe *réciproque*.

Il est *neutre*, s'il n'a ou ne peut avoir un régime direct : *je languis, il part, elle triomphe*, etc.

Il est *réciproque*, si le régime et le nominatif ou régisseur sont identiques : *je me chauffe, il se précipite, tu te repens*, etc.

Ainsi le même verbe peut être simplement actif, *il désole ses enfans ;* ou réciproque, *il se désole*.

Le verbe actif devient *passif*, lorsqu'on est l'objet de l'action, au lieu d'en être le principe : je *suis aimé*, tu *es recherché*, elle *est adorée*, etc.

Remarquez qu'afin de former ce verbe passif, il faut recourir au verbe *être : je suis, tu es, elle est*.

Ce verbe *être* et le verbe *avoir* se nomment, dans ces occasions-là, verbes *auxiliaires*, attendu qu'ils viennent au secours (*in auxilium*) des verbes actifs, pour les changer en verbes passifs.

Comme une action faite ou soufferte peut avoir trois époques principales : être *présente*, être *passée*, ou être *future ;* ainsi, tout verbe actif ou passif a trois *temps* ou modifications principales.

Il a son présent. Verbe actif : *je bois, tu ris, elle brode :* verbe passif : *je suis animé, tu es instruit, elle est appaisée*, etc.

Il

Il a son *passé* ou *prétérit*. Verb. act. : *j'aimai, tu osas, elle chanta*. Verb. pas. : *j'ai été trompé, tu as été mal conduit, elle a été bien tourmentée*.

Il a son futur ; verb. act. : *je verrai, tu trouveras, elle s'y rendra* ; verb. pas. : *je serai accueilli, tu seras choisi, il sera regretté*.

Chaque *temps* d'un verbe actif ou passif a son singulier et son pluriel ; et chacun de ces nombres est susceptible de trois personnes, soit au pluriel, soit au singulier : *je, tu, il* ou *elle*, au singulier ; *nous, vous, ils* ou *elles*, au pluriel.

Il est cependant des verbes qui s'écartent de cette règle, et qui ne sont déterminés par aucun pronom personnel ; on les nomme impersonnels : tels sont, *il faut, ci gît, il importe*, etc. Mais ce sont là des exceptions qu'indiqueront les livres de grammaire : je n'expose ici que les règles générales.

Ils diront que l'*infinitif* énonce l'action sans aucun rapport à une chose ou à une personne : *rire, danser, réfléchir, appercevoir*.

Ils ajouteront que le *subjonctif* indique un verbe dépendant d'un autre, soumis (*subjectum*) à celui qui le précède : je veux que tu *partes*, j'attends qu'il *vienne*, il craignoit que je ne *prisse* la fuite.

Ils remarqueront que les trois temps primitifs dont j'ai parlé, ont encore des nuances : un *imparfait*, un *plus que parfait*, etc.

Mais, encore une fois, je n'établis ici que les principes essentiels.

Je ne puis néanmoins passer sous silence les participes.

Chaque verbe en a deux ; l'actif et le passif. L'actif, *aimant*, *chantant*, *amusant* ; le passif, *aimé*, *chanté*, *amusé*.

Ce temps porte le nom de *participe*, parce qu'il *participe* en effet du verbe qui énonce une action, et de l'adjectif qui la qualifie : couplets *charmans*, bal *paré*, etc.

L'*adverbe* est au verbe, ce que l'adjectif est au substantif ; il y ajoute ou le modifie : sentir *vivement*, desirer *foiblement*, etc.

Ainsi que l'adjectif, l'adverbe a ses degrés de comparaison : souffrir *patiemment*, aimer *ardemment*, voilà le *positif*. *Plus* patiemment, *plus* ardemment, voilà le *comparatif*. *Très* patiemment, *fort* ardemment, voilà le *superlatif*.

§. III.

Particule ou *petite partie*, est la dénomination de certains petits mots, à l'aide desquels le discours marche mieux : *donc*, *car*, *si*, *or*, etc.

La *conjonction* ET, la *disjonction* OU, l'*interjection* HÉ, l'*exclamation* AH ! sont des particules.

La plupart des prépositions sont des particules également.

Mais ce mot *préposition* est spécialement affecté aux particules, qui indiquent la position du mot qu'elles précèdent, *pré-position* : maître renard *par* l'odeur alléché ; Lise filoit *dans* la prairie ; allons danser *sous* ces ormeaux ; *pour* qui sont ces serpens qui sifflent *sur* vos têtes ? etc.

Telles sont à-peu-près les notions principales de la Grammaire.

De là sortent ensuite beaucoup d'observations secondaires, de règles, d'exceptions, de licences même. J'en ai dit assez pour que, dans le cours de ce recueil, les personnes les plus étrangères aux loix de la Grammaire, puissent me suivre sans être arrêtées; et je laisse aux Grammairiens le soin de nuancer le tableau que je me borne à crayonner. J'invite même les étrangers et les femmes qui n'étudient pas notre langue pour l'enseigner, à ne point donner trop d'importance à tous ces détails minutieux et métaphysiques des élémens du langage.

« Apprendre à parler par les règles de la Gram-» maire, c'est apprendre à marcher par les loix » de l'équilibre. C'est l'usage qui enseigne la Gram-» maire d'une langue, et ce sont les passions qui » en apprennent la rhétorique.... Qui écrit le » mieux d'une femme de la cour ou d'un Gram-» mairien ? Montaigne, si plein des beautés an-» tiques de la langue latine, et qui a donné tant » d'énergie à la nôtre, se félicita *de n'avoir jamais* » *su ce que c'étoit que le vocatif* ». (ETUDES DE LA NATURE, tom. I, pag. 537.)

ORTHOGRAPHE.

Ce mot encore vient du grec. Bien orthographier consiste, 1°. à composer chaque mot, des lettres qui lui sont propres, et à les disposer dans l'ordre qu'elles doivent suivre.

2°. A placer les points et les virgules aux endroits qui leur sont destinés ; car la bonne ponctuation fait une partie essentielle de l'orthographe.

§. Ier.

L'orthographe, en général, n'a pas de principes bien certains. On l'a vue varier, suivant les siècles ; souvent même de grands écrivains se sont permis de l'altérer. Voltaire a toujours écrit : aim*ait*, voudr*ait*, au lieu de voudr*oit*, aim*oit* ; les Franç*ais*, au lieu de Franç*ois*, etc. L'Académie même s'est écartée, plus d'une fois, dans les dernières éditions de son Dictionnaire, de l'orthographe qu'elle avoit adoptée dans les précédentes.

Que doit faire une personne qui veut écrire correctement ? se former sur les éditions les meilleures et les plus récentes, et consulter, dans l'occasion, le Dictionnaire de l'Académie, qu'il importe de regarder comme le vrai dépôt de l'orthographe et de la langue.

J'ajoute qu'il est beaucoup de mots que l'on peut écrire, d'une manière ou d'une autre, sans orthographier mal : *printems* ou *printemps*, *tle* ou *isle*, *sçavoir* ou *savoir*, *prudents* ou *prudens*, etc. s'écrivent également bien des deux façons. L'ancienne manière, c'est-à-dire, celle qui tient à l'étymologie du mot, peut n'être plus d'usage ; elle n'est jamais une faute.

Il est temps d'indiquer le petit nombre de règles qui sont généralement reçues.

I. Tous les verbes, à la seconde personne de

chacun de leur temps, au singulier, prennent un *s* final : tu aime*s*, tu chante*s*, tu lira*s*, tu croi-roi*s*, que tu entendis*ses*, que tu voulus*ses*, etc.

Cette règle est sans exception.

II. Les voyelles nasales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, se forment en *m* devant un B ou un P. Exemples :

an	*am*bassadeur,	*am*phitrite.
	*am*bitieux,	*am*phibie.
en	*em*blême,	*em*pire.
	*em*brasser,	*em*prunter.
in	*im*bécille,	*im*patient.
	*im*biber,	*im*plorer.
on	*om*brageux,	*om*phale.
	*om*brer,	trio*m*phe.
un	*hum*ble, etc.	

Il en est de même, quand ces voyelles nasales se placent devant un M. Leur *n* final devient alors un second M : Jupiter *Am*mon, gra*m*maire, sel *am*moniac, *em*mener, *im*moler, ho*m*me, co*m*mode, nu*m*mulaire, etc.

Cette règle est encore sans exception.

III. Celle-ci n'est pas tout-à-fait si générale.

Les adjectifs en *ent* changent leur *e* en *a*, lorsqu'ils dérivent d'un verbe. Ils gardent leur *e*, s'ils n'en dérivent pas. Exemples :

complais*ant* de	complaire.

exige*ant* d'	exiger.
touch*ant* de	toucher.
intéress*ant* d'	intéresser.
sav*ant* de	savoir, etc.

On écrit, au contraire, prud*ent*, dilig*ent*, pati*ent*, etc. qui n'ont pas pour générateur un verbe correspondant.

N'oubliez pourtant pas qu'il y a ici quelques exceptions que le seul usage peut apprendre.

IV. On sait que la lettre caractéristique du pluriel est le *s* : les arbre*s*, les richesse*s*, etc.

Il est cependant plusieurs pluriels qui prennent le *x* pour lettre finale.

Ce sont d'abord tous ceux qui la reçoivent de leur singulier : croi*x*, voi*x*, choi*x* ; heure*ux*, desire*ux*, etc.

Ce sont ensuite ceux qui se terminent en *eu* au singulier : lie*u*, lie*ux* ; die*u*, die*ux* ; adie*u*, adie*ux* ; je*u*, je*ux*, etc.

Ce sont enfin ceux qui ont leur singulier en *au*, en *al* ou en *ail* : table*au*, table*aux* ; chev*al*, chev*aux* ; soupir*ail*, soupir*aux*, etc.

Je place ici une observation : c'est que l'*e* ne précède la diphthongue *au*, dans le nombre pluriel, que lorsqu'il la précède également dans le nombre singulier : pince*au*, pince*aux* ; bate*au*, bate*aux*.

Hors de-là, point d'*e* au pluriel devant la diphthongue : riv*al*, riv*aux* ; trav*ail*, trav*aux*.

Il est bon de remarquer également, que plusieurs mots terminés au singulier en *al* ou *ail*, n'ont point de pluriel, ou se forment, suivant

l'usage ordinaire, en prenant simplement un *s* : bals, détails, etc.

V. Les secondes personnes des verbes, au pluriel, se terminent par un *z* : vous chant*ez*, vous dir*ez*, vous pensi*ez*, etc.

C'est par-là qu'elles se distinguent des participes passifs, lorsqu'ils sont au pluriel. La lettre finale de ceux-ci est toujours le *s* ; vous écout*ez*, ils sont écout*és* ; vous aim*ez*, nous sommes aim*és*, etc.

Cette règle est sans exception.

VI. Les noms de nombre sont indéclinables, et n'ont ni féminin, ni pluriel : quatre zéro après un 1, font dix mil*le* ; six mil*le* chevaux ; on doit soixan*te* mil*le* francs ; j'ai trois *sept*, etc.

Il n'y a d'exceptions que pour vingt et cent. Il a quatre-*vingts* ans ; on compta six *cens* cavaliers, etc.

VII. Quelques personnes confondent les verbes en *oir* et les verbes en *oire*.

Ceux-ci se réduisent à deux et à leurs composés : *boire* et *croire*. Hors de là, il faut écrire *oir* sans *e* : *voir*, *recevoir*, etc.

VIII. Un verbe placé à l'infinitif ne se décline jamais, quand même il devient adjectif ou substantif : les temps *à venir* ; avec vos *dire* et *redire*, vous m'impatientez.

IX. Les noms propres ne prennent point le *s*, quand même ils reçoivent l'article qui caractérise le pluriel : ce capitaine surpasse *les* César et *les* Pompée ; égalerez-vous jamais *les* Ciceron, *les* Bossuet ? etc.

Il n'y a qu'une exception : elle a lieu lorsque, de ce nom propre, vous faites un nom collectif : les Cicerons de notre siècle, les modernes Ovides, les Raphaëls de nos jours, etc.

X. Plus d'*y* à la fin des mots. On écrit ennui, lui, aujourd'hui.

Quelques noms propres conservent seuls encore ce caractère, pris dans l'alphabet de la langue grecque.

XI. Les adjectifs terminés en *el*, mort*el*, spiritu*el* et autres, forment leur féminin en doublant le *l* final et en y ajoutant un *e* : guerre perpétu*elle*, félicité éter*nelle*, etc.

Les mots fidè*le* et rebe*lle* sont les seuls qui s'écrivent de même au masculin, où ils gardent leur *e* terminatif, comme au féminin : femme fidè*le*, fidè*le* berger ; ange rebe*lle*, beauté rebe*lle*, etc.

XII. On est quelquefois embarrassé sur l'orthographe des adjectifs terminés en *tieux*. Quand faut-il un *t*? quand est-ce que le *c* est préférable?

Voici la règle : lorsque le nom ou substantif correspondant prend un *t*, l'adjectif le prend de même. Si au contraire il y a un *c* au substantif, donnez-en un à l'adjectif. Exemples : ambi*tion*, ambi*tieux* ; dévo*tion*, dévo*tieux*, etc. Silen*ce*, silen*cieux* ; vi*ce*, vi*cieux* ; Révéren*ce*, révéren*cieux* ; capri*ce*, capri*cieux*, etc.

XIII. Le participe des verbes en *ire* prend un *t*. Celui des verbes qui se terminent en *ir* n'en admet pas : instru*ire*, instru*it* ; écr*ire*, écr*it* ; dé-

tru*ire*, détru*it*, etc. Applaud*ir*, applaud*i*; jou*ir*, jou*i*; roug*ir*, roug*i*; fleur*ir*, fleur*i*, etc.

Telles sont à-peu-près les règles principales et sûres de l'orthographe. Je renvoie aux Grammaires ceux qui desireront de plus grands détails.

J'ai promis un mot sur les accens et la ponctuation.

§. II.

L'accent est assez inutile à celui qui ne parcourt un livre, que des yeux; mais il sert beaucoup à celui qui veut prononcer sa lecture. Il lui indique le ton qui convient à chaque mot.

L'accent aigu (´), l'accent grave (`) et l'accent circonflexe (^), sont les seuls que notre langue emploie.

Le dernier de ces accens se place, en général, sur une voyelle longue, d'une prononciation ouverte, et de laquelle on a détaché la consonne avec qui elle ne formoit qu'une syllabe: *île* pour *isle*; *hôte* pour *hoste*; *bâiller* pour *baailler*.

L'usage des autres accens a beaucoup d'arbitraire. En vain les Grammairiens cherchent à en fixer l'emploi; les développemens auxquels ils se livrent, n'ont jamais d'application bien générale. Je me garderai donc de les prendre ici pour modèle. Je dirai simplement que la bonne prononciation ne peut s'apprendre que parmi les gens qui passent pour bien parler. Revenons.

L'apostrophe est un petit caractère qui ressemble à l'accent aigu, et qui annonce la suppression d'une lettre. Ainsi on écrit: l'amour, au lieu de *le*

amour ; l'espérance, au lieu de *la* espérance ; *s'il* faut, pour *si il* faut.

La parenthèse se forme par deux crochets ( ). Elle sert à détacher du discours, les petites phrases incidentes qui n'ont pas une liaison grammaticale avec la phrase qu'elles coupent. Exemple : vous avez fait là (*soit dit entre nous*) une confidence bien dangereuse. Il n'est que l'auteur des Mondes (*M. de Fontenelle*) qui ait pu répandre tant d'agrément sur les sciences abstraites.

La ponctuation est faite pour marquer le repos dans un ouvrage, et empêcher qu'une proposition, une pensée, ne s'y confondent avec l'autre.

Le point (.) annonce que le sens de la phrase est fini.

La virgule et le point (;) font connoître que ce sens est un peu suspendu.

La virgule simple (,) dénote que ce qui suit n'est pas dans une dépendance grammaticale de ce qui précède. Exemple : le livre que l'on m'a prêté. Je ne placerai point de virgule entre *livre* et *que ;* ces deux mots sont liés par la grammaire. Mais j'en mettrai une, si je dis : le livre si curieux, si bien écrit, que m'a prêté mon frère.

Les deux points (:) annoncent communément ou une citation, ou une petite explication du mot précédent, ou un changement d'interlocuteur. *Dieu dit : que les loix de la Nature soient connues ; et Newton exista.* Nous y trouvâmes de la jusquiame : c'est une plante qui, etc. Dès qu'il fut arrivé il nous tint ce discours : « vous avez sans doute appris », etc.

Les deux *c* renversés » que j'ai joints à ce commencement de citation, se nomment *guillemets*. On les emploie, lorsque la citation est longue; et ils se placent au commencement de toutes les lignes qu'elle occupe. Mais si elle est courte, si ce n'est qu'une phrase, un mot, on a recours alors aux caractères italiques.

Le point qui suit une interrogation, se forme ainsi (?) *En doutez-vous? où fuir? où me cacher?* etc.

Le point d'admiration a sa place marquée par sa dénomination même. *Ah! ma sœur! ô! le beau jour!* etc.

La cédille ou petit *c* retourné, communique à la lettre *c* une prononciation plus douce. *Mâcon* et *maçon; leçon, façon*, etc.

Le trait d'union rapproche deux mots, pour n'en faire qu'un: *rendez-vous, avant-coureur, fiez-vous-y, allons-nous-en*, etc.

Je ne m'appesantirai pas plus long-temps sur d'arides détails. Ce que j'ai dit est suffisant pour l'intelligence de ce Recueil. Il est suffisant même, pour que toute personne qui les aura lus, n'ait pas la honte de paroître ignorer ce qu'il n'y a pas grand mérite à savoir.

Explication des abréviations employées dans cet ouvrage.

Adj..... Adjectif.
Adv..... Adverbe.
Ant..... Antiquité.
Art..... Article.
Bot..... Botanique, qui appartient à la classe des plantes.
Cal..... Calendrier.
Conj..... Conjonction.
Exc..... Exclamation.
Géo..... Géographie.
Icht..... Ichtyologie, qui appartient à la classe des poissons.
Ins..... Insectes.
Interj..... Interjection.
Inter..... Interrogation.
Lit..... Liturgie, qui appartient au culte.
Loc. adv..... Locution adverbiale.
Loc. com..... Locution composée.
Loc. fam..... Locution familière.
Mar..... Marine.
Météo..... Météorologie.
Méc..... Mécanique.
Min..... Minéralogie.
Mu..... Musique.
Myt..... Mythologie, qui appartient à la Fable, ou Théologie des anciens.
N. de n..... Nom de nombre.
N. p..... Nom propre.
Ornit..... Ornithologie, qui appartient à la classe des oiseaux.
P. du v..... Participe d'un verbe.
Part..... Particule.
Phy..... Physique.
Prép..... Préposition.
Pré. du v..... Présent d'un verbe.
Pro..... Pronom.
Qual..... Qualification.
S. m..... Substantif masculin.
S. f..... Substantif féminin.
Vén..... Vénerie.
V..... Verbe.
Zo..... Zoologie, qui appartient à la classe des animaux.

DICTIONNAIRE
DES
HOMONYMES.

A.

A, *verbe.* **A**, *art.* ou *prép.*

L'UN prend un accent, l'autre n'en veut pas. Quelle est la règle ? La voici :

Ce monosyllabe *a* forme d'abord la troisième personne du verbe *avoir*, au présent. Dans cette acception, *a* s'écrit sans accent, soit qu'il s'employe comme verbe actif, soit qu'il se prenne comme verbe auxiliaire.

Exemples : cette femme *a* une belle voix ; cette autre *a* une grande fortune ; il *a* beaucoup voyagé ; il *a* été bien malade ; *a*-t-il été bien soigné ?

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on *a*.

GRESSET.

Dans toutes les autres phrases ou locutions, sans exception quelconque, *a* demande un accent.

Exemples : Je vais *à* la campagne ; j'étois *à* la première représentation d'Œdipe *à* Colonne ; ce livre est *à* moi ; cette lettre s'adresse *à* vous.

Les phrases suivantes offrent des exemples de la double acception du monosyllabe *a*.

Il y *a* peu de mérite *à* savoir l'orthographe, et beaucoup de honte *à* l'ignorer. Plus la vertu *a* d'obstacles *à* surmonter, plus elle *a* de gloire *à* les vaincre.

Observation importante. L'accent ne se place jamais sur les lettres majuscules. Ainsi quand l'*a* qui s'accentue commence une phrase, il rejette l'accent.

A Nevers donc, chez les Visitandines....
A ces mots, le corbeau ne se sent pas de joie....

ABAISSE, *v.* ABBESSE, *s. f.*

La supérieure d'un couvent érigé en abbaye, porte le nom d'*abbesse*.

Par une exception à la règle générale, l'*e* pénultième est long dans *abbesse*.

La diphthongue *ai* l'est également dans *abaisse*, qui est au présent du verbe *abaisser*, diminuer la hauteur, déprimer, placer plus bas. Présent, j'*abaisse*, tu *abaisses*, il ou elle *abaisse*. Pluriel, ils ou elles *abaissent*. Impératif, *abaisse*. Subjonctif, que j'*abaisse*, que tu *abaisses*, qu'il ou qu'elle *abaisse*. Pluriel, qu'ils ou qu'elles *abaissent*.

Ce verbe, comme la plupart des verbes actifs, est réciproque: le maçon *abaisse* un mur; l'homme s'*abaisse* devant l'éternel.

Je placerai ici trois *observations générales*.

1°. Tous les verbes actifs, sans exception, prennent, comme je l'ai dit ailleurs, un *s* à la seconde personne de leurs temps simples; c'est-à-dire, de

ceux de leurs temps qui n'admettent pas le verbe auxiliaire. Tu *joues*, tu *aimes*, tu *dis*, tu *fais*, tu *prétends*, tu *diras*, tu *verras*, tu *souris*, tu *allas*, tu *parus*; que tu *parles*, que tu *écoutes*; que tu *gagnasses*, que tu *perdisses*.

Omettre ce *s* dans les vers, ne seroit pas une licence poétique, mais une faute impardonnable.

2°. Les verbes terminés au présent par un *e* muet, finissent de même à l'impératif, sans *s* : j'*aime*, *aime*; je *pense*, *pense*; je *devine*, *devine*.

Pour ne pas revenir sans cesse sur le même sujet, je dirai que l'impératif se forme toujours sur le présent, et qu'il ne prend le *s* final qu'autant que le présent le reçoit : je *fais*, *fais*; j'*entends*, *entends*; je *crois*, *crois*.

Voilà quelle est la règle; mais si le poète a besoin, pour la rime, de supprimer ce *s*, soit au présent, soit à l'impératif, l'usage le lui permet.

3°. Le subjonctif de tous les verbes que termine, au présent, l'*e* muet, se conjugue comme le présent, en se faisant simplement précéder du *que*, qui le caractérise : je *brûle*, tu *brûles*, que je *brûle*, que tu *brûles*, etc. J'*adore*, tu *adores*; que j'*adore*, que tu *adores*, etc. Je *demande*, tu *demandes*; que je *demande*, que tu *demandes*, etc.

Comme je citerai souvent des verbes dont le présent finit par un *e* muet, je place ici ces observations, pour ne pas me répéter perpétuellement.

Ils se conjuguent tous de la même manière, au présent, à l'impératif et au subjonctif.

ACCUEIL, *s. m.* ACCUEILLE, *v.*

Il ne peut y avoir d'*homonymie* entre le substantif et le verbe : que j'*accueille* bien quelqu'un, ou que je lui fasse un bon *accueil ;* qu'on accueille ma demande, ou qu'elle reçoive un *accueil* favorable, n'est-ce pas la même chose ?

Je ne place donc ici ces deux mots, que pour en marquer l'orthographe qui, trop souvent, se confond.

Le substantif *accueil* se termine toujours par un seul *l*. Le verbe redouble au contraire ce *l*, en y joignant un *e*, ou même d'autres lettres, suivant les temps et les personnes de sa conjugaison. Au présent, j'*accueille*, tu *accueilles*, il ou elle *accueille*. Pluriel, nous *accueillons*, vous *accueillez*, ils ou elles *accueillent*. Impératif, *accueille*. Subjonctif, que j'*accueille*, que tu *accueilles*, qu'il ou qu'elle *accueille*. Pluriel, que nous *accueillons*, que vous *accueilliez*, qu'ils ou qu'elles *accueillent*.

Ainsi doit-on en user à l'égard des verbes de ce genre, dont le substantif correspondant est masculin.

L'émail.	J'émaille.
L'éveil.	J'éveille.
Le réveil.	Je réveille.
Le sommeil.	Je sommeille.
Le travail.	Je travaille.

J'ai dit substantif masculin, car les substantifs qui sont féminins redoublent le *l*, et prennent l'*e* comme le présent du verbe.

Une

Une écaille.	J'écaille.
La paille.	J'empaille.
La taille.	Je taille.

ACHE, *bot.* HACHE, *s. f.*

La plante que les jardiniers appellent céleri, les botanistes la nomment *aché*. L'une est cultivée, l'autre ne l'est pas; voilà toute la différence de l'*ache* au céleri.

On ne sauroit avoir vu travailler des charpentiers ou des bûcherons, sans avoir vu des *haches*. Aspirez le *h*.

Les consuls romains se faisoient précéder de licteurs armés d'un faisceau de verges, du milieu desquelles sortoit une *hache*. Nos pères se servoient volontiers, dans les combats, de *haches* d'armes.

Verbe analogue: je *hache*, tu *haches*. Beaucoup de personnes prolongent l'*a* de ce verbe; elles se trompent: sa prononciation est brève, comme celle du substantif *hache*.

Il court, c'étoit Égiste; il s'élance aux autels;
Il monte, il y saisit, d'une main assurée,
Pour les fêtes des dieux, la *hache* préparée.

VOLTAIRE.

ACRE, *s. m.* ACRE, *adj.*

Un *acre* est une quantité de terrein: il est évalué à un arpent et demi.

L'*acre* étoit la seule mesure connue en Normandie, et dans beaucoup d'autres provinces.

Dans *acre* substantif, l'*a* est très-bref; il est long

dans *âcre* adjectif, qui signifie piquant, mordicant, corrosif : une bile *âcre*, goût *âcre*.... J. J. Rousseau a osé dire des baisers *âcres*. Cette expression lui a été reprochée, comme ne s'alliant point avec la douceur du baiser.

ADMETTE, *v.* ADMETE, *myth.*

L'opposé d'admettre est refuser, rejeter : subjonctif, que j'*admette*, que tu *admettes*, qu'il ou qu'elle *admette ;* pluriel, qu'ils ou qu'elles *admettent.*

Admete régna dans la Thessalie. Sa femme eut le courage de se dévouer à la mort, pour lui sauver la vie.

Apollon, chassé du ciel, vint garder les troupeaux d'*Admete.*

ADMIS, *p. v.* A DEMI, *loc. adv.*

Le verbe admettre fait *admis*, au participe ; je fus *admis.*

Son prétérit est : j'*admis*, tu *admis*, il ou elle *admit.*

A demi est une locution adverbiale, qui signifie la même chose qu'à moitié.

> Si jamais je prends un ami,
> Je veux qu'il soit tendre et sincère,
> Qu'il ne m'aime point *à demi.*
> *A demi* je ne veux pas plaire.
>
> SEDAINE.

Je placerai ici une observation : *demi*, adjectif, dont le féminin est *demie*, n'est vraiment adjectif,

que lorsqu'il est placé après le mot. S'il le précède, il devient adverbe, et ne se décline pas.

Ainsi il faut dire : une aune et *demie*, une lieue et *demie*, une livre et *demie*, en déclinant ; et sans décliner : une *demi*-aune, une *demi*-lieue, une *demi*-livre.

Demie, au féminin, devient quelquefois substantif : la *demie* est-elle sonnée ? cette horloge ne sonne pas les *demies*.

ADRESSE, *s. f.* ADRESSE, *s. f.*

L'un de ces mots signifie ruse, dextérité, souplesse : il a beaucoup d'*adresse* dans la main, il a encore plus d'*adresse* dans l'esprit. On vante l'*adresse* du singe, du castor, de l'éléphant.

L'autre expression énonce la demeure d'une personne, la destination d'une lettre ou d'un paquet. A quelle *adresse* irai-je vous chercher ? On m'a donné une *adresse* pour une autre.

Une femme étoit menacée, par son amant, de voir publier les lettres qu'il en avoit reçues : imprimez, dit-elle hardiment ; je n'aurai à rougir que de l'*adresse*.

Le verbe analogue à cette seconde acception est : j'*adresse*, tu *adresses*.

Le poète Rousseau *adresse* une de ses odes à la postérité. Il la lit à Voltaire. Je crains bien, dit celui-ci, après l'avoir entendue, que la pièce n'aille pas à son *adresse* ; et voilà nos deux poètes brouillés pour un bon mot.

A FAIRE, *loc. comp.* AFFAIRE, *s. f.*

Beaucoup de personnes se trompent à ces deux locutions; elles écrivent, j'ai à *faire*, comme on écriroit : j'ai une *affaire*.

Quand l'intention de la phrase porte sur la chose même, c'est une *affaire :* quand elle porte seulement sur le temps et sur la manière de l'exécution, la chose est *à faire ;* robe *à faire.*

Autrement : si le mot est susceptible de recevoir un article quelconque, il est le substantif *affaire ;* une *affaire* importante, l'*affaire* dont vous m'avez parlé; j'ai beaucoup d'*affaires*, j'ai des *affaires* pressées.

Mais si le mot ne peut admettre ni un adjectif, ni un article, c'est alors la locution *à faire.* Qu'avez-vous *à faire?* Ce que vous demandez n'est plus *à faire*, cet ouvrage est encore *à faire.*

Affaire est une de ces expressions parasites que la stérilité de notre langue force à employer, dans les occurrences pour lesquelles aucun mot propre n'est créé.

Un marché à conclure est une *affaire;* un procès est une *affaire ;* une entreprise prend le nom d'*affaire.* On donne à une bataille peu importante le nom d'*affaire ;* l'homme qui est chargé de dettes, a des *affaires ;* il y a des *affaires* de religion, il y a des *affaires* de cœur.

Une dispute, une querelle est une *affaire.* Fontenelle faisoit l'éloge d'un académicien qui n'avoit répondu que par des phrases, à un homme qui lui proposoit de se battre en duel. L'anecdote étoit

délicate pour le panégyriste; il eut une *affaire* d'honneur, dit Fontenelle, et il s'en tira en homme d'esprit.

AH! *excl.* HA! *interj.*

Convenons d'abord des termes: l'exclamation est un cri plus ou moins accentué, que nous arrache la surprise. Ce cri peut tenir à la joie, comme à la peine, à l'admiration, comme à l'effroi.

L'interjection est la dénomination générale de ces monosyllabes que les divers mouvemens dont on est affecté, font intercaler, *interjeter* dans la conversation.

De-là il suit que l'exclamation commence ordinairement la phrase, et que l'interjection se place indifféremment dans toutes les coupures d'un discours; que la première peut n'être la suite d'aucun propos antérieur, et que la seconde n'a lieu que dans un entretien; qu'enfin l'exclamation se rapproche davantage du style noble, et l'interjection du style familier.

Ah! s'écrit ainsi, lorsqu'il est exclamation; et quand il est interjection, le *h* précède. *Ah!* quel tourment d'être sensible! *Ah!* cruel, tu m'as trop entendue! *Ah!* falloit-il en croire une amante abusée! Voilà l'exclamation.

Ha! je vous y prends! *ha!* c'est vous! Voilà l'interjection.

Dans les tragédies, *ah!* est plus fréquent. *Ha!* est plus commun dans les comédies.

On appelle des *hahas* ces vues sur la campagne, ces vides qui sont ménagés dans les murs d'un parc,

et qui, étant inattendus, excitent une surprise que rend assez bien l'interjection *ha ha !*

AIL, *bot.* AILLE, *v.*

La plante potagère connue sous le nom d'*ail* participoit, chez les Egyptiens, aux honneurs de la divinité.

Les Grecs avoient l'*ail* en horreur; les Romains le croyoient propre à exciter le courage, et ils en donnoient à leurs soldats.

Les Hongrois n'ont pas de remède, ni de préservatif plus sûr que l'*ail*, dans le temps de la peste : il entre pour beaucoup dans le vinaigre des quatre voleurs.

Un dindon tout à l'*ail*, un seigneur tout à l'ambre,
A souper vous sont destinés.
On doit, quand Richelieu paroît dans une chambre,
Bien défendre son cœur, et bien boucher son nés.
VOLTAIRE.

Subjonctif du verbe aller : que j'*aille*, que tu *ailles*, qu'il ou qu'elle *aille*. Pluriel, qu'ils ou qu'elles *aillent*.

En quelque endroit que j'*aille*, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.
BOILEAU.

AILE, *s. f.* ELLE, *pro.*

Quoique la première syllabe soit longue dans *aile*, et brève dans *elle*, les poètes associent ces deux mots à la rime. Leur exemple m'engage à les rapprocher ici.

Elle est le féminin du pronom personnel *il*, et en partage la valeur. *Elle* a dit; c'est d'*elle* que je parlois.

Aile, dans le sens propre, est cette partie du corps des oiseaux qui les élève et les soutient en l'air.

Aile, au figuré, reçoit beaucoup d'acceptions: les *ailes* d'un bâtiment ou d'un moulin; l'*aile* droite ou l'*aile* gauche d'une armée. On lui a tiré une plume de l'*aile*; cet étourdi veut voler avant d'avoir des *ailes*, etc.

Si j'écrivois à quelque belle,
Je lui dirois peut-être aussi,
Que depuis sa fuite cruelle,
Les oiseaux languissent ici.
Que tous les amours, avec *elle*,
Ont fui nos champs à tire d'*aile*.

GRESSET.

D'Alembert disoit, en parlant du poète abbé de Bernis, appelé par Voltaire, *Margot la bouquetière*, que si on coupoit les *ailes* au Zéphire, au Temps, aux Amours, on lui couperoit les vivres.

AIMANT, *adj.* AIMANT, *min.*

Aimant est le participe du verbe aimer: on en a fait un adjectif.

Un observateur croit avoir remarqué qu'entre des personnes qui s'aiment, les moins *aimantes* sont les mieux aimées. Pourquoi donc la femme la plus *aimante* ne trouveroit-elle pas toujours un cœur aussi *aimant* que le sien?

Nos plus utiles découvertes sont dues au hasard. Un berger, si l'on en croit Pline, sent les cloux de de sa chaussure, et le fer de son bâton arrêtés par une roche. Voilà l'homme averti que l'*aimant* attire le fer. De qui a-t-il appris, dans la suite, la propriété qu'a l'*aimant* de se tourner vers le pôle ? On l'ignore. C'est pourtant à cette connoissance qui est, dit-on, très-ancienne à la Chine, que nous devons le Nouveau-Monde.

L'*aimant* se trouve dans les mines de fer, en France, en Angleterre, en Grèce, mais principalement en Norwége.

Les *aimans* artificiels acquièrent souvent plus de force, que la pierre même qui a servi à les aimanter.

Du nom latin de l'*aimant*, *magnes*, on a formé magnétisme, grand mot que des charlatans et des dupes ont si fort mis à la mode.

Ce mot *aimant* s'emploie avec succès au moral. Bernard dit, en parlant du don de plaire :

> Sur tous nos traits, il imprime ses traces;
> Il donne à tout, le coloris des graces;
> Séduit sans art, enchaîne sans effort,
> De la tendresse est l'*aimant* le plus fort.

AINE, *anat.* AISNE, *géo.* HAINE, *s. f.*

« La partie du corps humain qui est entre le haut » de la cuisse et le bas ventre, se nomme *aine* : il » fut blessé dans l'*aine* ». (*Dict. de l'Acad.*)

L'*Aisne* est une rivière qui perd son nom dans l'Oise, près de Compiègne.

« La *haine*, dit M. de Vauvenargues, est une

» déplaisance dans l'objet haï.... Le mépris est un » sentiment mêlé de *haine* et d'orgueil ; l'anti- » pathie, une *haine* violente, et qui ne raisonne » pas ».

Le *h* s'aspire dans ce mot.

> Plus je le vois, plus ma fureur est vaine.
> Mon bras tremblant se refuse à ma *haine*.
>
> *Armide*, dans QUINAUT.

AIR, *phy.* AIRE, *s. f.* AIRE, *géo.* ERE, *chron.* ERRE, *v.* ERRE, *s. f.* HAIRE, *s. f.* HERE, *s. m.*

« L'*air* est ce fluide mobile, modéré, sans cou- » leur, transparent au point d'être invisible, que » nous respirons et aspirons continuellement ; qui » n'affecte aucun de nos sens, si ce n'est le tou- » cher, et qui est répandu autour de nous, jusqu'à » une certaine hauteur que l'on estime de dix-huit » à vingt lieues. Il est susceptible de dilatation et de » compression ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

L'*air* est chaud, l'*air* est froid ; on cherche l'*air*, on renouvelle l'*air*.

Junon étoit la déesse de l'*air ;* elle transforma Iris, sa messagère, en cet arc céleste que nuancent de si belles couleurs.

La physique parle plus souvent de l'*air*, et la poésie des *airs :* au sein des *airs*, du haut des *airs*, etc.

La musique aussi s'empare de ce mot ; elle a des *airs* tendres et des *airs* à boire.

Au figuré, *air* se prend pour l'apparence exté-

rieure : avoir l'*air* modeste, se donner des *airs*, prendre des *airs*.

On connoît ces vers de Voltaire à la princesse Ulrique de Prusse, vers dont la grace peut seule excuser la hardiesse :

Souvent un *air* de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étois monté.
Je vous aimois alors, et j'osois vous le dire.
Les dieux, à mon réveil, ne m'ont pas tout ôté;
Ils n'ont ravi que mon empire.

La place où se bat le grain est une *aire*.

Le nid des oiseaux de proie est leur *aire*.

Aire est encore, en géométrie, l'espace qui se trouve compris entre les côtés d'une figure.

La France a deux villes qui portent le nom d'*Aire*: l'une sur la Lys, département du Pas-de-Calais; l'autre sur l'Adour, département des Landes.

La chronologie appelle *ères* ces points ou époques d'où une nation compte les années. L'*ère* chrétienne commence à la naissance de Jésus-Christ; l'*ère* des musulmans date du jour où Mahomet s'enfuit de la Mecque; et cette *ère* se trouve postérieure à la première, de 622 ans.

Le verbe errer, se tromper ou se promener, fait, j'*erre*, tu *erres*, etc.

Le substantif féminin *erre* n'est usité qu'en langage de marine, de vénerie, ou de bas palais. Il signifie à-peu-près l'allure d'un vaisseau, les voyes d'un cerf, les derniers actes d'une procédure.

Le peuple de Paris, dit Voltaire, a changé mal-à-propos arrhes en *erres ;* des *erres* au coche, donnez-moi des *erres*. Le mot, en ce sens, n'est pas français. Il faut dire *arrhes*.

La *haire* est un instrument de pénitence, dont on faisoit grand usage dans les couvens d'un régime austère : c'étoit une espèce de demi-chemise de crin, qui se portoit immédiatement sur la peau.

> En lui donnant la *haire*,
> Qu'il reçut à genoux,
> L'abbé lui dit : mon frère,
> Quel nom porterez-vous ?
>
> *Romance de* FLORIAN.

Hère vient du latin *herus*, qui signifie maître ; mais il a été détourné de son acception primitive, et il ne se prend qu'en un sens de pitié : voyez ce pauvre *hère*.

AIS, *s. m.* AIT *et* EST *v.* HAIE, *s. f.* HAIT, *v.*

Le mot *ais*, synonyme de planche, paroît tombé en désuétude, du moins dans la prose soutenue : un *ais* de sapin, une cloison d'*ais*.

Boileau s'en est servi deux fois dans la satyre des Embarras de Paris.

> L'un me heurte d'un *ais*, dont je suis tout froissé.
> . . . . . .
> Pour traverser la rue au milieu de l'orage,
> Un *ais*, sur deux pavés, forme un étroit passage.

Voltaire a dit, dans un de ses contes :

> Deux *ais* pourris sur trois pieds inégaux,
> Formoient la table où les époux soupèrent.

Qu'il *ait* ou qu'elle *ait*, troisième personne du singulier du verbe avoir; au subjonctif, pluriel, qu'ils *aient* ou qu'elles *aient*.

Est, troisième personne du présent du verbe être.

On me demandera comment une femme et un étranger, qui connoissent mal la langue et ses conjugaisons, sauront employer à propos *ait*, venant du verbe avoir, ou *est*, venant du verbe être.

Ils le sauront, en ramenant le mot à son infinitif; et si cet infinitif est le verbe avoir, ils écriront *ait*. Ce sera *est*, si l'infinitif est celui du verbe être.

Exemples: quoi qu'il *ait* dit, il n'a pas persuadé; quoi qu'il *ait* fait, il n'a pas réussi. Cela ne se résoudroit-il pas ainsi? quoi qu'il puisse *avoir* dit, quoi qu'il assure *avoir* fait. Dès-lors on voit à quelle orthographe il faut assujettir le monosyllabe embarrassant. On voit que c'est le verbe avoir, et l'on écrit *ait*.

De même: je sais ce qu'il en *est*; je crois qu'il m'*est* avantageux. En ramenant le mot à son infinitif, on trouve: je sais ce qu'il en peut *être*; je crois qu'il doit m'*être* avantageux. Dès-lors encore, on reconnoît que le monosyllabe appartenant au verbe *être*, il faut écrire *est*.

Avec cette précaution facile de ramener le mot à son infinitif, la personne qui a le moins d'usage de notre grammaire ne confondra jamais, en écrivant, *ait* et *est*.

Les *haies* forment, dans les campagnes, les clôtures des champs et des jardins: *haie* vive, si elle est faite de plants d'épines ou d'autres ar-

bustes ; *haie* morte, si le bois sec en forme la texture.

Une *haie* de soldats ; il passa entre deux *haies* de baïonnettes.

Le *h* s'aspire ainsi que dans le verbe suivant :

Hait est au présent du verbe haïr ; je *hais*, tu *hais*, il ou elle *hait*. Ces trois mots sont d'une syllabe : *haïr* en a deux.

Boileau peint d'un seul trait les fadeurs de nos anciens opéra.

Et jusqu'à je vous *hais*, tout s'y dit tendrement.

Hélas ! en guerre avec moi-même,
Où pourrois-je trouver la paix ?
Je veux, et n'accomplis jamais.
Je veux : mais ô misère extrême !
Je ne fais pas le bien que j'aime,
Et je fais le mal que je *hais*.

RACINE.

AIX, *géo.* EST-CE, *loc. com.*

Aix est une ville bien bâtie, qui fut la capitale de la Provence, et qui l'est encore du département des Bouches du Rhône. Elle est renommée par la bonté de son huile d'olive.

La prononciation de ce nom propre où le *x* se fait sentir un peu, se rapproche de celle de la locution interrogative : *est-ce ? est-ce* bien lui que je revois ? *est-ce* à moi que ce discours s'adresse ? etc.

Est-ce Phèdre qui fuit, ou plutôt qu'on entraîne ?

RACINE.

ALÈNE, *s. f.* HALEINE, *s. f.*

L'*alène* appartient à l'art du bourrelier et du

cordonnier : ils nomment ainsi la petite verge de fer emmanchée dans un morceau de bois rond, de laquelle ils se servent pour percer le cuir qu'ils veulent coudre.

L'air qu'attire et repousse le jeu de nos poumons, forme notre *haleine.* Qui court à perdre la respiration, court à perte d'*haleine*, se met hors d'*haleine ;* qui récite un long discours sans se reposer, le dit tout d'une *haleine.*

Il est temps que je reprenne
Un peu de force et d'*haleine.*
LAFONTAINE.

Un poète dont l'*haleine* étoit mauvaise, marquoit son embarras sur la manière dont il feroit mourir le héros de sa pièce ; soufflez dessus, lui dit Piron.

Rien n'est si commun, parmi les versificateurs, que l'*haleine* de Flore, l'*haleine* des Zéphirs, l'*haleine* du Printemps.

Oh ! qu'il est doux de respirer
Cet air frais, ces pures *haleines*
D'un vent qui du fond des fontaines
S'échappe, et n'osant murmurer,
Vole sur l'aile du mystère.
Amour, il est temps de régner,
Vénus se promène à Cythère
Et les Graces vont se baigner.
BERNIS.

ALLAITER, *v. act.* HALETER, *v. neut.*

Nourrir de son lait l'enfant dont on est la mère ou la nourrice : c'est l'*allaiter.*

Romus et Romulus furent *allaités* par une louve. Ce mot a de la grace au figuré. Bernis a dit :

Au sommet du Parnasse où je fus *allaité.*

Haleter exprime cette fréquence de respiration que l'on éprouve lorsqu'on a trop couru. Vous voilà tout *haletant ;* ce chien ne fait que *haleter.*

Le *h* s'aspire, et le premier *e* est muet.

ALLÉE, *s. f.* ALLÉE, *p. v.*

Le passage étroit qui conduit de la rue à l'escalier d'une maison bourgeoise, porte le nom d'*allée.*

L'espace prolongé que bordent deux rangs d'arbres est une *allée : allée* de peupliers, *allée* de saules.

L'auteur du poëme des Jardins se moque, après Pope, de ces plantations symétriques,

Où jamais solitaire
Chaque *allée* a sa sœur, chaque berceau son frère.

Participe du verbe aller : *allé* au masculin, *allée* au féminin : où est-elle *allée ?*

Ce participe devient quelquefois substantif : après beaucoup d'*allées* et de venues, on les a reconciliés.

Vous *allez* est à la seconde personne plurielle du présent du même verbe ; *allez* en est l'impératif.

N'*allez* pas dans la forêt noire.

AMANDE, *bot.* AMENDE, *s. f.*

Ecrit par un *a*, ce mot exprime le fruit de l'amandier; *amandes* fraîches, *amandes* grillées, etc.

Ecrit par un *e*, il exprime cette peine pécuniaire qu'inflige la justice dans le cas de certains délits. Phocion mourut en exil, pour n'avoir pu payer l'*amende* à laquelle on l'avoit condamné.

Le verbe s'amender, pour dire se corriger, exige aussi un *e*. Il est temps que tu t'*amendes*. Ce mot a vieilli.

AMI, *s. m.* AMICT, *lit.* AMMI, *bot.*

Il n'est point de cœur sensible qui ne soit ému au premier de ces mots. Malheur à celui qui auroit besoin qu'on le lui expliquât! Un bon *ami* est ce qu'il y a de plus rare au monde.

Qu'un *ami* véritable est une douce chose!
LAFONTAINE.

On appelle *amict* un linge que les prêtres du culte catholique placent d'abord sur leur tête et rattachent ensuite sous le cou, lorsqu'ils s'habillent pour dire la messe.

« *Ammi*, genre de plante rameuse et à fleurs » en parasol.... La semence de cette plante est » petite, presque ronde, et est une des quatre se- » mences chaudes mineures..... La semence de » l'*ammi* de Candie est la plus odorante ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

AN,

AN, *s. m.* EN, *prép.*

Le soleil reparoît au même point du zodiaque, après trois cent soixante-cinq jours et six heures. Ces trois cent soixante-cinq jours forment un *an*; et de quatre en quatre *ans*, ces six heures composent un jour qui s'intercaloit dans le mois de février : il en résultoit alors un *an* de trois cent soixante-six jours ; c'étoit notre année bissextile.

L'olympiade, chez les Grecs, comprenoit quatre *ans* : le lustre étoit de cinq *ans* chez les Romains.

Au nouvel *an*, les druides distribuoient à nos pères le gui sacré ; nous ne distribuons plus, au jour de l'*an*, que des mensonges et des bonbons.

Sur cent mille personnes qui naissent, il n'en est pas deux qui aillent jusqu'à cent *ans* ; et c'est en quelque sorte aux dépens de la vie des autres, que ces deux-ci prolongent leur carrière.

Cette remarque explique le mot de M. de Voltaire, qui parloit devant moi de ses soixante-dix ans. Je lui observai que, malgré cet âge, la philosophie et la littérature se flattoient de le conserver encore bien des années, et que Fontenelle avoit vécu cent ans. — Ne me parlez pas de ce fripon-là, s'écria-t-il avec vivacité, il m'en a volé quarante.

En, préposition de temps, de lieu, de situation. Nous sommes *en* hiver; j'irai *en* Italie; il est *en* bonne santé.

Il est *en* ville diffère de, il est à la ville. La première locution annonce que la personne est sortie

de sa maison pour aller dans la ville ; la seconde exprime qu'elle est revenue de la campagne.

En est sur-tout une particule faite pour remplacer les pronoms. Avez-vous lu son ouvrage ? J'*en* ai parcouru quelques chapitres ; nous *en* parlions ; on *en* dit du bien.

Les fils vous retournent le champ
De-çà, de-là, par-tout, si bien qu'au bout de l'*an*,
Il *en* rapporta davantage.
LAFONTAINE.

Des puristes vouloient qu'on dît, donnez-*en* moi, au lieu de, donnez-m'*en*. Quoique le premier soit plus correct, l'usage préfère le second.

Par cent baisers annonce-moi
Le retour de l'aurore ;
Le soir, pour gage de ta foi,
Donne-m'*en* cent encore.

Je remarquerai ici une bizarrerie de notre langue : pourquoi dit-on *donnez-m'en*, au lieu de *donnez-en moi ;* et pourquoi ne peut-on pas dire *menez-m'y*, au lieu de *menez-y moi*, qui est la seule locution admise ?

Pas d'autre réponse, si ce n'est qu'ainsi le veut l'usage ; l'usage qui est encore plus l'arbitre souverain des langues, que la mode n'est le tyran des habillemens et des parures.

ANCHE, *mus.* HANCHE, *anat.*

L'*Anche* est un petit tuyau plat par lequel on souffle dans les hautbois et les bassons. L'orgue aussi a ses *anches*.

Le petit conduit par lequel la farine coule dans la huche du moulin, est une *anche*.

« La *hanche* avec le *h* aspiré est cette partie du » corps humain dans laquelle le haut de la cuisse » est emboîté ». (*Dict. de l'Acad.*)

ANCRE, *mar.* ENCRE, *chim.*

Une *ancre* que quelques personnes font masculin, fort mal-à-propos, est une grosse pièce de fer, terminée en deux ou trois pointes qui se recourbent en haut, et qui ont la forme d'un fer de flèche.

L'*ancre* sert à fixer les vaisseaux et les bateaux, soit contre le fond des eaux, soit au rivage, ou bien à les assujettir contre la rapidité des flots. Nous jetâmes l'*ancre* sur un fond de sable; le vaisseau chassoit sur ses *ancres;* il fallut jeter la seule *ancre* qui restoit.

On peint l'Espérance appuyée sur une *ancre*.

Ancre est aussi la dénomination d'une mesure de liquides.

Encre, liqueur noire dont on se sert pour écrire. *Encre* blanche, *encre* luisante.

> Ecrive qui voudra; chacun, à ce métier,
> Peut perdre impunément de l'*encre* et du papier.
>
> BOILEAU.

ANOBLIR *et* ENNOBLIR, *v.*

De ces deux expressions, qui toutes les deux signifient rendre noble, la première se réfère aux personnes, la seconde aux choses. En Europe, on *anoblit* les descendans; à la Chine, on *anoblit* les

ancêtres de celui que l'on élève au rang de la noblesse, et qui a su, par ses talens, ses vertus, sa conduite, *ennoblir* sa profession et son état.

Racine *anobli* par sa charge de trésorier de France, avoit *ennobli* notre langue par la richesse et la beauté de sa diction.

Tout malheureux est avili.
Chassez l'indigence importune,
Et ce village est *ennobli*;
La gloire y suivra la fortune.
BERNIS.

ANTRE, *s. m.* ENTRE, *v.* ENTRE, *prép.*

Une grotte peut être l'ouvrage de l'art; un *antre* est toujours celui de la nature.

Les animaux féroces habitent les *antres* et les cavernes.

Chapelle et Bachaumont parlent de la Sainte-Baume comme d'un lieu presqu'inaccessible, et que l'on ne peut voir sans effroi. C'est un *antre* dans le milieu d'un rocher escarpé, de plus de quatre-vingts toises de haut.

Présent du verbe entrer. J'*entre*, tu *entres*, etc.

Dans Lafontaine, le renard motive ainsi son refus d'accepter le sauf-conduit que lui promet le lion malade.

Grand merci de son passe-port.
Je le crois bon; mais dans cet *antre*,
Je vois fort bien comme l'on *entre*,
Et ne vois pas comme on en sort.

Entre est une préposition de temps, de lieu, de

concurrence. *Entre* onze heures et midi; *entre* Paris et Versailles.

On connoît le charmant rondeau de l'abbé Blanchet.

Aimables sœurs, *entre* vous trois,
A qui mon cœur doit-il se rendre?
Il n'a point encor fait de choix,
Aimables sœurs, *entre* vous trois.
Mais il se donneroit, je crois,
A la moins fière, à la plus tendre.
Aimables sœurs, *entre* vous trois,
A qui mon cœur doit-il se rendre?

Entre se place devant certains verbes, dont il augmente ou adoucit la valeur. *Entre-ouvrir, entre-couper.*

Il se faut *entre*-aider, c'est la loi de nature.
LAFONTAINE.

ANVERS, *géo.* ENVERS, *s. m.* ENVERS, *prép.*

Anvers, située sur l'Escaut, est la capitale du département des Deux-Nèthes. Elle est célèbre par son école de peinture. Rubens, Vandik, Teniers, étoient d'*Anvers*.

L'*envers* d'une étoffe est le côté opposé à celui qui doit paroître quand on l'emploie.

La préposition *envers* annonce un rapport moral. La charité *envers* les pauvres, le respect *envers* ses parens, la fidélité *envers* ses amis.

AOUT, *cal.* HOUX, *bot.* HOUE, *agr.* OU, *adv. et conj.*

Le huitième mois de l'année portoit le nom de

l'empereur Auguste ; nous en avions fait *août* ; comme de Jules César nous avions formé juillet.

Je vous paîrai, lui dit-elle,
Avant l'*août*, foi d'animal,
Intérêt et principal.

LAFONTAINE.

Le *houx*, car le *h* s'aspire, est un arbrisseau toujours vert, qui croît naturellement dans les lieux incultes, dans les forêts, dont il aime l'ombre ; dans les gorges serrées et exposées au nord. Les feuilles du *houx* sont armées de piquans ; son bois, dur et blanchâtre, est employé par l'ébénisterie, qui lui fait recevoir la couleur noire et un beau poli, plus parfaitement qu'à aucun autre bois. Enfin l'écorce du *houx* sert à faire la glu la plus propre à prendre les oiseaux à la pipée.

Dans *houe*, le *h* s'aspire également.

« C'est le nom d'un instrument de fer, large et » recourbé, qui a un manche de bois, et avec le- » quel on remue la terre en la tirant à soi : une vigne » labourée à la *houe* ». (*Dict. de l'Acad.*)

Ou est conjonction et adverbe. Conjonction alternative, *ou* ne prend pas d'accent : est-ce Vénus *ou* Minerve ? C'est à prendre *ou* à laisser.

Que si la belle, objet de votre hommage,
Des mêmes feux dédaigne de brûler,
Cherchez ailleurs de quoi vous consoler,
Ou bien buvez ; c'est un parti fort sage.

VOLTAIRE.

Ou, dans toutes les autres applications, prend un

accent grave, *où* me cacher ? par *où* passerons-nous ? voilà donc *où* me réduit ma foiblesse ?

Que suis-je ? *où* suis-je ? *où* vais-je, et d'*où* suis-je tiré ?
VOLTAIRE.

APPAS, *s. m.* APPAT, *s. m.*

Le premier de ces mots doit peut-être sa naissance au second.

L'*appât* est cette apparence séduisante dont se couvre le piége auquel on veut prendre un poisson, un oiseau, un quadrupède.

Les *appas*, relativement aux personnes, sont ce qui nous flatte en elles, nous y attire, nous y enchaîne.

Appât est presque toujours au singulier.

Quelquefois, à l'*appât* d'un hameçon perfide,
J'amorce, en badinant, le poisson trop avide.
BOILEAU.

Appas, au contraire, n'est presque jamais qu'au pluriel : une femme a des *appas*. Un amant malheureux trouve des *appas* à la solitude.

On parleroit avec autant de correction que de vérité, en rapprochant ainsi les deux expressions : les *appas* d'une coquette sont un *appât* bien dangereux pour le jeune homme qui entre dans le monde.

APPRÊT, *s. m.* APRÈS, *prép.*

Apprêt n'a point d'autre signification que celle de préparatif : pour qui sont ces *apprêts ?* cette réception demandoit moins d'*apprêts*.

Tristes *apprêts*, pâles flambeaux,
Jour plus affreux que les ténèbres;
Astres lugubres des tombeaux!
Non, je ne verrai plus que vos clartés funèbres.
BERNARD.

Ce mot s'emploie avec grace, au singulier.

Moins elle avoit d'*apprêt*, plus elle avoit d'éclat.
VOLTAIRE.

L'ancienne orthographe plaçoit un *s* avant le *t*: *appresť*. L'accent circonflèxe en tient lieu.

Après est préposition dans certaines phrases, telles que celles-ci: ce portrait est fait d'*après* nature. Cicéron est, *après* Démosthène, le plus grand orateur connu.

Après est aussi particule; *après* qu'il eut parlé; *après* avoir visité les appartemens.

Après devient quelquefois adverbe; vous jouerez *après*; vous lirez *après*.

Après est quelquefois une espèce de substantif; l'*après*-souper; le jour d'*après*.

En tout, c'est la fin, dit le sage,
Qu'il faut prévoir.
Du plus beau jour souvent l'orage
Trouble le soir.
Souvent on voit, parmi les roses,
Croître un cyprès.
Attendons, pour juger des choses,
L'instant d'*après*.

ARA, *ornit.* ARRAS, *géo.* HARAS, *s. m.*

L'*ara* ou *arras* est le plus gros et le plus grand

de tous les perroquets. On en distingue deux espèces et deux variétés ; savoir, l'*ara* bleu et l'*ara* couleur de feu..... « L'*ara* marche gravement ; il vit très-long-temps ; il apprend très-bien à parler dans sa jeunesse ; son naturel est assez docile ; il est familier, et aime à être caressé ; il s'attache à son maître, et il en est même jaloux. On nous l'apporte de la Guadeloupe ». *Dict. d'hist. Nat.*)

Arras est une grande et belle ville située sur la Scarpe, dans le département du Pas de-Calais.

On prononce comme s'il n'y avoit qu'un *r*.

Les *haras* (*h* aspiré) sont des établissemens dont le but est de propager la race des bons chevaux.

ARC, *art. mil.* ARQUE, *v.* ARQUES, *géo.*

L'*arc* (le *c* se fait sentir) est une arme fort en usage parmi les sauvages. Nos pères s'en servoient également dans les combats. L'invention des armes à feu l'a fait abandonner.

La mythologie donne un *arc* à Apollon, à Diane, à ses nymphes, à l'Amour, etc.

Arc, en géométrie, se prend pour une portion de cercle. La physique a son *arc*-en-ciel ; l'architecture a aussi ses *arcs* ou cintres. L'*arc* de triomphe de Marius, près d'Orange, est un beau reste d'antiquité romaine.

Le verbe *arquer*, se courber en *arc*, est peu usité. Cette poutre *arque* déjà.

Arques est une assez jolie petite commune du

département de la Seine-Inférieure. On connoît le billet d'Henri IV : « Pends-toi, Crillon, nous avons » combattu à *Arques*, et tu n'y étois pas. Adieu, » brave Crillon, je t'aime à tort et à travers ».

ARRHES, *s. f.* ARRHES, *v.* ART, *s. m.* HART, *s. f.*

Les *arrhes* sont un gage, un à-compte que l'on donne sur un marché, sur un engagement, pour en cautionner l'exécution. Celui-là perd ses *arrhes*, qui se refuse à la convention qu'elles eurent pour objet.

Arrhes n'a point de singulier.

S'assurer d'une marchandise, en donnant des *arrhes*, c'est l'arrher : j'*arrhe*, tu *arrhes*, il ou elle *arrhe*, etc.

Ce verbe n'est usité que parmi les marchands.

Il n'en est pas de même du substantif ; Corneille a dit :

> Ce présent donc renferme un tissu de cheveux,
> Que reçut don Fernand, pour *arrhes* de mes vœux.

Tout ce qui n'est point l'ouvrage de la nature, est l'ouvrage de l'*art*. Il en est le rival ; et le plus grand mérite de l'*art* consiste à l'imiter.

Une profession est un *art*.

Il est des *arts* mécaniques ; il est des *arts* libéraux.

On soumet à l'*art* ce qui devroit lui être le moins assujetti : l'*art* de plaire, l'*art* d'aimer.

> De l'*art* séduisant de charmer,
> Fais-moi présent, dieu de Cythère !

Je connois trop celui d'aimer,
Enseigne-moi celui de plaire.

Les divers rameaux d'un fagot sont réunis par une *hart*, ou lien de bois flexible.

La corde destinée à étrangler les criminels se nommoit aussi la *hart*.

Le *h* s'aspire, et le mot est peu usité.

ARRANGER, *v.* HARANGERE, *s. f.*

Mettre de l'ordre parmi les choses, ou la paix entre les personnes, c'est les *arranger*.

On nomme *harengère* la marchande de harengs, ou même de toutes sortes de poissons. Crier comme une *harengère*.

Le *h* s'aspire.

ATÉ, *myth.* ATHÉE, *s. m. et f.* HATÉ, *v.*

Les mythologistes ou mythologues nomment *Até*, la déesse du Mal : c'étoit la fée malfaisante des anciens.

L'homme assez insensé pour ne pas reconnoître l'existence d'un dieu, s'appelle *athée*.

L'*a* est bref dans ces deux mots.

Il est long, et le *h* s'aspire dans *hâté*, participe du verbe *hâter*, qui s'écrivoit *haster*.

Hâtez-vous lentement.

BOILEAU.

Gardez qu'une voyelle, à courir trop *hâtée*,
Ne soit d'une voyelle, en son chemin heurtée.

Le même.

AVAL, *comm.* AVALE, *v.*

Lorsqu'un tiers souscrit un billet, et que sa signature devient l'assurance et la garantie du paiement, il y met son *aval*, qui veut alors dire à valoir.

Ce mot borné au négoce n'a point de pluriel.

Aval est aussi adverbe ; aller d'*aval* se prend en langage de batelier, ou pour descendre la rivière, ou pour aller au couchant.

Le verbe *avaler* est suffisamment connu. Le buveur dit :

> Et pour écarter le chagrin,
> A longs traits j'*avale* du vin.

AVANT, *prép.* AVENT, *lit.*

Avant est une préposition qui marque la priorité. Je me lève *avant* l'aurore, j'arriverai *avant* lui.

On peut regarder *avant* comme une sorte de prénom dans ces mots, *avant*-coureur, *avant*-propos, etc.

Avant est aussi adverbe : ne pénétrons pas plus *avant* dans ce bois ; creusez ce terrein plus *avant*.

Lorsqu'il précède un verbe qui n'est pas à l'infinitif, il exige un *que*. *Avant* qu'il parte, *avant* qu'il arrive.

Devant un infinitif, la régularité exige *avant que de* : *avant que de* parler, *avant que de* sortir.

Cependant cette locution a paru traînante ; nos bons écrivains suppriment l'un des deux monosyllabes.

Racine s'exprime ainsi :

Mais *avant que* partir, je me ferai justice.

Boileau s'énonçoit de même. Mais l'usage contraire a prévalu. Le *que* est le monosyllabe qu'à présent l'on supprime : *avant* de s'engager, il faut se connoître; *avant* d'écrire, il faut penser.

Le mois qui, dans la liturgie catholique, précède la fête de Noël, et pendant lequel l'église se prépare à célébrer l'*avénement* ou la naissance du Christ, porte le nom d'*avent*.

On prêche l'*avent* comme le carême : ce prédicateur a un fort bon *avent;* son carême est plus foible.

Avent a un pluriel. Les jardiniers ont observé que les plantations d'arbres faites dans les *avents* sont les meilleures.

AVENIR, *s. m.* A VENIR, *loc. comp.* A VENIR, *v.*

La première de ces façons de parler n'a point de détermination et ne présente qu'une idée vague du futur. La seconde fixe et attache cette idée, soit à une époque, soit à un objet.

Avenir est un nom substantif, *à venir* est une locution composée d'une particule et d'un verbe.

Toutes les fois qu'*avenir* peut recevoir l'article *le*, *de*, *du*, ou toutes les fois qu'il souffre un adjectif, il ne forme qu'un seul mot, parce qu'alors il est nom substantif.

On l'oppose également bien au passé et au pré-

sent : sa vie passée lui présage un heureux *avenir*.

L'*avenir* est douteux, le présent est certain.

Avenir s'emploie quelquefois au pluriel. Peines éternelles, bonheur sans fin; faut-il hésiter entre ces deux *avenirs* ?

Hors de là, le mot se sépare ; c'est le verbe venir avec la particule *à*. Qui compte trop sur les années *à venir*, est souvent exposé à bien des mécomptes.

Les procureurs avoient leurs *à venir* à l'audience, ou chez le commissaire.

Quand Ulysse veut encourager Agamemnon à livrer Iphigénie au couteau de Calcas, il lui représente les suites brillantes de ce sacrifice.

Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir
L'éternel entretien des siècles *à venir*.

M. de Voltaire, dans un fragment imité de l'anglais, exprime en beaux vers, une bien grande vérité. Le morceau est si beau, que je le transcrirai en entier.

De desir en regret, de regret en desir,
Les mortels insensés promènent leur folie.
Dans des malheurs présens, dans des biens *à venir*,
Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.
Demain, demain, dit-on, doit combler tous nos vœux :
Demain vient et nous laisse encor plus malheureux.
Quelle est l'erreur, hélas ! du soin qui nous dévore !
Nul de nous ne voudroit recommencer son cours ;
De nos premiers momens, nous maudissons l'aurore,
Et de la nuit qui vient, nous attendons encore,
Ce qu'ont en vain promis les plus beaux de nos jours.

Avenir qui s'écrivoit autrefois *advenir*, du mot latin *ad-venire*, signifie arriver. Il ne s'emploie presque plus qu'en poésie.

> Ou bien, quelque malheur qu'il en puisse *avenir*,
> Ce n'est que par ma mort qu'on la peut obtenir.
>
> RACINE.

AU, *art.* AULX, *bot.* EAU, *phy.* HAUT, *adj.* O ! *excl.* OH ! HO ! *interj.* OS, *zo.*

Tous ces mots se prononcent à-peu-près de même. Il importe de les distinguer.

Au est le datif singulier de l'article défini : *au* dieu des cœurs, *au* jeu. *Aux* en est le pluriel : un sacrifice *aux* divinités infernales.

L'abbé d'Olivet appelleroit ceci un article particulé, parce que ces mots équivalent à ceux-ci : *à le*, *à les*.

> Je rends graces *aux* dieux de n'être pas romaine.

Dans ces phrases ou locutions, *demain matin*, *demain au soir*, le mot *matin* n'admet pas *au*, et le mot *soir* ne sauroit s'en passer : *hier matin*, *hier au soir*. *Demain au matin* seroit une faute; *hier soir* en seroit une autre. Il faut nécessairement dire, par exemple : nous reprendrons demain matin la conversation que nous eûmes hier *au* soir.

Aulx est le pluriel de ail, cette plante potagère dont l'oignon a une saveur si forte et si âcre.

L'*eau* est cet élément si nécessaire à l'économie animale et végétale. Thalès, et après lui le consul du Caire, Maillet, font sortir la terre des *eaux*.

Il n'entre pas dans mon plan de parler des différentes applications que ce mot reçoit. Le bien caractériser grammaticalement, empêcher que la plume ne confonde avec lui diverses expressions qui lui ressemblent, voilà mon objet. Sans parler donc de l'*eau* de mer, ou de l'*eau* de fontaine, des *eaux* minérales, ou des *eaux* spiritueuses, je me borne à citer cette description du jet-d'*eau* de Saint-Cloud.

Tel j'ai vu de Saint-Cloud le bocage enchanteur :
L'œil, de son jet hardi, mesure la hauteur.
Aux eaux qui sur les *eaux* retombent et bondissent
Les bassins, les bosquets, les grottes applaudissent;
Le gazon est plus vert, l'air plus frais; les oiseaux
S'animent au doux bruit de la chute des *eaux;*
Et les bois inclinant leurs têtes arrosées,
Semblent s'épanouir à ces fraîches rosées.

DELILLE.

Haut, masculin; *haute*, féminin : ce qui est élevé. Il a son sens propre; il a son sens figuré. Ce clocher est bien *haut;* un cœur vraiment *haut* ne descend jamais à des bassesses.

Le *h* s'aspire.

O, est l'exclamation qui accompagne le vocatif, et qui se caractérise par l'accent circonflèxe. Jamais elle ne s'emploie seule.

O douleur impuissante ! ô regrets superflus !
Je vis, hélas ! je vis, et mon ami n'est plus !

SAURIN.

Oh ! et *ho !* sont deux interjections que l'on confond assez souvent : cependant, la première tient plus

plus à l'admiration et à l'étonnement; la seconde à une sorte de plaisanterie ou d'ironie: *oh !* la belle journée ! *oh !* le brillant spectacle ! *Ho ! ho !* l'on vous y prend ! *ho !* quel homme vous êtes !

« *Os* est cette substance endurcie qui sert à sou- » tenir toutes les autres parties du corps dans les » animaux ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Os s'écrit au pluriel comme au singulier : on croiroit que ce mot n'est pas fait pour franchir l'enceinte des écoles de médecine et de chirurgie : cependant nos grands poètes ont su, dans l'occasion, se l'approprier avec avantage.

Racine s'exprime ainsi dans le récit du songe d'Athalie :

Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'*os* et de chair meurtris et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux,
Que des chiens dévorans se disputoient entr'eux.

Rousseau, dans le beau cantique d'Ezéchias :

Comme un tigre impitoyable,
Le mal a brisé mes *os;*
Et sa rage insatiable
Ne me laisse aucun repos.

AUDE, *géo.* ODE, *s. f.*

L'*Aude* est une rivière qui donne son nom à un de nos départemens méridionaux ; elle sort des montagnes du ci-devant Roussillon.

Ode, avec l'o bref, est un genre de poésie aussi connu des anciens que de nous. Les savans citent les

odes de Pindare ; les gens de goût savent par cœur la moitié des *odes* de Rousseau.

Boileau, dans son art poétique, a fort bien caractérisé les deux genres de l'*ode :* le genre élevé, et le genre anacréontique.

AUNE, *s. f.* AUNE ou AULNE, *bot.*

L'*aune* est une mesure dont se servoient les marchands pour fixer la longueur des toiles, rubans, draps, etc. Elle étoit de quarante-quatre pouces.

On y a substitué le mètre, comme mesure moins variable. Il a trois pieds, et environ un pouce.

L'*aulne* ou *verne* est un arbre d'une grosseur médiocre. Il se plaît sur le bord des ruisseaux qu'il ombrage agréablement. Son écorce sert aux tanneurs et aux chapeliers. Les tonneliers, les tourneurs et les ébénistes font usage de son bois doux, lisse et facile à manier, sans être cassant.

AUSPICES, *ant.* HOSPICE, *s. m.*

Les *auspices*, chez les Romains, consistoient à examiner (1) le vol des oiseaux, pour en conjecturer quel seroit le succès d'une entreprise. Faisoient-ils une élection de magistrats? marchoient-ils à l'ennemi ? formoient-ils un projet important ? ils prenoient les *auspices*.

Auspice, parmi nous, revient à présage ; celui-ci est né sous de fortunés *auspices ;* celui-là entreprend un voyage sous un *auspice* funeste.

---

(1) *Auspicium ab avibus aspiciendis.*

Hospice est un bâtiment destiné à recevoir des étrangers, des (1) hôtes.

Ce n'étoit d'abord qu'un terme de moines; leurs très-petits couvens portoient le nom d'*hospices*.

Nous le prenons, dans un sens plus large, pour tout endroit où l'on reçoit l'hospitalité.

Deux capucins, l'un vieux, l'autre novice,
Dans un château, vont demander l'*hospice*, etc.

LACONDAMINE.

AUTAN, *s. m.* AUTANT, *adv.*

Un vent orageux qui souffle du midi, voilà l'*autan*.

La poésie, la prose soutenue et descriptive se sont emparées exclusivement de ce mot, qu'elles emploient plus fréquemment au pluriel qu'au singulier : les *autans* déchaînés, les *autans* en courroux.

Autant, avec un *t* pour finale, est un adverbe qui marque quelque relation; elle eut *autant* de vertu que de beauté; il n'est pas mort encore, mais *autant* vaudroit; *autant* que la vue peut s'étendre; *autant* de têtes, *autant* d'avis.

AUTEL, *lit.* HOTEL, *s. m.*

. . . . . Quelquefois à l'*autel*,
Je présente au grand-prêtre ou l'encens ou le sel.

RACINE.

(1) *Hospitium ab accipiendis hospitibus.*

On a dit de l'abbé Pellegrin, qui vivoit de ses messes et de ses opéra :

Il dîne de l'*autel*, et soupe du théâtre.

Autel se prend souvent pour la religion même. On a remarqué qu'afin de rendre son empire plus durable, Mahomet avoit placé son trône sur l'*autel*.

L'*hôtel* se distingue d'une maison, en ce qu'il est plus vaste, plus décoré, et qu'il n'est communément habité que par un seul maître.

Tels ne sont pourtant pas les *hôtels* garnis, auxquels la dénomination d'*hôtel* s'est improprement adaptée.

Je remarque, à ce sujet, que bien des personnes se trompent sur le genre du mot *hôtel*. *Une grande hôtel*, *une hôtel garnie* ; c'est une faute : et il est d'autant plus essentiel de la faire appercevoir, qu'elle est consignée sur beaucoup d'écriteaux de la capitale. *Hôtel* est toujours masculin.

AUTEUR, *s. m.* HAUTEUR, *s. f.*

Celui qui, dans la carrière des sciences et des lettres, a composé quelqu'ouvrage, est un *auteur*.

Il n'en est pas de même dans la carrière des arts : un peintre n'est pas l'*auteur* d'un tableau, ni le sculpteur d'une statue ; quoiqu'en musique on dise que Rameau est l'*auteur* de Castor et Pollux, et qu'aucun *auteur* n'a mieux connu que Gluck, le chemin de l'ame.

Ceux de qui nous tenons la vie sont nos *auteurs*. Respectons, chérissons les *auteurs* de nos jours.

Auteur n'a point d'analogue féminin. Madame des Houlières est un charmant *auteur;* madame de Graffigni est l'*auteur* des Lettres Péruviennes.

Je dirai, en passant, que parmi les mots qui se terminent en *eur*, je n'en connois que quatre qui conservent leur désinence masculine, en s'appliquant aux femmes : *auteur, amateur, compositeur, docteur.* Tous les autres changent, pour elles, leur terminaison masculine, en *ice* ou en *euse*, comme *actrice, plaideuse.*

Hauteur, par un *h* aspiré, signifie élévation quelconque : la vertu a placé son temple sur les *hauteurs.* Rien n'est plus pénible à supporter, que la *hauteur* des parvenus.

La *hauteur* d'un bataillon, pour exprimer la quantité de rangs dont il est composé. La *hauteur* du soleil, pour dire son élévation sur l'horizon; la *hauteur* d'une île, pour désigner sa latitude.

Finissons par ces vers, où Boileau a réuni les deux mots.

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire *auteur*
Pense, de l'art des vers, atteindre la *hauteur.*
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre, en naissant, ne l'a formé poète,
Dans son génie étroit il est toujours captif.
Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.

B.

BAILLER, *v.* BAILLER, *v.*

Vous me la *baillez* belle, pour dire vous cherchez à m'en faire accroire, est peut-être la seule locution où l'expression familière *bailler* soit encore admise.

Hors de-là, on lui substitue le mot *donner*, qui en rend toute la valeur. Les gens de loi et les notaires sont les seuls qui disent encore *bailler* à ferme, *bailler* et délaisser par testament.

La diphthongue *ai* est brève.

Báiller, qui s'écrivoit autrefois bâailler, pour caractériser la longueur de la première syllabe, exprime cette respiration involontaire et à grande ouverture de bouche, qui naît ordinairement de l'ennui.

Sémiramis n'a pourtant pas été sifflée, disoit avec complaisance Voltaire à Piron, qui lui avoit prédit la chute de cette tragédie. Je le crois bien, répondit aussi-tôt le caustique; on ne peut pas siffler quand on *báille*.

BAL, *s. m.* BALLE, *s. f.* BALE, *géo.*

Il n'est point de jeune fille qui ne sache ce que c'est qu'un *bal*, et qui ne brûle d'y aller essayer ses graces, et montrer son talent. *Bal* paré, *bal* masqué.

Les *bals* ont été plus d'une fois l'écueil de l'innocence.

Le monde est un grand *bal* où des fous déguisés
Sous les risibles noms d'éminence et d'altesse,
Pensent enfler leur être et hausser leur bassesse.
En vain des vanités l'appareil nous surprend;
Les mortels sont égaux, le masque est différent.

VOLTAIRE.

Balle, gros paquet de marchandises sous toile et sous corde.

Balle, petite boule de laine, de coton, de drap, dont on se sert au jeu de paume.

Balle, autre boule, plus petite encore, de fer ou de plomb, avec laquelle on charge un fusil, un pistolet.

Un grenadier du roi de Prusse voulant se donner l'air d'avoir une montre qu'il n'étoit pas en état d'acheter, portoit une assez grosse *balle* attachée à un cordon : Frédéric en fut averti. A la parade il demande à voir la montre du grenadier, qui se défend d'abord, et finit par obéir. Hé bien ! lui dit le roi, quelle heure peut marquer cette *balle* ? Elle m'avertit, reprit sur-le-champ le soldat, qu'à toute heure je dois être prêt à mourir pour toi. Frédéric, charmé de la réponse, tire sa montre et la lui donne.

Bâle est une ville considérable de la république Helvétique. Sa situation sur le Rhin la rend très-commerçante.

BALAI, *s. m.* BALAIS, *adj.* BALLET, *danse.*

Les *balais* sont pour les appartemens des instru-

trumens de propreté ; *balai* de plumes, *balais* de joncs.

Il est des personnes qui rougiroient d'appeler les choses par leur nom. M. Vatelet n'étoit sûrement pas de ce nombre. Voici néanmoins une anecdote que je puis garantir. Son petit chien avoit fait quelques ordures auprès du feu ; il sonne et dit au laquais : Otez cela d'une manière quelconque. A ce mot *quelconque*, le laquais reste immobile et réfléchit. A quoi pensez-vous donc, reprend M. Vatelet ? Otez cela, vous dis-je, d'une façon quelconque. Mais, monsieur, reprit le laquais, j'aurois aussi-tôt fait avec un *balai*.

Balais est l'épithète distinctive d'une sorte de rubis.

Le rubis est, comme l'on sait, la pierre la plus précieuse après le diamant. « Il est rouge ; mais le » rouge du rubis *balais* est clair ou rose. Quelque- » fois sa couleur est orangée et mêlée d'une petite » nuance bleue, qui fait que cette pierre tire un » peu sur le cramoisi ou le violet. C'est le moins dur » des rubis ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Nos opéra français sont toujours accompagnés de danses ou *ballets*.

Noverre est le premier qui ait excellé dans l'art des *ballets*, que Gardel a tant perfectionné.

BARBEAU, *icht.* BARBEAU, *bot.*

Le *barbeau* est un poisson d'eau douce dont la chair est assez fade. Il doit son nom à une espèce

de barbe qui le distingue de la carpe, avec laquelle il a beaucoup d'affinité.

Les œufs du *barbeau* sont un très-violent purgatif : il est dangereux d'en manger. On prétend que c'est avec le fiel du *barbeau* que le jeune Tobie rendit la vue à son père.

Parmi les blés croît une fleur qui est ordinairement bleue, quelquefois blanche, quelquefois jaune, rouge ou variée : on la nomme bluet, on la nomme *barbeau*.

La couronne de Cérès est formée de *barbeaux*.

L'eau de *barbeaux* est excellente pour les yeux. Cette qualité bienfaisante a mérité au *barbeau* le surnom de casse-lunettes.

BAH ! *excl.* BAS, *s. m.* BAS, *adj.* BAS, *adv.* BAT, *s. m.*

Bah ! est l'exclamation d'étonnement de la niaiserie et de la bonhomie. La plupart des comédies, sur-tout celle de l'Optimiste, qu'on peut regarder comme une des meilleures depuis Molière, en offre beaucoup d'exemples.

Bas substantif a deux acceptions : il signifie cette partie de notre habillement qui couvre la jambe : *bas* de soie, *bas* de fil, etc.

Il signifie aussi la partie basse de quelque chose. En Allemagne, une étiquette servile assujettit à baiser le *bas* de la robe des princesses. J'occupe le *bas* de cette maison, ce vin est au *bas*, etc.

Bas au masculin et basse au féminin, est un adjectif qui marque une moindre hauteur. Il se

prend au propre et au figuré ; un appartement *bas*.

Madame, je n'ai point des sentimens si *bas*.
RACINE.

Bas a une signification adverbiale dans ces locutions : mettre *bas* les armes, ce malade est bien *bas*.

Marchez tout doux, parlez tout *bas*.

Bât, qui s'écrivoit autrefois *bast*, est la selle grossière qu'on met sur le dos des chevaux de trait, sur-tout des ânes. Dans la fable du vieillard et de l'âne, celui-ci demande à son maître qui l'exhorte à fuir les voleurs :

Me fera-t-on porter double *bât*, double charge ?

Dans tous ces monosyllabes, la prononciation de l'*a* est ouverte et longue.

BAT, *icht.* BATH, *géo.* BATS, *v.*

Ici l'*a* est bref.

« *Bat*, substantif masculin, queue de poisson. » Le poisson est mesuré entre œil et *bat*. On dit » qu'il a tant de pouces entre œil et *bat*, pour dire » entre l'œil et la queue ». (*Dict. de l'Acad.*)

Bath est le nom de deux villes considérables ; l'une dans l'Amérique septentrionale, canton de la Caroline ; l'autre en Angleterre, comté de Sommerset. Celle-ci est connue par ses manufactures de draps, et sur-tout par ses eaux thermales.

Le verbe battre fait au présent : je *bats*, tu *bats*, il ou elle *bat* ; à l'impératif, *bats*.

Le bats-tu ? paie l'amende. De ce texte mal entendu de la coutume de Lorris, est né le proverbe, que dans les pays soumis à ce code, l'amende est à la charge des battus.

BATTE, *v.* BATE, *v.*

Quand Arlequin dit à Scapin : Veux-tu donc que je te *batte ?* ce sont des coups qu'il lui propose de recevoir.

Si au lieu de prononcer l'*a* bref, il le faisoit long et disoit : Veux-tu donc que je te *bâte?* ce seroit un *bât* qu'il lui proposeroit de porter.

On menaçoit Piron de la fureur des Beaunois, qu'il avoit insultés. N'ayez pas peur, dit-il, en jouant sur le mot, je les *bâterai* (battrai) tous.

L'espèce de sabre flexible que porte Arlequin se nomme une *batte.*

BAUX, *s. m.* BEAUX, *adj.*

Le contrat connu sous le nom de bail, et qui consiste à donner ou à prendre à louage des terres ou des maisons, forme son pluriel en *aux :* renouveler des *baux*, augmenter ses *baux.*

Beaux est le pluriel de bel, beau : *beaux* jardins, *beaux* édifices : « et vous, *beaux* arts, qui » doublez pour les uns le bonheur de vivre, et qui » consolez les autres du malheur d'exister ! »

> Muses qui dans ce lieu champêtre,
> Avez pris soin de me nourrir !
> *Beaux* arbres qui m'avez vu naître,
> Bientôt vous me verrez mourir.
>
> CHAULIEU.

Les Anglais appellent un *beau*, les *beaux*, ces êtres équivoques et ridicules, qu'à Paris on nomme petits-maîtres.

BEAUTÉ, *s. f.* BOTTÉ, *adj.*

Ces deux mots se ressemblent peu par l'orthographe ; ils se ressemblent encore moins par la prononciation, puisque la première syllabe est longue dans *beauté*, brève dans *botté*.

Cependant l'abbé d'Olivet les ayant placés parmi le petit nombre d'homonymes qu'il a indiqués, je dois au moins les indiquer aussi. J'ajoute que son autorité m'en a fait insérer dans ce recueil, quelques autres qui en seroient exclus, si j'avois eu moins de respect pour cet académicien, l'un des meilleurs maîtres de notre langue.

On demandoit à Aristote ce que c'étoit que la *beauté*, Laissons, répondit-il, faire cette question à des aveugles.

Si l'on veut pourtant connoître en quoi consiste la *beauté*, soit dans les arts, soit dans les mœurs, je conseille de lire l'ouvrage du jésuite André sur le beau ; ouvrage où la *beauté* de la diction s'élève presqu'à la *beauté* du sujet.

Les *bottes* sont une chaussure connue ; celui qui s'en sert est *botté*.

Un homme a-t-il l'air embarrassé dans ses vêtemens ? on dit qu'il ressemble à un chat *botté*.

BÊTE, *s. f.* BETTE, *bot.*

Les hommes s'étant arrogé l'empire sur tous les

animaux, ils ont traité de *bêtes* tout être vivant qui n'avoit pas la figure humaine ; à-peu-près comme les Romains traitoient de barbares tout ce qui n'habitoit pas les bords du Tibre.

A le prendre du côté de l'intelligence, l'éléphant est moins *bête*, que la plupart de ses conducteurs.

Faire la *bête*, remonter sur sa *bête*, jouer à la *bête*. Loc. proverbiales.

La première syllabe dans *bête*, est ouverte et longue.

Elle est brève dans *bette*, plante potagère, qui est encore, comme au temps de Juvénal, la nourriture des artisans.

Mitto tibi insipidas fabrorum prandia betas.

BIENFAIT, *s. m.* BIEN FAIT, *loc. comp.*

Je ne place ici ces deux mots que pour avertir qu'il faut, en écrivant, détacher dans le second la première syllabe, qui fait un mot à elle seule : un ouvrage *bien fait*, un homme *bien fait*.

Bienfait, au contraire, ne formant qu'un seul mot, désigne une grace accordée, un don offert ou accepté, un service rendu. J. J. Rousseau a dit que, « jamais un vrai *bienfait* ne fit d'ingrat ».

BIÈRE, *s. f.* BIÈRE, *s. f.*

L'un de ces mots désigne la liqueur qui s'exprime du blé ou de l'orge, mêlé avec le houblon, et qui

remplace le jus de la treille, chez les Flamands et les Anglais.

L'autre expression est dans le style familier, ce qu'est cercueil dans le style soutenu.

Notre défunt étoit en carrosse porté,
Bien et dûment empaqueté,
Et vêtu d'une robe, hélas ! qu'on nomme *bière;*
Robe d'hiver, robe d'été,
Que les morts ne dépouillent guère.
LAFONTAINE.

BILLION, *n. de n.* BILLON, *monn.* BILLOM, *géo.*

Dix centaines de millions ou mille millions forment un *billion.*

La monnoie du plus bas aloi, soit de cuivre seul, soit de cuivre mélangé d'un peu d'argent, est une monnoie de *billon.*

Dans le département du Puy-de-Dôme est une petite ville qui se nomme *Billom.*

BOIS, *s. m.* BOIS, *v.*

On feroit un dictionnaire des différentes espèces de *bois.* Bornons-nous à dire que ce terme est tout à-la-fois particulier pour chaque espèce de *bois*, et générique pour l'assemblage des *bois* sur pied. *Bois* à brûler, *bois* de construction, un grand *bois.*

Voltaire place le temple de l'Amitié,

Au fond d'un *bois* à la paix consacré.

Lafontaine a dit sagement :

Belles, fuyez les *bois* et leur vaste silence.

J'invite à lire, dans le second chant du poëme des Jardins, tout le morceau qui commence par ces mots : *Bois* augustes, salut !

Le verbe boire fait au présent, je *bois*, tu *bois*, il ou elle *boit*.

ÉNIGME (1).

A la candeur qui brille en moi,
Se joint le plus noir caractère :
Il n'est rien que je ne tolère ;
Mais je suis mauvais quand je *boi*.

LAMOTTE.

BOITE, *v.* BOITE, *s. f.*

Des jambes d'une longueur inégale, une chaussure trop serrée, un cor même, empêchent de marcher droit ou font boiter. Je *boite*, tu *boites*, etc.

Ces creusets de fonte moins évasés qu'alongés, que l'on charge de poudre, que l'on bouche avec un tampon, et dont le bruit imite celui d'un canon, sont appelés *boîtes*.

Un vin prêt à boire est en *boite*, dans sa *boite*.

Boîte présente sur-tout l'idée d'un meuble portatif, dont la partie supérieure sert de recouvrement à l'autre : *boîte* d'écaille, *boîte* d'or.

Une des plus charmantes fables de l'antiquité est celle de la *boîte* de Pandore. Jupiter y avoit renfermé tous les maux ; et en la donnant à Pandore, il lui recommanda de ne pas l'ouvrir. Cette défense

(1) Le mot est, *papier*.

irrita la curiosité; Pandore, peu docile, ouvrit la *boîte*; il en sortit ce déluge de maux qui affligent l'univers. Heureusement au fond de la *boîte*, se trouva l'espérance.

BON, *adj.* BON, *s. m.*

La pénurie de notre langue est si grande, que pour rendre et nuancer nos pensées, les adjectifs sont obligés de nous servir, suivant l'occasion, de substantifs ou d'adverbes : tel est le mot *bon*. Et d'abord il est substantif.

> Que le *bon* soit toujours camarade du beau;
> Dès demain je chercherai femme.
>
> LAFONTAINE.

Un *bon* étoit autrefois l'assurance d'une place, d'un emploi. Les *bons* mis au bas d'un mémoire ou d'un compte en sont l'approbation.

Bon est adverbe dans ces phrases-ci plus ou moins familières. *Bon!* cela se peut-il? Est-ce tout de *bon*?

Bon est plus communément adjectif : de *bon* café, de *bons* fruits, un *bon* général.

Deux remarques :

1°. Cet adjectif ne forme point son comparatif comme les autres, en s'associant la particule plus. Plus *bon* seroit une faute; *meilleur* est la seule façon correcte de s'exprimer.

Cependant cette phrase-ci est reçue par forme d'unique exception : il est bien *bon* de le dire, et vous plus *bon* de le croire. On dit aussi : ce fruit n'est

n'est plus *bon* à manger ; ces chevaux ne sont plus *bons* à la voiture. Mais il est aisé de voir que la particule *plus* ne sert pas ici de signe comparatif.

2°. Le placement de cet adjectif, avant ou après certains mots, n'est pas indifférent. Qui oseroit dire gens *bons* pour bonnes gens ; et *bon* homme pour homme *bon ?*

Tant le déplacement d'un mot peut altérer le sens d'une phrase !

Qu'un corps soit repoussé par un autre, il s'élève, tombe, et se relève pour tomber encore. Ce mouvement saltatoire est un *bond.* Une boule d'ivoire fait des *bonds* sur le marbre. La pierre fait des *bonds* sur l'eau, lorsqu'elle est lancée horizontalement.

Un enfant, un jeune animal ne sont pas plutôt en liberté, qu'on les voit courir par sauts et par *bonds.*

BONACE, *t. de mar.* BONASSE, *adj.*

La *bonace* est cet état de calme et de stagnation où se trouvent les flots, lorsqu'ils n'éprouvent l'action ni des vents, ni des courans.

Racine peint la *bonace* dans ces vers d'Iphigénie :

Nous partions, et déjà par mille cris de joie
Nous menacions de loin le rivage de Troie ;
Un prodige étonnant fit taire ce transport ;
Le vent qui nous flattoit, nous laissa dans le port.
Il fallut s'arrêter, et la rame inutile,
Fatigua vainement une mer immobile.

Bonasse, épithète du genre familier. Elle peint ces hommes qui sont si bons qu'ils en sont bêtes,

et dont la simplicité ressemble beaucoup à la niaiserie.

BOUE, *s. f.* BOUT, *v.* BOUT, *s. m.*

Quand J. J. Rousseau emmène son Emile hors de la ville de Paris, il la nomme ville de *boue* et de fumée.

Au figuré, c'est une ame de *boue*, traîner quelqu'un dans la *boue*.

Présent du verbe bouillir. Je *bous*, tu *bous*, il ou elle *bout*. Impératif, *bous*.

Le pot *bout*, son cœur *bout* de rage, le sang me *bout* dans les veines.

L'extrémité d'une étendue quelconque en est le *bout*. Le *bout* du champ, le *bout* du fusil.

On dit d'un homme difficile à vivre, qu'on ne sait par quel *bout* le prendre. On dit aussi d'un ménage où la femme et le mari font, chacun de leur côté, des dépenses folles, qu'ils brûlent la chandelle par les deux *bouts*.

Racine a osé dire dans son Athalie :

Ma douceur est à *bout*.....

« Ce poète, dit sur cela Racine le fils, a l'art de » placer les mots les plus communs d'une façon qui » les ennoblit ».

Les *bouts*-rimés sont des *bouts* de vers dont il faut remplir le surplus. Beaucoup de sociétés y jouent au coin du feu. Les mots les plus bizarres sont ceux que l'on place à la rime ; et le mérite consiste à les réunir par un sens agréable.

Les poésies de madame des Houlières offrent quelques heureux exemples de cette difficulté vaincue.

BRUT, *adj.* BRUTE, *s. f.*

L'adjectif *brut*, dans la prononciation duquel on fait sonner le *t*, signifie grossier, informe, etc.

On l'écrit sans *e* au masculin; ce n'est qu'au féminin qu'il admet cette voyelle. Une pierre *brute*, un marbre *brut*, des diamans *bruts*.

Ainsi Voltaire a fait une faute, comme le remarque M. de Laharpe, lorsqu'il a dit dans son discours sur la liberté, en parlant de Dieu :

> Comment, sans liberté, serions-nous ses images ?
> Que lui reviendroit-il de ses *brutes* ouvrages ?

Il falloit pour la correction, ouvrages *bruts*. Mais ce mot eût blessé l'oreille, il n'eût pas fait le vers; et pour n'avoir pas la peine de chercher une autre expression, Voltaire s'est permis un solécisme.

Brute, au singulier comme au pluriel, ne se dit que des animaux : c'est l'instinct qui dirige la *brute;* c'est placer l'homme au rang des *brutes*, que de lui refuser une ame immortelle.

BUT, *s. m.* BUTTE, *s. f.*

Le *but* est le point où l'on vise, le terme auquel on veut atteindre. Mon *but* est de vous plaire.

> Trois saints également jaloux de leur salut,
> Portés d'un même esprit, tendoient au même *but*.
>
> LAFONTAINE.

La *butte* est une élévation de terre formée par la nature ou par la main de l'homme : la *butte* Saint-Roch.

Ces deux mots ont leurs verbes respectifs.

L'ambitieux *butte* à une place, le voluptueux *butte* à une jouissance.

A l'égard de l'autre verbe *butter*, il signifie soutenir, donner un support ; ainsi le maçon *butte* un mur qui surplombe ; le jardinier *butte* un arbre qui penche.

On nomme aussi *but* cet instrument dont se sert le maréchal pour enlever la corne du pied des chevaux.

Le prétérit du verbe boire se rapproche un peu du premier de ces homonymes : je *bus*, tu *bus*, il *but*. Mais ici le *t* ne se fait pas sentir ; et il sonne un peu dans *but*, substantif masculin.

Digitized by Google

C.

ÇA, *art.* ÇA, *part.* ÇA, *loc. comp.* SA, *pron.* SAS, *s. m.*

Ça n'est que l'abréviation de l'article ou pronom démonstratif cela. Il n'est d'usage que dans le style familier : *ça* ne se peut pas ; qu'est-ce que *ça* fait ?

Dans le style familier encore, *ça* est une de ces particules de circonstance ou de remplissage qu'admet la conversation, sans trop en examiner la valeur ; *ça* voyons, *ça*, *ça*, finissons.

On voit que ce monosyllabe devient adverbe dans venez-*ça*, il erroit *ça* et là.

> Voici le fait : depuis quinze ans en *ça*,
> Au travers d'un mien pré, certain âne passa,
> S'y vautra, non sans faire un notable dommage.
> RACINE, *dans les Plaideurs.*

Au lieu de dire, ce a été, l'usage permet qu'on dise, *ç'a* été ; mais alors l'apostrophe annonce l'élision de l'*e* avec l'*a* ; *ç'a* été pour moi une perte irréparable ; *ç'a* été le tourment de cette famille.

Sa est le féminin du pronom possessif son. *Sa* demeure, *sa* patrie.

> *Sa* mère... Ah ! que l'amour inspire de courage !
> *Sa* mère ! elle s'élance au milieu des soldats !
> VOLTAIRE.

Sas, prononcé avec l'*a* ouvert, est un tamis, un

tissu de crin assujetti à un cerceau ; au travers du *sas*, on passe la farine, le plâtre et les autres choses de ce genre ; passer au gros *sas ;* ce *sas* est trop délié.

Le *sas* d'une écluse est le passage ou canal pratiqué entre les deux portes, pour y recevoir les bateaux, jusqu'à ce que l'eau se soit élevée au niveau nécessaire.

A trois lieues de Gand est une petite ville, où il y a de belles écluses, et qui de-là, sans doute, a reçu le nom de *Sas* de Gand.

CADI, *qual.* CADIS, *s. m.* CADIX, *géo.*

Le magistrat, qui, chez les Turcs rend la justice correctionnelle et de police, se nomme *cadi.* Le théâtre italien a une pièce sous le titre du *Cadi* dupé.

Le *cadis* est une étoffe de laine, d'assez bas prix, de laquelle les gens du peuple se font des meubles et des habits.

Cadix est une ville espagnole, située sur l'Océan, très-près de Gibraltar. *Cadix* est riche et peuplée.

Le *x* se fait sentir dans *Cadix ;* et l'*a* y est long, comme dans *cadi.* Il est bref, et le *s* ne se prononce pas dans *cadis.*

CADRE, *s. m.* QUADRE, *v.*

Les belles estampes, les bons tableaux sont communément entourés de *cadres.*

D'un personnage sans mérite, vêtu d'un riche

habillement, on dit : le *cadre* vaut mieux que le tableau.

Le verbe quadrer marque une convenance, un rapport physique ou moral : ce pavillon carré *quadre* mal avec cette tour qui ne l'est pas ; les discours de Julie ne *quadrent* point avec ses actions.

CAHOT, *s. m.* CHAOS, *phys.*

Les voitures qui roulent sur un terrein inégal et pierreux, sautent sans cesse et font éprouver des *cahots* à ceux qui sont dedans. Quel *cahot !* le coche m'incommode à cause de ses *cahots* perpétuels.

Dieu parle ; et le *chaos* se dissipe à sa voix.
VOLTAIRE.

Le *chaos* étoit donc ce mélange confus de principes, d'élémens, de matériaux qui devoient former l'Univers. Comment après cela l'ordre succéda-t-il à cette confusion ? Comment s'organisa ce *chaos ?* La poésie, la physique, la théologie ont chacune leur système. Il nous suffit ici de savoir que le *chaos* fut le berceau du monde, et que *chaos*, en langage ordinaire, signifie la plus grande confusion. Une bibliothèque, où tout est dans le désordre, est un *chaos ;* une tête où toutes les connoissances sont réunies sans être classées, n'est qu'un *chaos*. Comment débrouiller ce *chaos ?*

CAISSE, *s. f.* QU'EST-CE, *loc. comp.*

Caisse, espèce de coffre où l'on renferme à son gré des hardes, des comestibles, de l'argent, des

plantes. Un financier a sa *caisse* ou coffre-fort ; un jardinier serre, à l'approche de l'hiver, ses *caisses* d'orangers. Battre la *caisse*, c'est battre le tambour.

L'interrogation *qu'est-ce* n'est d'usage qu'en société. *Qu'est-ce* qu'on dit ? *qu'est-ce* qu'on sait ? *qu'est-ce* qu'il y a de nouveau ? Cette locution est l'abréviation de ceci : quoi est-ce que l'on dit, ou que l'on sait ? etc.

CAL, *s. m.* CALE, *s. f.*

« *Cal*, durillon qui vient aux pieds, aux mains, » aux genoux. Il vient des *cals* aux mains à force de » travailler ». (*Dict. de l'Acad.*)

Cale a plusieurs significations. « 1°. Abri entre » deux pointes de terre ou de rocher.... 2°. Mor- » ceau de bois plat qu'on met sous une poutre, sous » une solive ou sous une table, pour qu'elle soit » de niveau..... 3°. Espèce de bonnet et de coif- » fure de tête pour les femmes de basse condi- » tion, etc. ». (*Dict. de l'Acad.*)

L'*a* dans la première expression est bref, et long dans le second mot.

CAMP, *s. m.* QUAND, *adv.* QUANT, *prép.*
CAEN, *géo.* KAN, *nom de dig.* KHAN, *s. m.*
QU'EN, *loc. comp.*

On nomme *camp* cette enceinte fortifiée où un général fait séjourner son armée. Le *camp* fut attaqué, il sortit de son *camp*.

Joad à Abner :

Vous ! nourri dans les *camps* du saint roi Josaphat.

Agamemnon à Clitemnestre :

Vous n'êtes point ici dans le palais d'Atrée,
Vous êtes dans un *camp*.

Quand par un *d* est un adverbe de temps, synonyme de lorsque : *quiand* je l'ai rencontré, *quand* le bien-aimé reviendra.

Quand, pour avoir son épouse Euridice,
Le bon Orphée alla jusqu'aux enfers.

ROUSSEAU.

Quantd prend aussi la signification de bien que, encore que : *quand* vous ne réussiriez pas dans ce projet, en seriez-vous plus malheureux ?

Quant par un *t* est une préposition qui régit le datif. Garder son *quant* à soi ; *quant* à lui, j'ignore ce qu'il devint ; *quant* à notre voyage, il sera différé.

Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout et rien qu'avec dessein,
Qui les sait que lui seul ? comment lire en son sein ?

LAFONTAINE.

Caen est une jolie ville dans le département du Calvados. Son nom se prononce comme s'il s'écrivoit *Kan*.

Mais fripon le plus grand qui soit de *Caen* à Rome.

RACINE, *dans les Plaideurs*.

Kan est le nom que les Tartares donnent à leur prince ou commandant.

Khan est aussi la dénomination de ces grandes hôtelleries d'Orient où les étrangers et les négocians sont reçus gratuitement ou pour un prix modique, et que l'on appelle également caravansérail.

Qu'en est une locution formée de deux pronoms : l'un absolu, *que ;* l'autre particulé, *en. Qu'en* dira-t-on ? *Qu'en* pensez-vous ? reviennent à ceci : Que dira-t-on de cela ? que pensez-vous de ceci, de lui, d'elle, de ce projet ? etc. Il faut n'avoir aucun respect de soi-même, ou être bien fort de sa conscience, pour se mettre au-dessus du *qu'en* dira-t-on.

CANAUX, *s. m.* CANOTS, *s. m.*

Canaux est le pluriel de canal : ce sont des conduits destinés au passage des eaux et autres fluides. Les Romains avoient leurs aqueducs qui étoient de vrais *canaux*. La Chine est remplie de *canaux* navigables. En France les *canaux* de Briare et de Languedoc apportent de grandes facilités au commerce de l'intérieur.

Des bras de mer étroits et prolongés sont des *canaux*.

Les veines sont les *canaux* par où le sang circule.

Le *canot* est un bateau beaucoup plus petit que les bateaux ordinaires.

Des écorces assez mal cousues, des troncs d'arbres creusés par le feu ou par des pierres tranchantes, voilà les *canots* des sauvages.

CANE, *ornit.* CANNE, *s. f.* CANNES, *géo.*

La *cane* est de l'espèce des oiseaux aquatiques ; c'est la femelle du canard : *cane* privée, *cane* sauvage.

Faire la *cane*, est une locution familière qui signifie qu'un homme a marqué de la peur, lorsqu'il falloit montrer du courage.

Canne, par deux *n*, est le nom générique d'un roseau qui a des nœuds. C'est aussi la dénomination d'une mesure de longueur : la *canne* équivaut à une aune deux tiers. C'est sur-tout ce bâton plus ou moins orné, sur lequel on s'appuie en marchant. *Canne* à pomme d'or; donner des coups de *canne*, etc.

L'abbé Pellegrin passoit dans la rue, couvert d'un manteau troué. Un élégant, dont la voiture étoit retenue par divers embarras, trouva plaisant d'envoyer son laquais demander à l'abbé Pellegrin quelle étoit la bataille où ce manteau avoit été si maltraité. *A la bataille de Cannes*, répondit l'abbé, en frappant de son bâton le laquais trop obéissant.

Cannes est en effet une ville d'Italie au royaume de Naples, près de laquelle les Romains furent battus par Annibal.

C'est aussi le nom d'une ville située dans le département du Var, et qui a un petit port sur la Méditerranée.

CAR, *conj.* QUART, *s. m.*

L'*a* du premier de ces mots est bref et fermé. Il est long et ouvert dans le second.

Quart est la quatrième partie d'un tout : il nous reste un *quart* de lieue à faire ; dans trois *quarts* d'heure il arrivera.

Etre de *quart* sur un vaisseau, c'est y être de service durant un temps qui, dans le principe, étoit la quatrième partie du jour.

On dit de quelqu'un dont les liaisons nombreuses sont fort mélangées, qu'il connoît le tiers et le *quart*.

Car est une particule conjonctive destinée à lier la phrase qui suit, à celle qui précède : on l'emploie sur-tout pour amener les preuves, à l'appui d'un raisonnement ou d'un fait.

Les prédicateurs, les avocats étoient dans le mauvais usage de faire sonner ce monosyllabe. Racine s'en moque dans les Plaideurs, quand il fait dire à l'Intimé :

> Messieurs, tout ce qui peut étonner un coupable,
> Tout ce que les mortels ont de plus redoutable,
> Semble s'être assemblé contre nous, par hasard :
> Je veux dire la brigue et l'éloquence. *Car*
> D'un côté le crédit du défunt m'épouvante,
> Et de l'autre côté l'éloquence éclatante
> De maître Petit-Jean m'éblouit.

CARTE, *s. f.* QUARTE, *s. f.*

Au premier de ces mots sont attachés deux ac-

ceptions principales : *cartes* géographiques, *cartes* à jouer.

Savoir la *carte*, est une locution proverbiale, qui signifie connoître les intrigues, les mœurs, les alentours d'une société quelconque.

Cette autre locution perdre la *carte* a la même origine; c'est ne savoir plus où est le nord, le midi, en un mot, la route qu'il faut suivre.

Il est possible que cette locution soit tirée du jeu de piquet, où celui qui perd la *carte* a un grand désavantage.

Vous avez beau ne faire du jeu qu'un délassement, disoit M. Nicole à une femme qui avoit souvent les *cartes* à la main, c'est tout au moins un temps perdu dont le ciel vous demandera compte. Oh ! oui, mon père, reprit-elle avec un soupir, on en perd beaucoup à mêler les *cartes*.

Quarte, de quelque manière qu'on l'emploie, a pour racine le nombre quatre.

Ce mot est adjectif dans fièvre *quarte*. Il est substantif dans *quarte*, terme de musique; dans *quarte*, terme d'escrime; dans *quarte*, terme de droit romain, et dans *quarte*, sorte de mesure de grains ou de liquides.

CARTIER, *s. m.* QUARTIER, *s. m.*

La profession de *cartier* consiste à faire ou à vendre des cartes à jouer.

Dans toutes les autres occurrences qui sont nombreuses, *quartier* s'écrit ainsi : un *quartier* de

pierre, un *quartier* d'hiver, demander *quartier*, servir par *quartier*.

Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère?
D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère,
Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier,
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un *quartier*?
BOILEAU.

CASTOR, *zool.* CASTOR, *myt.*

Combien de personnes couvrent leur tête d'un *castor*, sans savoir que ce chapeau doit son nom à un animal amphibie, dont la dépouille en a fourni les soies: animal laborieux, vivant en société, et doué d'une industrie qui semble le disputer à notre intelligence.

Le *castor* se trouve principalement dans les cantons inhabités de l'Amérique septentrionale, sur les bords des grands fleuves, où cet animal architecte se construit des demeures plus étonnantes, peut-être, que les pyramides dont l'Egypte se vante.

Castor, fils de Léda, étoit frère de Pollux; ils eurent plusieurs temples dans l'Italie. Invoqués par les matelots, invoqués par les soldats, ils apparoissoient aux premiers sous la forme de flammes qui s'attachoient à la sommité des mâts; ils se montroient aux seconds, en habits de guerriers; et montés sur deux chevaux blancs, ils combattoient avec eux.

Ce sont les gémeaux du Zodiaque.

CE *et* SE, *pron.*

De ces deux pronoms, le premier est démonstratif, le second personnel.

Pour empêcher qu'on ne les emploie l'un pour l'autre, quelques détails sont nécessaires.

Quand *ce* précède un nom quelconque, auquel il se rapporte, il s'écrit par un *c*. *Ce* sentiment, *ce* procédé, *ce* bon ouvrage, *ce* bienfaisant Titus, qui regardoit comme perdue la journée où il n'avoit obligé personne.

Quand *ce* est le représentatif, ou l'équivalent de *ceci*, *cela*, *celui-là*, *cette chose*, il demande également un *c* : *ce* doit être votre premier soin; *ce* fut ma première idée.

Qui m'aimera jamais comme elle ?
Ce sera moi, ce sera moi.

Quand enfin *se* signifie soi, il prend un *s*. Télémaque *se* disposoit à répondre, disposoit *soi*. Il *se* retira, il retira *soi*.

Compère le Renard *se* mit un jour en frais; mit en frais *soi*, sa personne.

La cigale ayant chanté,
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

Il n'a fait que *ce* qu'il *se* devoit à lui-même; n'est-ce pas comme s'il y avoit : il n'a fait que *la chose* qu'il devoit à *soi*.

Sans accumuler tant d'exemples, il eût suffi d'as-

signer, pour règle générale, et sans exception, qu'aussi souvent que *ce* ne sauroit se rendre par le pronom personnel *soi*, il le faut écrire par un *c*.

CÉANS, *adv.* SÉANT, *v.*

Le maître de *céans*, ou le maître de ce logis; madame n'est pas *céans*, ou n'est pas ici.

Ce mot est du style familier, et s'emploie rarement, si ce n'est en poésie, où il se place encore quelquefois avec grace.

Séant vient du verbe, peu usité, *seoir*. Il est, sous ce rapport, peu usité lui-même. On disoit: le parlement *séant* à Bordeaux, à Paris.

Une femme à qui on apporte à déjeuner dans son lit, se met sur son *séant* pour prendre son thé ou son café.

De ce même ancien verbe *seoir*, est né l'adjectif *séant*, duquel on se sert encore, et qui signifie décent, convenable: ce que vous faites n'est pas *séant*. Voilà des manières peu *séantes*.

De-là encore, bien*séant*, bien*séance*.

CEINT, *p. du v.* CINQ, *n. de n.* SAIN, *adj.* SAINT, *adj.* SEIN, *s. m.* SEING, *s. m.*

Il n'est que le sens de la phrase qui puisse assigner leur valeur à chacun de ces mots, dont l'orthographe, à la vérité, varie, mais dont la prononciation est semblable.

Je n'excepte que le nom de nombre *cinq*, lorsqu'il est seul, ou qu'il précède une voyelle. En ces deux occasions, on fait légèrement sentir la consonne

sonne qui le termine : combien étiez-vous ? *cinq*. Vingt-*cinq* écus. Nous avions fait *cinq* à six lieues, etc.

ÉNIGME (1).

Cinq voyelles, une consonne,
En français, composent mon nom;
Et je porte, sur ma personne,
De quoi l'écrire sans crayon.

VOLTAIRE.

Ceint est le participe du verbe ceindre : « les reins » *ceints* d'un cordon, un hermite s'avançoit ».

C'est peu que, le front *ceint* d'une mitre étrangère,
Ce lévite, à Baal, prête son ministère.

RACINE.

Sain est un adjectif, dont le féminin est *saine ;* qui est en bonne santé, qui n'est point gâté : il en est revenu *sain* et sauf ; pourquoi couper ces arbres ? ils sont encore bien *sains*.

Juvénal veut qu'on ne demande autre chose à la divinité, qu'une ame *saine* dans un corps *sain*.

Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.

Le *sain*-doux est une matière onctueuse tirée de la graisse des pourceaux ou d'autres animaux, et avec laquelle on facilite le jeu des roues d'une voiture.

Saint est un substantif : il faut chômer le *saint* du jour.

(1) Le mot de l'énigme est, *oiseau*.

Saint et sage ne sont point synonymes. Le sage doit ses vertus à la philosophie ; le *saint* les tient de la religion.

Saint est aussi un adjectif, et *sainte* en est le féminin. Abner dit à Joad :

Pensez-vous être *saint* et juste impunément ?

Sein est proprement cette partie de la poitrine des femmes où le lait se rassemble. Un beau *sein*. Blancheur de lys est sur son *sein*.

En ce sens, il a un pluriel. Les *seins* d'une nourrice ; avoir mal aux *seins ;* mais il perd ce pluriel dès qu'il exprime le premier berceau de l'homme.

Voltaire, dans le cinquième de ses discours en vers :

Sans l'attrait du plaisir, sans ce charme vainqueur,
Qui des loix de l'hymen eût subi l'esclavage ?
Quelle beauté, jamais, auroit eu le courage
De porter un enfant dans son *sein* renfermé,
Qui déchire, en naissant, les flancs qui l'ont formé ?

Sein, dans une acception plus étendue encore, se prend pour le cœur, pour l'esprit, pour l'ame, pour le centre d'un lieu. Burrhus à Néron :

Non, quoi que vous disiez, cet horrible dessein
Ne fut jamais, seigneur, conçu dans votre *sein*.

Ce secret est destiné à mourir dans mon *sein*. Le *sein* du criminel est dévoré de remords ; le *sein* des mers renferme bien des richesses ; la maison que j'habite est au *sein* de la ville.

Seing est la marque apposée au bas d'un écrit, pour en constater la vérité. A l'égard de ceux qui savent écrire, c'est leur signature; à l'égard des autres, c'est un signe quelconque. Donner son blanc *seing*, c'est donner sa signature, avec la liberté au porteur, de remplir le surplus de la feuille. Nous avons fait une convention sous *seing*-privé. Le *seing* d'un notaire assure aux actes leur authenticité.

CELER, *v.* SCELLER, *v.* SELLER, *v.*

C'est *celer* une personne, que de ne pas la laisser voir; et *celer* une chose, que de n'en laisser rien transpirer.

Récit menteur, soupçon que je n'ai pu *celer;*
Falloit-il vous entendre? ou falloit-il parler?
CORNEILLE.

Mettre le sceau à un acte, c'est le *sceller;* attacher une pièce de fer avec du plâtre ou du plomb, c'est la *sceller;* assurer sa foi, sa promesse, par quelqu'acte bien caractérisé, c'est la *sceller.*

C'est *seller* un cheval, que de lui arranger la selle sur le dos.

Dans tous ces verbes, le premier *e* est muet.

CELLE, *pro.* SEL, *min.* SELLE, *s. f.* SELLES, *géo.*

Celle est le féminin du pronon démonstratif celui: *celle* qui vous l'a dit; *celle* à qui j'ai parlé; *celle* que je chéris. Au pluriel, *celles.* Je ne veux pas *celles*-ci; je préfère *celles*-là.

L'amour trouva *celle* qui m'est amère.
MAROT.

Le sel est connu de tout le monde. Détailler, après cela, les différentes sortes de *sels*, c'est le devoir des naturalistes.

Au figuré, un propos est plein de *sel*; un discours insipide est sans *sel*. Un auteur répand sur ses ouvrages le *sel* à pleines mains; et comme les écrits qui nous restent des Athéniens pétillent d'esprit, de finesse, de traits piquans, le *sel* attique est devenu proverbe.

Selle a une signification, en langage d'apothicaire et de garde-malade.

Selle en a une autre, en terme de manège. La *selle* est cette espèce de siége dont on couvre le dos du cheval, pour y asseoir le cavalier.

Selles, *Celle* ou *Celles* est le nom de plusieurs villes de France.

CELLIER, *s. m.* SELLIER, *s. m.*

Le *Sellier*, par un *s*, est l'ouvrier qui fait les selles et les harnois des chevaux.

Le *cellier*, par un *c*, est l'endroit où se renferment le vin et les provisions d'une maison.

Dans les couplets où le poète Regnard propose de consacrer une abbaye à Bacchus, il dit :

> Les pères chanteront matines
> Fort courtes, de peur d'ennuyer.
> Les frères seront aux cuisines,
> Moi, j'aurai la clef du *cellier*.

CÈNE, *lit.* SAINE, *adj.* SCÈNE, *s. f.* SEINE, *géo.*

Cène vient de *cœna*, souper; il ne signifie plus

que le dernier repas fait par Jésus-Christ avec ses apôtres : et comme la mémoire, dans les pays catholiques, s'en célèbre tous les ans, le jeudi de la semaine qui précède la fête de Pâques, on donne à la solennité de ce jour, le nom de *cène :* faire la *cène ;* le tableau de la *cène* de Paul Véronèse est un des plus beaux morceaux de peinture.

Saine, adjectif, est le féminin de sain : cette promenade n'est pas *saine ;* ce malade a encore la tête bien *saine.*

Scène s'applique également aux divisions des actes d'une pièce dramatique ; au théâtre sur laquelle on la joue ; au lieu où l'auteur place l'événement ; aux décorations même qui ornent le théâtre. La première *scène* de Bajazet est un chef-d'œuvre d'exposition.

Que le trouble, toujours croissant de *scène* en *scène*,
A son comble arrivé se débrouille sans peine.
BOILEAU.

Au moral ; la *scène* du monde varie tous les jours. Quelle *scène* scandaleuse cette femme a donnée ! Ne faisons pas de *scène.* Je croyois ce roman fini ; mais un nouvel acteur paroît sur la *scène.*

Seine, espèce de filet à prendre le poisson.

Seine, fleuve qui traverse Paris.

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la *Seine*,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis.
Mad. DES HOULIÈRES.

CENT, *n. de n.* SANG, *s. m.* SANS, *prép.* C'EN *et* S'EN, *loc. comp.* SENS, *s. m.* SENS, *v.*

On sait assez ce que c'est que le nom de nombre *cent*. Il a *cent* belles qualités; je n'ai pas *cent* écus; Argus avoit *cent* yeux.

Mais on doute si *cent* est comme mille, qui n'a point de pluriel. Voltaire le pensoit; il a fait prononcer, par le Kain, dans Alzire :

Et six *cent* Espagnols ont détruit, sous leurs coups,
Mon pays et mon trône, et vos temples et vous.

Cependant l'usage est contraire à cette opinion. Nos meilleurs écrivains donnent un pluriel à *cent;* deux *cents*, trois *cents*. Les trois *cents* Spartiates qui périrent en combattant pour leur patrie, au passage des Thermopiles, se sont acquis une gloire immortelle.

Au pluriel, on peut supprimer le *t* : six *cens* hommes; quatre *cens* chevaux.

Le *g*, dans *sang*, se fait légèrement sentir, lorsqu'il finit une phrase, ou qu'il précède une voyelle. Hors de-là, il ne sonne pas. Tigre altéré de *sang*. Trop de *sang* a coulé.

Calcas va dans son *sang*.... Barbares, arrêtez.
C'est le pur *sang* du dieu qui lance le tonnerre.
RACINE.

On demandoit à M. le Régent la grâce du comte de Horn, condamné à la mort; et pour le déterminer, on lui disoit que le comte étoit du même

sang que lui ; qu'en un mot, c'étoit son *sang*. Hé bien, reprit M. le Régent, quand j'ai du mauvais *sang*, je me le fais tirer.

On dit, au figuré, la voix du *sang*, le cri du *sang*, verser des larmes de *sang*.

Sans, préposition exclusive : qu'un jour est long, *sans* voir ce que l'on aime ! Ecoutez-moi *sans* colère.

Ami *sans* artifice, auteur *sans* jalousie.

Voltaire, de qui est ce vers, avoit en plaisantant, chargé un Anglais qui alloit à Rome de lui rapporter les oreilles et les yeux du grand inquisiteur. Je vis, à son retour, cet Anglais, M. Muller, et je lui demandai des détails de cette commission. Le pape Ganganelli avoit répondu : Assurez M. de Voltaire, qu'aussi long-temps que j'occuperai le saint-siége, le grand inquisiteur sera *sans* oreilles et *sans* yeux.

C'*en* et s'*en* : locutions composées du pronom démonstratif *ce*, ou du pronom personnel *se*, et du pronom conjonctif *en* : c'*en* est assez.

C'*en* est fait : à mon sort, ma raison me ramène.

GRESSET.

Timarète s'*en* est allée. Il ne s'*en* prendra qu'à lui-même. « C'est par foiblesse que l'on hait un en- » nemi et que l'on songe à s'*en* venger ; et c'est par » paresse que l'on s'appaise, et que l'on ne s'*en* » venge point ». (LABRUYÈRE).

Nous avons deux sortes de *sens* ; les *sens* exté-

rieurs, principes de nos sensations et de nos idées; et le *sens* intérieur, qui fait de ces idées et de ces sensations, des sentimens, des jugemens, des pensées. Les cinq *sens* nous sont donnés pour nous conserver au physique; le *sens* intérieur pour nous conduire au moral.

Celui-ci se nomme le *sens* commun, parce qu'il est à-peu-près le même chez tous les hommes. On le nomme encore le bon *sens*. Il a perdu le *sens*.

Sens est employé quelquefois, pour explication d'une phrase, valeur d'un mot: quel *sens* donnez-vous à ce passage? Dans quel *sens* dois-je prendre ce que vous dites?

Sens, opinion, sentiment. Il est dangereux d'abonder dans son *sens*. Je reviens à votre *sens*.

Quelques personnes écrivent *SANS-dessus-dessous*, *SANS-devant-derrière*. On pourroit absolument les justifier en disant, que *sans* est là une préposition, et qu'elle se rapporte à des choses tellement mêlées, que l'on n'en reconnoît plus ni le dessous, ni le dessus. Cependant l'Académie écrit *SENS-dessus-dessous*, *SENS-devant-derrière*: comme si l'on disoit qu'il y a un tel bouleversement, que le *sens* qui doit être dessus est dessous, et que le *sens* de devant est derrière.

L'autorité de l'Académie et l'usage des bons auteurs, décident en faveur de la seconde locution; et pour écrire correctement, il faut préférer *sens-dessus*, etc.

Sens est le présent du verbe sentir: je *sens*, tu *sens*, il *sent*. « Tout ce qui est mérite, dit La-

» bruyère, se *sent*, se discerne, se devine réci-
» proquement ».

Un couplet, où l'on peint le bonheur de l'Elysée, finit ainsi :

Sous ces berceaux de rose,
Sous ces épais lilas,
Le cœur *sent*, le cœur ose,
L'esprit ne défend pas.

Bernis revoyant le Languedoc, sa patrie :

Chaque objet frappe, éveille et satisfait mes *sens*,
Je reconnois ces lieux au plaisir que je *sens*.

CENS, *s. m.* CENSE, *s. f.* SENS, *géo.*

Le son renforcé du *s* au premier de ces mots, rend la prononciation semblable à celle du second.

« Servius, IVme roi de Rome, institua le *cens*, » qui n'étoit autre chose qu'un rôle et un dénombre-
» ment de tous les citoyens Romains, dans lequel
» on comprit leur âge, leurs facultés, leur pro-
» fession, le nom de leur tribu et de leur curie, et
» le nombre de leurs enfans et de leurs esclaves ». (ROLLIN, *Hist. Rom.*, *t. I.*)

Dans nos mœurs, le *cens* est la petite redevance que paie un terrein, en signe de reconnoissance de la concession qui en a été faite : un bail à *cens*; ce fonds doit un *cens*; le collecteur des *cens*; donner à *cens*.

Cense est une métairie concédée pour un temps ou pour toujours, à la charge d'une prestation annuelle, soit en grains, soit en argent.

Cette redevance s'appelle aussi *cense* ; il n'a pas payé sa *cense*.

Sens est une ville ancienne, chef-lieu du département de l'Yonne qui la traverse, éloignée de Paris de trente lieues, plus considérable par son étendue que par sa population.

CENSÉ, *adj.* SENSÉ, *adj.*

Le premier de ces adjectifs signifie être réputé, passer pour. Celui que l'on trouve avec le coupable, est *censé* son complice ; elle est *censée*, par son silence, autoriser les bruits qui courent.

Le second adjectif veut dire sage, prudent, qui a du sens. C'est un jeune homme bien *sensé* ; toute personne *sensée* se conduira de même.

CEP, *s. m.* SEPT, *n. de n.*

Ceps au pluriel, signifioit autrefois les fers dont on chargeoit les pieds et les mains des criminels : il signifioit même un bois échancré, dans lequel on engageoit leurs pieds ou leur tête. Le mot, en ces deux sens, n'est plus d'usage.

Il ne présente aujourd'hui que l'idée d'un pied de vigne. Cette treille n'est formée que de deux ou trois *ceps*. Il manque bien des *ceps* dans cette vigne.

Parmi les jeux du coin du feu, il en est un qui consiste à désigner les personnes, sous différens emblêmes, et à faire deviner, par la nature et les détails de l'emblême, la personne qui en est l'objet. Un de mes amis, l'abbé Talbert, proposa celui-

ci pour une femme qui, aux talens les plus rares, joint les graces les plus séduisantes : un *cep* de vigne chargé de grappes, avec ce mot charmant : *Je plais jusqu'à l'ivresse.*

La prononciation ne fait pas sentir le *p*.

Le *p* dans *sept* ne rend de même aucun son.

Un joueur, dit Boileau,

Attendant son destin d'un quatorze ou d'un *sept*,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.

Voltaire, dans l'agréable conte de Gertrude :

Elle avoit une fille ; un dix avec un *sept*
Composoit l'âge heureux de ce divin objet.

On voit que le nom de nombre *sept* est placé là comme substantif. Il a sous cette qualité un pluriel, mais indéclinable, comme celui de tous les noms de nombre : j'ai les quatre *sept*, il ne me vient que des *sept*.

CERF, *zoo.* SERF, *féod.* SERT, *v.* SERRE, *ornit.* SERRE, *s. f.* SERRE, *v.*

Le *Cerf* est un quadrupède bien connu, par la vîtesse de ses jambes, la beauté de son bois, et le plaisir fatigant qu'il procure aux chasseurs :

C'est lorsque nous avons mis le *cerf* aux abois,
Qu'il faut entendre
Vanter nos exploits, etc.

Chasse de LAGARDE.

Dans le cristal d'une fontaine
Un *cerf* se mirant autrefois,
Louoit la beauté de son bois, etc.

LAFONTAINE.

On sait que ce mot *bois* est consacré pour désigner les cornes du *cerf*.

Dans *cerf*, le *f* ne se fait pas sentir.

Il sonne au contraire dans *serf* (*servus*). Cette expression, qui signifie proprement esclave, caractérisoit, sous le régime féodal, des hommes sur qui les seigneurs exerçoient des droits rigoureux.

« Le *serf* mainmortable ne cultive jamais pour » lui. Tout ce qu'il acquiert, tous les immeubles » qu'il possède dans la contrée, ne lui appartien- » nent pas. Il n'en a que l'usufruit. A sa mort, le » seigneur s'en empare; et les enfans en sont frus- » trés, si ces enfans n'ont pas toujours habité la » maison de leur père ». (FLORIAN, avant-propos du dialogue intitulé: *Voltaire* et le *Serf du Mont-Jura.*)

Au verbe servir, appartiennent ces mots: je *sers*; tu *sers*; il ou elle *sert*. Impératif, *sers*.

L'Amour est le dieu que je *sers*.

Que *sert* l'argent, si l'on n'en fait usage?

Le pied de l'oiseau de proie se nomme *serre*: les *serres* de l'aigle; la *serre* du vautour.

Serre est encore l'endroit où l'on retire, pendant l'hiver, les fruits, les plantes, les arbustes, à qui l'action du froid pourroit devenir funeste: il est temps de mettre ces orangers dans la *serre*.

Je *serre*, tu *serres*; il ou elle *serre*. Impératif: *serre*, etc. C'est ainsi que se conjugue le verbe *serrer*: presser quelqu'un, enfermer quelque chose. Je *serre* donc, à la fin, mon ami dans mes bras.

Le mot *serre* se prononce, en appuyant un peu sur le *re*.

CES et SES, *pron.* SÉEZ, *géo.*

Voilà encore un pronom démonstratif *ces*, et un pronom personnel *ses*. Appliquez-leur mes observations sur *se* et *ce*.

Ou si l'on veut une nouvelle règle générale et bien simple, je vais l'indiquer.

On me pardonnera de revenir souvent sur cet article. J'ai vu les femmes et les étrangers s'y tromper fréquemment.

Lorsque le pronom peut admettre à sa suite une des particules indicatives *ci* et *là*, il s'écrit par un *c;* c'est le pronom démonstratif.

S'il les repousse, il s'écrit par un *s*, c'est le pronom personnel. Faisons l'application du principe :

Que *ces* vains ornemens, que *ces* voiles me pèsent !
Pour qui sont *ces* serpens qui siffient sur vos têtes !

On pourroit dire : que *ces* ornemens-*ci*, que *ces* voiles-*là* me pèsent ! pour qui sont *ces* serpens-*là* ?

Voilà donc le pronom démonstratif.

Au contraire, il seroit impossible d'ajouter ces particules *ci* ou *là* à la suite du pronom personnel possessif *ses*. César apperçut parmi *ses* meurtriers, Brutus, dont il étoit le père. On a bien tort d'être plus honteux de *ses* défauts que de *ses* vices.

La règle peut se généraliser d'une autre manière; lorsque *ses* signifie de *lui*, de *soi*, d'*elle*, écrivez toujours par un *s*. Hors de-là, par un *c*.

Dans les deux exemples que je viens de citer, ce sont les meurtriers de *lui*, les vices, les défauts de *soi*.

Eglé, belle et poète, a deux petits travers,
Elle fait son visage et ne fait pas *ses* vers.

LEBRUN.

Et pour réunir *ces* deux mots dans un seul exemple, je citerai *ces* vers de l'abbé Delille :

Telle jadis Carthage
Vit sur *ses* murs détruits, Marius malheureux ;
Et *ces* deux grands débris se consoloient entre eux.

Dans le département de l'Orne et sur la rivière de ce nom, est une ville ancienne et considérable, appelée : *Sais* ou *Séez*.

CESSION, *s. f.* SESSION, *lit.*

Un transport, un abandon de ses droits en est la *cession*. Le débiteur insolvable fait une *cession* de ses biens, pour éviter des poursuites rigoureuses. L'histoire des Hébreux rapporte qu'Esaü fit la *cession* de son droit d'aînesse à son frère Jacob, pour un plat de lentilles.

Les diverses séances solennelles d'un concile en étoient appelées les *sessions*. Ce fut à la quinzième *session* du concile tenu à Constance en 1414, que le malheureux Jean Hus et ses sectateurs furent condamnés.

Cette expression s'est étendue aux séances d'un corps qui n'est pas habituellement assemblé, tels

que le parlement d'Angleterre, les états-généraux, etc. A la *session* prochaine on discutera cet objet.

C'EST, S'EST, SAIT.

Appliquez de même ici tout ce que vous avez lu plus haut sur *ce* et *se*; car *c'est* et *s'est* ne veut dire autre chose que *ce* est, *se* est.

Il *s'est* trompé, il a trompé *soi*; il *s'est* fait respecter par ses vertus; il *s'est* fait aimer par ses bienfaits; il a fait respecter et aimer *soi*.

Toutes les fois après cela, que *c'est* ne peut pas se résoudre par *soi*, il s'écrit par un *c*. *C'est* à lui de parler, *c'est* elle qne j'aime; *c'est* le courage qui mène au succès: il est évident qu'en tout cela, il n'est rien qu'on puisse rendre par *soi*; et que le *c'est* se résoudroit toujours par *cela*, *celui-là*, etc. Il faut donc un *c*. Il le faut de même et par la même raison dans ce beau vers de Corneille:

Soyons amis, Cinna, *c'est* moi qui t'en convie.

Quelques personnes doutent si on doit employer *c'est*, lorsqu'un substantif pluriel suit et s'y rapporte. Elles demandent, par exemple, s'il est correct de dire, *c'est* des fleurs que je vous présente, au lieu de ce sont des fleurs.

Si l'on suivoit la règle générale, *ce* étant substantif ou pronom singulier, le verbe devroit toujours suivre le même nombre.

Et quand les dieux offroient un Elysée aux sages,
Etoit-ce des palais? *C'étoit* de verts bocages;

C'étoit des prés fleuris, séjour des doux loisirs,
Où, d'une longue paix, ils goûtoient les plaisirs.
DELILLE.

Mais observez qu'il s'agit ici d'un imparfait où la désinence est la même pour l'oreille, au pluriel comme au singulier.

Or, l'oreille étant le juge suprême du style, elle souffriroit d'entendre : *c'est* des fleurs, *c'est* deux amans.

Voici donc la règle : ou la proposition est identique, ou elle ne l'est pas.

J'appelle, avec l'abbé d'Olivet, proposition *identique*, celle dont le sujet et l'attribut ne font qu'un seul et même objet ; c'est-à-dire, celle qui se retourne sur elle-même, sans intervertir le sens. Par exemple, *c'est-là* l'homme que vous cherchiez ; *c'est* Andromaque qui est la veuve d'Hector. Vous pourriez dire également : celui que vous cherchiez est cet homme-là ; la veuve d'Hector est Andromaque.

Après cet éclaircissement préliminaire, je donne pour règle que, si la proposition est identique, et le mot suivant au pluriel, il faut employer le pluriel *sont*. Exemples : Que portez-vous-là ? ce *sont* des fleurs ? ce *sont* des rubans, ce *sont* des tableaux que j'ai à vous montrer ; ce *sont* deux de vos amis qui vous attendent.

Mais s'il n'y a point d'identité, on doit se soumettre à la loi générale, qui assujettit le verbe au nombre de son nominatif, ou régisseur. Exemples, *C'est* de tableaux que je parlois ; *c'est* de conseils

que

que j'ai besoin ; n'*est-ce* pas de nouvelles qu'il s'agissoit ?

Ce sont vos affaires qui nous occupoient ; *ce n'est pas* de vos affaires qu'il étoit question. *Ce sont* les ennemis qui fuient ; *c'est* au milieu des ennemis que nous allons combattre.

Sait est la troisième personne du présent du verbe savoir : je *sais*, tu *sais*, il ou elle *sait*.

On écrivoit autrefois ce mot avec un ç, après le *s* : je sçais, etc. Le ç se supprime aujourd'hui, comme lettre oiseuse, ou sans valeur. Qu'en *sait-il*?

Montaigne avoit pris pour sa devise, une balance en équilibre, avec ces mots : Que *sais*-je ?

CHAINE, *s. f.* CHÊNE, *bot.*

On sait qu'une *chaîne* est une longue suite d'anneaux engagés les uns dans les autres. Il en est de fer, d'or, d'argent ou de toute autre matière.

Dans les arts et métiers, on ne se sert de cette expression que dans son acception propre ; ailleurs, c'est au figuré : les *chaînes* du despotisme ; les *chaînes* du devoir ; l'amour aussi a ses *chaînes*.

Près de l'objet de mes amours,
Rien ne m'afflige, tout m'enchante ;
Sans cesse il rit, toujours je chante :
C'est une *chaîne* d'heureux jours.

J. J. Rousseau.

« Le *chêne* est le plus grand, le plus beau, le » plus durable et le plus utile des végétaux qui » croissent dans nos forêts ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Chez les Grecs et chez les Romains, le *chêne* étoit consacré à Jupiter. Les *chênes* de la forêt de Dodone, dans la Thessalie, passoient pour rendre des oracles.

Le *chêne* étoit renommé parmi les Gaulois. Sur ses rameaux croît une plante parasite qu'on appelle gui. Les Druides alloient le cueillir avec beaucoup de solennité, et le distribuoient comme un remède ou un préservatif merveilleux.

Qui ne se rappelle à ce mot, *chêne*, la belle et sublime fable de Lafontaine ?

Le *chêne*, un jour, dit au roseau, etc.

Chêne, en grec, se nomme *drys*. De-là le mot Dryade, nymphe qui est placée dans un *chêne ;* divinité d'un *chêne*.

Quelle différence y a-t-il entre les Dryades et les Hamadryades, demandoit une princesse, à un prélat qui étoit auprès d'elle ? Il ne le savoit pas ; mais quel homme ose avouer son ignorance ? La même, répondit-il hardiment, qu'entre un évêque et un archevêque.

La Dryade est la divinité qui s'éloigne de son *chêne*, quand il meurt, ou qu'on le coupe, et qui passe alors dans un autre *chêne*, par une sorte de métempsycose.

L'Hamadryade, au contraire, est la nymphe qui meurt avec le *chêne*, auquel les destins l'ont attachée.

CHAIR, *s. f.* CHER, *adj.* CHER, *géo.*

Malgré Pythagore et Jean-Jacques, les hommes se nourriront toujours de la *chair* des animaux.

Rien n'est si difficile, en peinture, et sur-tout en sculpture, que de bien rendre la vérité des *chairs.*

Une petite fille n'a rien de plus *cher* que sa poupée; un amant devient ensuite le *cher* et unique objet de ses affections. Plus avancée en âge, elle prend, pour ses *chers* compagnons, des chats, des singes, des perroquets. Vient enfin le *cher* directeur, qui lui fait terminer, dans les scrupules, une vie usée dans les frivolités.

Le *Cher* est une rivière qui traverse les contrées autrefois connues sous le nom de Bourbonnois et de Berri, pour se joindre à la Loire, aux environs de Tours.

Le département, dont Bourges est la capitale, a pris le nom de *Cher.*

CHAIRE, *lit.* CHÈRE, *s. f.* CHÈRE; *adj.*

Chaire, siége, tribune où se place, dans les temples, celui qui fait l'instruction publique.

Gardez-vous de faire asseoir le mensonge dans la *chaire* de vérité.

Le trône du souverain pontife se nomme la *chaire* de Saint-Pierre. Tous les crimes s'y placèrent quand Alexandre VI y monta.

Les professeurs, dans les universités, ont aussi des *chaires.*

La *chaire* de droit est vacante; concourir une *chaire* de théologie.

« *Chère*, dit le Dict. de l'Académie : terme sous » lequel on comprend tout ce qui regarde la quan- » tité, la qualité, la délicatesse des viandes, et la » manière de les apprêter : maigre *chère*, grande » *chère*, etc. »

L'adjectif *cher* prend un *e* au féminin; il a une double relation; la première, à la valeur des objets; la seconde, au degré d'affection qu'on leur porte.

Sous le premier rapport, *chère* s'applique également aux choses et aux personnes. Voilà une étoffe bien *chère;* cette marchandise est trop *chère*.

Sous le rapport de l'affection, ce mot se réfère également à la personne et à la chose. Une fille est *chère* à ses parens; la solitude est *chère* au misanthrope.

Aimons, aimons toujours
Notre bergère
La plus *chère*.
Aimons, aimons toujours
Celle qui fait nos beaux jours.

CHAMP, *s. m.* CHANT, *mus.*

Un *champ* est, à proprement parler, une pièce de terre cultivable; *champ* de blé, *champ* inculte.

Les Romains s'exerçoient au *champ* de Mars; chez eux, et chez les Grecs, les grands hommes, les hommes vertueux passoient, après leur mort, dans les *champs* Elysées.

Philippe V, à Almanza, coucha sur le *champ* de

bataille, où Vendôme lui fit dresser le lit le plus beau sur lequel ait jamais reposé un monarque ; il étoit fait des drapeaux de l'ennemi.

On va sur le *champ*, on obéit sur le *champ*. Un beau *champ* s'ouvre à l'éloquence, au courage, etc.

Les *champs* se prennent, par opposition, à la ville, à la cour.

C'est la cour qu'on doit fuir, c'est aux *champs* qu'il faut vivre.
VOLTAIRE.

Le *chant* est l'exécution vocale d'une musique quelconque : les *chants* de l'église se nomment plain-*chant*. Le *chant* du coq, le *chant* du rossignol.

Comme les poètes sont censés ne parler qu'en chantant, les diverses sections de leurs longs ouvrages sont des *chants* : le second *chant* de la Henriade est tel que l'auteur le fit de mémoire, à la Bastille, où il n'avoit ni encre, ni papier.

Non, je ne puis quitter le doux tableau des *champs*.
Eh ! qui dédaigneroit ce sujet de mes *chants* ?
Il inspiroit Virgile, il séduisoit Homère.
DELILLE.

CHARME, *bot.* CHARME, *s. m.*

Ces arbres qui, dans l'ancienne architecture des jardins, formoient, sous le nom de charmilles, des allées si alignées et si froides, ne sont que le *charme* de nos forêts ; mais s'il n'est plus employé à changer, en longues prisons, les promenades de nos parcs, le *charme*, en récompense, fournit d'excellent bois au tourneur et au charron ; et son charbon

est le meilleur que l'on connoisse, sur-tout pour les fourneaux de verrerie.

Charme signifioit, dans le principe, cet effet que nos pères attribuoient à la magie, de faire perdre la raison, de nous présenter les objets les plus hideux sous un aspect séduisant, et d'arrêter un héros dans des lieux qu'il eût fuis, s'il eût pu les connoître. Ainsi la beauté, la fraîcheur de la vieille Alcine, qui enchaînoit Roger, n'étoit due qu'a un *charme* magique. C'est un *charme* encore qui forma les jardins d'Armide.

De cette acception primitive du mot *charme*, est née celle que lui donne aujourd'hui la société. Les traits délicats, les graces, les agrémens nous enchantent : ce sont des *charmes*.

Ce mot s'emploie plus communément au pluriel : le pouvoir de vos *charmes ;* cachez moi vos *charmes ;* des *charmes* vainqueurs. Cependant, il a son mérite au singulier.

> Pourquoi l'Amour est-il donc le poison,
> Et l'Amitié, le *charme* de la vie ?
> C'est que l'Amour est fils de la Folie,
> Et l'Amitié fille de la Raison.

Présent du verbe charmer : je *charme*, tu *charmes ;* il ou elle *charme*, ils ou elles *charment*, etc.

CHASSE, *lit.* CHASSE, *s. f.* CHASSE, *v.*

Châsse, par un *â* long, fut d'abord le synonyme de bière et cercueil ; mais la piété en a réservé exclusivement le nom aux coffres mortuaires qui

renferment des corps saints. La *châsse* de Saint-Martin, à Tours; la *châsse* de Sainte-Geneviève, à Paris.

Chasse, l'*a* bref, est cet exercice auquel Diane préside, et qui, trop long-temps, ne désennuya les nobles, qu'en écrasant les laboureurs.

Armons-nous, préparons nos traits,
Suivons le cor qui nous appelle :
Armons-nous, préparons nos traits;
Ah! que la *chasse* unit d'attraits!
Imitons l'aimable immortelle,
Qui triomphe dans nos forêts, etc.

Le verbe *chasser* signifie également éloigner quelqu'un d'auprès de soi, et poursuivre le gibier dans les bois, les plaines et les montagnes.

Il fait, au présent, je *chasse*, tu *chasses*, etc.

CHAUD, *adj.* CHAUX, *s. f.*

Chaud, chaude, au singulier; *chauds*, chaudes, au pluriel; adjectif, dont l'été ou un grand feu nous font assez connoître la signification. Les bains *chauds* sont d'un fréquent usage en Russie. Nos pères admettoient souvent les accusés à établir leur innocence par l'épreuve du fer *chaud:* épreuve qui consistoit à marcher pieds nus sur un fer brûlant, ou à le tenir quelques instans dans sa main, sans en éprouver les atteintes.

Il est *chaud* sur le point d'honneur; c'est un ami *chaud.*

Le *chaud* est substantif: craindre le *chaud*, mourir de *chaud.*

Arrière ceux dont la bouche
Souffle le *chaud* et le froid.

LAFONTAINE.

Des pierres se calcinent dans un four préparé pour cette opération; on les rassemble ensuite dans un creux ; on y jette de l'eau qui les met en effervescence, et les dissout ; c'est alors de la *chaux* vive ; on la lie ensuite avec du sable, voilà le mortier. La *chaux* éteinte est celle qui a perdu son énergie.

Chaux, en vieux langage, indique une colline élevée et rapide. A Besançon, la colline sur laquelle Diane avoit autrefois un temple, se nomme *chaux-dane.*

CHAUSSÉE, *s. f.* CHAUSSÉE, *p. du v.*

Les *chaussées* sont proprement ces constructions en terres ou en pierres, qui ont pour objet de retenir les eaux d'un étang.

Le nom s'en est communiqué à ces chemins élevés que l'on pratique entre des marais.

Il a fini par se donner aux grandes routes en général : la *chaussée* d'Orléans ; je l'ai trouvé sur la *chaussée.* L'école des ponts et *chaussées* est un des établissemens les plus utiles.

Chaussée, participe féminin du verbe chausser, qui a mis ses bas, ses souliers. Cette femme est bien *chaussée.* Avec ce cordonnier, j'étois toujours mal *chaussée.*

Le père du comique larmoyant, l'auteur du Pré-

jugé à la Mode, de la Gouvernante, de Mélanide, se nomme *la Chaussée.*

Piron, à qui la gaîté de son esprit, et la tournure de son caractère inspiroient de l'aversion pour ce genre, la marqua par un couplet, où l'épigramme se mêle au calembour.

Connoissez-vous, sur l'Hélicon,
L'une et l'autre Thalie ?
L'une est *chaussée*, et l'autre non,
Et c'est la plus jolie.
L'une a le rire de Vénus,
L'autre est froide et pincée.
Salut à la belle aux pieds nus !
Nargue de la *Chaussée.*

CHŒUR, *s. m.* CŒUR, *anat.*

Au premier de ces mots sont attachées deux acceptions principales.

Cette partie des temples où se trouve le maître-autel, et qui, ordinairement, est séparée de la nef par quelques marches, ou par une balustrade, se nomme le *chœur.* Le *chœur* de la cathédrale de Beauvais étoit le plus beau que l'on connût en France.

La seconde acception est celle que le mot *chœur* prend au théâtre et dans les concerts, où il signifie la troupe des musiciens qui chantent ensemble.

Les tragédies anciennes étoient toujours accompagnées d'un *chœur*, qui restoit constamment sur la scène, et qui se partageoit souvent en deux bandes.

Notre poésie lyrique a peu de morceaux aussi parfaits, que les *chœurs* d'Esther et d'Athalie.

A l'égard de *cœur*, il est un de ces mots dont on abuse souvent, parce qu'on en use sans cesse.

On appelle proprement, *cœur*, ce viscère, cet organe, ce muscle placé dans la cavité de la poitrine, lequel paroît être le grand ressort de l'économie animale.

Mais, dites-moi, quelle ressemblance y a-t-il entre ce viscère et les divers objets que l'on fait participer à sa dénomination? Apprendre par *cœur*, comme si le *cœur* étoit la mémoire. Le *cœur* de l'été, le *cœur* de l'hiver; un *cœur* de cheminée, le *cœur* d'un fruit; cette table est faite de *cœur* de noyer, etc.

Le *cœur* est une des couleurs de nos jeux de cartes. Le valet de *cœur*, au reversis, se nomme quinola.

En religion, *cœur* signifie l'intérieur, le fond de l'ame. L'Etre suprême scrute les *cœurs*.

En morale, *cœur* s'emploie par opposition à l'esprit. « L'esprit, a dit Larochefoucault, est toujours » la dupe du *cœur* ».

Pour un militaire, le *cœur* est le courage.

Rodrigue, as-tu du *cœur?*

Pour un ami, le *cœur* est une affection tendre autant que vive; génereuse, autant que délicate. Le *cœur* alors est pris pour le sentiment même, dont on le suppose le principe; car on dit communément: la tête pense, et le *cœur* sent.

Enfin je me dérobe à la foule importune
De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune.

Je fuis de leurs respects l'inutile longueur,
Pour chercher un ami qui me parle du *cœur*.

RACINE.

Pour un amant, cette affection devient passion, enthousiasme, excès.

Soyez aimable, et vous serez aimé.
Qui sait aimer est plus aimable encore;
Un *cœur* sensible est ce qu'un *cœur* adore.

BERNARD.

C'est des amis, c'est des amans que sont venues ces appellations tendres et familières; mon *cœur*; mon petit *cœur*.

Gresset peint son Ververt,

Beau comme un *cœur*, savant comme un abbé.

Terminons par une vérité bien exprimée dans ce joli couplet!

Souffrez les Amours sur vos traces,
Muses, souvenez-vous toujours
Que l'esprit est, sans les Amours,
Ce qu'est la Beauté sans les Graces.
C'est à l'Amour qu'il faut céder:
Quel autre charme nous arrête?
L'esprit peut faire une conquête,
Mais c'est au *cœur* à la garder.

BERNARD.

CHRÊME, *lit.* CRÊME, *s. f.*

Cette huile sacrée mêlée de baume, dont les ministres du culte catholique se servent dans l'ad-

ministration de quelques sacremens, se nomme *chrême :* le saint *chrême.*

Elle avoit vu le beau pigeon béni
Du haut des cieux, apporter à Remi
L'ampoule sainte et le céleste *chrême*
Dont ce grand roi (Clovis) fut oint dans son baptême.
VOLTAIRE.

La *crême* est cette partie du lait la plus grasse et dont on fait le beurre.

Au figuré, on nomme *crême* ce qu'il y a de meilleur dans quelque chose : l'extrait qu'il a fait de cet ouvrage, nous en offre la *crême.*

CHUT, *part.* CHUTE, *s. f.*

Ne confondons pas le premier de ces mots avec le prétérit peu usité du verbe *choir*, tomber : il *chut.* Ici le *t* ne sonne pas, et il se fait sentir dans *chut* particule, dont on se sert pour imposer silence. « *Chut*, n'avancez pas davantage, et demeurez en » cet endroit, jusqu'à ce que je vous appelle ». (MOLIÈRE, dans le *Sicilien.*)

Chute étoit autrefois le participe féminin du verbe choir ; il faut dire : *chu, chue ;* ou pour mieux dire, il ne faut pas se servir de ce mot abandonné et inutile.

La *chute* est le mouvement d'une chose qui tombe. Il s'emploie au physique et au moral. *Chute* des feuilles, *chute* d'une pièce, etc.

Le Philinte de Molière dit, en parlant du sonnet d'Oronte :

La *chute* en est jolie, amoureuse, admirable.

ALCESTE.

La peste de ta *chute*, empoisonneur, au diable !
En eusses-tu fait une à te casser le nez !

CI, *adv.* SI, *conj.* S'Y, *loc. comp.* SIX, *nomb.*

Ce sont là de ces mots dont la valeur et sur-tout l'orthographe sont embarrassantes pour bien des personnes.

Ci est une particule indicative qu'on peut regarder comme l'abréviation d'ici. Elle commence la plupart des épitaphes.

Ci-gît Piron qui ne fut rien,
Pas même académicien.

PIRON.

En conversation, en affaires, elle se place fréquemment sous la plume ou sur les lèvres. *Ci*-après, *ci*-dessus; celle-*ci*, ce côté-*ci*, ce bois-*ci*.

S'y est moins un seul mot qu'un assemblage de deux mots *se* et *y*; le premier, pronom personnel; le second, particule représentative de *là* ou *à cela*.

Exemple : l'avenir est incertain; bien fou qui *s'y* fie : qui se fie *à lui*, *à cela*. Il *s'y* rendra, il se rendra *là*. On *s'y* perd, on se perd *à cela*.

Quand donc vous pouvez décomposer et rendre par deux mots le monosyllabe qui vous occupe, il doit s'écrire de la sorte, *s'y*.

Mais à l'exception des occurrences *ci*-devant indiquées, le monosyllabe qui fait partie de cet article, s'écrit *si*.

Qu'il soit employé comme conjonction conditionnelle : *si* vous voulez être aimé, soyez aimable.

Qu'il soit employé comme substantif ; avec un *si*, Paris entreroit dans une bouteille.

Qu'il soit employé familièrement pour oui : vous dites que non, je gage que *si*.

Qu'il soit employé comparativement ; Bossuet n'étoit pas *si* tolérant que Fénélon ; rien n'est *si* beau que mon hameau.

Qu'il soit même employé absolument ; n'allez pas *si* vîte ; on ne connoît point de *si* grand poète qu'Homère.

Qu'il signifie enfin la septième note de la gamme, vous prenez *si* pour ut.

C'est toujours un s qui caractérise le monosyllabe *si*.

Le nombre qui suit cinq et précède sept, est le nombre *six*. Faites sonner le *x*, quand *six* finit la phrase, ou qu'il est suivi d'une voyelle. Ne le rendez pas sensible devant une consonne. Dans *six* livres, il ne résonne pas ; on l'entend, dans ce mot nous sommes *six*.

CIRE, *s. f.* SIRE, *qualif.*

Cire, « matière tirée des végétaux, et élaborée » dans le corps des abeilles ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

On connoît assez les différentes sortes de *cires* et leurs divers usages.

Le curé, dont parle Lafontaine, disoit en conduisant son mort à la sépulture :

Monsieur le mort, j'aurai de vous,
Tant en argent et tant en *cire*, .

Sire ne signifioit autrefois rien de plus que sieur, seigneur. Les vieux actes qualifient ainsi tous les possesseurs de grandes terres. Le *sire* de Joinville est auteur de la vie de Louis IX, qu'il avoit accompagné en Egypte.

Passez votre chemin, beau *sire !* est le refrain d'une jolie chanson de Thibaut, comte de Champagne.

Lafontaine fait un grand usage de ce mot, il le donne au lion, au loup, au renard.

Mais le museau du *sire* étoit d'autre mesure;
Il lui fallut à jeun retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule auroit pris.

CLAIR, *adj.* CLERC, *s. m.*

Clair, au masculin, *claire* au féminin.

La pauvreté de notre langue fait la richesse de ce mot; il auroit moins d'acceptions, si nos idées avoient plus de signes.

Ce qui est lumineux, ce qui est sonore, ce qui n'est point trouble, ce qui n'est point épais, ce qui est intelligible, ce qui est certain.... A tout cela convient l'adjectif *clair ;* un son *clair*, un bois est *clair*, le temps est *clair*, le bord d'un *clair* ruisseau invite à se reposer. Que de soins ne prend-on pas pour se rendre le teint *clair ?* etc.

Il devient substantif quand je dis : Horace peint les Graces dansant au *clair* de la lune. Un connoisseur trouve les *clairs* de ce tableau assez bien entendus ; il ne reste à cette brodeuse que les *clairs* de sa tapisserie à remplir.

Il devient adverbe dans ces locutions-ci : voir *clair*, parler *clair*.

Ce monosyllabe est long.

Son homonyme est bref, et la prononciation n'en fait pas sentir le *c*.

Celui-là est un *clerc* qui s'est engagé dans l'état ecclésiastique.

Celui-là est un *clerc* encore qui travaille chez un procureur ou chez un notaire.

> Un *clerc*, pour quinze sous, sans craindre le holà,
> Peut aller au parterre attaquer Attila.
>
> BOILEAU.

C'est un grand *clerc;* le plus petit *clerc* entend cela, etc. sont des locutions que nous ont transmises les siècles d'ignorance, où les gens d'église désignés sous le nom générique de *clercs*, étoient les seuls qui eussent quelqu'instruction.

CLAUSE, *s. f.* CLOSE, *p. d. v.*

Les *clauses* sont les articles d'un acte; prenez garde à cette *clause ;* voilà une *clause* importante, etc.

Close est le féminin du participe clos, qui vient du verbe clorre, fermer : fenêtre, porte mal *close*, etc.

> Tes lèvres demi-*closes*
> Respirent un air frais ;
> Croyant sentir des roses,
> Je m'approche tout près.
>
> FAVART.

CLOU,

CLOU, *s. m.* CLOUD, *n. p.*

Un petit morceau de fer ou d'autre métal, façonné en pointe d'un côté, et de l'autre ayant une tête, se nomme *clou*. L'usage en est assez connu.

Les anciens peignoient la Nécessité sous la figure d'une femme qui tenoit à la main un marteau et des *clous*. Le *clou est enfoncé*, étoit chez les anciens Romains une locution proverbiale, pour dire, qu'il n'y avoit plus à revenir sur une affaire.

Un gros bouton qui dégénère en abcès, s'appelle aussi un *clou*.

L'église a mis au nombre des saints le plus jeune des enfans de Clodomir; il se nommoit *Clodoalde*, se retira dans une solitude près de Paris, et vécut en hermite. Son nom a dégénéré en celui de *Cloud*, et son hermitage a produit cette jolie commune qui est sur la Seine, à 2 lieues de la capitale, et que l'on nomme Saint-*Cloud*. Il y a un ouvrage bien gai sous le titre de Voyage de Saint-*Cloud* par mer et par terre.

COI, *adj.* QUOI, *pron. et inter.*

Coi est un adjectif dont le féminin est coite, tranquille, en repos: voilà sa signification. Mais, proscrit du haut genre, il ne s'est conservé que dans le style familier et la poésie naïve. Lafontaine, par cette raison, l'emploie assez souvent.

Le bon sire le souffre et se tient toujours *coi*.

Une jolie romance de M. de Sauvigny a pour refrain ce vers:

Tenez-vous *coi*, j'appellerai ma mère.

Quoi est d'abord un pronom démonstratif. A *quoi* pensez-vous ? en *quoi* ai-je pu vous offenser ? c'est un je ne sais *quoi* qui plaît dans sa personne.

Il est également pronom relatif, et il s'emploie pour auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles: une objection à *quoi* il n'y a pas de réponse; les dangers à *quoi* l'on s'expose, etc.

Il est enfin adverbe de surprise et d'interrogation : savez-vous la nouvelle du jour? *quoi ?*

Votre salaire ! dit le loup,
Vous riez, ma bonne commère.
Quoi ! ce n'est pas encore beaucoup
D'avoir de mon gosier retiré votre cou ?

LAFONTAINE.

COIN, *s. m.* COIN, *bot.*

J'estime plus celle qui dans un *coin*,
Tricote en paix les bas dont j'ai besoin.

VOLTAIRE.

Je trouve au *coin* d'un bois le mot qui m'avoit fui.

BOILEAU.

Les enfans connoissent le jeu des quatre *coins ;* une jeune fille regarde du *coin* de l'œil ; l'amant qui boude tient son *coin.*

En terme de fendeur, le *coin* est un fer ou un bois anguleux que le marteau chasse dans un corps dur, pour forcer celui-ci à s'ouvrir.

En termes monétaires, le *coin* est le poinçon qui grave la pièce d'or ou d'argent.

Au figuré, on diroit : peu de vers sont aujourd'hui marqués au *coin* de Racine.

Le *coin*, que bien des personnes encore écrivent coing, est un fruit très-parfumé, de couleur jaune et plus gros que les poires ordinaires : gelée de *coin*, eau de *coin* ; le *coin* est très-stomachique. Les *coins* nous sont venus de Syrie, où le territoire de Sidon paroît avoir été leur terre primitive.

COL, *s. m.* COLLE, *s. f.*

Avant que l'anglomanie eût entouré nos cous, de volumineuses cravattes, on ne les enveloppoit que d'un simple tissu de mousseline, qu'une boucle attachoit par derrière. Cette partie de l'habillement français étoit un *col* : une douzaine de *cols* ; votre *col* vous serre trop.

Un passage étroit entre deux montagnes porte aussi le nom de *col*.

Il se donne encore par l'anatomiste, à l'embouchure de certains viscères.

La *colle* est une matière gluante et tenace, avec laquelle on lie des choses que l'on veut réunir. *Colle* forte, *colle* de poisson, etc.

COLLET, *s. m.* COLLOIT, *v.*

Le *collet* est cette partie de l'habillement qui est autour du cou.

Elle avoit pour les ecclésiastiques, une forme particulière. Voltaire dit à M. l'évêque de Luçon :

> Les Graces, avec complaisance,
> Vous suivront en petit *collet* ;
> Et moi, leur serviteur folet,
> J'ébaudirai votre excellence
> Par des airs de mon flageolet, etc.

Je *collois*, tu *collois*, il ou elle *colloit*, etc. sont à l'imparfait du verbe coller; joindre avec de la colle.

COMPTANT, *p. d. v. adv.* **CONTANT**, *part. act.* **CONTENT**, *adj.*

Le premier de ces mots dérive du verbe compter. Je l'ai trouvé *comptant* ses écus. On l'a payé en beaux deniers *comptant :* ici il est adverbe.

J'ajoute qu'il est substantif dans cette phrase : cet homme a du *comptant*, pour dire qu'il a du numéraire.

Contant, employé pour raconter, s'écrit par un *a ;* et cela doit être, puisqu'il forme le participe présent du verbe conter : je le laissai *contant* une longue histoire.

Content, satisfait, a pour féminin contente; au pluriel *contens*, contentes.

Nul n'est *content* de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.
DES HOULIÈRES.

COMTE, *qual.* **COMPTE**, *s. m.* **CONTE**, *s. m.*

Ceux qui accompagnoient les empereurs s'appeloient *comtes*, du mot latin *comites*. Il est devenu ensuite une simple qualification noble. La tragédie du *comte* d'Essex est la meilleure qu'ait faite Thomas Corneille.

La reddition d'une gestion quelconque s'appelle *compte*. Vous me rendrez *compte* de votre conduite. Les bons *comptes* font les bons amis.

Le verbe s'écrit de même, je *compte*, tu *comptes*, il *compte*.

J'observe seulement que le verbe se prend au figuré plus fréquemment que le substantif. Il se dit mon ami, mais je n'y *compte* pas; qui *compte* sans son hôte est sujet à compter deux fois.

Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la Grèce,
Aux champs de Marathon, prodiguoit aux vainqueurs.
C'est-là leur diadême, ils en font plus de *compte*
Que d'un cercle à fleurons, de marquis et de *comte*.
VOLTAIRE.

Il y a cette différence entre la narration et le *conte*, que celle-là tient plus à la vérité, et celui-ci à la fiction; la narration a pour objet principal d'instruire, et le *conte* d'amuser.

Cependant il est des *contes* très-instructifs; les *contes* moraux de M. Marmontel sont aussi estimables par leur but moral, qu'intéressans par les agrémens de la diction.

Le verbe *conter* conserve l'orthographe de son substantif; je *conte*, tu *contes*, il ou elle *conte*, etc.

L'Amour heureux *conte* toujours si bien.
BERNARD.

COQ, *ornit.* COQUE, *s. f.*

Le *coq* est avec le rossignol, le seul des oiseaux qui chante pendant la nuit. Sa voix annonce le retour de l'aurore et sert d'horloge aux laboureurs.

On a fait du *coq* le symbole de la vigilance. On en a fait aussi le symbole de la valeur; le *coq* étoit consacré au dieu Mars.

Les *coqs* sont fiers et courageux. L'Anglais vole aux combats de *coqs* avec la même passion que l'Espagnol aux courses de taureaux.

A leur tête est le *coq*, père, amant, chef heureux,
Qui roi sans tyrannie et sultan sans mollesse,
A son sérail ailé prodiguant sa tendresse,
Aux droits de la valeur joint ceux de la beauté,
Commande avec douceur, caresse avec fierté,
Et fait pour les plaisirs et l'empire et la gloire,
Aime, combat, triomphe et chante sa victoire.

DELILLE.

L'écale de l'œuf, l'écale de la noix, en sont aussi appelées la *coque*, les *coques*.

COR, *mus.* COR, *s. m.* CORPS, *s. m.* CORS, *vén.*

Hé ! quoi tout sommeille !
Ami, qu'on s'éveille !
Au bruit du *cor*
Peut-on dormir encor ?

Donner du *cor*, et sonner du *cor* sont corrects. Chercher quelqu'un à *cor* et à cri, c'est le chercher de toutes les manières, parce que les chasseurs rappellent leurs chiens, tant au bruit de la voix, qu'au son de l'instrument de chasse qu'ils appellent *cor*. Les *cors* font un bon effet dans les concerts.

L'artiste qui donne du *cor* est souvent désigné par le nom de son instrument. Rodolphe est le premier *cor* de l'Europe.

Ce que la verrue est aux mains, le *cor* l'est aux pieds. Des souliers trop étroits sont la cause la plus ordinaire des *cors*.

Corps est un terme générique et abstrait, par lequel s'indique tout ce qui tombe sous les sens.

Il prend ensuite, selon les occurrences, des applications spéciales. Le *corps* de l'homme, le *corps* des animaux, un *corps* de bâtiment, un *corps* de troupes.

Cette espèce de cuirasse de baleine, dans laquelle on emprisonne si mal-à-propos les jeunes filles, est connue sous le nom de *corps*.

Cors, substantif masculin pluriel, terme de vénerie; il se dit des cornes qui sortent des perches du cerf. Un cerf dix *cors*, pour dire un cerf du moyen âge.

COTE, *s. f.* COTE, *s. f.* COTTE, *s. f.* QUOTE, *adject.*

Côte, avec l'*ô* ouvert et long, présente trois grandes acceptions.

Ainsi se nomment d'abord ces os courbés et plats, qui, dans la charpente animale, s'étendent du dos à la poitrine: *côte* de bœuf, *côte* de cheval. D'une des *côtes* du premier homme, dit Moyse, fut formée la femme qui devoit couronner le chef-d'œuvre de la création.

Ainsi se nomment encore ces élévations qui lient les plaines au sommet des montagnes: la *Côte*-d'Or, la *Côte*-Rôtie sont renommées par leurs excellens vins.

Ainsi se nomment enfin les portions d'une contrée qui sont baignées par les flots de la mer; la *côte* de Portugal, les *côtes* d'Angleterre.

La marque numérale que les gens de loi placent snr les pièces ou papiers de leurs cliens, et qui sert à en fixer l'ordre, est appelée *cote :* cette pièce est produite sous telle *cote.* Les pièces qui viennent à l'appui d'un compte sont aussi classées par *cotes.*

L'*o* est bref.

Cotte, qui a de même l'*o* bref, et prend le *t* double, est peu d'usage. Nos chevaliers n'ont plus ni *cottes* d'armes, ni *cottes* de mailles ; nos élégantes préfèrent la jupe et le jupon à la *cotte*, qu'elles abandonnent aux femmes du peuple.

L'adjectif *quote* ne s'emploie qu'avec le substantif part. Je paierai ma *quote*-part ; la *quote*-part de chacun est la part que chacun doit acquitter.

COU, *zoo.* COUD, *v.* COUP, *s. m.* COUT, *s. m.*

Cette partie du corps qui unit la tête aux épaules se nomme le *cou*, et s'écrivoit autrefois col.

M. Barthe a fait une charmante épître sur le *cou.*

N'est-ce pas un objet divin
Qu'un *cou* d'une aimable tournure?
De quels charmes il est voisin !
C'est entre la bouche et le sein
Qu'il fut placé par la nature.
. . . . . .
Les tourterelles, nous dit-on,
Aux amans servent de modèles.
J'en ai découvert la raison ;
C'est que les *cous* des tourterelles
Sont nuancés comme l'iris ;
Tous les amans seroient fidèles,
Si tous les *cous* étoient jolis.

Une mère ordonnoit à sa fille, âgée de treize à quatorze ans, de se couvrir le *cou* d'un fichu. Avec quoi, répondit-elle naïvement, voulez-vous donc que je me pare?

On dit le *cou* d'une bouteille. Mais on ne dit pas, comme le font bien des gens, le *cou* du pied: c'est le *coude-pied*.

Présent du verbe coudre; je *couds*, tu *couds*, il ou elle *coud*; impératif, *couds*.

L'impression que reçoit un corps frappé par un autre, s'appelle *coup*; *coup* de canne, *coup* de poing.

Lafontaine, dans sa fable du Lion devenu vieux:

Le cheval s'approchant lui donne un *coup* de pied,
Le loup un *coup* de dent, le bœuf un *coup* de corne.

Coup est susceptible d'une foule d'acceptions fort disparates. *Coup* de tonnerre, *coup* du sort; boire le petit *coup*, jeter un *coup*-d'œil; un *coup* de piquet, un *coup* de sifflet, un *coup* de main; manquer son *coup*, donner un *coup* de collier, etc.

Vos pareils, à deux fois, ne se font pas connoître,
Et pour leurs *coups* d'essai veulent des *coups* de maître.
CORNEILLE.

Le substantif *coût* dérive du verbe coûter. Le prix qu'on a payé d'une chose, en est le *coût*.

Rien de moins usité que cette expression, qui n'a de pluriel qu'en langage de barreau: rembourser les frais et loyaux *coûts*.

COUR, *s. f.* COURS, *s. m.* COURT, *v.* COURT, *adject.*

Cet espace que laisse l'architecte entre les diverses constructions d'une maison, soit pour la disposition des jours, soit pour l'admission des voitures, soit pour d'autres facilités, en est la *cour ;* et suivant leur grandeur, les hôtels ont une ou plusieurs *cours.*

Ce mot d'une acception vague s'ennoblit ou s'avilit, suivant la place qu'il occupe. Une basse-*cour* n'offre à l'œil que des engrais et des volailles ; la haute-*cour* présente à l'idée une assemblée de juges suprêmes.

L'entourage des rois et des princes se nomme la *cour.* On dit au moral, faire sa *cour.*

J'ai fait ma *cour* aux rois, j'ai fait ma *cour* aux belles.

Cours indique un mouvement progressif ; le *cours* du temps, le *cours* des astres, le *cours* de la vie.

Ruisseau, nous paroissons avoir un même sort. :
D'un *cours* précipité nous allons, l'un et l'autre,
Vous à la mer, nous à la mort.

DES HOULIÈRES.

Une suite d'études sur le même sujet s'appelle *cours.* J'ai fait un *cours* de chimie sous Sauvages. J. J. Rousseau avoit entrepris un *cours* de botanique. Le *cours* des belles-lettres de Batteux est un bon livre.

Des allées d'arbres, destinées à former une pro-

ménade publique, forment un *cours* : allons sur le *cours*.

Présent du verbe courir : je *cours*, tu *cours*, il ou elle *court* ; impératif, *cours*.

J'observe, à l'occasion de ce verbe, que son futur est, je *courrai*, et non pas je courrerai ; et son imparfait du subjonctif, je *courrois*, et non pas courrerois. J'ai vu beaucoup de personnes s'y méprendre.

Comme il n'y a pas de longueur absolue, l'adjectif *court* ne peut jamais être que relatif. Ce mémoire est trop *court* pour les objets qu'il renferme. Les jours si longs pour qui s'ennuie, sont bien *courts* pour celui qui sait penser.

Court est aussi adverbe : au milieu de son récit il a coupé *court* ; ce cocher a tourné trop *court* ; ce jeune homme veut être tenu de *court*.

« Massillon, prêchant devant Louis XIV, resta » *court*. Remettez-vous, mon père, lui dit le roi » avec bonté ; il est juste de nous laisser le temps » de goûter les belles et bonnes choses que vous » dites ».

CRAINT, *v.* CRIN, *s. m.*

Présent du verbe craindre : je *crains*, tu *crains*, il ou elle *craint* ; impératif, *crains* ; participe, *craint* ; qui ne *craint* rien peut tout oser.

Je *crains* dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.

RACINE.

Question grammaticale : Quand faut-il placer la

négative après le verbe craindre ? En quel cas doit-on, ou peut-on l'omettre ? Par exemple, faut-il dire : je *crains* qu'il vienne ou qu'il ne vienne trop tard ?

Rép. Lorsqu'il y a une négation unie au verbe craindre, il n'en faut point au verbe suivant : je ne crains pas qu'il me trompe ; ne craignez pas qu'il sorte, etc.

Hors de ce cas-là, placez toujours la négation : cet homme craignant que ce qu'on lui avoit prédit *n'*arrivât. (RESTAUT.)

On craint qu'il *n'*essuyât les larmes de sa mère.

Racine pouvoit dire également, on craint qu'il essuyât. L'autre locution lui a paru plus régulière.

Remarquez seulement que lorsqu'on desire ce que l'on paroît craindre, il faut completter la négative, en ajoutant la particule *pas*. Exemples : Il craignoit que je n'arrivasse pas à temps ; je crains bien qu'il n'obtienne pas le prix ; pourquoi craindre qu'il ne réussisse pas dans son projet ?

Le poil du cou et de la queue des chevaux prend le nom de *crin*. Un bacha à trois queues est celui devant lequel on porte les *crins* de trois queues de cheval.

Le genre satirique emploie le mot *crins* pour celui de cheveux.

L'abbé Delille a dit, en peignant le cheval :

Soit qu'à travers les prés il s'échappe par bonds,
Soit que livrant aux vents ses longs *crins* vagabonds,
Superbe, l'œil en feu, les narines fumantes,
Beau d'orgueil et d'amour, il vole à ses amantes.

CRÊTE, *orn.* CRÊTE, *géo.*

La *créte* est une excroissance charnue et rougeâtre qui s'élève sur la tête des coqs, des poulets, des dindons.

Au figuré, lever la *créte* se dit d'un jeune homme qui veut faire l'important, prendre des tons, se donner des airs.

L'île de *Crète*, dans la partie orientale de la Méditerranée, est célèbre par l'éducation que Jupiter y reçut, les loix qu'y établit Minos, les travaux de Dédale, les exploits de Thésée.

La *Créte*, plus connue aujourd'hui sous le nom de Candie, appartient aux Turcs qui l'ont conquise sur les Vénitiens.

CRI, *s. m.* CRIC, *méc.*

Un son de voix poussé, jeté avec force, devient un *cri ; cri* de joie, *cri* de frayeur : d'où viennent ces *cris ?*

Il est des oiseaux dont le chant n'est qu'un *cri ;* la corneille, la chouette, le hibou ne font entendre que des *cris* funèbres.

Le *cric* est une machine composée d'une barre de fer dentelée, et d'une manivelle qui la fait monter et descendre. Nous voyons les charretiers sur les routes, et les tailleurs de pierre sur les quais, se servir de *crics* pour soulever, les uns leurs voitures, les autres les blocs qu'ils veulent soumettre au marteau.

Le *c* final ne se fait pas sentir.

CROIS, *v.* CROIX, *s. f.*

Présent du verbe croire. Je *crois*, tu *crois*, il ou elle *croit*, ils ou elles *croient*; impératif, *crois*; subjonctif, que je *croie*; que tu *croies*, qu'il ou qu'elle *croie*; pluriel, qu'ils ou qu'elles *croient*.

Le verbe croître forme absolument de même, son impératif et le singulier de son présent. La seule petite différence est que la troisième personne du verbe croire, ne prend point d'accént, et qu'il en faut un à la troisième personne du verbe croître: cet homme *croit* en Dieu; la Seine, depuis hier, *croît* d'un pouce par heure.

On a fait sur ce verbe *croître*, une question qui tient à la grammaire. Est il absolument neutre? ou peut-il recevoir un régime simple?

Rép. En prose il est verbe neutre, et ne peut rien gouverner. Mais en poésie il admet un régime et peut remplacer *accroître*.

M'ordonner du repos, c'est *croître* mes malheurs.
CORNEILLE.

Je ne prends point plaisir à *croître* ma misère.
RACINE, *dans Bajazet.*

Que ce nouvel honneur va *croître* son audace!
RACINE, *dans Esther.*

La *croix* étoit chez les Romains, le supplice des esclaves. Dans la religion chrétienne, la *croix* est révérée comme le signe de la rédemption du genre humain.

Chacun a ses *croix*, pour dire ses peines; les supporter, c'est porter sa *croix*.

Voltaire se félicitoit auprès des dévots, d'avoir osé, dans Zaïre, montrer la *croix* sur le théâtre.

Dieu mort sur cette *croix*, et qui revis pour nous !

Pope voyant une *croix* suspendue au cou d'une jolie femme, lui dit en beaux vers anglois :

Sur votre sein, un juif l'eût adorée.

CRU, *part.* CRU, *adj.*

Le verbe croître et le verbe croire ont le même participe ; il n'y a que le sens de la phrase qui puisse les distinguer. Votre récit ne sera pas *cru* ; ce mirte a bien *crû* depuis l'année dernière.

C'étoit alors la mode de se taire,
Un indiscret n'auroit pas été *cru*,
Et dans ce siècle, le mystère
Passoit hautement pour vertu.
LEFRANC.

Le participe *crû*, dérivé de croître, devient substantif quelquefois ; et substantif, tantôt masculin, tantôt féminin : ces fruits sont de mon *crû* ; Dieu nous garde du vin du *crû* et de la fortune du pot !

La *crue* de la rivière ; ce jeune homme n'a pas toute sa *crue*.

Cru, adjectif, que l'on écrivoit *crud* autrefois, fait *crue* au féminin. Il s'applique aux fruits qui ne sont pas mûrs, aux viandes qui ne sont pas cuites, aux propos qui ne sont pas adoucis.

A cru est une locution adverbiale, employée pour dire sur la peau nue.

La Jeanne qu'a chantée Voltaire,

Montoit *à cru*, comme un soldat romain.

Et dans le pauvre Diable :

Enfin un jour qu'un surtout emprunté,
Vêtit *à cru* ma triste nudité.

CUIR, *s. m.* CUIRE, *v.*

Quiconque porte des souliers, sait que le *cuir* n'est autre chose que la peau préparée de différens animaux.

Ce mot ne peut sortir de son acception propre, que dans le style marotique.

Certain poil roux que l'on sent à la ronde,
Ce crin de juif orne un *cuir* bourgeonné.
VOLTAIRE.

Cuire les alimens, c'est les soumettre à l'action du feu. On fait *cuire* la brique et la chaux.

Il faut le soleil de Malte pour bien *cuire* les melons.

CYCLE, *cal.* CICLE, *antiq.*

Du mot latin *circulus*, les astronomes ont fait *cycle*, qui, dans leur langue, signifie période, espace parcouru par un astre, dans un temps quelconque. Cette expression est d'un grand usage dans le calendrier. Le *cycle* solaire est de vingt-huit années. Le *cycle* lunaire est de dix-neuf ans.

C'est-

C'est-à-dire, que le soleil et la lune, après cette révolution, correspondent précisément aux mêmes points du ciel.

Sicle est le nom d'une monnoie et d'une mesure, en usage chez les Hébreux.

CYGNE, *ornit.* SIGNE, *s. m.*

Le *cygne*, oiseau aquatique, est connu par la blancheur de son plumage et la beauté de son cou. Les poëtes lui supposent une voix harmonieuse, qui se déploie sur-tout au moment où le *cygne* va mourir.

C'est une erreur: laissons-la pourtant aux beaux esprits qui, sans elle, n'appelleroient plus Virgile le *cygne* de Mantoue, et Racine le *cygne* du théâtre, dont ils veulent que Corneille soit l'aigle.

Le *cygne* partage avec les colombes, la gloire de conduire le char de la mère des Amours.

Sous la forme d'un *cygne*, Jupiter se fit aimer de Léda.

> Au milieu d'eux s'élève et nage avec fierté
> Le *cygne* au cou superbe, au plumage argenté;
> Le *cygne* à qui l'erreur prêta des chants aimables,
> Et qui n'a pas besoin du mensonge des fables.
>
> DELILLE.

Signe devient l'indice qui annonce quelque chose, la marque qui perpétue un souvenir, la démonstration qui exprime une intention. La rougeur de la lune est un *signe* de pluie. Un arc de triomphe fut élevé près d'Orange, comme un *signe* de la victoire remportée par Marius sur les Cimbres. Le plus bel

usage qu'on ait jamais fait des *signes*, est celui auquel les employa l'abbé de l'Epée en faveur des sourds et muets. Un *signe* de sa main, de ses doigts, de ses yeux leur communiquoit des idées; et grâces à ses *signes* modifiés, combinés, multipliés, la société a conquis des hommes que lui disputoit la nature.

Les constellations que semble visiter le soleil dans sa course annuelle, se nomment les *signes* du zodiaque. L'astrologie consultoit beaucoup ces *signes*; c'est du *signe* sous lequel un enfant étoit né qu'elle en tiroit l'horoscope; et telle a été la durée de notre ignorance à cet égard, qu'à la naissance même de Louis XIV, un de ces charlatans s'occupoit, dans la chambre voisine de celle de la reine, à épier quels seroient l'état et la position des *signes* célestes, à l'instant où l'enfant viendroit au monde.

D.

DAIS, *lit.* DES, *art.*

Dans beaucoup d'églises, l'autel principal étoit surmonté d'une espèce de ciel de lit : c'est un *dais*.

Par un *dais* aussi est surmonté le trône où s'asseoit un souverain, dans les cérémonies.

L'article *des* se prononce dans la déclamation, le chant et la lecture à pleine voix, comme s'il s'écrivoit par *ai*, *dais*.

Des perd son *s* terminatif lorsque l'adjectif précède le substantif, auquel il se rapporte : *des* soldats braves, de braves soldats ; *des* hommes savans, de savans hommes ; *des* femmes belles, de belles femmes.

Parler autrement seroit une faute.

Qu'on n'oppose pas ces phrases : j'ai vu *des* braves ; j'ai fréquenté *des* savans ; j'ai courtisé *des* belles. L'adjectif, dans ces exemples, est pris substantivement.

Comme la difficulté qui se présente ici a de l'importance, il est à propos de la résoudre, en remontant aux vrais principes.

Des est un article particulé, pour me servir de l'expression de l'abbé d'Olivet. Il signifie *de les*.

D'après cette notion, rien de plus facile que de répondre à cette question-ci : quand faut-il, devant l'adjectif, employer *de* ; et quand faut-il préférer *des* ?

Rép. La fonction de l'article est de ramener les

mots, de leur acception vague, à un sens déterminé. Par conséquent, n'appelez que la particule *de*, lorsque le mot que l'adjectif précède est pris dans un sens large et vaste. Employez, au contraire, l'article particulé *des*, lorsque la valeur du mot précédé par l'adjectif, est plus rapprochée, plus déterminée.

Exemples : Voilà *de* belles fleurs, et *de* bons fruits; vous avez *de* parfaits amis; Elisabeth eut *de* grandes qualités.

Ramenez à présent tous ces mots, de leur sens vague, à des rapports plus circonscrits, vous direz : donnez-moi *des* belles fleurs qui parent votre jardin, et *des* bons fruits que vous m'avez fait goûter. Que ne suis-je au nombre *des* parfaits amis qui forment votre société ! Je suis peu touché *des* grandes qualités d'Elisabeth, quand je songe à la mort de Marie.

Avec une négation, employez l'article indéfini *de* : je n'ai point *de* desirs; je ne demande pas *de* larmes; je ne cultive plus *de* fleurs, &c.

Avec les adverbes de quantité, employez également la particule *de* : on peut faire là-dessus beaucoup *de* questions; il me reste peu *de* ressources; j'ai infiniment *de* chagrins.

Exceptez cependant l'adverbe *bien*, qui commande toujours l'article particulé *des* : en amour on a bien *des* peines; avec bien *des* dépenses, il a fait peu *de* réparations; l'amitié a bien *des* douceurs, &c. Toujours il faut dire *des* avec bien, et *de* avec beaucoup.

DANS, *prép.* DENT, *s. f.* D'EN, *loc. comp.*

L'une des prépositions les plus usitées est *dans :* on nage *dans* les plaisirs, on est plongé *dans* la douleur.

Xénophon fait un sublime éloge des capitaines grecs morts durant la retraite des dix mille, en disant qu'ils moururent irréprochables *dans* la guerre et *dans* l'amitié.

Les *dents* servent, aux animaux, à broyer la nourriture qui doit les soutenir.

M. de Voltaire ne vouloit plus recevoir, à Ferney, d'étrangers, de curieux. Une femme s'y présente, et croyant se faire ouvrir plus facilement la porte, elle s'annonça pour la nièce de l'abbé Terray. Voltaire, à qui ce contrôleur-général avoit fait éprouver des réductions considérables, crie du fond de son lit : Dites-lui de ne pas entrer; qu'il ne me reste qu'une *dent*, et que je la garde contre son oncle.

On donne des *dents* à l'Envie; les dentelles, la scie, la herse, ont des *dents.*

D'en est l'assemblage de deux articles, ou de l'article *de* et de l'adverbe *en :* je viens d'*en* parler; vous avez tort d'*en* rire.

DATE, *s. f.* DATTE, *bot.*

La note qui énonce le lieu et le temps où s'est rédigé un écrit, en est la *date.* L'art de vérifier les *dates* est un des meilleurs ouvrages que nous aient donnés les enfans de saint Benoît. Il apprend à dis-

cerner ; par leurs *dates*, l'antiquité et la vérité des chartes et des manuscrits.

Ce substantif a son verbe analogue : cette étourdie ne *date* jamais ses lettres ; voilà des visages qui *datent* de loin.

Les pères du désert vivoient de *dattes*, ou de fruits de palmier. « La *datte* est un fruit oblong, » gros comme le pouce, long d'un pouce et demi, » composé d'une pellicule mince, roussâtre, dont » la pulpe ou la chair est jaunâtre, grasse, ferme, » bonne à manger, douce, d'un goût vineux et » sucré..... Les *dattes* naissent en Barbarie, dans » l'île de Gorée et en Espagne. Il en croît aussi en » Provence, mais qui sont maigres et se corrom- » pent facilement ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

DÉ, *s. m.* DÈS, *prép.* DEY, *qua.*

La couturière et le joueur se servent de *dés* également ; mais le *dé* avec lequel l'une cuirasse son doigt, ne ressemble point aux *dés* avec lesquels l'autre grossit ou épuise sa bourse.

Le *dé* à jouer est d'os ou d'ivoire ; le *dé* à coudre est ordinairement de métal.

En langage d'architecte, le *dé* est la partie cubique qui forme le milieu d'un piédestal.

Ces cubes de pierre ou de marbre qui, dans les parterres, soutiennent des vases, se nomment aussi *dés*.

Dès, est une préposition relative au temps et au lieu. J'ai suivi ce ruisseau *dès* sa source ; je l'ai connu *dès* son enfance.

Dey est le nom ou la qualification donnée par nous au chef du gouvernement de Tunis.

DÉÇU, *p. d. v.* DESSUS, *adv.*

Le verbe *décevoir*, tromper, séduire, fait, au participe, *déçu*, *déçue*.

Ce mot, qui paroît avoir vieilli pour la prose, conserve encore de la fraîcheur dans les vers, lorsqu'il y est placé à propos. Mes vœux sont *déçus*; mon espérance est *déçue*. Œnone, dans Racine, dit à Phèdre :

Cruelle ! quand ma foi vous a-t-elle *déçue ?*

Dessus est adverbe ; c'est-à-dire, qu'il n'appelle après lui aucun régime.

Malherbe a écrit ; *dessus* mes volontés, au lieu de, sur mes volontés. Mais, à en croire Ménage, il s'est reproché cette négligence.

Ce mot ne doit s'employer qu'absolument, lorsqu'il est seul.

On dira bien : personne, dans la tragédie, n'est au-*dessus* de Corneille, parce qu'alors *dessus* devient une espèce de substantif, gouverné par la préposition *au*.

Mais vous ne diriez pas : l'autorité d'un père *dessus* ses enfans.

Dessus, comme je l'ai observé, peut devenir substantif : le *dessus* d'un habit ; prendre le *dessus* ; chanter, jouer le *dessus*, etc.

Dans *déçu*, l'*é* est fermé ; il est muet et bref dans *dessus*.

DÉLACER, *v.* DÉLASSER, *v.*

Une femme se fait ôter son lacet, ou *délacer*, lorsqu'elle se déshabille, ou qu'elle est trop serrée dans son corset.

Une femme se repose, et cherche à se *délasser*, quand elle a marché ou travaillé long-temps.

Dans le premier de ces verbes, l'*a* est bref; il est long dans le dernier.

Appliquez ceci à *lacer* et *lasser*. On *lace* une jeune fille en serrant sa robe avec un lacet; on la *lasse* en la faisant courir ou danser à l'excès.

DERRIÈRE, *prép.* DERRIÈRE, *s. m.*

Derrière est une préposition locale, ou un adverbe d'ordre. Quand on a une fois pris son parti, il ne faut pas regarder *derrière* soi. On peint Janus avec deux visages, l'un devant, l'autre *derrière*.

On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.
Le fabricateur souverain
Nous créa besaciers, tous de même manière,
Tant ceux du temps passé, que du temps d'aujourd'hui.
Il fit, pour nos défauts, la poche de *derrière*,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

LAFONTAINE.

La partie antérieure d'une chose en est le devant, la postérieure en est le *derrière*. Le *derrière* de cette maison a vue sur la campagne.

Voltaire, dans son voyage à Berlin, parle ainsi des gardes gigantesques rassemblés par Frédéric II.

D'un regard étonné, j'ai vu sur ces remparts,
Ces géants court-vêtus, automates de Mars;
Ces mouvemens si prompts, ces démarches si fières,
Ces moustaches, ces grands bonnets;
Des habits retroussés montrant de gros *derrières*,
Que l'ennemi ne vit jamais.

DESSEIN, *s. m.* DESSIN, *s. m.*

Un projet, une intention arrêtée se nomme un *dessein*. Quel est votre *dessein*? le *dessein* en est pris.

« Ce qui est un *dessein*, dit l'abbé d'Olivet, n'est » pas quelque chose de commencé : ce n'est plus » un *dessein*, c'est une entreprise ».

Ces figures, ces espèces de peintures tracées à l'encre ou au crayon, qui servent de modèles ou d'indications pour d'autres ouvrages, sont des *dessins* : je n'aime pas ce *dessin* ; voilà un *dessin* charmant. Les *dessins* de Raphaël valent mieux que les tableaux de beaucoup d'autres peintres.

C'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, et non pas comme quelques personnes l'écrivent encore par un *e*, en le confondant avec *dessein*, projet. Puisqu'on dit *dessiner*, *dessinateur*, on doit nécessairement écrire *dessin* sans *e*.

DEVANT, *v.* DEVANT, *s. m.* DEVANT, *prép.*

Le verbe devoir fait, au participe du présent, *devant* : *devant* aller là. *Devant* déjà dix mille livres, je ne veux plus emprunter, etc.

La face ou le *devant* d'une maison ; des *devants* de vestes, de cheminée.

Celui qui part le premier prend les *devants.*

Devant est une préposition d'ordre ou de localité : passer *devant* quelqu'un, paroître *devant* ses juges. On le prend aussi adverbialement. Il marchoit *devant.*

Sur cela, voici ce qu'observe d'Olivet dans la seconde de ses remarques sur Racine, à l'occasion de ce vers :

Ah ! devant qu'il expire.

« *Avant* est relatif au temps : *avant* votre départ, » *avant* que vous partiez : mais *devant* est relatif au » lieu. J'ai paru *devant* le roi, vous passerez *devant* » ma porte. Ajoutons que *devant* ne sauroit être » suivi d'un *que*. Par conséquent il y a, selon l'usage » présent, double faute dans *devant qu'il.* Je dis » selon l'usage présent, car il ne faut pas faire un » crime à Racine d'avoir quelquefois usé d'expres- » sions qui n'étoient pas encore vieilles de son » temps ».

DIS, *v.* DIX, *n. de n.* D'Y, *loc. comp.*

Présent du verbe dire : je *dis*, tu *dis*, il ou elle *dit ;* impératif, *dis ;* participe, *dit.*

Ce participe est pris substantivement dans ces locutions-ci. Les *dits* et les gestes des chevaliers de la table ronde. Il ne faut pas avoir son *dit* et son dédit.

Dix, nom de nombre, se prononce devant les consonnes, comme le présent du verbe dire. Termine-t-il une phrase, ou précède-t-il une consonne ? le *x* doit sonner un peu.

Quel plaisir de te suivre aux rives du Scamandre,
D'y trouver d'Ilion la poétique cendre :
De juger si les Grecs qui brisèrent ses tours,
Firent plus en *dix* ans, que Louis en *dix* jours.

BOILEAU.

D'y est la réunion de la préposition *de* et de l'adverbe *y*, *de y*. Ainsi dans le second des vers cités, *d'y* trouver, signifie de trouver là.

DOIGT, *s. m.* DOIT, *v.*

Doigt, la prononciation ne fait pas sentir le *g*; l'écriture ne peut l'omettre.

Tout le monde sait que les *doigts* sont les cinq divisions qui terminent la main ou le pied de l'homme : telle est l'acception propre.

Combien on s'en éloigne, quand on dit qu'un écolier sait sa leçon sur le bout du *doigt*, et qu'une éclipse de soleil ou de lune n'a été que de quatre ou six *doigts*. L'astronomie divise le diamètre du soleil et de la lune en douze parties, qu'elle appelle *doigts*.

Doit, sans *g*, est au présent du verbe devoir. Je *dois*, tu *dois*, il ou elle *doit*.

Bernard, dans sa jolie ode à la rose, emploie mal à propos ce mot jusqu'à trois fois, dans une strophe de quatre vers.

Thémire est une fleur nouvelle
Qui *doit* subir la même loi.
Rose, tu *dois* briller comme elle,
Elle *doit* mourir comme toi.

DOL, *s. m.* DOL et DOLE, *géo.*

Le *dol* est un de nos anciens mots que la poésie rajeunit encore avec succès. Il signifie ruse, tromperie, et n'a point de pluriel.

Dol et *Dôle*, que l'on confond quelquefois, sont deux villes de France. La première est dans le département d'Ille et Vilaine, près de la mer; la seconde est sur le Doubs, dans le département du Jura.

Dans *Dôle* l'*ô* est long; il est bref dans les deux autres expressions.

DOM ou DON, *qual.* DON, *s. m.* DONC, *part.* DONT, *pron.*

Dom et *Don* sont des abréviations de *dominus*, seigneur. Les gentilshommes espagnols, ou ceux qui le veulent paroître, sont fort jaloux de ce prénom : *don* Alphonze, *don* Fernand.

Cette prétention puérile des Hidalgos est bien plus excusable que celle des enfans de Benoît et Bruno, qui en ont voulu partager la gloriole. *Dom* Calmet est connu par son docte commentaire de la Bible, et par sa ridicule histoire des Vampires.

Devant les noms espagnols, *don* s'écrit par un *n* : il prend un *m* devant les noms portugais ou français.

Don a pour synonymes, présent, libéralité. Vénus lui fit *don* de la beauté; elle reçut de Minerve le *don* de la sagesse.

Les *dons* de la fortune ne se trouvent pas toujours où sont les *dons* de la nature.

Dans nos romans de chevalerie, octroyer un *don*,

c'étoit faire la promesse de donner ou d'accorder quelque chose; et l'honneur attachoit une telle importance à cette promesse, que rien ne pouvoit en arrêter l'exécution.

Donc est une particule conjonctive qui lie la dernière partie d'un raisonnement, avec les propositions antérieures.

Malherbe est peut-être le seul de nos auteurs qui ait osé commencer une pièce de vers, par cette expression :

> *Donc* un nouveau labeur à tes armes s'apprête;
> Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion.

Donc n'est bien souvent encore qu'une particule d'impatience. Parlez *donc ;* où allez-vous *donc ?*

On écrivoit autrefois *doncque :* c'étoit pour le poète deux syllabes au lieu d'une.

Dont est le génitif du pronom relatif qui, quel. Il remplace de qui, duquel, de laquelle.

Une remarque grammaticale qui a bien son utilité pour les étrangers, et sur-tout pour les femmes aux pieds de qui je dépose mon ouvrage, c'est que ce pronom n'a d'usage qu'autant que le nom auquel il se rapporte, n'est pas précédé de l'article *de, du, de la, des :* autrement il faut *que.*

Exemple : voilà l'homme *dont* je vous entretenois : la phrase est correcte. Mais je ne puis pas dire : c'est *de* cet homme *dont* je vous entretenois, je pêcherois contre la langue.

Ainsi, dites toujours; c'est d'elle que nous parlions; ou bien, c'est elle *dont* nous parlions.

Monsieur est l'auteur *dont* vous avez reçu des

vers; ou bien, c'est de monsieur que vous avez reçu de si jolis vers.

Voilà le tableau *dont* vous avez paru satisfaite; ou bien, c'est de ce tableau que vous m'avez paru satisfaite.

D'OU, *loc. comp.* DOUBS, *géo.* DOUX, *adj.*

D'où est la réunion de l'article *de* avec l'adverbe de localité *où : d'où* vient-il? *d'où* le savez-vous ? Le monosyllabe *où* veut toujours l'accent dans cette signification-là.

Le *Doubs* est une rivière qui prend sa naissance dans le département qu'elle dénomme. Elle le traverse dans une grande étendue, et ne le quitte que pour se perdre dans la Saône. Besançon est le chef-lieu du département du *Doubs*.

Chacun de nos sens peut être juge de la qualité qu'exprime l'adjectif *doux*, dont le féminin est douce. Le velours est *doux* au toucher; le sucre est *doux* à la bouche; un son est *doux* à l'oreille; un jour est *doux* à l'œil; un parfum est *doux* à l'odorat.

Plus un cheval a les mouvemens *doux*, plus il est agréable. Qu'il est beau, qu'il est *doux* de mourir pour la patrie !

Le mot, *doux* ami, est bien *doux* à entendre de la part de la douce amie.

Doux s'adverbialise dans ces locutions-ci; il faut filer *doux ;* allez tout *doux*.

DU, *art.* DU, *s. m.* DU, *p. d. v.*

L'académie définit le premier de ces monosyl-

labes qui s'écrit sans accent: « particule qui tient » lieu de la préposition *de* et de l'article *le*».

C'est ce que l'abbé d'Olivet appeloit un article particulé : *au* pour *à le ; du* pour *de le.* Calypso ne pouvoit se consoler *du* départ d'Ulysse.

> *Du* dieu des cœurs
> On adore l'empire.
> Lui seul avec des fleurs
> Enchaîne tout ce qui respire.

Quand faut-il employer *du ?* quand faut-il préférer l'article *de ?*

Je l'ai déjà indiqué plus haut. Le sens est-il vague et indéterminé , c'est l'article indéfini *de* qu'il faut adopter. Si au contraire le sens est fixe et particularisé , c'est l'article *du.* Exemple : un homme vous fait boire d'excellent vin , vous direz : on ne sauroit en boire *de* meilleur. Je vous en offre de deux ou trois qualités ; vous répondrez : je veux du meilleur.

Dû avec un accent circonflexe est le participe du verbe devoir. Cet hommage vous est bien *dû.*

De ce participe , l'usage a fait le substantif *dû* , qui de même s'écrit avec un accent. Je ne demande que mon *dû.*

Duel Duel.

E.

ÈCHO, *phys. et myth.* ÉCOT, *s. m.*

Tout corps qui réfléchit un son, de manière à le rendre distinctement, est un *écho*.

On cite, parmi les phénomènes de l'histoire naturelle, l'*écho* célèbre qui se trouve en Ecosse, et qui répète jusqu'à sept fois une phrase musicale.

Peu de vallons, peu de montagnes où il n'y ait des cavités rocailleuses qui forment des *échos*. L'architecture les imite quelquefois.

Écho, nymphe des bords du Céphise, parle imprudemment de Junon; elle favorise les amours de Jupiter. Junon irritée la condamne à ne pouvoir plus répéter que des finales. Cette nymphe cherche ensuite à se faire aimer du beau Narcisse; elle n'y réussit pas, s'enfonce dans les forêts, y meurt de regrets, et devient rocher babillard. Telle est la fable d'*Echo*.

Pétrarque, en s'éloignant de Vaucluse, s'adresse ainsi aux *échos* de la Sorgue.

En répondant à mes plaintes,
Echos, vous avez appris
Quels sont les vœux et les craintes
D'un cœur tendrement épris!
N'oubliez pas ce langage:
Et si Laure quelquefois
Vient rêver sur ce rivage,
Imitez encor ma voix.

Marmontel.

Le

Le reste d'un tronc d'arbre garni encore de quelques bouts de branches, et la quote-part que chacun paie pour un repas commun : ce sont là les deux acceptions du mot *écot*.

Dans un de ces repas à chacun son *écot*, étoit le président Rose, homme fort connu par son avarice. La personne chargée de recueillir la masse des *écots*, n'avoit pas vû le président payer le sien ; elle le lui demande. J'ai payé, dit M. Rose. Je le crois, reprit le collecteur ; mais je ne l'ai pas vû. Et moi, dit M. de Fontenelle, je l'ai vû, et je ne le crois pas.

ECLAIR, *mét.* ÉCLAIRE, *v.* ÉCLAIRE, *bot.*

L'*éclair* est formé de matières inflammables qui s'élèvent de la terre.

Il y a souvent des *éclairs* sans tonnerre ; et quelquefois on entend le tonnerre sans avoir vû d'*éclair*.

Quand Rousseau peint l'Être suprême venant juger les humains, il dit :

Les *éclairs*, les feux dévorans
Font luire devant lui leur flamme étincelante,
Et ses ennemis expirans
Tombent de toutes parts sous la foudre brûlante.

Présent du verbe éclairer, j'*éclaire*, tu *éclaires*, &c. On *éclaire* un appartement, on *éclaire* aussi les démarches, la conduite de quelqu'un.

L'*éclaire* ou chélidoine est une plante qui croît dans les haies et contre les murs. Elle porte des fleurs jaunes, disposées en croix ; sa tige un peu veloutée rend, lorsqu'on la casse, un suc jaunâtre

ou couleur d'orange. L'*éclaire* est employée avec succès dans les maladies du foie.

EFFORT, *s. m.* ÉPHORE, *ant.*

Lorsqu'on emploie toutes ses forces corporelles, c'est un *effort* que l'on fait.

Il en résulte quelquefois pour les chevaux, une maladie qui prend le nom d'*effort*.

Le renard dit au bouc qu'il laisse dans le puits :

Or, adieu, j'en suis hors ;
Tâche de t'en tirer, et fais tous tes *efforts*.

Efforts se réfère également au déploiement de tous nos moyens moraux.

Seroit-il vrai, jeune bergère,
Que mes soins n'ont pu vous charmer ?
Que d'*efforts* il faut pour vous plaire !
Il n'en faut pas pour vous aimer.

Ce que les consuls étoient à Rome, les *éphores* l'étoient à-peu-près à Lacédémone. Chefs des conseils de Sparte, les *éphores* y balançoient l'autorité des rois dont ils étoient les surveillans et les censeurs. Ce furent les *éphores* qui envoyèrent Agis à la mort.

EH ! *excl.* HÊ ! *interj.*

L'article *ah !* indique ce que j'entends par exclamation et par interjection. Il est inutile de se répéter.

J'ajouterai ici que l'exclamation *eh !* ne tient qu'au sentiment, tandis que l'exclamation *ah !* est

souvent l'effet de ce qui se passe dans l'esprit ou sous les yeux.

Eh ! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle !
DELILLE.

On prend pour des amis de simples connoissances:
Eh ! que de repentirs suivent les imprudences !
GRESSET.

Voyez à présent de quelle manière se place l'interjection *hé !* à laquelle se mêle presque toujours une légère teinte d'ironie.

Vous chantiez, j'en suis fort aise;
Hé ! bien, dansez maintenant.
LAFONTAINE.

Les jeunes filles dans la fable du meûnier et de son fils :

Hé ! quoi, charger ainsi cette pauvre bourique ?
Le même.

Hé ! bonjour, monsieur le corbeau.
Le même.

Hé ! mon ami, tire-moi du danger,
Tu feras demain ta harangue.
Le même.

La tragédie et l'élégie emploient plus souvent l'exclamation *eh !*

La comédie, la fable, le style familier font un plus grand usage de l'interjection *hé !*

Il faut convenir cependant que ces nuances ne sont pas toujours fidèlement observées par nos auteurs : il faut avouer même qu'on peut regarder

comme assez indifférent, de placer le *h* avant ou après l'*e*.

Néanmoins, dans un ouvrage destiné à empêcher que les locutions semblables ne se confondent, j'ai dû assigner les dissemblances de celles-ci.

ÉLAN, *zool.* ÉLAN, *s. m.* ÉLAN, *géo.*

« L'*élan* ou ellend est un animal quadrupède, » ruminant et cornu, sauvage, grand comme un che» val et habitant les pays septentrionaux ». (*Dict.* » *de l'Acad.*)

L'*élan* se dépouille de son bois, comme le cerf de sa ramure. La coutellerie emploie les cornes d'*élan* à faire des manches de couteaux.

Élan signifie un mouvement corporel subit, accompagné d'efforts. Il prit son *élan*, et franchit le ruisseau.

Il signifie également un mouvement de l'ame. Des *élans* de dévotion; un *élan* poétique. Boileau dit à son jardinier :

> Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux,
> Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
> De paroles en l'air, par *élans* envolées,
> Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées ?

Elan ou *Eslan*, petite ville sur la Meuse, entre Mézières et Donchery.

ENTÉ et HANTÉ, *p. d. v.*

Pour recueillir d'un arbre, des fruits que la nature ne le destinoit pas à produire, on l'*ente*; c'est-dire, qu'on insinue dans son tronc ou dans ses bran-

ches principales, des bourgeons étrangers, auxquels il prodigue sa sève, et d'où pendent bientôt des fruits qu'il s'étonne de porter. Ce pommier est-il *enté ?* Pourquoi n'a-t-on pas *enté* ce poirier ?

La métaphore s'est emparée de ce mot, et l'on dit qu'une famille s'est *entée* sur une autre.

Hanter, par un *h* qui s'aspire, se trouve presque absolument écarté de notre langue, par le mot fréquenter, qui est plus doux, et qui exprime la même chose.

O mes amis ! vivons en bons chrétiens,
C'est, croyez-moi, le parti qu'il faut prendre.
A ses devoirs, il faut enfin se rendre.
Dans mon printemps, j'ai *hanté* des vauriens ;
A leurs desirs, ils se livroient en proie, &c.

VOLTAIRE.

ENVI, *s. m.* ENVIE, *s. f.*

Le premier substantif est d'un usage très-borné. Il n'est reçu qu'avec la particule *à :* travailler à l'*envi*, pour obtenir la première place ; étudier à l'*envi* les uns des autres ; chacun, à l'*envi*, faisoit votre éloge.

Quelques personnes écrivent à l'*envie*, c'est une faute.

Laissons-les dans les bras d'un père et d'un époux ;
Et tandis qu'à l'*envi*, leur amour se déploie,
Mettons en liberté ma tristesse et leur joie.

RACINE, *dans Iphigénie.*

L'*envie* est un desir, une volonté : grande *envie ;* légère *envie.*

C'est, sur-tout, cette passion vile qui rend un

homme malheureux, du bonheur de son semblable.

Voltaire a placé le portrait de l'*envie* dans le septième chant de la Henriade :

> Là gît la sombre *Envie*, à l'œil timide et louche,
> Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche,
> Le jour blesse ses yeux, dans l'ombre étincelans;
> Triste amante des morts, elle hait les vivans.

ÉTAIM, *s. m.* ÉTAIN, *min.* ÉTEINT, *v.*

On appelle *étaim*, dit le dictionnaire de l'Académie, « la partie la plus fine de la laine cordée : » filer de l'*étaim*.

» *Etain* est l'un des métaux imparfaits, et le plus » mou, après le plomb. Sa couleur est blanche et » brillante; il est facile à ternir; mais il ne se rouille » pas.... plus l'*étain* est pur, et moins il pèse..... » La mine d'*étain* la plus ordinaire est celle de Cor- » nouailles ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Présent du verbe éteindre : j'*éteins*, tu *éteins*, il ou elle *éteint*. Impératif, *éteins;* participe, *éteint*. Trop souvent le flambeau de l'Amour s'*éteint*, quand celui de l'Hymen s'allume.

Dieu, dit Racine, en parlant de Joas et des prêtres qui l'avoient élevé, Dieu

> L'a tiré par leurs mains, de l'oubli du tombeau,
> Et de David *éteint* ranimé le flambeau.

ÉTANG, *s. m.* ÉTANT, *p. d. v.* ÉTEND, *v.*

L'*étang* est un amas d'eaux dormantes, destinées à nourrir du poisson.

Les étangs moins grands que les lacs, ont cependant plus d'étendue, plus d'eau, et moins de joncs que les marais.

Le lac convient au parc, et l'*étang* à la ferme.

Étant vient du verbe être, dont il est un participe : *étant* à Rome, *étant* instruit, *étant* tombé.

Ne peut-on pas dire également ayant tombé? Ma réponse sera l'anecdote suivante :

« Feu M. de Fontenelle apporta, à l'Académie, » un de ses ouvrages qu'il venoit de publier. Quel- » qu'un des présens, à l'ouverture du livre, ayant » lu ces mots : La pluie *avoit tombé*, feignit que des » femmes l'avoient prié de mettre en question, si » j'ai *tombé*, ne pouvoit pas se dire aussi bien que » je *suis tombé*. On alla aux voix, et M. de Fonte- » nelle prenant la parole, fronda merveilleusement » ces sortes d'innovations. A peine finissoit-il, qu'on » lui fit voir la page et la ligne où étoit la phrase » que j'ai rapportée. Point de réponse à cela, si ce » n'est celle d'un galant homme qui reconnoît ses » fautes sans biaiser ». (D'OLIVET, 30e *remarque sur Racine.*)

Etendre fait au présent : j'*étends*, tu *étends*, il ou elle *étend*. Impératif, *étends*.

La mollesse oppressée,
Dans sa bouche, à ces mots, sent sa langue glacée,
Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, *étend* les bras, ferme l'œil et s'endort.

BOILEAU.

ÉTÉ, *p. d. v.* ÉTÉ, *s. m.*

Le second participe du verbe être, en forme le prétérit : j'ai *été* malade.

Ce participe est aussi l'élément nécessaire de tous nos prétérits passifs. Europe a *été* enlevée par Jupiter, transformé en taureau. Ariane a *été* trahie par Thésée.

Peut-on employer indifféremment *été* pour *allé*, et dire, j'ai *été* au spectacle, j'ai *été* à Rome ?

La conversation tolère cette locution. La prose soutenue exige *allé*. Où êtes-vous *allé ?* Je suis *allé* à la campagne.

Vous diriez cependant : j'ai *été* pendant dix ans à Rome. Mais alors *été* n'a plus la signification d'*allé ;* il équivaut à *resté*, *demeuré*.

L'*été* est la saison des chaleurs. Assez souvent, les *étés* sont pluvieux à Paris.

On représente l'*Été* sous la figure d'une femme, dont la tête est couronnée de bluets ; et qui tient de la main droite une faucille, tandis que la gauche presse une gerbe de blé.

Bernis commence ainsi le second chant de son joli poëme des Saisons.

Soleil ! c'est aujourd'hui ta fête.
L'*Été*, chargé de blonds épis,
Etale ses riches habits,
Et fait rayonner sur sa tête
L'or, les saphirs et les rubis.
Lève-toi, répands la lumière, &c.

ÊTRE, *s. m.* ÊTRE, *v.* HÊTRE, *bot.*

L'*être* est un terme abstrait, qui signifie, ce qui existe. Dieu est appelé l'*Être* suprême; et l'homme, l'*être* pensant.

Demeure, il faut choisir, et passer à l'instant
De la vie à la mort, et de l'*être* au néant.
VOLTAIRE.

On dit pourtant les *êtres*, pour les distributions d'une demeure. Je connois les *êtres*.

Quant au verbe *être*, il n'a pas besoin qu'on l'explique. C'est un malheur d'*être* né trop sensible.

Où peut-on *être* mieux, qu'au sein de sa famille?

Après le chêne, le *hêtre* est le plus bel arbre de nos forêts. Son bois est excellent à brûler. Les gens de la campagne le nomment fau, fayard, ou foyard.

Le nom de *hêtre* est préféré par nos poètes, à qui cette expression offre, tout-à-la-fois un son flatteur pour l'oreille, et des facilités pour la rime. Tous leurs bergers sont couchés sous des *hêtres*; l'écorce des *hêtres* s'embellit des noms d'Amarillis et de Galatée.

Le *h*, dans *hêtre*, est aspiré.

EURE, *géo.* EURENT, *v.* HURE, *zool.*
UR, *géo. anc.*

Tous ces mots se prononcent de la même manière, avec cette différence seulement, que le *h* s'aspire dans *hure*.

L'*Eure* est une petite rivière qui prend sa source dans le pays qu'on nommoit *Perche*, et se jette dans la Seine, à trois lieues de Rouen.

Prononcez *ure*, sans faire sentir l'*e* qui commence le mot.

C'est près de cette rivière, que le 14 mars 1590, se donna la bataille d'Ivry.

Près des bords de l'Iton et des rives de l'*Eure*,
Est un champ fortuné, l'amour de la Nature.
VOLTAIRE, *Henr.*

Il voit (*l'Amour*) les murs d'Anet bâtis au bord de l'*Eure*,
Lui-même en ordonna la superbe structure.
Le même.

Eurent se prononce également, sans faire sentir l'*e* initiatif.

Le verbe *avoir* forme ainsi la troisième personne plurielle de son prétérit. Ils ou elles *eurent*; qu'*eurent*-ils pour leur part?

Dans *hure*, le *h*, comme je l'ai dit, est aspiré. C'est proprement la tête d'un sanglier. On dit cependant, la *hure* d'un saumon, la *hure* d'un brochet.

Les livres saints disent qu'Abraham étoit né à *Ur*, ville de Chaldée.

EUX, *pro.* ŒUFS, *s. m.*

Lui, au singulier, *eux*, au pluriel: *eux* seuls en sont la cause. Je ne vis que pour *eux*. Sans *eux*, que devenir?

Œuf, au singulier, *œufs*, au pluriel. Les femelles des animaux se divisent en vivipares et en ovipares.

Des *œufs* de celles-ci, sortent les oiseaux, les poissons, la plupart des reptiles et des insectes.

Les deux *œufs* de Léda furent aussi funestes aux fils d'Atrée qu'aux Troyens : de l'un, sortirent Hélène et Clytemnestre; de l'autre, Castor et Pollux.

La fable de la poule aux *œufs* d'or renferme une excellente morale.

Dans celle de l'homme qui accouche d'un *œuf*, je ne vois qu'une mauvaise plaisanterie contre les femmes.

Comme le nombre d'*œufs*, grace à la renommée,
De bouche en bouche alloit croissant,
A la fin de la journée.
Ils se montoient à plus de cent.

EXEMPLE, *s. m.* EXEMPLE, *s. f.*

Leçon commence, *exemple* achève.

Ce vers de M. Lamotte ne sauroit être trop médité par ceux qui élèvent la jeunesse. Les mauvais *exemples* détruisent trop souvent l'effet des bons préceptes.

Des scélérats sont punis publiquement par la justice, pour qu'ils servent d'*exemples*.

Les modèles que le maître d'écriture offre à ses disciples, et les copies qu'ils en font, se nomment des *exemples;* mais, en ce sens, *exemple* est féminin : une belle *exemple;* son maître lui a donné de nouvelles *exemples;* cette *exemple* est bien mal écrite.

F.

FACE, *s. f.* FASSE, *v.*

Le mot *face*, pour le visage de l'homme, n'est pas admis dans le style soutenu : il n'est que du genre familier. Voltaire fait dire au pauvre diable :

> Je répondis, en lui couvrant la *face*
> De mes cinq doigts . . . . .

Mais la haute prose admet fort bien : la *face* de la terre, la *face* du souverain juge.

Une maison a tant de croisées de *face;* une affaire se présente sous différentes *faces ;* je lui soutiendrois en *face.*

> Le moindre vent qui, d'aventure,
> Fait rider la *face* de l'eau.
>
> LAFONTAINE.

Que je *fasse*, que tu *fasses*, qu'il ou qu'elle *fasse;* qu'ils ou qu'elles *fassent*, sont au subjonctif du verbe *faire.* Boileau dit :

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il *fasse*, un méchant écrivain.

FAIM, *s. f.* FEINS, *v.* FIN, *s. f.* FIN, *adj.*

Le besoin de prendre de la nourriture est, de tous nos besoins, le plus impérieux : ainsi, rien de plus vrai que ce proverbe : la *faim* fait sortir le loup du bois. La *faim* est le meilleur assaisonnement d'un repas : mais c'est un assaisonnement que

la mollesse ne connoît point. Un pauvre demandoit l'aumône à un homme riche ; et, pour l'attendrir, il se plaignoit de mourir de *faim*. Que ces gens-là, dit le richard, sont heureux d'avoir *faim !*

Du verbe feindre, dissimuler, se forment : je *feins*, tu *feins*, il *feint*, &c. Je *feins* de la haïr ; elle a *feint* de m'aimer ; des sentimens *feints*.

La *fin* est l'opposé du commencement ; la *fin* d'un ouvrage, d'un compte, d'une procédure. La mort n'est que la *fin* de nos souffrances.

La *fin* se prend encore pour le terme, le but auquel tend une personne ou un art : la *fin* que je me propose est de vous servir ; la *fin* de la rhétorique est de persuader.

On présente à Piron une pièce de théâtre, sur laquelle on le prie de donner son avis. Chaque acte étoit terminé par cette formule ordinaire, *fin* du premier acte, *fin* du second acte, &c. Piron ne fit qu'effacer le *n* du mot *fin*.

L'adjectif *fin*, fine, convient dans le sens propre à ce qui n'est point épais ; au figuré, il équivaut à subtil, rusé, piquant ; un drap bien *fin*, un esprit *fin*, des mots *fins*. Il ne faut pas se jouer à plus *fin* que soi.

Quelquefois on fait de cet adjectif, un substantif masculin. Je ne saisis pas le *fin* de cette démarche. Qui ne connoît pas le *fin* du jeu, doit abandonner les échecs. *Fin* contre *fin* ne vaut rien pour doublure : loc. prov.

FAIRE, *v.* FER, *s. m.*

Devant une voyelle, ces deux mots se confondent à l'oreille.

Que *faire* à cela? et le *fer* à la main, se prononcent de même.

Faire est devenu le supplément de la plupart de nos verbes, depuis *faire* du galon, jusqu'à *faire* de l'esprit.

Fer est le dernier des métaux, dans l'ordre des valeurs; et le premier dans l'ordre des besoins. Nous devons au *fer*, le soc de Triptolême, et le sabre de Bellone.

La nature marâtre, en ces affreux climats,
Ne produit, au lieu d'or, que du *fer*, des soldats.
Son sein tout hérissé, n'offre aux desirs de l'homme,
Rien qui puisse tenter l'avarice de Rome.

CRÉBILLON.

Dans le style soutenu, les *fers*, au pluriel, se prennent pour le signe de la servitude.

Brisez vos *fers*,
Tribus captives!
Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers.

RACINE.

Le poète Lebrun, après avoir peint l'esclavage des cours, dit au courtisan disgracié:

La foudre, en vous frappant, n'a brisé que vos *fers*.

FAIS, *v.* FAIT, *s. m.* et *adj.* FAIX, *s. m.*

Présent du verbe faire : je *fais*, tu *fais*, il ou elle *fait*. Impératif, *fais ;* participe, *fait.*

Je l'aimois inconstant, qu'aurois-je *fait*, fidèle?
RACINE.

Le participe *fait* se change au gré de celui qui parle, en substantif, ou en adjectif.

Ce tableau est bien *fait*. Rien de mieux *fait* que ce discours : là, *fait* est adjectif.

Le voici substantif : je ne crois pas des *faits* dénués de vraisemblance. Tous ces *faits* sont certains.

Au parlement de Besançon, les juges fatigués du verbiage d'un avocat, lui crièrent plusieurs fois : au *fait*, avocat. Hé bien ! reprit-il, avec humeur ; le *fait* est un enfant *fait ;* celui qui l'a *fait*, nie le *fait ;* voilà le *fait.*

C'étoit effectivement toute sa cause.

Faix, charge, fardeau. Un porte-*faix ;* il succombe sous le *faix.*

Au figuré, on marche courbé sous le *faix* des ans ; on gémit sous le *faix* des affaires.

FAISAN, *ornit.* FAISANT, *v.*

Faisant est au participe présent du verbe faire : de-là, bien*faisant*, mal*faisant*, &c.

On prononce comme si l'on écrivoit *fesant.*

Au contraire, le nom du *faisan* qu'on nomme aussi l'oiseau du Phase, se prononce à syllabe pleine, et de la même manière que s'il étoit écrit avec un *é* ouvert.

Ce superbe oiseau nous vient des bords du Phase, fleuve qui coule dans la Géorgie et se jette dans la mer Noire ou Pont-Euxin.

Offrez-nous ces oiseaux qui, nés sous d'autres cieux,
Favoris du soleil, brillent de tous ses feux,
L'or pourpré du *faisan*, l'émail de la pintade, &c.
DELILLE.

FAITE, *s. m.* FAITES, *v.* FÊTE, *lit.*

Le *faîte* désigne la partie la plus élevée du toit d'un bâtiment : telle est sa signification propre.

Au figuré, au moral, *faîte* exprime la plus haute élévation. Il est parvenu au *faîte* des grandeurs. Corneille a supérieurement employé ce mot, dans un beau vers que Racine faisoit souvent admirer à ses enfans :

Et monté jusqu'au *faîte*, il aspire à descendre.

Faites est la seconde personne du pluriel du verbe faire, soit au présent, soit à l'impératif : songez à ce que vous *faites*. Dites-en moins, *faites*-en plus. On pourroit dire aux femmes, que ne *faites*-vous, pour mériter l'estime, tout ce que vous *faites* pour inspirer l'amour ? vos succès seroient plus durables.

Il ne faut pas confondre ce mot avec le féminin du participe fait ; *faite*, *faites*. Quoiqu'ils s'écrivent l'un comme l'autre, la prononciation les distingue.

Exemple : *Faites* vos affaires; elles sont *faites*. Dans la première partie de la phrase, la diphthongue

ai

ai est longue; elle est brève dans la seconde. Il n'est personne qui prononce de même : vous *faites* de bonnes vendanges, ou bien adieu paniers, vendanges sont *faites*.

Féte a réveillé dans tous les temps l'idée d'une solennité religieuse.

La *féte* de Cérès, les *fétes* de Minerve, la *féte* de Sainte-Geneviève.

Quand verrai-je! ô Sion, relever tes remparts,
Et de tes tours les magnifiques *faîtes!*
Quand verrai-je de toutes parts
Les peuples, en chantant, accourir à tes *fêtes?*
RACINE.

Nous faisons participer à la même dénomination nos divertissemens profanes, lorsqu'ils sont exécutés avec un certain appareil.

Vous souvient-il de cette *fête*
Où l'on voulut nous voir danser?
Pour faire de nous sa conquête,
L'Amour n'eut qu'un trait à lancer.
MARMONTEL.

FAON, *zoo.* FEND, *v.*

Faon, que l'on prononce fan, est le « petit d'une » biche : on donne aussi ce nom aux petits du che» vreuil et du daim ».

Fend est au présent du verbe fendre. Je *fends*, tu *fends*, il *fend :* à l'impératif, *fends*. Le bucheron *fend* le bois; le vaisseau *fend* les flots; le cœur se *fend* au récit des malheurs d'Andromaque, ou de Gabrielle de Vergy.

FARD, *s. m.* PHARE, *mar.*

Bien des personnes confondent le *fard*, avec le rouge que les femmes étendent sur leur visage; et certainement l'un n'est pas synonyme de l'autre.

« On nomme *fard*, toute composition artificielle » qu'on met sur le visage, pour faire paroître le » teint plus beau, pour rendre la peau plus belle ». (*Dict. de l'Acad.*)

Le rouge est dans le nombre de ces compositions. Le *fard* est le mot générique qui les comprend toutes.

Boileau dit, en parlant de la coquette, dans sa dixième satire :

Ce n'est que pour toi seul qu'elle est fière et chagrine ;
Aux autres elle est douce, agréable, badine.
C'est pour eux qu'elle étale, et l'or et le brocard,
Que chez toi se prodigue, et le rouge et le *fard*,
Et qu'une main savante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ses cheveux l'élégant édifice.

Fard se prend au figuré, pour le déguisement et la dissimulation : Gâcon se qualifioit : le poète sans *fard*. Cœur sans *fard*, et front sans parure ; ce sont les caractères de la candeur.

Le fanal placé sur le haut d'une tour, pour éclairer pendant la nuit les vaisseaux qui sont en mer, se nomme *phare*. La tour qui le porte prend aussi le même nom.

Il leur vient, de ce que la première construction faite en ce genre, fut établie en Egypte, près d'Alexandrie, dans une île appelée *Pharos* : le *phare* d'Alexandrie, le *phare* de Messine.

FAUSSE, *v.* FAUSSE, *adj.* FOSSE, *s. f.*

Fausser, faire plier un corps solide, qui ne reprend pas son premier état, tel qu'une barre de métal, une lame d'épée; ou manquer à sa promesse, à son serment: fait, au présent, je *fausse*, tu *fausses*, il ou elle *fausse*, &c.

. . . . . Bon, le voilà qui *fausse* compagnie.
RACINE, *dans les Plaideurs.*

L'adjectif *fausse* est le féminin du mot faux, l'opposé de vrai: *fausse* démarche, idée *fausse*, *fausse* gloire: la mauvaise éducation que reçoivent la plupart des femmes, les accoutume à être *fausses*.

Une *fosse* est un creux, large et profond, qu'a fait dans la terre la main de l'homme, ou celle du temps.

Lorsqu'on dit d'un vieillard qui épouse une jeune femme, qu'il creuse sa *fosse*, on oublie que Titon ferma la sienne, en passant dans les bras de l'Aurore.

FAUT, *v.* FAUX, *s. f.* FAUX, *adj.* et *s.*

Le verbe impersonnel il *faut*, s'écrit avec un *t*; il n'a qu'un petit nombre de temps: il *faut*, il *fallut*, il *faudra*, il *faudroit*, il eût *fallu*. Plus on a d'indulgence pour soi, plus il *faut* en avoir pour les autres. Où *faut*-il que j'aille? L'homme comme il *faut* est, dans le langage de beaucoup de monde, celui que distinguent sa naissance, son rang ou sa fortune; et, dans ce sens, on peut dire, en faisant

un jeu de mots, que l'homme comme il *faut* n'est pas toujours l'homme comme il le *faut*.

Quoique ce verbe soit impersonnel, on s'en est servi quelquefois, et l'on s'en sert encore dans le style familier, au temps présent, pour dire : je me trompe.

Des doux plaisirs lui fit goûter l'essai.
L'essai ! je *faux*. Constance en étoit-elle
Aux élémens ? . . . . . .

LAFONTAINE.

Faux, qui s'écrivoit faulx autrefois, est un instrument de fer qui, étant placé au bout d'un long manche, sert à couper l'herbe des prairies.

On donne une *faux* à Saturne, dieu du temps, et à la Mort.

Sur les ruines de Palmyre
Saturne a promené sa *faux* ;
Mais l'Univers encore admire
Les Pindares et les Saphos.

LEBRUN.

Faux, adjectif, se dit également des choses et des personnes : c'est un écu *faux* ; voilà un esprit bien *faux*.

Faux, est aussi un substantif. Le *faux* n'est pas supportable dans le commerce de la vie. Faire un *faux*, pour dire, supposer un acte, ou falsifier celui qui existe. Un homme accoutumé à dire le *faux*, n'est pas même cru quand il dit le vrai.

Ceci me rappelle une anecdote que je tiens de M. d'Alembert. Il étoit à table, chez madame Geoffrin. Un de leurs convives, dont la véracité n'étoit pas bien établie, raconte une chose fort extraor-

dinaire. Tout le monde se récrie ; et soutient que rien n'est plus *faux*. Cela est pourtant vrai, dit tout bas M. d'Alembert à madame Geoffrin. Si cela est vrai, reprit-elle, pourquoi le dit-il ?

FÉERIE, *myth.* FÉRIE, *lit.*

On sait que les fées étoient regardées comme des divinités secondaires, dont la baguette enfantoit des prodiges. Tout ce qui tient à leur art, et sur-tout au merveilleux de leurs opérations, se nomme *féerie*. Roman de *féerie ;* c'est une *féerie* que ce jardin.

Voiture dit à mademoiselle l'Héritier : « Je crains » que ceux qui connoissent vos beaux talens, n'ail- » lent s'imaginer que c'est par art de *féerie*, que » vous parlez avec tant d'agrément et de justesse ».

L'église catholique donne le nom de *férie*, aux jours de la semaine qui suivent le dimanche.

Ce mot, dans l'acception ordinaire, signifie repos : ainsi l'écolier et le magistrat ont leurs *féries*. Demain nous aurons *férie*.

La *férie* est donc un jour de cessation de travail, parmi plusieurs jours occupés : saint Yves est un jour de *férie* au palais ; saint Nicolas est *férie* au collége.

Mais si les jours fériés forment une suite de jours et de semaines consacrées au repos, ce sont alors des *vacances* : Dancourt a une jolie pièce sous le titre de Vacances des procureurs.

Les deux premiers *ée* dans *féerie* se prononcent sans les détacher, comme si c'étoit un *e* ouvert

et long. Cet *e*, au contraire, est bref dans *férie*.

FÉTU, *s. m.* FŒTUS, *anat.* FAIS-TU, *loc. comp.*

« *Fétu*, brin de paille : ramasser un *fétu* ». (*Dict. de l'Acad.*)

Le Laboureur, dans une petite pièce de vers, faite à l'occasion de la nomination d'Arnaud de Pomponne au ministère, a dit :

Elevé dans la vertu,
Et malheureux avec elle,
Je disois : à quoi sers-tu ?
Pauvre et stérile vertu ?
Ton mérite et tout ton zèle,
Tout compté, tout rabattu,
Ne valent pas un *fétu*.
Mais voyant que l'on couronne
Aujourd'hui le grand Pomponne,
Aussi-tôt je me suis tu :
A quelque chose elle est bonne.

« *Fœtus*, c'est l'animal formé dans la matrice de » sa mère ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

A la seconde personne du présent du verbe faire, *fais*.

Que *fais-tu* dans les bois,
Plaintive tourterelle ?
— Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidelle.
— Ne crains-tu pas que l'oiseleur
Ne te fasse mourir comme elle ?
— Si ce n'est lui, ce sera ma douleur.

LE LABOUREUR.

FEU, *phys.* FEU, *adj.*

Un des quatre élémens qui ont concouru à la formation de l'univers, est le feu.

Madame de Graffigny, pour caractériser la vivacité des Français, les peint s'échappant des mains du créateur, au moment où il n'avoit assemblé, pour l'organisation de l'homme, que le *feu* et l'air.

La physique regarde le *feu* comme le premier agent de la nature. Si l'on en croit la tradition, le monde finira par le *feu;* et ce sera faute de *feu*, si l'on en croit Buffon.

A l'exemple des physiciens, les poètes, les orateurs, les moralistes, les artistes, tous se sont emparés du *feu*. Un tableau, un discours, des vers sont pleins de *feu* ou manquent de *feu*. L'Amour lance des *feux*.

Vulcain est le dieu du *feu*, Vesta en est la déesse, et les Vestales ses prêtresses devoient, sous peine de mort, conserver également et le dépôt du *feu* sacré et le dépôt de leur innocence.

La déesse du *feu* est représentée tenant entre ses mains un réchaud, et ayant à ses pieds une salamandre, reptile dont le *feu* est censé l'élément.

Dans le volumineux poëme de l'agriculture, par M. Rosset, sont deux beaux vers relatifs à l'application de l'astronomie aux travaux de la campagne.

> Le ciel devint un livre, où la terre étonnée,
> Lut en lettres de *feu*, l'histoire de l'année.

Feu adjectif signifie mort, décédé. Le *feu* pape, ma *feue* tante.

Dans ce dernier exemple il est féminin ; mais quand nul article ou pronom ne le précède, il s'emploie toujours au masculin : *feu* ma mère, *feu* ma sœur.

Au pluriel il ne se décline point ; mais alors il précède le pronom ou l'article. *Feu* mes oncles, *feu* mes père et mère.

On sait de quelle manière tomba, dès le premier vers, une tragédie qui commençoit ainsi :

Ma sœur, vous souvient-il du *feu* roi notre père ?

L'actrice hésita sur la réponse ; un plaisant cria du parterre :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

FI, *interj.* FILS, *s. m.* FIT, *v.*

Cette interjection *fi* marque le mépris. Elle est du style familier : *fi* du poltron ! *fi* de l'avarice.

Dans *fils* avec le *s* au singulier, comme au pluriel, le *l* ne sonne pas : il ne se dit d'un enfant mâle, que par relation aux auteurs de ses jours.

MÉROPE.

J'allois venger mon fils.....

NARBAS.

Vous alliez l'immoler.

Louis Racine, *fils* du célèbre auteur tragique, a fait aussi des vers ; mais bien inférieurs à ceux du rival heureux de Corneille. De-là cette espèce de calembour de Voltaire : Louis Racine est le petit *fils* d'un grand père.

Quelques grands d'Espagne demandoient malignement au président Jeannin, notre ambassadeur à Madrid, quels étoient ses ayeux. Je n'en ai point, répondit-il avec la fierté d'une ame supérieure : je suis le *fils* de mes vertus.

Prétérit du verbe faire, je *fis*, tu *fis*, il ou elle *fit*.

Cette même terminaison se présente à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif, qu'il *fît*.

Mais lorsqu'il s'emploie dans ce dernier tems, il exige l'accent circonflexe.

Que vouliez-vous qu'il *fît* contre trois?

LE VIEIL HORACE.

Qu'il mourût.

CORNEILLE.

FIER, *v.* FIER, *adj.*

L'homonymie n'est ici que pour les yeux; car à la prononciation, l'adjectif *fier* exige le son ferme et relevé de mer, air. Tandis que le verbe *fier*, se *fier*, demande le son plus radouci de guerrier, laurier.

Autre différence : *fier*, avoir confiance en quelqu'un, compter sur sa fidélité, est de deux syllabes.

Il ne faut se *fier* qu'à soi.

Au contraire, *fier*, audacieux, orgueilleux, est un monosyllabe.

Le paon *fier* d'étaler l'iris qui le décore.

DELILLE.

FIL, *s. m.* FILE, *s. f.* FILE, *v.*

Dans *fil* le *l* se fait sentir au pluriel comme au singulier : des *fils* d'araignée, des *fils* de soie, un *fil* de fer.

Au figuré, tenir le *fil* d'une affaire, prendre le *fil* du discours, suivre le *fil* de l'eau. Une épée, un rasoir ont aussi leur *fil*.

Le *fil* du labyrinthe rappelle Minos, Thésée, Ariane, Phèdre.

> Que de soins m'eût coûté cette tête charmante !
> Un *fil* n'eut point assez rassuré votre amante.
> Compagne du péril qu'il vous falloit chercher,
> Moi-même, devant vous, j'aurois voulu marcher ;
> Et Phèdre au labyrinthe, avec vous descendue,
> Se seroit avec vous retrouvée ou perdue.
>
> RACINE.

Une suite d'objets placés l'un après l'autre forme une *file :* aller à la *file*, serrer les *files ;* une *file* de voiture.

Présent du verbe filer : je *file*, tu *files*, etc. Les Parques *filent* notre vie. On ne reconnoît Hercule, qui *file* aux genoux d'Omphale, qu'aux fuseaux qui se brisent sans cesse sous ses doigts.

FLÉAUX, *s. m.* FLOTS, *s. m.*

Il n'y a encore ici d'homonymie, qu'autant que la prononciation est défectueuse.

Fléaux est de deux syllabes, *flots* n'en forme qu'une.

Avec le *fléau* on bat le blé ; au *fléau* sont attachés

les cordons qui soutiennent les bassins d'une balance.

Attila se faisoit appeler le *fléau* ou le fouet de dieu.

Aux yeux de l'homme religieux, les grandes calamités sont des *fléaux* envoyés par le ciel pour châtier la terre.

Il n'est point de description de tempête où l'on ne trouve Eole qui déchaîne les vents, et Neptune qui soulève les *flots*.

L'expression *flot* est brève au singulier. *Flots* au pluriel forme une syllabe ouverte et longue, qui rime fort bien avec travaux, repos, eaux, etc.

Un effroyable cri sorti du sein des *flots*,
Des airs, en ce moment, a troublé le repos.
RACINE.

Rien n'est dans l'empire liquide,
Si pur que l'argent de tes *flots*;
L'ardeur qui dans mon sein réside,
N'est pas moins pure que tes eaux.
PANNARD, *Idylle du Ruisseau.*

Je dirai, à l'occasion de ces expressions, *mots*, *sots*, *flots*, etc. dont le singulier est bref, que l'abbé d'Olivet donne ceci comme une règle générale : « Toute syllabe masculine, qu'elle soit brève ou » non, au singulier, est toujours longue au pluriel ».

Il ajoute : « Tout singulier masculin, dont la finale » est l'une des caractéristiques du pluriel (*s* ou *x*), » est long, comme le *repos*, le *chaos*, etc. »

FOI, *s. f.* **FOIE**, *zool.* **FOIS**, *s. f.* **FOIX**, *géo.* **FOUET**, *s. m.*

La *foi* consiste dans une soumission aveugle aux vérités révélées. La *foi* n'est rien sans la charité.

Sous ce mot bien souvent est comprise la religion même. Les ennemis de la *foi*, les martyrs de la *foi*.

> Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse,
> Et sur l'impiété la *foi* victorieuse.
>
> RACINE.

Foi s'emploie fréquemment hors du langage religieux : l'un donne sa *foi*, l'autre croit sur la *foi* d'autrui ; un amant et une maîtresse se promettent une *foi* mutuelle. Il y a une bonne et une mauvaise *foi*.

Ce mot, quelque valeur qu'il reçoive, n'est d'usage qu'au singulier ; et l'on ne dit point, nous nous sommes donné nos *fois*, mais notre *foi*.

Foie est l'un des principaux viscères de l'organisation animale : celui où se fait la sécrétion de la bile. Ce jeune homme a le *foie* attaqué ; des obstructions au *foie*.

Fois est une expression indicative de tems et de nombre : c'est assez pour une *fois* : Heureux cent *fois* heureux, &c.

Quelques envieux de Racine parloient mal de sa Bérénice. Le grand Condé, qui étoit présent, les fit taire, en manifestant son opinion par ces deux vers qui sont dans la pièce même :

> Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la vois,
> Et crois toujours la voir pour la première *fois*.

Foix est une ville placée au bas des Pyrénées, située sur la rivière d'Arriège, et fort commerçante.

Fouet, monosyllabe bref, dont les enfans ne connoissent que trop la valeur ; cependant c'est les éle-

ver bien mal que de les conduire par la peur du *fouet*.

Petit-Jean, dans les Plaideurs :

Tout Picard que j'étois, j'étois un bon apôtre,
Et je faisois claquer mon *fouet* tout comme un autre.

Elle prit un bouquet de roses
Pour donner le *fouet* à l'Amour.

BERNARD.

FOND, *s. m.* FOND, *v.* FONDS, *s. m.* FONT, *v.* FONTS, *lit.*

L'endroit le plus profond, le plus enfoncé d'une chose en est le *fond*. Ce mot ne prend de *s* qu'au pluriel. Le *fond* d'un puits, le *fond* d'un *désert*.

Le jour n'est pas plus pur que le *fond* de mon cœur.

RACINE.

Le *fond* au barreau est mis en opposition avec la forme. Le *fond* d'un tableau, le *fond* d'une étoffe; faire *fond* sur quelqu'un, &c.

Présent du verbe fondre : je *fonds*, tu *fonds*, il ou elle *fond*; impératif, *fonds*.

Ce verbe est actif et neutre. Vous direz fort bien, cet ouvrier *fond* une cloche, et cette femme *fond* en larmes.

Mais ce verbe n'est pas réciproque, et vous ne diriez pas la neige se *fond* au soleil, cette bougie se *fond*. L'exactitude grammaticale veut : la neige *fond* au soleil; cette bougie *fond*.

Une masse de terre et une masse d'argent, qui peuvent donner un produit, se nomment *fonds* : le *s* au singulier comme au pluriel. Le laboureur cul-

tive ses *fonds*. Le banquier fait valoir ses *fonds*. Améliorer un *fonds* de terrain ; dissiper un *fonds* de fortune.

On acquiert un *fonds* de science et d'expérience.

Que *font*-ils ? que *font*-elles ? Le mot est ici à la troisième personne plurielle du présent du verbe faire : ils ou elles *font*.

L'expression *fonts* tient à la liturgie de l'église romaine. Elle administroit, dans le principe, le baptême par immersion ; c'est-à-dire en plongeant le néophite dans une fontaine. De-là le mot de *fonts* ou fontaine de la régénération spirituelle : les *fonts* baptismaux. Tenir un enfant sur les *fonts*. Le mot est toujours pluriel.

FORET, *s. m.* FORÊT, *s. f.*

L'instrument avec lequel on perce les tonneaux, pour en extraire la liqueur, est un *foret*. L'*e* est bref et fermé.

Il est long et ouvert dans *forêt*, terrain planté en bois : parcourir la *forêt*, le calme des *forêts* ; Diane est la déesse des *forêts*.

Les vers suivans me paroissent finir par un mot sublime : Bernis, dans la Description de l'hiver, se peint au coin de son feu, brûlant les branches d'un hêtre.

Cet arbre sembloit au printemps
Régner sur tout le paysage.
La mousse et la rouille du temps
Décéloient seules son grand âge.
. . . . . .

Inébranlable et fastueux,
Il fouloit le sein de la terre;
Son front brûlé par le tonnerre
En étoit plus majestueux.
Quels dieux ont cause sa ruine?
Un bucheron foible et courbé
A frappé l'arbre en sa racine,
Le roi des *forêts* est tombé.

FOR, *s. m.* FORS, *prép.* FORT, *s. m.* FORT, *s. adv. adj.*

For descend d'un mot latin qui signifie tribunal: le *for* ecclésiastique ne vous condamnera peut-être pas; mais serez-vous absous au *for* de la conscience?

François premier, après la bataille de Pavie, écrivoit à sa mère: tout est perdu *fors* l'honneur.

Ce mot a vieilli, et on lui substitue: excepté, à l'exception de, si ce n'est, &c.

Un *fort* est un poste fortifié; mais d'un ordre moins important que la citadelle.

La ville est prise; la citadelle et les *forts* ne le sont pas.

L'adjectif *fort*, forte, annonce de la vigueur dans les personnes, et de la solidité dans les choses. Ce velours est *fort*, Samson avoit les bras *forts*, Socrate étoit *fort* de son innocence.

Cet adjectif se prend, ainsi que tant d'autres, substantivement et adverbialement.

Substantivement: les *forts* d'Israël; le *fort* et le foible d'une affaire.

Adverbialement, il a d'abord sa signification absolue: parler *fort*, frapper *fort*. Il a aussi sa valeur auxiliaire, au moyen de laquelle, il remplace la

particule superlative *très : fort* aimable, *fort* libéral.

Vous chantez bien *fort*, dit un jour assez durement le chevalier Gluck à une actrice qui l'impatientoit ; mais vous ne chantez pas *fort* bien.

FOUDRE, *s. m.* FOUDRE, *s. f.*

En mythologie et au figuré, ce mot est toujours masculin : Jupiter est armé du *foudre*. Cet orateur est un *foudre* d'éloquence. Le lièvre dit plaisamment dans Lafontaine :

Je suis donc un *foudre* de guerre.

Je crois inutile d'avertir que les Allemands appellent *foudre* un grand vaisseau soit de bois, soit de pierre, où ils mettent beaucoup de vin.

Par-tout ailleurs ce mot est féminin : il craint la *foudre ;* la *foudre* est tombée sur cette maison ; les *foudres* du Vatican sont peu *redoutées* aujourd'hui.

Cependant Corneille s'exprime ainsi dans Polieucte :

Ces *foudres impuissans* qu'en leurs mains vous peignez.

Mais observez que *foudre* est pris ici au figuré : ce sont les *foudres* dont Jupiter est armé.

D'ailleurs la haute poésie et sur-tout le génie ont des licences et des hardiesses qu'il faut plus respecter qu'imiter.

FRAI, *icht.* FRAYE, *v.* FRAIS, *adj.* FRAIS, *s. m.*

Le *frai* des poissons en est la semence ; le temps du *frai* est la saison de leurs amours.

Présent

Présent du verbe *frayer*, je *fraye*, tu *frayes*, il ou elle *fraye*, &c.

On *fraye* un chemin sur la neige, on se *fraye* une route à travers les bois.

En style familier, si tu *frayes* plus long-temps avec ce joueur-là, il te perdra.

Frais, fraîche : voilà encore un de ces adjectifs qui sont tour-à-tour adjectifs, adverbes et substantifs.

Chaud et froid sont les deux extrêmes. Ils ont pour intermédiaires : tiède, qui s'éloigne moins du chaud ; et *frais*, qui se rapproche davantage du froid. Un vin est *frais*, un salon, un bosquet sont très-*frais*.

Au figuré, *frais* a de la grace ; mais il perd totalement l'acception qui le rapproche de froid : un tableau est *frais* ; des vers *frais* ne sont pas des vers sans chaleur.

> Toi dont le teint est plus *frais* que tes fleurs,
> Toi que l'Amour nomma sa bouquetière.
>
> PEZAI.

Jusques-là *frais* est adjectif.

Il devient adverbe dans : buvons *frais*, il fait *frais*.

On trouve le substantif dans prendre le *frais*, chercher le *frais*, s'asseoir au *frais*.

Mais ce substantif n'a jamais de pluriel.

En voici un, au contraire, qui n'a jamais de singulier : je ferai les *frais* ou les dépenses du voyage ; il a été condamné aux *frais* de la procédure.

> Faisons l'amour, faisons la guerre ;
> Ces deux métiers sont pleins d'attraits.

La guerre au monde est un peu chère ;
L'amour en rembourse les *frais*, &c.
BOUFFLERS.

FRANC, *s. m.* FRANC, *adj.*

Les *Francs* ou peuples de la Franconie, envahirent les Gaules, et donnèrent à ce vaste pays leur nom, leurs loix et leurs usages.

De-là France, Français ; de-là *franc*, monnoie idéale qui équivaut à vingt sous.

Par une bizarrerie dont notre langue offre tant d'exemples, on ne dit ni un, ni deux *francs*, quoique tous les autres nombres admettent fort bien cette désignation monétaire.

On doit soixante mille *francs*,
On prend femme de soixante ans :
C'est ce qui vous désole.
Le jour où vous vous mariez,
Tous vos créanciers sont payés,
C'est ce qui vous console.

Franc, dont le féminin est franche, se prend en sens bien divers.

D'abord par opposition à la servitude, un homme est *franc*, ses héritages sont *francs*.

Franc tient à la véracité. Je vous le dis tout *franc* ; son vin est *franc* comme son cœur ; l'arbre qui n'a pas été greffé se nomme *franc*.

Franc est augmentatif : c'est un *franc* menteur, ce sont de *francs* libertins.

Le *franc*-moineau est aussi cher à l'Amour que les colombes à Vénus.

FRANÇOIS, *nom de peuple*, FRANÇOIS, *n. p.*

« Jusqu'à l'arrivée de Catherine de Médicis en » France, jamais cette diphthongue *oi* ne s'étoit » prononcée autrement que comme nous faisons » dans roi, dans exploit; mais les italiens, dont la » cour fut inondée, n'ayant pas ce son dans leur » idiôme, voulurent y substituer le son de l'*e* ou- » vert; et bientôt leur prononciation, affectée par » le courtisan pour plaire à la reine, fut adoptée » par le bourgeois. On n'osa plus, selon un auteur » contemporain, dont voici les termes, dire *Fran-* » *çois* et françoise, *sous peine d'être appelé pé-* » *dant : mais faut dire*, Francès et Francèse, » *comme* Anglès et Anglèse ». (D'OLIVET; *Rem.* 10, *sur Racine.*)

L'ancienne prononciation reprit faveur sous Louis XIV. Il aimoit qu'on prononçât *François* à pleine bouche, comme Gaulois; et peut-être l'envie seule de faire leur cour, a-t-elle engagé Racine et Boileau à faire rimer *François*, avec exploits et loix.

Quoi qu'il en soit, *François* ne rime plus aujourd'hui qu'avec *essais*, *succès*; et loix, choix, ne s'accolent à la fin du vers qu'avec le nom propre *François : François* d'Assise, *François* de Sales, *François* premier, &c.

François n'est pas seulement le nom d'un peuple, il est celui de sa langue; et l'on en fait à volonté un substantif ou un adjectif : le *françois* est difficile à bien apprendre; connoissez-vous les synonymes *françois* ?

Le *Siége de Calais*, tragédie de Dubelloi, eut dans les commencemens, un très-grand succès. Cette pièce offre en effet quelques situations intéressantes ; mais elle est écrite sans correction, et la langue n'y est pas assez respectée. Le duc d'Ayen en parloit mal. Est-il vrai, lui dit un jour Louis XV, que vous n'aimez pas le *Siége de Calais*? je vous croyois meilleur *François*. Ah! sire, répondit le malin courtisan, je voudrois qu'il fût aussi bon *François* que moi!

FUME, *v.* FUMES, *v.*

Le verbe fumer est actif, neutre et impersonnel : un matelot *fume* du tabac, tandis que son camarade *fume* des langues ou des jambons.

Une chambre *fume*, la tête *fume* dans la colère.

Il *fume* dans un appartement.

Le prétérit du verbe être, forme ainsi la première personne de son pluriel : nous *fûmes*. A peine *fûmes*-nous sortis du port, que nous *fûmes* assaillis par la tempête.

FUMÉE, *p. d. v.* FUMÉE, *phys.*

Une terre bien *fumée* est celle où l'on a répandu des engrais, du fumier.

Une langue, une chair *fumée* est celle qui a été exposée à la *fumée* plus ou moins long-temps.

La *fumée* est ce fluide qui s'échappe d'un feu clair ou couvert : point de *fumée* sans feu.

L'ivrogne est malade des *fumées* du vin ; le chasseur revoit avec plaisir les *fumées* de la bête.

Orateurs, versificateurs, écrivains, vous tous qui courez après la gloire, méditez ces vers d'un poète philosophe :

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps ;
Linge il devint par l'art des tisserans,
Puis en lambeaux des pilons le pressèrent ;
Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers
De visions à l'envi le chargèrent.
Puis on le brûle, il vole dans les airs ;
Il est *fumée*, aussi bien que la gloire.
De nos travaux, voilà quelle est l'histoire.
Tout est *fumée*, et tout nous fait sentir
Ce grand néant qui doit nous engloutir.

VOLTAIRE, *Guerre de Genève.*

G.

GAI, *adj. et adv.* GUÉ, *s. m.*

N'EST pas *gai* qui veut. On remarque depuis longtemps que le nombre des gens *gais* diminue. A qui s'en prendre? A l'ennui que la philosophie accrédite : « L'ennui, ce triste tyran des ames qui pensent, contre lequel la sagesse peut bien moins » que la folie ». (BUFFON.)

Gai, prend un *e* au féminin : une personne gaie.

Gai est aussi une particule adverbiale, dont l'intention se dirige à la joie, allons *gai !* On en a fait le refrain de beaucoup de chansons. Celle de Molière est connue :

J'aime mieux ma mie, oh *gai ?*
J'aime mieux ma mie.

Bernis a placé ce mot à la fin d'un joli couplet moins répandu :

Les Muses, à Cythère,
Faisoient un jour
Un éloge sincère
De Pompadour.
Le trio des Graces sourit,
L'Amour applaudit,
Et Vénus bouda.
Oh *gai !* lon la, bergère,
O *gai !* lon la.

Une rivière se passe à *gué* ou au *gué*, lorsqu'on peut la traverser à pied ou à cheval sans nager : les eaux sont trop grandes pour que les *gués* soient

praticables. Les Anglais, avant la bataille de Créci, passèrent la Somme, au *gué* de Trinquetaille.

GAND, *géo.* GANT, *s. m.*

Gand est une grande et riche ville, bien célèbre dans l'histoire des Pays-Bas. Elle est située au confluent de la Lys et de l'Escaut.

Le *gant* est pour la main ce que le bas est pour la jambe : des *gants* de Grenoble, une paire de *gants.*

Ce mot a plusieurs acceptions au figuré. Une fille qui s'est oubliée, a perdu ses *gants ;* celui qui ne vient qu'en second ou en troisième ordre, dans une affaire, dans une découverte, &c. n'en a pas eu les *gants.*

Jeter le *gant*, relever le *gant*, c'est donner un défi et l'accepter. Tancrède dit à Orbassan, en jetant son *gant* sur la scène :

Je jette devant toi le gage du combat;
L'oses-tu relever ?

GAS ou GAZ, *chim.* GAZE, *s. f.*

Le mot *gas* ou *gaz*, auquel la chimie moderne a donné tant d'étendue et tant d'applications, signifie proprement cet air, ces exhalaisons qui s'élèvent des marais, des substances végétales ou animales en dissolution, du mélange des acides et des alkalis.

Le *s* ou *z* se fait sentir.

La *gaze* est un tissu léger, travaillé avec de la soie ou du fil extrêmement délié. Son nom lui vient,

selon Ducange, de ce que la *gaze* fut originairement fabriquée à Gaza en Palestine.

Le verbe analogue est gazer. Il ne s'emploie guère qu'au figuré : cet auteur ne *gaze* point assez ce qu'il dit :

. . . . . Ma Minerve sévère
Adoucira ces grotesques portraits,
Et les voilant d'une *gaze* légère,
Ne montrera que la moitié des traits.

GRESSET.

GAULE, *s. f.* GAULE, *géo.*

Une longue perche avec laquelle on abat des noix, des pommes, &c. s'appelle une *gaule*. Le même nom se donne quelquefois à la houssine qui frappe le cheval qu'on fait trotter.

La *Gaule* ou les *Gaules* : ainsi s'appeloit autrefois la France. César conquit les *Gaules*. La *Gaule* m'a vu naître.

GEAI, *ornit.* J'AI, *loc. comp.* JAIS, *min.* JET, *s. m.*

Un paon muoit ; un *geai* prit son plumage.
. . . . . .
Il est assez de *geais* à deux pieds comme lui,
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui.

LAFONTAINE.

Malgré la variété, l'éclat même de ses plumes ; et sa facilité à prononcer quelques mots, le *geai* n'a pas su fixer notre affection. Sa vilaine voix, sa malpropreté, ce penchant à voler qu'il partage avec la pie, le peu de saveur de sa chair, sa niaiserie enfin, ont fait du *geai* un oiseau de rebut.

Comme le *geai* se laisse aisément prendre à la pipée, nous nommons *geais* les gens de qui l'on fait aisément des dupes.

La première personne du verbe avoir au présent, en y joignant le pronom nominatif *je*, est *j'ai*. La première personne du subjonctif, est que *j'aie*.

Tantôt *j'ai* est verbe actif : *j'ai* un bon ami, *j'ai* d'excellens livres. Tantôt *j'ai* est un verbe auxiliaire ; et sous ce rapport, il concourt à former tous les prétérits des verbes en s'unissant à leurs participes. *J'ai* vu, *j'ai* vécu ; *j'ai* pensé.

Ici une grande question se présente. Des femmes qui croient ne devoir parler d'elles qu'au féminin, écrivent ; *j'ai* reçue votre lettre, *j'ai* embrassée votre enfant, *j'ai* écrite en sa faveur. Des hommes même, sur-tout des négocians, s'énoncent aussi mal : nous avons exécutés vos commissions, nous avons faits les démarches nécessaires ; &c.

Ce sont là des fautes ; le participe dans ces exemples ne doit point se décliner.

Quelle est donc la règle ? La voici, d'après l'abbé d'Olivet.

Il ne s'agit pour l'entendre, que de saisir le sens des mots *régime* et *décliner*.

Le *régime* d'un verbe est l'expression sur laquelle ce verbe exerce son action. J'estime la vertu, j'adore la beauté, je cueille une rose, &c. Hé bien ! vertu, beauté, rose, voilà autant de régimes des verbes, j'estime, j'adore, je cueille.

Mais ce régime est bien souvent un article *le*, *la*, *ce*, *ces*, ou un pronom personnel, *nous*, *vous*, *toi*, *elle*, &c. ou enfin un *que* relatif.

Le *que* relatif est celui qui se rapporte à un objet. La fleur *que* vous aimez, le ruban *que* vous m'aviez donné. Ces *que* se réfèrent, l'un à fleur, l'autre à ruban; et c'est là ce que l'on appelle, en langage de grammairien, *que* relatif; j'insiste, parce que cela est essentiel.

Par une suite de son rapport avec un objet, ce *que* est censé en prendre le genre et le nombre, et devenir comme l'objet même, masculin ou féminin, singulier ou pluriel, quoique jamais il ne change sa terminaison: c'est toujours *que*; mais tantôt d'un genre et d'un nombre, tantôt d'un autre, suivant le caractère de sa relation.

C'en est assez sur *régime*, je viens à *décliner*.

Un participe de verbe se décline, lorsqu'il prend la terminaison singulière ou plurielle, masculine ou féminine: ainsi aimé est au masculin, aimée est au féminin, aimés est au masculin pluriel, aimées est au pluriel féminin.

Cela présupposé, je dis: quel que soit l'indicateur ou nominatif du verbe *avoir*, joint à un participe, ne déclinez pas ce participe, s'il est suivi par son régime. Si au contraire son régime le précède, déclinez.

Venons maintenant aux exemples; je les placerai tous dans la bouche, ou plutôt sous la plume d'une femme.

Une femme écrit donc à une autre: avez-vous reçu les lettres que je vous ai *adressées*?

Ici, *reçu* ne se décline pas, parce que le régime qui est *lettres* suit le verbe; mais *adressées* se dé-

cline, parce que le régime qui est *que* précède le verbe.

Je n'ai jamais *trompé* mes filles; ou bien, mes filles, je ne vous ai jamais *trompées*.

Le premier *trompé* ne se décline pas, attendu que le régime qui est *mes filles* suit le verbe.

Le second au contraire doit se décliner, puisque le régime qui est *vous* précède le verbe.

Nous avons *rendu* la ville, ou la ville *que* nous avons *rendue*.

Ici le régime *que* précède le verbe, il faut décliner. Là, le régime la ville suit le verbe, il ne faut pas décliner.

Je les ai plant*ées* ces roses qui font mes délices.

Quel est ici le vrai régime? C'est *les*, je *les* ai plantées. Ainsi la règle veut que l'on décline, quoique rose ne vienne qu'après; mais rose est moins le régime direct, que l'explication de ce régime direct qui est *les*, je les ai plant*ées*.

Nous avons trouvé à la promenade votre charmante enfant, et nous *l'*avons bien *caressée*.

Dans la première partie de la phrase, votre enfant est le régime, et il suit le verbe, ne déclinez pas: dans la seconde le régime est *la*, et il précède le verbe; déclinez.

Appliquez cette règle à tous les temps où le verbe *avoir* se joint à un participe, vous la trouverez universellement juste.

Pourquoi aurions-nous cacheté nos lettres, sans *les* lui avoir communiquées?

Cacheté ne se décline pas, parce qu'il est suivi de son régime nos *lettres*; mais *communiquées* se

décline, parce que son régime, qui est l'article *les*, est placé auparavant.

Phèdre dit à Hypolite :

. . . . . Ah ! cruel, tu m'as trop entendue.

Entendue se décline, parce que *me* ou *moi*, qui est régime, précède le verbe.

Du temps de *Marot*, notre langue avoit déjà fait une règle, du principe que je cherche à développer.

Il faut dire, en termes parfaits,
Dieu, en ce monde, nous a faits.
Faut dire, en paroles parfaictes,
Dieu, en ce monde, les a faictes.
Et ne faut point dire en effect,
Dieu, en ce monde, les a fait :
Ne nous a fait pareillement,
Mais nous a faicts tout rondement.

Epig. 79.

Qu'on ne m'oppose pas cette phrase : elle *en* a fait son amie ; phrase où *fait* ne se décline pas, quoique *en* précède.

C'est que *en* n'est point ici régime. Le verbe *fait* n'a de régime que *son amie*, dont *en* est une dépendance ; et comme ce régime suit le verbe, le verbe *fait* ne doit donc pas se décliner ; c'est comme si l'on eût dit : elle a fait son amie de cette personne.

Je prévois une autre objection, tirée de cet autre exemple.

Comprenez-vous quelque chose aux injures *qu'*elle m'a *dites* il y a huit jours, et aux menaces *qu'*elle m'a *fait* réitérer ce matin même ?

On me dira : pourquoi déclinez-vous dans la première partie de la phrase, et ne déclinez-vous pas dans la seconde, quoique dans toutes les deux, le régime qui est *que* précède le participe?

Je réponds que dans la seconde partie de la phrase le *que* n'est point le régime du participe qu'il précède ; mais de l'infinitif réitérer, auquel ce participe est joint, ce qui est bien différent.

Si vous disiez simplement les menaces qu'elle m'a fait*es*, sans contredit il seroit nécessaire de décliner. Mais cette tournure, *qu'elle m'a fait réitérer*, exige qu'on ne décline pas, par la raison que la relation du *que* se porte sur l'infinitif réitérer, et non sur le participe fait.

Ainsi on doit dire : elle *s'*est *fait* peindre, et non pas elle s'est faite peindre ; pourquoi ? parce que le régime *se* qui précède, n'a de rapport qu'à l'infinitif peindre : elle a fait peindre *soi* ou elle.

Notre règle n'a qu'une exception absolument : c'est celle du verbe impersonnel, il a *fait*, il y a *eu*.

Exemples : Les orages qu'il a *fait* pendant l'été ; les pluies qu'il y a *eu* pendant l'automne.

Mais, comme le dit fort bien l'abbé d'Olivet, une exception de cette nature étant seule et connue de tout le monde, n'est propre qu'à confirmer la règle.

Au reste, cette règle n'est applicable qu'aux verbes actifs. Quant aux verbes passifs, le participe se décline toujours : elle est ador*ée* de tous ceux qui la connoissent ; ses lettres sont remplies de traits ingénieux, &c.

Malgré tous mes efforts pour rendre claire cette difficulté, l'une des plus considérables de la langue française, je sens qu'on doit avoir encore quelque peine à me saisir, et je m'applique le vers de Boileau :

J'évite d'être long et je deviens obscur.

Je renvoie donc au bon Traité des participes de l'abbé d'Olivet, et je reviens à mes homonymes.

« Le *jais* est une espèce de bitume fossile très-» noir, qui a une consistance et une dureté suffi-» sante pour être taillé et poli. Ce bitume est sec, » uni et luisant dans ses fractures..... Le *jais*, quoi-» que compacte, est léger ; il nage sur l'eau. On le » trouve par couches inclinées, comme le charbon » de terre..... C'est à Wirtemberg qu'on travaille » la plus grande quantité de *jais* qui est dans le » commerce. On en fait des pendans d'oreilles, des » bracelets, &c. » (*Dict. d'hist. Nat.*)

Un *jet* d'eau, un *jet* de pierre, un *jet* de filet, un *jet* de lumière. Ces mots s'expliquent d'eux-mêmes : ce sont des substantifs formés du verbe jeter.

Mais on n'entend pas aussi aisément qu'une canne soit un *jet ;* l'expression cependant dérive de la même origine. C'est l'arbre, c'est la vigne, c'est le roseau qui ont *jeté* leurs branches, leurs tiges ; et ces rameaux, ces tiges, ces jets deviennent des cannes ou bâtons d'appui.

Ce pêcher a poussé des *jets* vigoureux.

Une canne d'un seul *jet* est celle qui ne présente aucun nœud. Voilà un beau *jet ;* ce *jet* est bien droit.

Le peintre doit entendre le *jet* des draperies ; le fondeur habile coule ses figures d'un seul *jet*.

GÊNE, *s. f.* GÊNES, *géog.*

Etre à la *gêne*, c'est être à l'étroit, soit au physique, soit au moral. Le corps et l'esprit se mettent également à la *gêne*.

Peine, torture, embarras, peuvent être regardés comme les synonymes de ce mot.

Le verbe correspondant est actif tout à la fois et réciproque : je vous *gêne* ; il ne se *gêne* pas ; tu *gênes* ton voisin ; tu ne te *gênes* pas.

On disoit autrefois la *gehenne* pour la prison.

La ville de *Gênes* est sur la Méditerranée ; ses bâtimens revêtus de marbre l'ont fait surnommer *Gênes* la Superbe.

Elle fut bombardée en 1684 par les ordres de Louis XIV, et quoique son doge ne puisse pas sortir de la ville sans perdre sa place, il fut envoyé à Versailles, pour faire des espèces d'excuses, et il y conserva sa dignité. Aussi quand on lui demanda ce qu'il trouvoit de plus étonnant dans ce palais de nos rois, il repartit : *c'est de m'y voir*.

GENT, GENS, *terme coll.* JEAN, *nom pers.* J'EN, *loc. comp.*

Une peuplade, une nation est une *gent* ; Malherbe appelle les Turcs la *gent* qui porte le turban.

Ce mot pourtant a vieilli, et la haute poésie l'a renvoyé au style familier. Lafontaine appelle les rats la *gent* trotte-menu. Il dit ailleurs :

Et Rodilard passoit chez la *gent* misérable,
Non pour un chat, mais pour un diable.

La défaveur de ce mot ne s'est pas étendue jusqu'à son pluriel qui est très-usité; les *gens* de lettres, les *gens* d'affaires.

Cette expression se fait remarquer par une bizarrerie: quand son adjectif la précède, il est féminin; et masculin, s'il la suit. Les solitaires de Port-Royal, étoient des *gens* bien instru*its*, bien sa*vans*. Les vieil*les gens* aiment à raconter.

Chez nous c'est toujours la fête,
La fête des bon*nes* gens.

Le catalogue des saints en rappelle plusieurs sous le nom de *Jean*.

Jean-Baptiste ou Baptiseur, est le patron que les francs-maçons ont choisi.

Notre bon Lafontaine s'appeloit *Jean*; il s'est composé à lui-même, une épitaphe sous cette dénomination:

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea son fonds avec son revenu,
Croyant le bien chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser:
Deux parts en fit, dont il souloit passer,
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Le pronom personnel *je* joint à la particule pronominale *en*, forme à l'oreille une sorte d'homonymie, avec les mots de cet article. *J'en* avertis au moins pour l'orthographe.

Le Misanthrope assez peu satisfait des vers sur lesquels il est consulté, répond:

J'en

J'en pourrois, par malheur, faire d'aussi méchans;
Mais je me garderois de les montrer aux *gens*.

GLACE, *phys.* GLACE, *v.* GLACE, *s. f.*

Le feu, en s'éloignant d'un fluide, le livre au froid et à la *glace*, qui est l'extrême du froid.

« Pendant le rigoureux hiver de 1740, on con-» struisit à Pétersbourg un palais de *glace* de cin-» quante-deux pieds et demi de largeur, et de vingt » de hauteur... On plaça au-devant du palais six » canons de *glace*, faits sur le tour avec leurs affuts » de la même matière... On les tira, et le boulet » d'une de ces pièces perça, à soixante pas, une » planche de deux pouces d'épaisseur. Le canon, » dont l'épaisseur étoit au plus de quatre pouces, » n'éclata point par une si forte explosion ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Présent du verbe glacer : je *glace*, tu *glaces*, il ou elle *glace*, &c. Tu me *glaces* d'effroi.

Glace, miroir. Retif de la Bretonne orthographie toujours ainsi, *glasse*, pour distinguer le miroir, de l'eau glacée. Son motif est bon ; l'usage est contraire.

La bergère n'a d'autre *glace* que le cristal d'une fontaine.

Dans une imitation de l'ode d'Anacréon, intitulée les Souhaits, on trouve ces vers :

Que ne suis-je cette *glace*
Où son minois répété
Offre à nos yeux une grace
Qui sourit à la beauté !

La rime est peu exacte. Dans grace, l'*a* est long; dans *glace* il est bref.

GOUTE, *v.* GOUTTE, *s. f.*

Présent du verbe goûter : je *goûte*, tu *goûtes*, il ou elle *goûte*, &c. Que l'on *goûte* ici de plaisirs!

Un enfant *goûte* lorsqu'il prend le léger repas qui se place entre le dîner et le souper.

Dans le verbe *goûter*, la première syllabe est longue. Elle est brève dans les mots suivans :

Goutte, adverbe, qui exprime une négation absolue : je n'y entends *goutte*, je n'y vois *goutte*.

Goutte, petite partie d'un liquide : prenez une *goutte* de vin; ils se ressemblent comme deux *gouttes* d'eau.

Goutte enfin, maladie âcre et douloureuse qui attaque principalement les articulations.

> Quand l'enfer eut produit la *goutte* et l'araignée,
> Mes filles, leur dit-il, vous pouvez vous vanter
> D'être pour l'humaine lignée
> Egalement à redouter.
>
> LAFONTAINE.

GRACE, *s. f.* GRASSE, *adj.* GRASSE, *géog.*

Je commence par le second de ces mots, qui étant le féminin de l'adjectif gras, n'est susceptible que d'une acception; il signifie toujours *graisse*, embonpoint; une poularde *grasse*; de l'huile *grasse*. Cette personne est bien *grasse*.

On dit pourtant dormir la *grasse* matinée, quoiqu'il n'y ait en ceci rien de gras. Mais c'est-là, je pense, l'unique exception.

Grâce par un *c* signifie :

1°. L'aide du seigneur, le secours du ciel : l'homme ne peut rien sans la *grâce*.

2°. Pardon, remise d'une peine : ce criminel a obtenu sa *grâce*.

Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander *grace*.
BOILEAU.

La rime encore est ici défectueuse : l'*a* de préface est bref ; celui de grâce est une voyelle longue.

3°. Faveur que l'on fait à quelqu'un ; cette *grâce* lui fut accordée.

4°. Un certain agrément dans les choses ou dans les personnes. Ce morceau est écrit avec *grâce* ; elle danse avec beaucoup de *grâce*.

Et la *grâce* plus belle encor que la beauté.

Grâces au pluriel, exprime d'abord cette petite prière que les personnes dévotes adressent à la divinité, après leur repas, pour la remercier des biens qu'elles viennent d'en recevoir. Avez-vous dit vos *grâces* ?

Ce mot surtout fait palpiter le cœur du poète et de l'amant ; en leur rappelant ces trois compagnes inséparables de la beauté, ces sœurs de l'amour, ces trois *grâces*, auxquelles le sévère Anaxagore conseilloit à ses disciples de sacrifier, parce que sans elles, la sagesse même ne sauroit plaire.

Le cardinal de Bernis leur a, dans sa jeunesse, adressé une épître qu'elles semblent avoir dictée.

Voltaire dit au cardinal Quirini :

C'est à vous d'instruire et de plaire ;
Et la *grace* de Jésus-Christ
Chez vous brille en plus d'un écrit
Avec les trois *graces* d'Homère.

Grasse est une jolie petite ville dans le département du Var. Elle est fameuse par sa manière de préparer le savon et les pommades.

Godeau, dont on a vanté long-tems les poésies sacrées, fut évêque de cette ville. Peut-être n'obtint-il ce siége, que par l'envie qu'eut le cardinal de Richelieu de faire un mauvais calembour. Godeau lui avoit envoyé une traduction en vers du pseaume connu sous le nom de *Benedicite*, parce que c'est là le premier mot de la plupart de ses versets. Vous m'avez donné *Benedicite*, lui dit le cardinal quelques jours après ; et moi je vous donne *Grasse :* faisant allusion aux *grâces* qui terminent les repas, comme le *benedicite* les commence, et à l'évêché de *Grasse* qu'il lui donnoit.

GRAMMAIRE, *s. f.* GRAND-MÈRE, *loc. comp.*

Grammaire n'a de relation qu'aux langues. Dans l'art de les parler et de les écrire correctement, consiste leur *grammaire.*

Le livre qui contient les règles auxquelles chaque idiome est assujetti, en est aussi appelé la *grammaire.*

Dans le premier sens : Vaugelas ne pardonnoit pas même à sa servante, les fautes de *grammaire.*

On diroit dans le second : les meilleures *grammaires*, grecque et latine, sont celles de Port Royal.

Grand-mère est la mère du père ou de la mère d'un individu.

Dans *grammaire*, la prononciation appuye un peu plus sur le premier *a*, *gra-mmaire ;* et dans *grand-mère*, c'est sur toute la syllabe *grand.*

GRAISSE, *s. f.* GRÈCE, *géo.*

La *graisse* est cette substance onctueuse qui est répandue dans le corps des animaux.

Ce mot se prend aussi au moral, et les prédicateurs disoient fort bien, la rosée du ciel et la *graisse* de la terre.

La *Grèce*, placée entre l'Italie et l'Asie mineure, est cette contrée où brillèrent si long-temps les sciences et les arts, les grands philosophes et les fameux guerriers.

Çà, reprenons nos leçons :
C'est donc là qu'étoit la *Grèce?*
MARMONTEL.

GRAY, *géo.* GRAIS, *min.* GRÉ, *s. m.*

Sur les bords de la Saône, à moitié chemin de Besançon à Langres, s'élève une petite ville, où les femmes sont communément jolies, et où il se fait un assez grand commerce de grains, de fer, de bois; c'est *Gray.*

Avec le *grais* ou grès, on fait des pierres à moudre, à aiguiser, à paver.

«Plus le *grais* est dur, compacte et pesant, mieux » il étincelle avec le briquet, et mieux il se divise » à l'aide du marteau... La pierre à filtrer est com-

» munément un *grais* poreux, composé de parti-
» cules de sable grossières, arrangées de manière à
» donner passage aux gouttes d'eau troubles, et à
» les rendre limpides après leur filtration.... En
» Normandie on donne le nom de *grais à pot* à une
» sorte de terre argileuse qui se trouve près de Dom-
» front, dont on se sert pour faire des pots-à-
» beurre ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

L'académie écrit *grès* préférablement à *grais*.

Gré n'a point de pluriel. Il tient plus du goût que de la volonté, du sentiment que de la raison. Ne faites rien contre votre *gré*. Cléon est si facile à vivre, qu'il trouve tout à son *gré*.

Prendre en *gré* quelque chose, ou quelqu'un; savoir *gré* d'une demande; de *gré* à *gré*; bon *gré*, *malgré*: sont des espèces de locutions adverbiales.

Mon cher André, mon bon André,
Est le seul qui danse à mon *gré*.

GRIL, *s. m.* GRIS, *adj.*

La finale de *gril* ne se fait pas sentir. Il n'est pas de cuisinière qui ne connoisse ce meuble de cuisine.

Il n'est pas de dévote qui ne connoisse cet instrument du martyre de Saint-Laurent.

Le jour de sa fête, fut gagnée la bataille de Saint-Quentin: cette circonstance décida le superstitieux Philippe II, à faire construire le château de l'Escurial, en forme de *gril*.

Un homme pris de vin est *gris*. Le mot n'a que cette acception au moral ou au figuré.

Sa valeur ordinaire se réfère à la couleur grise,

qui tient plus ou moins du blanc et du noir : drap *gris*, cheval *gris* ; ce tableau est trop *gris :* voilà l'adjectif.

Voici le substantif : un beau *gris*, un *gris* de perle ; le *gris* de lin est ma couleur ; le vert de *gris* est un poison.

GUÈRE, *adv.* GUERRE, *s. f.*

L'adverbe *guère* ou *guères* signifie peu, pas beaucoup. Il n'y a *guère*, que le fait s'est passé.

De cette dernière locution étoit né l'adverbe *naguères*, fort usité autrefois. Voltaire cherchoit à le rajeunir ; il l'emploie, avec succès, dans les vers familiers.

Naguères conserve ou perd le *s* à volonté. Gresset a dit :

A Nevers donc, chez les Visitandines,
Vivoit *naguère* un perroquet fameux.

L'état de *guerre* paroît être malheureusement l'état de nature. Dans les bois, les loups font la *guerre* aux animaux paisibles ; dans les villes, les méchans font la *guerre* aux gens de bien.

Elémens, animaux, humains, tout est en *guerre ;*
Il le faut avouer, le mal est sur la terre.
VOLTAIRE.

GYPSE, *min.* GIT, *v.* GY, *s. f.*

Le plâtre et le *gypse* sont absolument la même chose, avec ces différences néanmoins, que le mot plâtre s'emploie plus communément par les ouvriers ; les maçons parlent du plâtre, et les naturalistes du *gypse.*

Ce mot, dans la province, est prononcé *gy*, par la plupart des personnes; cette prononciation est défectueuse; je dois dire pourtant que celles qui parlent le mieux, ne font sentir que bien foiblement les trois lettres finales.

Du verbe inusité, gésir, naît à la troisième personne du présent, *gît* au singulier, gissent au pluriel. Il n'a d'usage que dans les épitaphes.

Ci-*gît* Ververt, ci-gissent tous les cœurs.
GRESSET.

On connoît l'épitaphe de cette femme avare, à qui un lavement donna la mort :

Ci-*gît* qui se plut tant à prendre,
Et qui l'avoit si bien appris,
Qu'elle aima mieux mourir, que rendre
Un lavement qu'elle avoit pris.

Dans le département de la Haute-Saône, est une assez jolie petite ville, dont le territoire abonde en vins. Elle est à cinq lieues de Besançon; on la nomme *Gy*.

H.

HALE, *phy.* HALLE, *s. m.*

Il est des jours où la température de l'air est chaude, sèche, étouffante ; où le soleil semble ne s'être caché derrière les nuages, qu'après avoir déposé tous ses feux au-dessous. C'est alors qu'il fait du *hâle ;* c'est alors que se *hâle* le teint des belles : car *hâle* a aussi son verbe correspondant. Je *hâle*, tu *hâles*, &c.

Le *h* est aspiré ; l'*á* est long.

Le *h* s'aspire également ; mais l'*a* est bref, dans tous les temps du verbe *haler*, terme de batelier, qui signifie faire aller un bateau, par le moyen d'hommes et de cordes : ce qu'on nomme le halage.

Enfin le *h* s'aspire encore, et l'*a* est bref dans le mot *halle*, place destinée à tenir les foires, et les marchés.

Si je voulois rapprocher deux de ces expressions, je dirois que les femmes de la *halle* ne craignent point le *hâle ;* et que celles qui prennent des précautions contre le *hâle* ne fréquentent point les *halles.*

Le langage des *halles* a souvent de l'énergie ; et Vadé, en le transportant sur nos théâtres, a su y attacher quelqu'agrément.

HÉRAUT, *ant.* HÉROS, *s. m.* HÉRO, *myt.*

Le *h* s'aspire dans ces trois mots. Je commence par le nom propre.

Héro étoit prêtresse de Vénus, et faisoit sa demeure à Sestos, sur les bords de l'Hellespont. De l'autre côté, est Abydos, où habitoit Léandre, qui étoit devenu éperdument amoureux d'elle. Contrarié par ses parens, il ne voyoit que, durant les nuits, la tendre *Héro*, près de laquelle il se rendoit, en traversant le détroit à la nage. Assailli par une forte tempête, il adresse, aux dieux, cette prière courte, mais bien passionnée : Ne me noyez qu'au retour. Il finit par périr dans les flots. *Héro*, à son tour, s'y précipita de désespoir.

Héraut, officier d'état qui faisoit les notifications de nation à nation, de souverain à souverain; les déclarations de guerre, les publications de paix.

Dans nos siècles de chevalerie, le *héraut* ouvroit la barrière aux combattans, annonçoit le commencement et la fin du tournoi; il exerçoit même une sorte de police dans l'enceinte des jeux.

En des temps plus modernes, les *hérauts* ne se sont montrés qu'aux couronnemens des princes, à leurs convois solennels, aux proclamations de paix, aux cérémonies des ordres militaires.

Héros ! A ce mot, l'imagination s'agrandit et s'élève : l'esprit se porte tout de suite vers les demi-dieux de la fable, Hercule, Thésée, Persée; le nom d'Achille, d'Alexandre, de Scipion, et d'autres guerriers plus récens, se place aussi-tôt sur les lèvres; et l'on en conclut, que le nom de *héros* est la qualification spéciale des hommes qui se sont distingués par de grands exploits militaires.

On dit néanmoins le *héros* d'un roman, pour en

designer le principal acteur ; le *héros* d'une pièce de théâtre, de l'histoire que l'on raconte, &c.

Montrez-nous, *héros* magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour ;
Voyons comment vos cœurs sublimes,
Du sort soutiendront le retour.
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde ;
Votre gloire nous éblouit.
Mais au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le *héros* s'évanouit.

ROUSSEAU.

HEUR, *s. m.* HEURE, *s. f.* HEURT, *s. m.*

Il n'y a qu'*heur* et *malheur ;* il a plus d'*heur* que de talens.

De ces rondeaux, un livre tout nouveau,
A bien des gens n'a pas eu l'*heur* de plaire.

Malgré ces exemples, *heur* est tombé en désuétude ; il est remplacé par le mot bon*heur*, dont la signification est absolument la même.

Heure est la vingt-quatrième partie de la journée. Les Romains comptoient leurs heures, depuis le lever du soleil. L'*e* se fait légèrement sentir.

On appelle *heures*, dans le rit catholique, les livres de prières, parce que les prières y sont distribuées dans l'ordre des *heures* canoniales.

La dévote court aux quarante-*heures*, tandis que, dans son boudoir, la femme galante attend l'*heure* du berger.

Quelle est, dit un jour à M. de Fontenelle mad.

la duchesse du Maine, quelle est la différence d'une femme à un cadran? L'un, répondit-il, marque les *heures;* l'autre les fait oublier.

Heurt, avec le *h* aspiré, est le coup que donne ou qu'éprouve un corps, lorsqu'ils sont *heurtés* l'un par l'autre.

Sur cette agréable pensée,
Un *heurt* survient : adieu le char.
Voilà messire Jean Chouart
Qui, du choc de son mort, a la tête cassée,
Le paroissien en plomb, entraîne son pasteur,
Notre curé suit son seigneur.

LAFONTAINE.

HIER, *cal.* HYÈRES, *géo.*

Hier fut la veille d'aujourd'hui; et aujourd'hui sera *hier* pour demain.

Nos poètes embarrassés sur ce mot, l'ont fait tantôt dissyllabe et tantôt monosyllabe. Boileau décide la question.

Ce mot est-il seul? faites-en deux syllabes :

Hier, dit-on, de vous on parla chez le roi.

Le mot se joint-il à un autre, avec lequel il semble ne faire qu'un? c'est le cas de le monosyllabiser, si l'on peut s'exprimer ainsi :

Le bruit court qu'avant-*hier* on vous assassina.

M. de Maupertuis avoit suivi le roi de Prusse à l'armée. Il fut pris par les Impériaux, et conduit devant Marie-Thérèse. Parmi beaucoup d'autres questions, elle lui demanda, s'il étoit vrai que la princesse Ulrique fût, comme on le publioit, la plus

belle princesse de l'Europe. *Je le croyois hier*, répondit sur-le-champ le bel-esprit géomètre.

La ville et les îles d'*Hyères* sont dans le département du Var. Il y règne un printemps perpétuel; ce séjour délicieux rappelle les jardins d'Alcinoüs et d'Alcine.

Hyères fut la patrie de Massillon.

HOMBRE, *s. m.* OMBRE, *s. f.* OMBRE, *icht.*

L'*hombre*, sans aspirer le *h*, est le nom d'un jeu de cartes qui nous est venu d'Espagne. Faisons une partie d'*hombre;* jouer à la bête *hombrée.*

En espagnol, *hombre* veut dire homme; *los hombrés*, les hommes.

Voici à ce sujet, un calembour ou jeu de mot attribué au bon Henri IV. Un ambassadeur espagnol lui disoit que le roi son maître s'avançoit à la tête de cent mille hommes. Vous vous trompez, dit Henri IV; en France ce sont des hommes, en Espagne ce sont des *ombres.*

Ombre, a parmi nous plusieurs acceptions: asseyons-nous à l'*ombre* de cet arbre; les *ombres* de la nuit; le royaume des *ombres;* l'*ombre* d'Achille; c'est une *ombre* au tableau, &c.

L'*ombre* est un poisson du genre des truites, et il leur ressemble.

L'*ombre-chevalier*, du lac de Genève, passe pour être très-délicat. Sa chair a le goût de la truite saumonée. Le mot, dans cette acception, est masculin; et comme l'*ombre* est meilleur en été que dans toute autre saison, l'on dit proverbialement. quand l'*ombre* est bonne, l'*ombre* est bon.

Le dictionnaire de l'Académie nomme ce poisson *umble*, que l'on prononce *omble*. J'ai préféré la dénomination d'*ombre*, que lui donnent le dictionnaire de l'histoire Naturelle, et les pêcheurs du lac de Genève.

HORS, *prép.* OR, *min.* OR, *conj.*

Hors, avec le *h* aspiré, est une préposition qui régit le génitif, et quelquefois l'accusatif : *hors* de Paris, *hors* de la maison.

Qu'à l'instant, *hors* du temple elle soit emmenée.
RACINE.

Hors le président, et le rapporteur, tous les autres juges ont été de cet avis. *Hors* deux ou trois pièces, le recueil ne vaut rien.

Dans les deux derniers exemples, *hors* signifie à l'exception de, excepté. En ce sens, il s'emploie rarement.

« L'*or* est un métal ordinairement jaune, peu » dur, peu élastique, à peine sonore, mais très-com- » pacte; il surpasse tous les autres métaux en flexi- » bilité, en pesanteur, en ductilité, en tenacité, et » en valeur ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Un financier parloit avec une hauteur déplacée, à Piron; celui-ci ne fit que répondre, dans son laconisme piquant, Allez cuver votre *or*.

Ces biens de l'âge d'*or* dont l'image chérie
Plut tant à mon enfance, âge d'*or* de la vie,
Réveillent dans mon cœur, mille regrets touchans.
DELILLE.

L'âge d'*or* étoit l'âge où l'*or* ne régnoit pas.
MARNESIA.

Or est tantôt conjonction, tantôt adverbe; *or* conjonction, lie une seconde proposition avec la première qu'elle appuie, étend ou modifie. Mêler l'utile à l'agréable, dit Rousseau, est le projet de tout écrivain sage et jaloux de sa réputation.

Or, ce grand but, ce point mathématique,
C'est le vrai seul, le vrai qui nous l'indique.

Or, adverbe, est une espèce d'excitatif; *or* sus, *or* ça, commençons.

Or, vous dirai, pour reprendre ma thèse,
Ami Marot, que je vous sais bon gré
D'avoir les sots, en vos vers dénigré.

ROUSSEAU.

HOTE, *s. m.* HOTTE, *s. f.* OTE, *v.*

L'ô est long dans le premier et le troisième de ces mots, bref dans le second.

Hôte se dit également de celui qui donne, dans sa maison, sa table simplement, ou le lit et la table; et de celui qui les accepte, soit gratuitement, soit en payant sa dépense, un *hôte* commode, une table-d'*hôte*. Quand l'amour s'est introduit dans un cœur, c'est un *hôte* qui n'est pas facile à déloger.

Vous avez vu les jardiniers, les jardinières apporter des herbes au marché; la *hotte* est sur leur dos, et contient les herbages qu'ils viennent vendre.

Au jeu de dames, celui qui perd la partie sans avoir conduit à dame un seul de ses pions, porte la *hotte*.

Le verbe *ôter* fait, au présent, j'*ôte*, tu *ôtes*, &c.

L'*ô* est long, et le mot se prononce, comme s'il s'écrivoit par *au*.

Pour la dernière fois, *ôte*-toi de ma vue;
Sors, traître . . . . . .

RACINE.

HUI, *ad.* HUIS, *s. m.* HUIT, *n. de n.*

Hui, signifie à présent, aujourd'*hui*; ce mot n'est plus d'usage.

Huis, pour dire porte, a cessé aussi d'être usité. On ne l'admet que dans cette locution familière : à *huis* clos, à portes fermées.

De ces trois homonymes, *huit*, nom de nombre où le *h* s'aspire, est le seul que la langue ait respecté.

Devant une consonne, le *t* ne se prononce pas : *huit* cavaliers, *huit* pêches. Mais devant une voyelle, ou à la fin d'une phrase, il se fait sentir : *huit* écus; nous étions *huit*.

Ce mot est substantif : le *huit* de floréal; le *huit* de cœur. Mais quoique substantif et susceptible d'un pluriel, il est indéclinable, et ne prend pas le *s* : il a brelan de *huit*; il lui est entré trois *huit*; tous les *huit* du mois.

HUNE, *mar.* UNE, *adj.*

A la sommité du mât d'un vaisseau, s'établit un petit plancher qui l'entoure, et d'où le matelot que l'on y place en vedette, voit au loin, ce qui se passe sur la mer. Cette petite construction se nomme la *hune* avec le *h* aspiré : le mât de *hune*; monter à la *hune*.

Le

Le nom de *hune* se donne également à une petite pièce de bois, terminée par deux tourillons, et à laquelle se suspend une cloche.

Une est le féminin de l'adjectif numéral, un. *Une* rose ; *une* amie.

Pour être heureux, il n'en faut aimer *qu'une*.

HUTTE, *s. f.* UT, *mus.*

Une loge faite grossièrement ou à la hâte, en bois, en terre, en paille, se nomme *hutte :* le *h* est aspiré, et la première syllabe est brève. La *hutte* d'un berger ; le Huron couché dans sa *hutte*, &c.

Ut est la première note de l'échelle musicale. On sait que la gamme, telle que nous l'avons, est due au moine Guy Arétin, qui vivoit en 1028.

Il prit les dénominations assignées aux divers tons de la gamme, dans les premières syllabes des versets de l'hymne, *Ut queant laxis*, *Resonare fibris*, &c.

I.

ICI, *adv.* ISSY, *géo.*

VENEZ *ici*, restez *ici*, sortez d'*ici* : on voit que c'est-là un adverbe de lieu.

Benserade retiré à Gentilly, où il mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, avoit écrit sur l'écorce de l'arbre qui se présentoit le premier, dans son jardin :

Adieu, fortune, honneurs; adieu, vous et les vôtres,
Je viens *ici* vous oublier.
Adieu, toi-même, Amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

La situation d'*Issy*, près de la capitale, et dans le milieu de la plaine de Grenelle, en fait un séjour agréable. Le cardinal de Fleuri avoit, à *Issy*, une maison de campagne où il aimoit à se délasser des fatigues du ministère.

JEUNE, *lit.* JEUNE, *adj.*

Le *jeûne* consiste dans l'abstinence de certains alimens. Le catholique pratique le *jeûne* durant le carême. Le Turc a son ramadan, qui est pour lui un temps de *jeûne*. Chaque secte religieuse indique des *jeûnes* et des pénitences.

En général, on aime la jeunesse; comment l'adjectif *jeune* ne porteroit-il pas, dans le style, un peu de la fraîcheur attachée à l'idée qu'il rend? La *jeune* Flore; bonsoir, ma *jeune* et belle amie; ce *jeune* ormeau; de *jeunes* bergères.

On voit que cet adjectif est de tous les genres. Il ne devient quelquefois substantif, que par opposition ; les *jeunes* et les vieux.

J'EUS, *loc. comp.* JUS, *s. m.*

Les suivans du dieu de la bonne chère et du dieu des raisins, connoissent assez les œufs au *jus*, le *jus* de citron, le *jus* de la treille, &c. Il est inutile d'expliquer ce mot.

J'*eus* demande deux observations. Cette locution est composée de *je* et *eus*, prétérit du verbe avoir : j'*eus* une amie ; j'*eus* un entretien.

Mais souvent on se sert de ce temps prétérit, pour j'*eusse*, imparfait du subjonctif : c'est une faute.

Des femmes, des étrangers disent : avant que j'*eus* acheté cette maison ; il vouloit que j'*eus* tort. Il faut, j'*eusse* ; avant que j'*eusse* parlé ; pour peu que j'*eusse* insisté.

Ma seconde observation roule sur la nature même de ce temps du verbe avoir. Il ne s'emploie que pour rendre une chose ou un événement un peu éloigné. Une assez jolie chanson attribuée au chevalier de B... commence ainsi :

Qui trouve au bois belle endormie,
Doit rendre grace à son destin.
J'*eus* ce bonheur-là ce matin, &c.

Il falloit, j'*ai eu*.

J'*ai eu*, ce matin : j'ai *eu*, tout-à-l'heure ; j'*eus*, hier ; j'*eus*, ces jours derniers.

IL, *pro.* ILE, *s. f.* ILLE, *géog.*

Il est, tout à-la-fois, pronom personnel et impersonnel.

Personnel, lorsqu'il se rapporte à quelqu'un ou à quelque chose, dont on a précédemment parlé: dès qu'Eraste m'apperçut, *il* s'approcha de moi. Valère, où est-*il*? Ce livre, est-*il* bon?

Impersonnel, quand son rapport est indéterminé: *il* est certain; est-*il* vrai? *Il* faut, *il* se peut, *il* est temps.

Ile ou *isle*, portion de terre que l'eau environne de toutes parts. Dans l'*île* de Chypre étoit adorée Vénus; c'est aux *îles* Canaries que croît le meilleur vin muscat.

Ille est une petite rivière qui passe à Rennes et se jette dans la Vilaine.

Une petite ville au pied des Pyrénées porte aussi le nom d'*Ille*.

Quoique le *l* se double dans ces deux mots, il ne se mouille pas.

JOUE, *v.* JOUE, *s. f.*

Présent du verbe *jouer:* je *joue*, tu *joues*, &c.

Je n'envie certainement pas la pénible abondance de la langue chinoise, qui demande une vie entière pour n'être apprise que médiocrement. Mais au moins faudroit-il que notre idiôme n'employât pas si souvent le même mot à exprimer les choses les plus disparates, et qu'on ne dît pas également: ces acteurs *jouent* une tragédie de Racine; ces musi-

ciens *jouent* une symphonie de Hayden ; ces ambitieux *jouent* des tours à leurs rivaux ; cet étourdi *joue* sa fortune à la rouge ou à la noire ; cet homme *joue* à la paume par raison de santé ; cet hypocrite *joue* le dévot pour hériter de sa vieille tante, &c.

Molière *joua* heureusement sur ce mot. La permission de donner le Tartufe, dont ses ennemis avoient empêché la représentation, étoit enfin venue. La pièce annoncée, le théâtre rempli : tout-à-coup une défense arrive, de la part du premier président de Harlai. Molière s'avance sur la scène. Messieurs, nous comptions vous donner aujourd'hui le Tartufe ; mais M. le P. président ne veut pas qu'on le *joue*.

Le soldat couche en *joue* l'ennemi ; le chasseur met en *joue* son gibier. Cette locution vient de ce que, l'un et l'autre, pour viser mieux, couchent et placent leur fusil contre leur *joue*.

Ainsi qu'Hébé, la jeune Pompadour
A deux jolis trous sur la *joue* ;
Deux trous charmans, où le plaisir se *joue*,
Qui furent faits par la main de l'Amour ;
L'enfant ailé, sous un rideau de gaze,
La vit dormir, &c.

BERNIS.

IRIS, *météo. et myt.* IRIS, *bot.*

« *Iris* est ce beau météore, en forme d'arc de » différentes couleurs, que l'on voit lorsqu'ayant le » dos tourné au soleil, on regarde une nuée qui fond » en pluie fine, et qui est éclairée par cet astre.... » Cet arc est formé par les rayons que le soleil darde

» dans les gouttes de pluie, et qui s'y rompent, et » s'y réfléchissent de façon, que chaque rangée des » gouttes renvoie à l'œil du spectateur, des rayons » primitifs de différentes couleurs, les uns rouges, » les autres violets, et ainsi des autres, selon l'espèce » dont est le rayon, selon l'endroit dans lequel il » entre dans la goutte d'eau, et selon la manière » dont il se brise en sortant de l'eau. On sait que » cette différente refrangibilité des rayons rouges, » jaunes, verts, bleus et violets, rend seule raison » de la cause de l'*iris*, ou arc-en-ciel». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Ainsi s'explique la physique sur l'*iris*.

Quant à la mythologie, qui anime et personnifie toute la nature, *Iris* partage avec Mercure, l'honneur de faire les messages des Dieux. Junon l'aimoit beaucoup, parce qu'*Iris* ne lui apportoit jamais que d'agréables nouvelles. Pour la récompenser, cette reine des airs changea *Iris* en arc-en-ciel.

Tandis que le physicien voit, dans l'*iris*, un météore et le poète une divinité, le fleuriste y apperçoit une plante liliacée, assez recherchée pour la beauté de ses couleurs.

La botanique compte plusieurs classes d'*iris*, qui rentrent, pour la plupart, dans la famille des glayeuls.

L'*iris* de Florence est la plus estimée. Les parfumeurs la préfèrent, à cause de son odeur de violette, qu'elle communique à leurs préparations.

L.

LA, *mus.* LA, *art.* LA, *adv.* LAS, *interj.* LAS, *adj.* LACS, *s. m.*

La, note musicale, la sixième dans l'ordre des tons, s'exprime par une syllabe longue, dont l'*a* est très-ouvert, *la*.

Au contraire, l'article féminin *la* veut une prononciation brève. Le chat et *la* souris; *la* belle et *la* bête.

Une petite discussion grammaticale ne sera pas ici déplacée.

On demande à une femme, si elle est la mère d'un tel enfant; elle ne l'est point. Doit-elle répondre : je ne *le* suis pas, ou je ne *la* suis pas?

On lui demande, êtes-vous malade? Doit-elle répondre, si elle l'est effectivement; je *le* suis, ou je *la* suis?

Voilà quelle est la difficulté. Elle se résout ainsi, d'après nos meilleurs écrivains. Ou la question se réfère à la personne, ou la question se rapporte à la chose. Par exemple : la première des deux demandes tient à la personne, savoir, la mère. La seconde est relative à la chose, savoir, la maladie.

D'après cela, je dis que la femme interrogée, doit répondre à la première question : je ne *la* suis pas, c'est la personne; à la seconde, je *le* suis, c'est la chose.

Lusignan, dans Zaïre, dit à sa fille: Il faut

M'ôter, par un seul mot, ma honte et mes ennuis.
Dire, je suis chrétienne.

ZAÏRE.

Oui, seigneur, je *le* suis.

Crébillon fait dire à Electre :

Moi, son esclave ! hélas ! d'où vient que je *le* suis ;
Moi, l'esclave d'Egiste !

Mais si Tydée ou Palamède lui eût demandé : Etes-vous Electre ? Sa réponse eût été : je *la* suis.

Appuyons tout ceci de l'autorité de l'abbé d'Olivet.

« Qu'on demande donc à une fille : êtes-vous » mariée ? Elle doit répondre, je ne *le* suis pas ; » comme pour dire, je ne suis pas ce que vous dites. » Mais qu'on lui demande : êtes-vous la nouvelle » mariée ? Elle répondra : je ne *la* suis pas ; comme » pour dire, je ne suis pas elle ; je ne suis pas celle » que vous dites ».

Là, adverbe d'indication, se distingue par son accent : allez-*là* ; cette maison-*là*.

Où je vois naître la journée,
Là, content, j'en attends la fin ;
Prêt à partir le lendemain,
Si l'ordre de la destinée
Vient m'ouvrir un nouveau chemin.

GRESSET.

Las ! abréviation de hélas ! est une interjection de douleur et de commisération. Elle ne paroît que dans les élégies et les romances : *las !* il pleuroit.

Sans se fixer, cette belle Aspasie
A pris, quitté nos bergers tour-à-tour ;
Ils sont fâchés, moi, je la remercie.
Las ! elle fait passer un si beau jour.

MONCRIF.

Las, adjectif, a pour féminin, *lasse :* je suis *las* de courir ; il devroit être *las* de plaider.

Maynard écrivit sur la porte de la maison de campagne, où il se proposoit de finir ses jours :

Las d'espérer et de me plaindre
De la cour, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la desirer, ni la craindre.

Lacs, substantif pluriel, se prononce sans faire sonner le *c*. Il exprime des filets, des lacets.

Un pâtre à ses brebis, trouvant quelque mécompte,
Voulut, à toute force, attraper le larron.
Il s'en va près d'un antre, et tend, à l'environ,
Des *lacs* à prendre loups. . . . . .

Si tu fais, disoit-il, ô monarque des dieux !
Que le drôle, à ces *lacs*, se prenne en ma présence, &c.
LAFONTAINE.

Cette expression a de la grace au figuré : Renaud fut pris dans les *lacs* d'Armide.

Les *lacs* d'Amour sont des nœuds formés du chiffre ou des lettres initiales du nom de deux amans.

LAC, *géo.* LAQUE, *s. m. et fém.*

Ces grands amas d'eaux douces et claires qui se trouvent au milieu des terres, sans se dessécher jamais, portent le nom de *lacs :* en prononçant ce mot, on fait sentir le *c* au singulier comme au pluriel.

Les plus grands *lacs* de l'Europe sont ceux de Constance et de Genève. Le dernier, connu des Romains sous la dénomination de *lac* Léman, l'est encore davantage par les vers de Voltaire, et la

prose de J. J. Rousseau. Il a ses orages, ses tempêtes, et la navigation sur ce *lac* n'est jamais sans danger. Le chevalier de Boufflers s'écria en le voyant, que l'Océan avoit envoyé son portrait en miniature, à la ville de Genève.

La *laque* est une gomme ou résine que nous devons à une espèce de fourmis volantes, comme nous devons la cire aux abeilles. Ces fourmis qui se trouvent dans plusieurs provinces des Indes orientales, déposent la *laque* sur les branches de certains arbres, que Jussieu croit être des jujubiers. Les Indiens la recueillent, et ils l'employent à composer ces belles teintures que l'eau ne sauroit effacer.

Quoique ce mot soit féminin, on s'en sert au masculin, en parlant, soit du vernis fait avec la gomme-*laque*, soit des ouvrages en bois imprégnés de cette gomme : cette boîte est d'un beau *laque ;* le *laque* rouge est plus recherché que le noir.

LAI, *s. et adj.* LAID, *adj.* LAIE, *zoo.* LAIT, *s. m.* LEGS, *s. m.*

La poésie française, plus jalouse qu'aucune autre de la liberté, a depuis long-tems abandonné les genres d'ouvrages dont les formes étoient trop assujettissantes : telles sont le *lai*, le vire-*lai*, et autres pièces à refrain ; il est inutile d'en parler.

Peut-être n'est-il guère plus utile d'expliquer que frère-*lai*, chez les moines, étoit celui qui n'étoit ni prêtre, ni destiné à le devenir ; et que conseiller-*lai*, ou laïc, dans les parlemens, étoit

l'opposé du conseiller-clerc ? On sait l'histoire de cette femme qu'un président renvoya à un conseiller-*lai*; elle crut bonnement qu'elle devoit s'adresser au porteur de la plus désagréable figure. Monsieur, lui dit-elle, puisque vous êtes *laid*, voudriez-vous bien vous charger de ma requête ?

Laid se prend quelquefois substantivement, comme beaucoup de nos adjectifs. Ainsi Rousseau, cherchant les causes de la décadence du goût, a pu dire :

L'ennui du beau nous fait aimer le *laid*.

La *laie* est la femelle du sanglier. L'*e* se fait sentir très-foiblement.

On nomme aussi *laie*, ces tranchées à coupes blanches, qui se font en longueur et par bandes, dans les forêts, sur-tout dans les forêts de sapin.

De-là le mot *layer*, tracer des routes dans les bois. De-là peut-être aussi, le surnom de St.-Germain-en-*Laie*, dont la belle forêt est si bien routée.

Saint-Germain-en-*Laie* ou en *Laye* ! Que de souvenirs philosophiques ou aimables rappelle ce riant séjour !

C'est ici que Jacques second,
Sans ministres et sans maîtresse,
Le matin alloit à la messe
Et le soir alloit au sermon.
Cependant l'heureux Hamilton,
Plein d'enjoûment et de finesse,
Savoit trouver, dans ce canton,
Tantôt les rives du Permesse,
Et tantôt celles du Lignon.

DESMAHIS.

Quelques gouttes de *lait* échappées à la chèvre Amalthée, en arrivant dans les cieux, y ont formé, dit la fable, cette zone blanchâtre, que nous appelons la voie lactée.

La fable du pot au *lait*, le pot au *lait* d'Aline, qui devient reine de Golconde; le petit-*lait*, le sucre de *lait*.... Tout cela donne une idée suffisante du mot que je veux indiquer ici.

Il n'est pas d'usage au pluriel, où l'on emploie au besoin celui de laitage. Mon estomac ne supporte pas les laitages.

Nous avons au théâtre une jolie petite comédie, sous le titre du *Legs*. Ainsi se nomme le don que fait un mourant, de quelque partie de sa succession.

Parmi les *legs* contenus au testament de la célèbre Ninon, il en est un de deux mille francs, au jeune Voltaire, pour acheter des livres.

LAIDE, *adj.* LEYDE, *géo.*

Le féminin de *laid* est *laide*. On a observé que les passions inspirées par des femmes *laides* étoient les plus durables. L'abbé de Voisenon en donne pour raison, « qu'on ne leur fait point de déclara» tion, sans avoir la tête absolument tournée.... et » qu'il n'y a que les gens d'esprit qui en sont amou» reux, au lieu qu'il n'y a que des sots qui le devien» nent d'une belle bête ».

Piron a dit, dans la Métromanie :

Les personnes d'esprit sont-elles jamais *laides ?*

Leyde est, après Amsterdam, la ville de Hollande la plus riche, la plus peuplée et la plus belle.

LAISSE, *v.* LAISSE, *s. f.*

Le verbe laisser fait au présent : je *laisse*, tu *laisses*, il ou elle *laisse*; ils ou elles *laissent*, &c.

La mort, aux malheureux, ne cause point d'effroi;
Je ne crains que le nom que je *laisse* après moi.
RACINE.

Ce cordon, cette courroie avec laquelle on conduit des chiens, se nomme *laisse*; mener des lévriers en *laisse*.

Les terreins que l'Océan abandonne, en s'éloignant de certaines côtes, sont appelés des *laisses* de mer.

LAITÉ, *ich.* LÉTHÉ, *myth.*

Une carpe *laitée*, un hareng *laité*; ce sont les mâles que l'on distingue par cet adjectif.

Le *Léthé* est un fleuve des Enfers; il coule dans l'Elysée. Les ombres heureuses vont boire dans ses flots, l'oubli des maux qu'elles ont soufferts sur la terre.

Ce fleuve enchanté,
L'heureux *Léthé*,
N'emporte avec lui
Que les soins et l'ennui.
Ce dieu (1) nous laisse
Sans cesse,
Le souvenir
Du plaisir.
BERNARD, *dans Castor et Pollux.*

LAON, *géo.* LENT, *adj.*

Laon est le nom d'une ville, chef-lieu du département de l'Aisne. On prononce *Lan.*

Lent, adjectif, dont le féminin est *lente*, qui ne va pas vîte. Le mouvement de cette horloge est trop *lent.*

> Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et *lent*,
> Promenoient dans Paris le monarque indolent.
>
> BOILEAU.

L'Aï ou paresseux, animal des pays les plus chauds de l'Amérique et de l'île de Ceylan, est si *lent*, qu'il ne peut parcourir qu'une toise en une heure.

Au moral, on a un esprit *lent;* on est dévoré d'un feu *lent;* on trouve *lent* le jeu d'un acteur. On nomme le chagrin un poison *lent.*

LARD, *zool.* LARE, LARES, *myth.*

Entre la peau et la chair du porc, se trouve une graisse plus ou moins abondante; voilà le *lard.* Vieux, il est si dégoûtant, qu'on a dit de l'avare, vilain comme un *lard* jaune.

Larunda, ou Lara, fut une des nombreuses victimes de la débauche de ce Jupiter, qui semble n'avoir été le souverain des dieux, que pour devenir le modèle des époux volages et des amans parjures. Elle eut plusieurs fils qui doivent leur divinité à celle de leur père. Sous le titre de *Lares*, ils étoient révérés comme dieux tutélaires des maisons

---

(1) On sait que les fleuves étoient des divinités.

particulières : chaque ville, chaque place publique même avoit ses *Lares*.

Le pieux Enée s'occupa plus de ses *Lares*, qu'il emporta, que de sa femme qu'il perdit.

Les *Lares* ou Pénates se représentoient par de petites figures qu'accompagnoit ordinairement un chien, symbole de la fidélité, et qui étoit appelé lui-même *lar* ou *lare* familier.

LÉ, *s. m.* LES, *art.* LEZ, *prép.*

Les couturières nomment *lé*, la largeur d'une étoffe ou d'une toile coupée ou cousue entre ses deux lisières : il faut encore deux *lés* à ce jupon ; un *lé* suffira.

Les est l'article désignatif des pluriels masculins ou féminins : *les* bonnes mœurs valent mieux que *les* bonnes loix.

On l'emploie quelquefois substantivement, et comme pronom : lisez-*les*, voyez-*les*, consultez-*les*.

Lez est une préposition destinée à marquer la situation relative d'une ville : Boulogne-*lez*-Paris, Villeneuve-*lez*-Avignon.

Au Plessis-*lez*-Tours mourut, en 1483, l'hypocrite Louis XI, tenant d'une main sa petite notre-dame de plomb, et de l'autre le cordon de François de Paule, qu'il avoit fait venir du fond de la Calabre.

LEST, *mar.* L'EST, *loc. comp.* LESTE, *adj.* LESTE, *v.*

Le *lest* est un poids quelconque dont l'on charge

le fond d'un navire, pour le tenir en équilibre : c'est du sable, c'est du bois ; ce sont des pierres, &c.

Un vaisseau qui n'a pas de chargement, voyage sur son *lest.*

L'*est* désigne l'Orient : nous faisions voile à l'*est ;* de l'*est* à l'*ouest ;* c'est-à-dire, du levant au couchant.

Dans l'acception primitive, *leste* signifioit, qui est proprement et richement vêtu. C'est encore ainsi que l'explique le Dictionnaire de l'Académie.

Cependant l'usage ordinaire n'attache aujourd'hui d'autre idée à ce mot, que celle d'agile, adroit, léger : ce jeune homme est bien *leste.*

On prend aussi cette expression au moral : ce propos est un peu *leste ;* rien n'est plus *leste* qu'un tel procédé, &c.

Le verbe *lester*, mettre du lest dans un vaisseau, fait au présent : je *leste*, tu *lestes ;* &c.

LEUR, *pro.* LEURRE, *vén.*

Leur se range doublement dans la classe des pronoms.

Pronom personnel, il représente le datif pluriel de *ils* ou *elles ;* je *leur* ai fait observer, signifie j'ai fait observer à *elles* ou à *eux.*

Pronom possessif, il prend le caractère de l'adjectif, et s'accorde avec son substantif. Je suis *leur* meilleur ami, au singulier. Au pluriel, *leurs* meilleurs amis sont absens.

Comme pronom personnel, *leur* ne prend jamais de

de *s* ; comme pronom possessif ou adjectif, il lui en faut un, au pluriel.

Mais comment distinguer ces deux combinaisons ? rien de plus aisé.

Si *leur* peut se résoudre par *à eux*, *à elles*, il est pronom personnel, et ne veut point de *s*. Il le demande au contraire, s'il ne peut se résoudre que par d'*eux*, d'*elles* : ce qui le rend adjectif.

Exemple : je *leur* ai fait rendre *leurs* habits. N'est-ce pas la même chose que ceci ? J'ai fait rendre *à eux* ou *à elles*, les habits d'*elles* ou d'*eux*. Le premier *leur* doit donc rejeter le *s* que réclame le second.

Autre exemple : ils ont perdu *leurs* livres, rendez-les *leur*. Cette phrase peut se décomposer ainsi : ils ont perdu les livres d'eux, rendez-les à eux ; le second *leur* ne se déclinant pas, reste sans *s*. Le premier se décline et le prend.

Que je dise, ce ne sont pas les *leurs* : *leurs* ici se décline, puisqu'il se rapporte à livres que représente l'article *les* : c'est comme si je disois, ils ne sont pas d'*eux*. Il faut donc le *s*.

Résumé : *leur* signifiant *à eux* ou *à elles*, ne veut point de *s* : Je *leur* dirai, je *leur* ai écrit.

Leur, signifiant d'*eux* ou d'*elles*, devient une sorte d'adjectif, et prend le nombre de son substantif : ce jardin est le *leur* ; ces roses sont les *leurs* ; ce sont *leurs* bouquets.

Leurre étoit un terme de la chasse au faucon. Nous l'avons transporté dans l'usage ordinaire pour exprimer un piége, un appât, un moyen d'induire en erreur : prenez-y garde, c'est un *leurre*.

Ne vous laissez pas prendre au *leurre* qu'on vous présente.

L'exemple est un dangereux *leurre* ;
Où la guêpe a passé, le moucheron demeure.
LAFONTAINE.

De ce mot on a fait un verbe : cet homme vous *leurre*.

Rousseau fait dire par Saint-Preux à Julie : « Où » sont ces vaines espérances dont tu *leurras* si sou- » vent ma crédule simplicité » ?

LICE, *s. f.* LISSE, *adj.* LISSE, *mar.*

Un endroit préparé pour les courses, les tournois, les exercices militaires, se nomme une *lice* : ouvrir la *lice* ; sortir de la *lice*.

Il se prend au figuré. Entrer en *lice*, pour dire : s'engager dans une dispute, une contestation, un procès.

Il est des tapisseries qu'on nomme de haute et de basse *lice*.

La femelle d'un chien de chasse, et même une chienne de grosse espèce, porte le nom de *lice*.

Une *lice* étant sur son terme,
Et ne sachant où mettre un fardeau si pesant,
Fait si bien, qu'à la fin, sa compagne consent
De lui prêter sa hutte où la *lice* s'enferme.
LAFONTAINE.

Lisse est un adjectif de tout genre, synonyme d'uni et poli. Une étoffe *lisse* ; un papier bien *lisse*.

Le verbe *lisser*, donner la polissure à quelque

chose, fait au présent : je *lisse*, tu *lisses* ; il ou elle *lisse*, &c.

Un assemblage de grosses pièces de bois, qui sert à lier les membres d'un vaisseau, prend le nom de *lisse* ou de ceinte, en langage de marine.

LIE, *v.* LIE, *s. f.*

Présent du verbe lier; je *lie*, tu *lies*, &c.

Vivons pour nous, ma chère Rosalie ;
Que l'amitié, que le sang qui nous *lie*,
Nous tienne lieu du reste des humains.

VOLTAIRE.

Toute liqueur a sa *lie* qui se forme des particules grossières que leur poids réunit au fond du vase. Boire le calice jusqu'à la *lie*.

Lie est encore un vieux adjectif qui signifioit gai, joyeux : faire chère *lie*.

LIÉGE, *bot.* LIÉGE, *géo.*

Le *liége* est une espèce de chêne vert, commun dans les landes de Bordeaux. Son écorce qui nous sert principalement à faire des bouchons, se nomme *liége*, comme l'arbre même.

La ville de *Liége* est sur la Meuse. Elle est grande, peuplée, célèbre par ses fabriques d'armes à feu et par ses almanachs. Gresset, dans la Chartreuse, dit, en parlant de sa chambre :

Où tel est le sublime siége
D'où flanqué de trente-deux vents,
L'auteur de l'almanach de *Liége*
Lorgne l'histoire du beau temps.

LIEU, *s. m.* LIEUE, *s. f.*

Lieu et endroit ont presque toujours la même signification : de quel *lieu* venez-vous? En quelque *lieu* qu'il soit.

Voici un jeu de mots que le cardinal de Richelieu eut beaucoup de peine à pardonner. Un écolier du collége du Plessis, collége fondé par ce ministre, avoit eu, la veille de Noël, pour sujet de sa composition, la naissance du Sauveur; il fit ce quatrain :

D'une étable, le fils de Dieu
Sortit pour le bonheur du monde;
S'il étoit né de riche *lieu*,
Il eût troublé la terre et l'onde.

Le pluriel de *lieu* ne se termine pas par un *s*, comme les autres, mais en *x*.

Arrêtons un moment. La pompe de ces *lieux*,
Je le vois bien, Arsace, est nouvelle à tes yeux.

RACINE.

La rhétorique qualifie de *lieux* communs, ces sujets vagues et usés, que chacun à-peu-près traite également bien : les descriptions des tempêtes, des quatre parties du jour, des différens âges de la vie; les amplifications morales, &c.

QUESTION : Cette locution, *il y a lieu* ou *il n'y a pas lieu*, doit-elle être suivie de la particule *à* ou de la particule *de* ?

Rép. S'il suit un verbe, employez *de* : *il y a lieu de* penser; *il n'y a pas lieu de* craindre, &c.

Si au contraire, c'est un substantif que cette lo-

cution amène, servez-vous de la particule *à* : *il y a lieu à* réflexion ; *il n'y a pas lieu à* fâcherie, *à* récrimination, &c.

Lieue est une mesure itinéraire. La *lieue* commune de France étoit de deux mille cinq cents pas, de deux pieds et demi chacun. La petite *lieue* n'en avoit que deux mille. On en donnoit trois mille à la grande *lieue*. Le kilomètre équivaut environ à un quart de *lieue*, et le myriamètre à deux *lieues*.

L'*e* qui termine, se fait légèrement sentir, surtout en lisant des vers, soit pour marquer la rime féminine, soit pour éviter l'hiatus ou baillement. Ce mot n'est que d'une syllabe.

Un vieux renard, mais des plus fins,
Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins,
Sentant son renard d'une *lieue*, &c.

LAFONTAINE.

LION, *zool.* LIONS, *v.* LYON, *géo.*

Buffon et Lafontaine ont assez fait connoître le *lion*.

Hercule ne dédaigna pas de combattre ce roi des animaux, et fier d'avoir vaincu le *lion* de Némée, il en porta toujours la dépouille.

L'histoire de cet esclave fugitif qui guérit un *lion* dans les déserts de l'Afrique, et qui à son tour lui dut la vie dans le cirque de Rome, prouve que les *lions* sont capables de reconnoissance.

L'amiral Anson parle des *lions* et des lionnes de mer, dont il vit un grand nombre dans sa relâche à l'île délicieuse de Juan Fernandès.

Lion est de deux syllabes.

Plus de plaisirs, plus d'empire
Dans les horreurs du trépas :
Un *lion* mort ne vaut pas
Un moucheron qui respire.

VOLTAIRE.

Au présent du verbe lier, nous *lions ;* à l'impératif, *lions. Lions* nos intérêts.

Lyon semble le disputer à Paris. L'avantage de sa situation au confluent du Rhône et de la Saône ; sa population considérable, son grand commerce, la beauté de ses quais, l'affabilité de ses habitans, en font une ville aussi intéressante pour le voyageur, qu'importante pour la France.

LIRE, *v.* LYRE, *mus.*

Connoître les lettres, les assembler, suivre de la voix ou des yeux et de la pensée, les mots qu'elles forment, c'est *lire.*

Il est un art de bien *lire* qu'on néglige trop, dans l'éducation des jeunes personnes.

La *lyre* est un instrument de musique des anciens. On voit des *lyres* sur beaucoup de médailles, de tableaux, de monumens ; les siéges même de bien des maisons, offrent un dossier façonné en *lyre.*

Lyre est devenue un mot générique, qui souvent remplace celui de poésie.

Apollon est le dieu de la *lyre ;* il n'est pas de poète qui ne parle aussi de sa *lyre.*

Cependant la *lyre* désigne plus communément le

genre de l'ode, ou le genre des vers destinés à la musique : poètes *lyriques*, drame *lyrique*.

Rousseau invoquant Calliope, lui dit :

Viens servir l'ardeur qui m'inspire :
Déesse, prête-moi ta *lyre*,
Ou celle de ce grec (1) vanté,
Dont l'impitoyable Alexandre,
Au milieu de Thèbes en cendre,
Respecta la postérité.

Pour annoncer que les vers ne doivent pas se *lire* comme la prose, et qu'ils demandent une prononciation plus accentuée, plus motivée, on a dit :

Les vers sont enfans de la *lyre*,
Il faut les chanter, non les *lire*.

LAMOTTE.

LIT, *s. m.* **LIT**, *v.* **LIS**, *s. m.*

En termes d'ameublement ; *lit* à la polonaise, *lit* de repos ; ces *lits* sont trop étroits.

En termes de cérémonie ; *lit* de parade ; *lit* funèbre.

En termes d'histoire naturelle ; le *lit* des rivières, *lits* de gravier, *lits* de roche.

La morale attache un grand sens à ce proverbe : Comme on fait son *lit*, on se couche.

Il *lit*, elle *lit*, sont à la troisième personne du présent du verbe lire. A l'impératif, *lis* : jeune homme, prends, et *lis*, s'écrie Diderot, en commençant son livre de l'interprétation de la Nature.

(1) Pindare.

Le *lis*, que l'on écrit aussi *lys*, est une plante dont la fleur élancée sur sa tige, fait l'ornement des jardins.

On en a fait l'emblême de la chasteté.

La blancheur du *lis*, quoiqu'il y en ait de jaunes, fournit des comparaisons aux poètes :

Fraîche comme la rose,
Blanche comme le *lis*,
De la fleur qu'elle arrose
Elle a le coloris, &c.

TALBERT.

LIVRE, *s. m.* LIVRE, *s. f.*

Un *livre* est l'assemblage broché ou relié de plusieurs feuilles imprimées ou manuscrites. Le Télémaque de Fénélon, et les Maximes de la Rochefoucault, seront toujours d'excellens *livres*. Un bon *livre* et un bon ami sont deux choses bien rares.

On vint annoncer à Fénélon que sa bibliothèque, qu'il affectionnoit beaucoup, avoit été consumée par les flammes. Il n'en parut pas fort ému. On s'en étonna. J'aurois bien peu profité de mes *livres*, répondit-il, si je n'avois pas appris d'eux, à savoir m'en passer.

Fontenelle disoit souvent : « Je suis l'ennemi des » manuscrits et l'ami des *livres* ». Ce mot est d'un grand sens : quand on vous consulte, et que les choses ne sont pas faites, dites franchement votre avis ; si elles le sont, approuvez, ou taisez-vous.

La *livre* est un poids, une mesure de seize onces, à Paris ; de quatorze à Marseille. On y a substitué des poids et des mesures uniformes.

La *livre* monétaire vaut, en France, un franc, ou vingt sous. La *livre* sterling d'Angleterre, vaut environ vingt-trois de nos *livres*.

« Quand le roi Louis XIV fit son entrée à Stras-» bourg, les députés des Suisses vinrent le voir. » L'archevêque de Reims, appercevant parmi eux, » l'évêque de Bâle, dit à son voisin : *C'est quelque* » *misérable, apparemment, que cet évêque.* » *Comment, lui dit l'autre, il a cent mille* LIVRES » *de rente. Oh! oh!* dit l'archevêque, *c'est donc* » *un honnête homme?* et il lui fit mille caresses.... ». (RACINE.)

Les frères Quarteron, libraires à Lyon, avoient pris, pour leur enseigne, une balance, dans l'un des bassins de laquelle étoient des poids appelés *quart*, *quarteron*, quatrième partie d'une livre ; en jouant sur ce mot, sur leur nom et sur leur état, ils avoient écrit, autour de l'emblême : *Les quarterons font les livres.*

LOCH, *mar.* LOCKE, *nom. pr.* LOK, *chim.* LOQUE, *s. f.*

« Un *loch* est un instrument pour mesurer le sil-» lage ou le chemin d'un navire : un morceau de » bois, garni de plomb, attaché à une ficelle, et » qu'on laisse tomber à la mer, pour servir comme » de point fixe. La ficelle étendue depuis ce point, » jusqu'au vaisseau, mesure le chemin qu'a fait le » vaisseau pendant l'expérience ; d'où l'on conclut » celui qu'il feroit, en tout autre espace de temps ». (CLÉMENT *de Genève*, *Lett.* 101.)

Locke, mort en 1704, à l'âge de soixante-trois ans, est un des hommes dont l'Angleterre s'honore le plus. Son traité de l'*Entendement humain*, et ses écrits sur l'*Education*, sont des ouvrages qui le placent à côté, et peut-être au-dessus des plus grands philosophes de l'antiquité.

Lok, « terme de médecine, emprunté de l'arabe; » électuaire plus liquide que mou, qu'on donne » pour les maux de poitrine ». (*Dict. de l'Acad.*)

Loque. Cette expression, qui n'est presque plus d'usage, signifie pièce et morceau : mon habit tombe en *loques.*

LOCHE, *v.* LOCHE, *icth.* LOCHES, *géo.*

Locher est encore une vieille expression, qui veut dire, remuer, branler, n'être pas assujetti. On ne s'en sert plus, qu'en parlant des fers de chevaux, dont les clous se détachent. Il y a toujours quelque fer qui *loche.* Cette phrase est devenue proverbe.

La *loche* est un petit poisson que l'on trouve également dans les étangs, dans les rivières et dans la mer. Il ressemble un peu au goujon; mais il n'est pas si délicat.

Une petite ville, assez jolie, dans le département d'Indre et Loire, porte le nom de *Loches.*

LOIR, *zool.* LOIR et LOIRE, *géo.*

Le *loir* est un petit quadrupède qui tient du rat et de l'écureil. Il éprouve, pendant six mois de l'année, une espèce de torpeur, à-peu-près comme

la marmotte, avec laquelle il a aussi quelque ressemblance.

Le *loir*, sur plusieurs monumens antiques, paroît couché à côté du dieu du sommeil.

Une petite rivière qui coule dans le Perche et se jette dans la Loire au-dessous d'Angers, s'appelle le *Loir*, et concourt avec l'Eure, à donner son nom au département, dont Chartres est la capitale.

La *Loire* est un des quatre grands fleuves de France. Elle sort des montagnes du Gévaudan, arrose Nevers, Orléans, Tours, Nantes, et se jette dans l'Océan.

L'ON, *loc. comp.* LONG, *adj.*

Le pronom collectif *on* se fait quelquefois précéder d'un *l*, pour éviter les hiatus, les équivoques, ou pour favoriser l'harmonie de la phrase. Si *l'on* dit que je t'adore; il est bon que *l'on* sache. Les cieux, dit Godeau,

Où *l'on* voit ce que nous croyons.

Long, adjectif, dont le féminin est longue, annonce une étendue d'espace et de durée: ce chemin est *long*; un *long* discours.

Au pluriel, *long* prend un *s*.

Ces jours, si *longs* pour moi, lui sembleront trop courts.
RACINE.

Ce mot devient quelquefois prépositiou: au *long* du bois; le *long* de ce ruisseau; tout le *long* de la rivière.

LORD, *qual.* LORS; *adv.*

Lord, en anglais, veut dire seigneur. My-lord ou monseigneur, est la qualification qu'on donne, en Angleterre, aux gens titrés. Nous en avons fait *mïlord*. Le *Lord Impromptu*, est un joli roman.

> Sors de l'enchantement, milord, laisse au vulgaire
> Le séduisant espoir d'un bien imaginaire.
>
> DURFINEL.

Lors est un adverbe de temps qu'*alors* a remplacé, et que la prose laisse à la poésie familière, ou naïve.

Lors il s'endort; *lors* il s'éloigne. Mais observez que ce monosyllabe ne se place qu'au commencement de la phrase. Vous ne diriez pas, que fit-il *lors ?* que devint-il *lors ?* Il faut nécessairement employer l'expression *alors*.

> Que faisiez-vous *alors ?* Pourquoi, sans Hyppolite,
> Des héros de la Grèce, assembla-t-il l'élite ?
>
> RACINE.

Lors est aussi préposition : *lors* de son mariage; *lors* de cette aventure.

Quelquefois aussi il paroît être substantif, et prend lui-même une préposition : dès-*lors*; pour-*lors*.

LOUER *et* LOUER, *v.*

Ces deux verbes s'écrivent et se prononcent de même dans tous leurs tems, et tous leurs modes.

Ils signifient, cependant, des choses très-différentes. L'un veut dire, donner des louanges; l'autre, donner ou prendre à louage.

Mad. de Lambert observe judicieusement que, vanter sa race, c'est *louer* le mérite d'autrui.

J'ai peu *loué*; j'eusse mieux fait encore
De *louer* moins.

ROUSSEAU.

J'ai *loué* cette maison, signifie également : j'en suis le locataire, ou j'y ai placé des locataires. La tournure seule de la phrase indique le vrai sens de l'expression.

Elle produit la même équivoque à l'égard de *louer* pris dans l'acception des éloges.

Dieu soit *loué!* dit un jour, au palais, un vieux magistrat janséniste; et nos boutiques, ajouta son voisin, qui en possédoit plusieurs.

Ce calembour dérida la gravité de *messieurs*, et faillit à troubler l'audience.

Je n'aime pas les calembours; mais ils tiennent à mon sujet; et je dois les indiquer, quand le mot les amène.

LOURD, *adj.* LOURE, *mus.*

Lourd, dont le féminin est *lourde*, s'applique aux choses et aux personnes. C'est un fardeau bien *lourd;* un esprit *lourd.*

« *Loure*, substantif féminin, terme de musique; » sorte de danse grave qui se bat à deux tems, et » d'un mouvement marqué ». (*Dict. de l'Acad.*)

On dit aussi *lourer*, pour dire, lier des notes, en les jouant ou en les chantant.

LUI, *pro.* LUI, *v.*

Le verbe luire fait, au présent, je *luis*, tu *luis*, il ou elle *luit*; à l'impératif, *luis*; au participe, *lui*.

Le soleil *luit* pour tous; il a *lui*, ce beau jour. L'espérance *luit* dans un cœur; la joie *luit* sur le front.

Le pronom *lui*, est le troisième des pronoms personnels. Je *lui* dirai; je *lui* donne; je ne *lui* ai pas caché ce que l'on pensoit de *lui*.

Les fleurs ont plus d'éclat, quand l'Amour les moissonne.
Heureux qui les reçoit, plus heureux qui les donne!
Mais plaignez le mortel qui, seul dans son ennui,
Va cueillir une fleur, et la garde pour *lui*.

COLARDEAU.

Ce pronom a cela de particulier, qu'au datif il s'emploie pour le masculin et pour le féminin. Vous diriez également bien, en parlant d'un homme ou d'une femme: je *lui* ai parlé; je *lui* ai écrit. Mais dans tous ses autres cas, le mot *lui* ne s'applique jamais qu'au masculin. Ex. C'est *lui* que j'ai désigné; c'est elle que j'ai apperçue.

LUSTRE, *ant.* LUSTRE, *s. m.*

Tous les cinq ans, dans l'ancienne Rome, une procession solennelle se promenoit autour des murs que les prêtres aspergeoient d'eau sacrée ou lustrale. A cette époque se faisoit le recensement général des habitans de cette maîtresse du monde.

Un *lustre* est donc un intervalle de cinq ans. Il compte déjà six *lustres*.

Maintenant que le temps a mûri mes desirs,
Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,

Bientôt s'en va frapper à son neuvième *lustre*,
J'aime mieux mon repos, qu'un embarras illustre.
BOILEAU.

Un candelabre suspendu au plafond, et destiné à porter plusieurs bougies, est un *lustre*. Les *lustres* sont communément ornés de morceaux de cristal.

La signification propre du mot *lustre*, est l'éclat que donnent aux meubles et aux étoffes, l'apprêt ou la polissure.

Il a de l'agrément au moral. Qui ne connoît pas ces beaux vers de Castor et Pollux, sur l'amitié?

C'est dans tes nœuds charmans que tout est jouissance;
Le temps ajoute encore un *lustre* à ta beauté.
L'Amour te laisse la Constance,
Et tu serois la Volupté,
Si l'homme avoit son innocence.

LUTTE, *ant.* **LUTH**, *mu.* **LUT**, *chym.*

La *lutte* étoit, pour les anciens, un exercice, et un spectacle.

Les jeunes gens se saisissoient corps à corps, dans le gymnase, et déployoient, tour-à-tour, la force et l'adresse qu'exige la *lutte*.

Dans le cirque, les Athlètes se frottoient d'huile, et les *luttes* finissoient assez souvent par la mort des vaincus.

Nous n'avons plus de *luttes* pareilles; mais la vie entière de l'homme de bien n'est-elle pas une longue *lutte* de la vertu contre les passions?

La *lutte* d'Hercule avec Antée est célèbre dans la fable. Ce géant étoit fils de la Terre. Dès qu'Her-

cule le terrassoit, celui-ci, qui touchoit alors sa mère, en recevoit des forces nouvelles, et retournoit à la *lutte* avec plus de vigueur. Hercule l'éleva en l'air et l'étouffa.

Le verbe correspondant est : je *lutte*, tu *luttes*, &c.

Le *luth* est un de ces instrumens de la musique ancienne, desquels il ne nous reste que des notions imparfaites.

Nous savons seulement que le *luth* étoit portatif, qu'il étoit à cordes, et qu'il se pinçoit à-peu-près comme la lyre.

Nos poètes placent le *luth* dans les mains d'Euterpe, qui préside à la musique. S'ils chantent les hauts faits sur la lyre, c'est sur le *luth* qu'ils soupirent leurs amours.

« *Lut*, substantif masculin. C'est, parmi les chimistes, de la terre grasse, ou un mélange de blanc d'œuf et de chaux, dont ils se servent pour boucher, et pour joindre les vases qu'ils mettent au feu : *faire un lut* ». (*Dict. de l'Acad.*)

» *Luter*, enduire de *lut*. Je *lute*, tu *lutes*, &c. »

M.

M.

MA, *pro.* MAT, *s. m.* MAT, *adj.* MATTE, *bot.*

Le pronom possessif *ma* est le féminin de *mon*; ils ont pour pluriel *mes*.

Ce pronom, ainsi que ceux de *ton*, *ta*, *tes*; *son*, *sa*, *ses*, prend le nom de possessif, parce qu'il annonce une propriété, une possession, un titre à la chose que le pronom specifie : *ma* fortune; *ma* résolution; *ma* douleur.

> Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
> Portera sur *ma* fille une main criminelle !
>
> Racine.

Mât, avec l'*a* ouvert, est le nom de ces bois qui sont posés debout dans les navires, afin d'en soutenir les voiles. Ulysse craignant de céder au chant des Sirènes, se fit lier au grand *mât* de son vaisseau.

Garnir un navire de *mâts*, c'est le *mâter*.

Mat, avec l'*a* bref, indique une teinte sombre et triste, qui ne réfléchit pas la lumière. Il ne se dit que des métaux et des couleurs. De l'or *mat*; ces couleurs sont bien *mattes*.

Aux échecs, celui qui fait *mat* son adversaire, gagne la partie. De-là peut être le mot *mater*. Ce jeune homme est trop pétulant; il a besoin d'être *maté*. En ce sens, il signifie humilier, tourmenter quelqu'un.

L'autre reste atterré dans sa douleur muette,
Et du terrible *mat*, à regret convaincu,
Regarde encor long-temps le coup qui l'a vaincu.

DELILLE.

Matte, est le nom qu'on donne, en France, à l'herbe ou thé du Paraguay.

MACON, *géo.* MAÇON, *s. m.*

L'homonymie n'est ici que pour les yeux. Dans le premier de ces mots, l'*a* est ouvert, et la prononciation du *c* est très-ferme. Dans le second, l'*a* est bref, et la prononciation du *c* s'adoucit, pour ressembler à celle d'un *s* double : comme si l'on écrivoit *Masson.*

Mâcon est une ville agréable et commerçante, située sur la Saône, à dix ou douze lieues au-dessous de Lyon.

Le *Maçon* est celui qui exécute ce qu'a projeté l'architecte. Il bâtit la maison dont l'autre a fait le plan. Boileau dit à un mauvais poète, qui avoit quitté l'équerre et le niveau, pour prendre la lyre :

Soyez plutôt *maçon*, si c'est votre talent.

MAI, *cal.* MAIS, *conj.* MES, *pro.* METS, *s. m.* MET, *v.*

Mai, nous annonce le retour
Des fleurs, des jeux, et de l'Amour.
Tous nos bergers vont, d'un air gai,
Batifoler sur la fougère :
Mais pour jouir du mois de *mai*,
Il faut une bergère.

A-t-il reçu son nom de Maïa, mère de Mercure ;

ou de Majesté, déesse, qui avoit sa fête à Rome, dans le mois de *mai;* ou des vieillards, *majoribus,* à qui l'on prétend que ce mois étoit consacré, comme juin l'étoit aux jeunes gens, *juvenibus?* C'est ce qu'il importe assez peu de connoître.

Au premier de *mai*, on plantoit des arbres devant les hôtels des grands ; ces arbres s'appeloient des *mais.*

La conjonction *mais* enchaîne à merveille les périodes ; et dans la bouche d'un orateur, tel que Bossuet ou Bourdaloue, elle communique au discours, du nombre, de l'harmonie, de la force.

Quelquefois elle est corrective ; je l'estime, *mais* je ne l'aime pas. Dans Fontenelle, une bergère vante sans cesse les charmes de l'amitié. Elle ajoute :

Mais n'ayons point d'amour, il est trop dangereux.

Quelquefois encore cette conjonction devient substantif. A calculer tous les *mais* et tous les si, on ne se décideroit jamais. Un *mais*, placé malignement, fait souvent bien du mal.

LISETTE.

Rien de mieux. *Mais* ....

GÉRONTE.

Quoi ! *mais ?* j'aime qu'on parle net.

GRESSET.

Le pronom possessif *mon*, a pour son pluriel *mes;* que l'on prononce d'une manière ouverte.

O *mes* amis, *mes* compagnons, *mes* livres !

Les gourmands sont avides de bons *mets.* Api-

cius fit le voyage d'Afrique, uniquement pour y manger un poisson des côtes de Carthage, qui ne devenoit un *mets* excellent, qu'autant qu'il étoit apprêté au sortir de l'eau.

Le singulier, comme le pluriel, prend un *s*.

Présent du verbe mettre, je *mets*, tu *mets*, il ou elle *met;* impératif, *mets*.

Celui qui *met* un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots.
Soumis avec respect, à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.
RACINE.

MAIN, *s. f.* MAINT, *adj.* MEIN, *géo.*

Qui ne sait discerner sa *main* droite de sa gauche? Mais qui pourroit détailler à combien de locutions appartient ce mot parasite *main?* Une *main* de papier, la *main*-d'œuvre, la *main*-levée, la *main*-morte, &c.

Tenir la *main* à une affaire, exprime une chose toute différente de tenir la *main* dans une salle de jeu; aux cartes, donner la *main* n'a rien de commun avec la *main* qu'on donne à une personne qui monte ou qui descend; donner les *mains* à quelque intrigue, donner un coup de *main* dans une entreprise, sont encore des formules dissemblables.

Le maître est haut à la *main;* le jockei conduit un cheval de *main*. On part de la *main*, on en vient aux *mains*, on bat des *mains*.

Qui voudra connoître les autres applications de ce mot, peut parcourir les dictionnaires; encore il n'y trouvera pas tout.

Maint, *mainte* est un adjectif collectif qu'emploie le genre familier. Sa signification propre est celle de *plusieurs*. Je l'ai vu *maintes* fois; j'ai lu dans *maints* et *maints* ouvrages.

Voyez dans Voltaire le pauvre diable se croyant riche du drame que Lefranc lui a charitablement donné.

> Tout ranimé par son ton didactique,
> Je cours en hâte au parlement comique,
> Bureau de vers où *maint* auteur pelé,
> Vend *mainte* scène à *maint* acteur sifflé.
> J'entre, je lis d'une voix fausse et grêle, &c.

Le *Mein* est une grande rivière d'Allemagne, qui après avoir traversé Francfort, se jette dans le Rhin à la porte de Mayence.

MAIRE, *qual.* MER, *phys.* MÈRE, *s. f.*

Maire est la qualification du chef de la municipalité.

L'histoire de nos premières dynasties parle des *maires* du palais. C'étoit des espèces de premiers ministres ou de vice-rois, qui gouvernoient l'État sous des monarques foibles et fainéans.

On sait que la *mer* est cet assemblage immense d'eau salée qui environne les continens, et pénètre assez souvent dans l'intérieur des terres.

Mer à la fin d'un vers ou devant une consonne, veut un son fort. Avant une voyelle, sa prononciation se confond avec celle de *mère*.

Peut-être n'est-il pas indifférent d'avertir ici que

mer ne sauroit rimer avec *aimer* et *charmer*, malgré la similitude orthographique. On l'a dit :

La rime est pour l'oreille, et non pas pour les yeux.

Mer ne rime qu'avec *amer* et les autres mots en *er* d'une prononciation forte et marquée, tels que *air, fer, Jupiter,* &c.

Quelqu'un vantoit le courage de Brutus qui envoya ses fils à la mort. Une femme dit en soupirant: il n'en étoit pas la *mère.*

Quiconque est né avec une ame ne sauroit prononcer sans émotion, le tendre nom de *mère.*

Quelle sensation ne produit pas au théâtre, ce vers délicieux d'Andromaque ?

Et quelquefois aussi parle-lui de sa *mère.*

MAL, *s. m. et adv.* MALE, *s. m. et adj.* MALLE, *s. f.*

Pris substantivement, le *mal* est l'opposé du bien.

Les Perses révéroient le dieu du bien dans Oromase ; et ils faisoient au dieu du *mal*, Arimane, des sacrifices commandés par la peur.

« On aime mieux dire du *mal* de soi que de n'en » point parler.... » (La Rochefoucault.)

Pris adverbialement, *mal* est encore opposé à bien. Cet ouvrage est *mal* fait ; cette femme est plutôt bien que *mal.*

Mâle, qui est du sexe masculin, prend l'accent circonflexe. C'est un *mâle.*

Il est des espèces d'animaux dont la dénomination est féminine, telle que oie, perdrix, &c. Le mot *mâle* s'ajoute à la dénomination de l'espèce ; une perdrix *mâle*, une oie *mâle*, &c.

Au figuré, *mâle* désigne la force, l'énergie : action *mâle*, gouvernement *mâle*, discours *mâle*. Baron eut un jeu *mâle* et noble.

Malle, petit coffre en forme de carré long, garni de fer, couvert de peau ; il ne me reste qu'à faire ma *malle ;* sa *malle* est déja partie. On a volé la *malle* du courrier.

Dans *malle*, l'*a* est bref ; il est encore plus bref dans *mal ;* mais la syllabe est ouverte et longue dans *mâle.*

MALIGNE, *adj.* MALINES, *géo.*

Malin fait *maligne* au féminin : Cette épigramme est bien *maligne ;* c'est une *maligne* personne.

Le *g* sonne très-foiblement.

Malines, ville considérable des Pays-bas, est fameuse par ses fabriques de dentelles. Voilà de belles *malines.*

MANCHE, *s. m.* MANCHE, *s. f.* MANCHE, *géo.*

La partie d'nn instrument, par laquelle on le prend et l'on s'en sert, en est le *manche :* le *manche* de la charrue, le *manche* d'un violon.

Cette partie de nos vêtemens dans laquelle s'engage le bras, forme la *manche* d'un habit, les *manches* d'une robe.

Pourquoi a-t-on donné le nomme de *Manche* à ce canal qui sépare la France de l'Angleterre ? Seroit-ce parce qu'un bras de mer s'engage dans ce détroit, comme dans une *manche ?* Je l'ignore.

J'ignore encore pourquoi une province d'Espagne

a reçu la même dénomination. Je sais seulement que Michel Cervantes a rendu célèbre la province de la *Manche*, en y faisant naître Dom Quichotte, et en y plaçant le théâtre des principaux exploits de son héros; le chevalier de la *Manche*.

MANNE, *bot.* MANNE, *s. f.* MANES, *myth.*

Ce que le docteur de la jolie comédie du Cercle appelle miel aérien, est la *manne* que vendent nos apothicaires.

Ce nom de miel de l'air ou de rosée céleste, vient de la persuasion où les gens de la campagne ont été long-temps, que la *manne* tomboit la nuit sur les feuilles du frêne, comme Dieu fit autrefois pleuvoir la *manne* dans le désert.

La *manne* est donc un écoulement de la sève d'une ou de deux espèces de frêne.

Dans la Calabre et la Sicile, la *manne* découle d'elle-même ou par incision; elle s'échappe en liqueur claire, et se durcit ensuite à l'air et au soleil.

Une *manne* est une sorte de panier d'osier, destiné à mettre la vaisselle ou le linge de table.

La prosodie de ces mots s'écarte de la règle générale qui rend brève la voyelle que suit une consonne doublée. Ici l'*a* est long.

Il se prononce de la même manière que dans *mânes*, dieux des enfers. *Diis manibus*, aux dieux *mânes*, est une inscription qui se lit sur la plupart des anciennes pierres sépulcrales.

Les *mânes* se prenoient plus fréquemment, peut-être, pour les ames des morts, pour leurs ombres.

Pirrhus immola Polixène, fille de Priam, sur le tombeau et aux *mânes* d'Achille son père.

MAN, MANS, *géo.* MENT, *v.* M'EN, *loc. comp.*

Man est une île qui dépend de l'Irlande, dont elle avoisine les côtes.

Le *Mans* est une ville riche et peuplée, chef-lieu du département de la Sarthe. Elle est renommée par la bonté de ses volailles. Scarron avoit été chanoine du *Mans.*

Dans ce mot le *s* ne sonne pas.

La réunion de deux pronoms, dont l'un est personnel, *moi*, et l'autre conjonctif, *en*, forme par contraction ou syncope, la locution *m'en.* Vaugelas étoit au lit de la mort, et ne parloit presque plus; un ami lui demanda comment il se trouvoit: *je* M'EN *vais*, repondit-il, *ou je* M'EN *vas; car on dit l'un et l'autre.*

MANTE, *s. f.* MANTES, *géo.* MENTE, *v.* MENTHE, *botan.*

La *mante* est un grand voile noir, dont se couvrent les femmes dans les cérémonies de deuil.

Mantes est une ville de l'Ile-de-France, à 14 lieues ou 7 myriam. de Paris; elle a un fort beau pont sur la Seine. Philippe-Auguste mourut à *Mantes* en 1223.

Subjonctif du verbe mentir: que je *mente*, que tu *mentes*, qu'il ou qu'elle *mente.* Pluriel, qu'ils ou qu'elles *mentent.*

La *menthe* est une plante balsamique qui se di-

vise en plusieurs classes. Il y a des *menthes* terrestres, il y a des *menthes* aquatiques.

La pharmacie fait un grand usage de la *menthe*.

MARAUD, *s. m.* MAROT, *nom pr.*

Maraud est un terme de mépris et d'injure. Cependant la plaisanterie et la familiarité lui ôtent ce qu'il peut avoir d'offensant.

Dans la plupart de nos comédies, les valets sont ainsi apostrophés par leurs maîtres : Tais-toi, *Maraud*.

Le bon sens du *maraud*, quelquefois m'épouvante.
PIRON.

L'académie donne à ce mot un féminin, *Maraude*. Malgré son autorité, ce féminin n'est point d'usage. *Maraude* ne signifie plus que ces excursions clandestines de soldats qui vont dérober aux paysans, des choux, des œufs ou des poules. Aller à *maraude*.

Le poète Clément Marot, né en 1495, vécut sous François premier, auquel il fut attaché en qualité de valet-de-chambre. Ses vers, quoique remplis d'expressions et de tours qui ont vieilli, respirent encore un charme qu'on ne trouve pas toujours dans nos meilleures poésies modernes du même genre. Boileau a dit :

Imitons de *Marot* l'élégant badinage,
Et laissons le burlesque aux plaisans du Pont-Neuf.

Gentil Bernard dit aux belles :

Cédez toujours, mais jamais sans défense :
Retenez bien sur-tout cet heureux mot,
Ce doux NENNI qui plaît tant à *Marot*.

MARC, *s, m.* MARC, *nom prop.* MARS, *cal. et myth.*

Ce qui reste des graines et des fruits dont le pressoir, le pilon ou le feu ont tiré le jus, prend le nom de *marc*. Voilà de mauvais café, il a été fait sur le *marc* de celui d'hier.

Marc étoit aussi la dénomination d'un poids qui pesoit huit onces. Deux *marcs* faisoient la livre. Le *c* ne se fait pas sentir.

Marc est le nom d'un des quatre évangélistes. Venise l'avoit choisi pour son patron ; et comme l'énergie de son style lui avoit fait donner le lion pour symbole, le lion étoit devenu les armoiries de Venise.

Mars, troisième mois de l'ancien calendrier, étoit consacré au dieu des combats.

On nommoit bière de *mars* celle qui se faisoit durant ce mois ; safran de *mars*, celui dont les feuilles se recueillent à la même époque ; et *mars* simplement, les graines que l'on sème à l'entrée du printemps.

Mars est aussi la quatrième planète de notre système solaire.

Le dieu de la guerre, le démon des batailles, portoit le nom de *Mars*. On le représente sur un char traîné par des loups ou par des coqs. Le coq lui est consacré, soit à cause du caractère belliqueux de ce sultan des basse-cours, soit parce que *Mars* métamorphosa en coq, Electrion son favori, qui l'avoit laissé surprendre chez Vénus par Vulcain.

Répétons ici l'impromptu de Mlle de Scuderi, qui trouva le Grand-Condé arrosant des œillets.

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrose d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne pas que *Mars* soit jardinier.

MARCHAND, *s. m.* MARCHANT, *v.*

Nous donnons la qualité de *marchand* à celui dont la profession est de vendre : il y avoit là plus de *marchands* que d'acheteurs.

Marchant par un *t*, est le participe du présent du verbe marcher. Le tableau de Saint-Pierre *marchant* sur les eaux.

Ce participe du présent amène une observation importante.

On dit : une femme usante et jouissante de ses droits, une couleur approchante du gris ou du violet. Est-ce que le participe du présent se décline ?

Jamais. Ce sont là des adjectifs verbaux qu'il faut bien se garder de confondre avec le participe du présent.

Comment les discerner ?

Si le mot admet ou peut admettre avant lui, soit le verbe *être*, soit les signes du comparatif *plus*, *moins*, *mieux*, il est adjectif. Exemple : cette lettre est consolante ; cette femme est bien changeante ; ses manières sont repoussantes ; elle m'a paru moins caressante ; c'est bien la personne la plus aimante qu'on puisse voir.

Hors de-là, et sur-tout si le mot amène un ré-

gime, c'est le participe; et il ne se décline pas. Exemple: je l'ai trouvée habillant ses enfans, buvant du lait, copiant de la musique, lisant Clarisse, &c.

MARI, *s. m.* MARRI, *v.*

Voici encore deux mots dont la prononciation contrarie la règle générale : quoique l'*a* de *marri* soit suivi de la consonne redoublée, il est long. Dans *mari*, il est bref.

Epoux est du genre noble; la comédie, la conversation, préfèrent *mari.*

Marri, affligé, fâché, seroit déjà tombé en désuétude, si le style familier ne le soutenoit encore.

La dame de ces biens, quittant d'un œil *marri*
Sa fortune ainsi répandue,
Va s'excuser à son *mari*,
En grand danger d'être battue.
Le récit en farce en fut fait;
On l'appela le *pot-au-lait.*

LAFONTAINE.

MATIN, *zool.* MATIN, *s. m.*

Un loup n'avoit que les os et la peau,
Tant les chiens faisoient bonne garde!
Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau,
Gras, poli, qui s'étoit fourvoyé par mégarde.
L'attaquer, le mettre en quartiers,
Sire loup l'eût fait volontiers;
Mais il falloit livrer bataille,
Et le *mâtin* étoit de taille
A se défendre hardiment.

LAFONTAINE.

Le proverbe : *Qui a bon voisin, a bon matin*, est interprété diversement par plusieurs personnes. L'une veut que ce soit une bonne matinée ; l'autre un bon *mâtin :* comme qui diroit un bon chien de garde, un bon défenseur.

On peut lire dans nos poètes Bernis, Bernard, Saint-Lambert, les descriptions du *matin ;* celle qu'en a faite J. J. Rousseau dans son Emile, offre un tableau aussi brillant que frais, d'un sujet presque épuisé.

Votre automne est un long printemps
Que l'on admire et qu'on envie.
Vous cueillez, à tous les instans,
Les fleurs du *matin* de la vie ;
Et l'Amour amuse le Temps,
Pour qu'à jamais il vous oublie.

DORAT.

MAUX, *s. m.* MEAUX, *géo.* MOTS, *s. m.*

De prétendus philosophes ont pensé que les *maux* qui affligent l'humanité, viennent d'un autre principe, que les biens qui la consolent. De-là les systêmes de Zoroastre et de Manès.

Je n'espérai jamais qu'un jour elle eût envie
De finir de mes *maux* le pitoyable cours ;
Mais je l'aimois plus que ma vie,
Et je la voyois tous les jours.

SÉGRAIS.

Meaux, dans le département de Seine et Marne, est une ville moins célèbre par l'avantage de sa situation sur la Marne, et par les siéges qu'elle a

soutenus, que par le nom de Bossuet qui en fut évêque.

Le cygne de Cambrai, l'aigle brillant de *Meaux*,
Dans ce temps éclairé n'ont-il pas des égaux?
VOLTAIRE.

Nos pensées n'ont que les *mots* pour se manifester; ils en sont les couleurs. Heureux l'auteur qui sait toujours choisir les *mots* les plus propres à rendre ses idées!

Ces saillies, ces réparties où l'esprit en peu de paroles, sait enfermer beaucoup de sel, sont appelées bons-*mots*. On feroit un volume de ceux de Piron. Un évêque recevoit, avec volupté, l'encens que son dernier mandement obtenoit d'un cercle nombreux. Piron seul se taisoit. Le prélat pour qui ce suffrage eût été le plus flatteur, s'approche du poète, et lui demande s'il a lu le mandement. Piron ne répondit que ces trois *mots* : et vous, monseigneur ?

Mots prend un son plein et ouvert au pluriel, quoiqu'il soit bref au singulier. Voltaire dit au roi de Prusse :

Payer les uns en espérance,
Les autres en raisons, quelques-uns en bons *mots* :
Aux peuples subjugués faire aimer sa puissance,
Que d'embarras, que de travaux!
Régner n'est pas aussi doux qu'on le pense.
Qu'il en coûte d'être un héros!

MENTONS, *v.* MENTON, *s. m.* MENTON, *géo.*

Il suffit d'indiquer ces homonymes :

Qui pourroit confondre nous *mentons*, avec nos *mentons?*

Pourquoi *ment-on* encore, quand on a de la barbe au *menton?*

Dans le département des Alpes Maritimes, et près de la mer, est une petite ville appelée *Menton.*

MELONS, *v.* MELON, *bot.*

Méler signifie réunir plusieurs choses, les agiter, les confondre. A la premiere personne du présent au pluriel : nous *mélons.* A l'impératif, *mélons.* Nous *mélons* nos larmes aux vôtres; *mélons* nos voix à vos accens; de quoi nous *mélons*-nous?

L'*e* est long.

Il est bref dans *melon*, l'une de nos productions potagères les plus saines et les plus agréables : les *melons* ne sont pas faits; les *melons* de Malte ont plus de saveur que ceux de nos climats.

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du *melon.*
Il en faut essayer cinquante
Avant d'en rencontrer un bon.

MERMET (1).

MÉPRIS, *s. m.* MÉPRIS, *p. d. v.*

Le *mépris* énonce un sentiment actif, ou un sentiment passif.

Quand je dis : le *mépris* de la vie caractérise le vrai soldat; sans le *mépris* des richesses, il n'est

(1) Ce poète vivoit en 1583.

point

point de bon administrateur ; j'annonce un sentiment actif.

Il est passif, au contraire, quand je dis : je supporterois plus aisément vos rigueurs que vos *mépris*. La mort est moins dure à souffrir que le *mépris* de ses semblables.

Le participe *mépris* vient du verbe méprendre. Celui qui s'est adressé à une personne, croyant parler à une autre, s'est *mépris*. Il se *méprit* en calculant notre dernier compte.

L'Amour en vous crut voir sa mère ;
Ah ! qui ne s'y seroit *mépris* ?

MESSE, *lit.* METZ, *géo.*

La *messe* est la principale cérémonie de la liturgie romaine. On a dit de Henri IV qu'il avoit acheté le royaume de France, au prix d'une *messe*.

Metz est peut-être la ville de France la mieux fortifiée. Le général Fabert y étoit né. *Metz*, quoiqu'assiégée plusieurs fois, n'a jamais été prise.

MÈTRE, *s. m.* METTRE *v.* MAITRE, *s. m.*

Mètre dérive d'un mot grec, qui signifie mesure. Le *mètre* est la base de nos mesures de longueur. Il a remplacé l'aune ; et il équivaut, comme on l'a déjà dit, à trois pieds un pouce.

Le vers hexa*mètre*, chez les Latins, étoit composé de six pieds ou mesures ; le penta*mètre* en avoit cinq, ou ce qui est la même chose, quatre pieds et deux césures.

Dans notre poésie qui compte autant de pieds

que de syllabes, le vers hexa*mètre* est de douze pieds. On le nomme aussi alexandrin, parce que le premier poëme, composé sur ce *mètre*, avoit Alexandre pour héros.

Mètre se prend souvent pour les vers même.

J. B. Rousseau à M. d'Ussé :

Maître Vincent (1), le grand faiseur de lettres,
Si bien que vous n'eût su prosaïser;
Maître Clément (2), le grand forgeur de *mètres*,
Si doucement n'eût su poétiser.
Phébus a donc va se désabuser
De son amour pour la docte Fontaine,
Et connoîtra que pour bons vers puiser,
Vin champenois vaut mieux qu'eau d'Hypocrène.

Le verbe *mettre*, placer, poser, a une acception suffisamment connue.

Ce mot, et le précédent, sont d'une prononciation brève; ce sont de vrais homonymes.

Maître, au contraire, est d'une prononciation ouverte et prolongée. Il ne rimeroit ni avec *mètre*, ni avec *mettre*.

Cependant l'abbé d'Olivet le leur a donné pour homonyme.

Voltaire écrivit sous une statue de l'Amour :

Qui que tu sois, voici ton *maître;*
Il l'est, le fut, ou le doit être.

---

(1) Voiture.
(2) Marot.

MEURS, *v.* MŒURS, *s. f.*

Présent du verbe mourir; je *meurs*, tu *meurs*, il ou elle *meurt*; impératif, *meurs*.

Télaïre dit à Castor qui lui défend de le suivre aux enfers :

Tu *meurs* : pour qui veux-tu que je respire encore?

Un poète satirique dont le cynisme avoit été châtié plus d'une fois, disoit chez son libraire, en parlant de quelqu'un qui l'avoit insulté : Je le ferai mourir sous le bâton. Monsieur, lui répondit le libraire, vous savez bien qu'on n'en *meurt* pas.

L'académie française définit les *mœurs*. « Habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou pour » le mal, dans tout ce qui regarde la conduite de la » vie ».

Ce mot est toujours du nombre pluriel.

On a remarqué que Boileau avoit laissé subsister pendant près de trente ans, ce solécisme dans son Art poétique :

Que votre ame et vos *mœurs* peints dans tous vos ouvrages.

La terminaison masculine de *mœurs* l'avoit trompé; il le croyoit de ce genre. Brossette, son prolixe commentateur, le fit appercevoir de la méprise. Boileau corrigea :

Que votre ame et vos *mœurs* peintes dans vos ouvrages.

Les inclinations, les habitudes nationales sont les *mœurs* d'un peuple. M. de Buffon a parfaitement décrit les *mœurs* des quadrupèdes, dont il a fait l'histoire.

Le temps qui change tout, change aussi nos humeurs;
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses *mœurs*.
BOILEAU.

MI, *part.* MI, *mus.* MIS, *p. d. v.*

Du mot demi, s'est formée la particule *mi*, qui a la même signification : *moitié.*

Quelquefois elle s'identifie avec le mot : *mi*di, *mi*nuit, *mi*lieu ; moitié du jour, de la nuit, *du* lieu.

Le plus souvent, elle n'est qu'accolée au mot, par un trait d'union : à *mi*-côte, à *mi*-terme ; il avoit de l'eau jusqu'à *mi*-jambe.

Remarquez que dans ce dernier cas, elle fait prendre l'article féminin au mot carême et aux noms des mois : la *mi*-carême, la *mi*-mai, la *mi*-août, &c.

Mi est en musique, la troisième note de la gamme. Ainsi que les six autres dénominations de l'intonation musicale, *mi* ne prend pas le *s* au pluriel. Ce musicien m'ennuie avec ses *mi* et ses re.

Le verbe mettre fait au prétérit : je *mis*, tu *mis*, il ou elle *mit*. Imparfait du subjonctif : qu'il ou qu'elle *mît*.

Le participe de ce verbe fait, *mis* au masculin, mise au féminin.

Le poète Saint-Gelais passoit, à la cour de François 1er, pour être très-prompt à la répartie, et pour improviser en vers, avec avantage. Un jour de grand dîner, il trouve sur son assiette, en se mettant à table, une épigramme contre lui. Il répondit sur-le-champ, par ce calembour :

Cette épigramme est magnifique,
Mais défectueuse en cela,
Que pour la bien mettre en musique,
Il faut dire : un sol, la, *mi*, la,
(Un sot la *mit* là).

MIE, *s. f.* MIE, *adv.*

La partie la plus molle du pain en est la *mie ;* moins de *mie*, que de croûte.

Mie est aussi l'abrégé d'amie; et dans le style familier, ce mot mignard avoit de la grace. Les enfans donnent le nom de *mie* à leur gouvernante.

L'adverbe négatif *mie* est tombé en désuétude comme l'expression précédente. Il signifioit pas, point, nullement; et quand on lit Marot, on regrette que l'usage ait proscrit cette double acception de *mie.*

Marot donnant à dîner à sa maîtresse un vendredi, lui avoit servi un poulet bardé. Lorsqu'ensuite il lui reprocha quelques infidélités, elle crut voir dans le mets qui lui avoit été offert un jour maigre, le moyen de se venger. Elle dénonça donc son amant, à une espèce d'inquisiteur qui étoit alors à Paris, et Marot fut emprisonné. Il faut l'entendre :

Un jour j'écrivis à ma *mie*
Son inconstance seulement :
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement;
Car dès l'heure, tint parlement
A je ne sais quel papelard,
Et lui a dit tout bêtement :
Prenez-le; il a mangé le lard.

Lors six pendards ne faillent *mie*
A me surprendre finement;
Et de jour, pour plus d'infamie,
Firent mon emprisonnement, &c.

MIL, *bot.* MILLE, *nom de nomb.*

Le *mil* se nomme plus communément millet. Les oiseaux, les serins sur-tout aiment fort cette graine.

Mil n'est presque plus d'usage qu'en vers.

Un jour un coq détourna
Une perle qu'il donna
Au beau premier lapidaire.
Je la crois fine, dit-il,
Mais le moindre grain de *mil*
Seroit bien mieux mon affaire.

LAFONTAINE.

Mille est un nom de nombre qui ne prend point de *s* au pluriel : deux *mille*, trois *mille*. Dix *mille* hommes, cent *mille* écus.

Cependant lorsque *mille* devient l'énonciation d'une mesure itinéraire, il prend le *s* au pluriel. On compte par *milles* en Italie et en Angleterre. Trois *milles* d'Italie font une lieue de France. Les *milles* d'Angleterre sont un peu plus forts. Nous avions déjà fait vingt *milles*.

Ce mot offre encore une singularité dans son orthographe. Il s'écrit *mil* quand il se réfère au millenaire ; l'hiver de *mil* sept cent neuf a été appelé le grand hiver, à cause de son excessive rigueur.

MINE, *s. f.* MINE, *ant.* MINE, *min.*

Une jolie *mine*, une triste *mine*, faire la *mine*, pourquoi tant de *mines* ? Ces expressions reparoissent si souvent dans la société, qu'il est inutile de s'y appesantir.

La *mine* chez les Grecs étoit une monnoie de cent drachmes, et la drachme valoit la huitième partie d'une once.

La *mine* étoit parmi nous une mesure équivalente au demi-setier.

On creuse des *mines* pour aller chercher les métaux dans le sein de la terre. Le Potose est fameux par ses *mines* d'or; l'île d'Elbe est célèbre par ses *mines* de fer.

Le minerai que l'on tire, et l'excavation que l'on fait pour l'obtenir, portent également le nom de *mine*.

Il y a toute apparence que ces *mines*, creusées pour la fouille des métaux, ont donné l'idée des autres *mines* où l'on enferme la poudre et le salpêtre, pour en faire sortir le ravage et la mort.

Dubelloy, dans sa tragédie de Gaston et Bayard, a fait une grande dépense d'esprit pour décrire en beaux vers ces *mines*, qu'emploie l'art militaire. Sa description parut si embrouillée, qu'on lui fit la malice de l'insérer dans le Mercure de France, à l'article des énigmes.

MOI, *pron.* MOIS, *cal.*

Ce pronom est celui qui indique la première personne *je* ou *moi.*

On connoît la sublime réponse de Médée, à qui sa confidente exagère les dangers qui l'environnent :

Contre tant d'ennemis, que vous reste-t-il ?

MÉDÉE.

Moi.

Les seuls vers qu'on ait retenus de Pradon, se trouvent dans ce joli quatrain :

Vous n'écrivez que pour écrire ;
C'est pour vous un amusement.
Moi, qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Mois, substantif masculin, est le nom que l'on donne à chacune des douze portions qui divisent l'année. Deux *mois*, six *mois.*

Je critiquai sans esprit et sans choix,
Et je mentis à dix écus par *mois.*
VOLTAIRE, *dans le Pauvre Diable.*

MON, *pron.* MONT, *s. m.*

Mon est le masculin du premier des pronoms possessifs : *mon* père, *mon* ami, *mon* champ.

Cependant une bizarrerie de notre langue, l'une des plus capricieuses que je connoisse, parce qu'elle est une des plus pauvres, associe ce pronom mas-

culin aux substantifs féminins, lorsqu'ils commencent par une voyelle : *mon* épée, *mon* opinion, *mon* amie, *mon* intention, &c.

Quel en est le motif? Pas d'autre que le besoin d'éviter l'hiatus qu'amèneroit *ma* épée, *ma* opinion, &c. « L'oreille l'ordonne, dit l'abbé d'Olivet; » et c'est se tourmenter à crédit, que d'en chercher » une autre raison ».

Mont pour montagne, est un terme dont la prose use très-sobrement; les poètes le préfèrent : le Parnasse est pour eux le double *Mont*, parce que cette montagne où les Muses se rassemblent auprès d'Apollon, a deux pointes ou sommités.

Je n'ajoute pas ici *Mons*, ville considérable de la Belgique : le *s* final se fait sentir dans la prononciation.

MORDS, *v.* MORS, *s. m.* MORT, *s. f.* MAUR, *n. pr.* MAURE, *géo.*

Une congrégation de Bénédictins portoit le nom de Saint-*Maur*, qui fut un des premiers disciples de Saint-Benoît.

Le nom de *Maure* ou *More* ne convient proprement qu'aux habitans de la Mauritanie; nous le donnons à tous les Africains. Les *Maures* ont laissé en Espagne, où ils ont demeuré pendant plusieurs siècles, des monumens dignes des Romains. Les chevaliers *Maures* le disputoient aux Espagnols, en galanterie, comme en bravoure.

Présent du verbe mordre : je *mords*, tu *mords*; il ou elle *mord*; impératif, *mords*.

Il s'emploie au propre et au figuré ; le loup *mord*, le satirique *mord* également ; et les blessures que fait le premier, ne sont pas toujours les plus cruelles. Voltaire, jouant sur ce mot, disoit à l'abbé Morellet, qu'il excitoit à écrire contre les superstitieux et les intolérans : *mords-les*.

Le *mors* est cette pièce de fer qui se place dans la bouche du cheval, lorsqu'on le bride. Un jeune homme que rien ne peut arrêter est comparé au coursier, qui ne connoît ni *mors*, ni épéron.

Le verbe mourir fait au participe *mort ;* il est *mort*, ils sont *morts*.

La *mort* est la désorganisation absolue de l'existence.

Les poètes qui personnifient tout, représentent la *mort* sous la forme d'un squelette absolument décharné, et tenant dans sa main une faulx. On lui donne quelquefois des ailes de chauve-souris.

Malherbe a, sur la *mort*, deux strophes qu'on ne sauroit trop répéter :

La *mort* a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier ;
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses loix :
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas nos rois.

MOU, *s. m.* MOU, *adj.* MOUT, *s. m.* MOUD, *v.* MOUE, *s. f.*

Mou est le nom que le cuisinier donne au poumon de veau ou d'agneau : bouillon de *mou* de veau.

Mou, adjectif, qui fait au féminin *molle*, est l'opposé de dur.

Le vin doux et nouvellement fait se nomme *moût:* boire du *moût.*

Moud est au présent du verbe moudre : je *mouds*, tu *mouds ;* il ou elle *moud*, &c. Ce moulin n'a pas assez d'eau, il ne *moud* plus.

Moue est une espèce de grimace que l'on fait, ou par dérision ou par mécontentement. Il lui a fait une vilaine *moue.* L'*e* se prononce légèrement.

Je ne place point ici notre vieux mot *moult*, qui s'emploie encore dans le style marotique, et qui veut dire beaucoup. Dans la prononciation, le *l* s'y fait trop sentir, pour que ce mot soit ici un vrai homonyme.

MOUCHE, *v.* MOUCHE, *ins.*

Le verbe est actif et réciproque : je *mouche*, tu *mouches*, &c. Ou je me *mouche*, tu te *mouches.*

L'insecte que nous appelons *mouche* se divise en une infinité de familles, que les naturalistes ont grand soin de classer. Moi qui n'envisage ici le mot qu'en grammairien, j'observerai qu'on sent fort bien, pourquoi l'on dit d'un homme qui a toujours de l'humeur : on ne sait quelle *mouche* le pique ;

qu'on voit fort bien encore, pourquoi ces morceaux de taffetas, que les femmes placent avec art, sur leur visage, ont pris le nom de *mouches*, auxquelles ils ressemblent par leur petitesse. Mais quelle raison a valu la dénomination de *mouche* à un certain jeu de cartes, ainsi qu'aux espions de la police ? Quelle raison fait dire, que celui qui se fâche, prend la *mouche ?* &c.

Parmi les fables de Lafontaine, il en est peu dont il se fasse une application plus fréquente, que celle de la *mouche* du coche.

Une *mouche* survient . . . . . .
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
Qu'elle fait aller la machine.
. . . . . .
Le coche arrive au haut.
Respirons maintenant, dit la *mouche* aussi-tôt,
J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.

MOULIN, *s. m.* MOULINS, *géo.*

On connoît les différentes sortes de *moulins*, *moulin* à vent, *moulin* à eau, &c.

Tous les états, tous les âges,
Ont des *moulins* différens;
Ils sont à blé, pour les sages,
A sucre, pour les enfans.

Moulins est une ville du ci-devant Bourbonnais, dont elle étoit la capitale. *Moulins* a de la célébrité pour sa coutellerie.

MOURON, *bot.* MOURONS, *v.*

Le *mouron*, en latin *anagallis*, est une plante assez connue. Les petits oiseaux sont friands de celui qui est à fleurs blanches. Le *mouron* à fleurs rouges est, dit-on, employé avec succès, contre la *rage*.

Le verbe mourir fait à la première personne du pluriel du présent : nous *mourons*; à l'impératif, *mourons*.

MOUSSE, *mar.* MOUSSE, *bot.* MOUSSE, *v.*

L'emploi par lequel on commence dans la marine, est celui de *mousse*. Le *mousse* est un novice parmi les matelots. Du simple état de *mousse*, Jean-Bart s'éleva, par son génie, au grade de lieutenant-général.

La botanique compte, dans les seuls environs de Paris, jusqu'à cent trente espèces de *mousses*. La *mousse* s'attache aux arbres, aux rochers; elle est le plus parasite de tous les végétaux.

Il croît dans l'île de Corse une *mousse* qui est regardée comme un excellent vermifuge.

Comus et Bacchus ont aussi leurs *mousses*. Vénus eût certainement préféré nos *mousses* de Marasquin, à l'ambroisie tant vantée; et je doute fort que l'écume de Falerne fût aussi agréable, que la *mousse* de nos vins d'Aï ou de Sillery.

Le vin de Champagne n'est pas le seul qui *mousse*; celui d'Arbois *mousse* peut-être encore plus. Là, ce mot est au présent du verbe *mousser*.

MUE, *p. d. v.* MUE, *s. f.*

Le participe du verbe mouvoir est *mû*, *mûe*; elle étoit *mue* par la pitié.

Il est peu d'usage.

« La *mue* pour les oiseaux consiste dans leur » changement de plumes; ce qui arrive une fois » chaque année: c'est pour eux un temps critique, » et qui leur est souvent mortel. Cette *mue* se fait » quand les tuyaux des plumes cessent de prendre » de la nourriture, et se dessèchent ».

Le cerf, le serpent ont aussi leur *mue*, l'un pour son bois, l'autre pour sa peau.

Mue tient également au verbe muer. La voix des jeunes personnes *mue* quand elles touchent à leur douzième année.

MULE, *zool.* MULE, *s. f.*

La *mule* et le mulet sont le produit de l'alliance de l'âne et de la jument.

Les *mules* ont le pied très-assuré; elles forment presque tous les attelages d'Espagne. A l'aide d'une simple et mince ficelle, un conducteur y fait trotter, sans accident, huit *mules* sur le bord des précipices de la Sierra-Morena.

Mule est une chaussure de femme, sans boucles et sans quartier. La chaussure correspondante pour les hommes s'appelle pantouffle: si ce n'est pour le pape.

Le conte de Rabelais est répété par-tout; voyant l'ambassadeur qu'il accompagnoit, baiser la *mule*

du pape, il s'éloigna brusquement, de peur, dit-il, d'être obligé de baiser le derrière de celui dont son maître baisoit la *mule*.

MUR, *s. m.* MUR, MURE, *adj.* MURE, *s. f.*

Mur, substantif, est cette construction de maçonnerie qui ferme un espace quelconque, gros *mur*, *mur* mitoyen.

> Il me semble déjà que ces *murs*, que ces voûtes
> Vont prendre la parole, et prêts à m'accuser,
> Attendent mon époux, pour le désabuser.
>
> RACINE.

De ce mot, dérive le verbe murer, fermer avec un mur. Je *mure*, tu *mures*, il *mure*, &c. Que fait-là ce maçon? Il *mure* une porte.

Le fruit est *mûr*, le grain est *mûr*, lorsqu'ils sont prêts à être cueillis ou mangés: ces raisins sont trop verts, disoit le renard, quoiqu'ils fussent *mûrs;* mais il n'y pouvoit atteindre.

D'un projet qui n'est pas encore à son point, on dit que la poire n'est pas *mûre.*

L'âge *mûr* succède à la jeunesse.

> Deux veuves sur son cœur eurent le plus de part;
> L'une encore verte, et l'autre un peu plus *mûre*,
> Mais qui réparoit par son art
> Ce qu'avoit détruit la nature.
>
> LAFONTAINE.

La *mûre* est un fruit rond, composé de plusieurs globules réunis. Sur les buissons croît une espèce de *mûre*, dont les écoliers sont friands; cette *mûre* est d'un rouge tirant sur le noir.

Le mûrier, dont la feuille nourrit le ver-à-soie, donne des *mûres* rouges et des *mûres* blanches. Elles étoient toutes de cette dernière couleur; mais il n'est personne qui n'ait lu dans Ovide, la malheureuse issue des amours de Pyrame et de Thisbé.

Les nymphes d'alentour leur donnèrent des larmes,
Et du sang des amans rougirent, par des charmes,
Le fruit d'un mûrier proche et blanc jusqu'à ce jour.

LAFONTAINE.

MUSE, *v.* MUSE, *myth.*

Le verbe *muser*, qui signifioit perdre son temps à des riens, s'arrêter à chaque pas et sans motif, n'est plus d'usage que dans ce proverbe : *Qui refuse*, MUSE : c'est-à-dire, *s'en repent.*

Sur le Parnasse et près d'Apollon, la fable a placé *neuf sœurs*, *neuf pucelles*, qui président chacune, à quelque art libéral, et sur-tout aux divers genres de poésie. Mnémosine étoit leur mère : ce qui les a fait appeler aussi, les *Filles de mémoire.*

Chaque poète est censé avoir sa muse qu'il invoque dans l'occasion, et par laquelle il se dit inspiré. *Muse*, raconte-moi, &c.

M. de Saint-Aulaire, âgé de quatre-vingts ans, fit à Sceaux, chez madame la duchesse du Maine, un charmant quatrain auquel il doit peut-être toute sa réputation poétique. On s'y amusoit à ce petit jeu, qui consiste à demander aux différentes personnes de la société, un secret quelconque, et à faire

faire deviner ensuite quel est celui qui a proposé telle ou telle chose. Madame la duchesse du Maine recueilloit les confidences de chacun. A vous, mon Apollon, dit-elle à M. de Saint-Aulaire. Il répondit par cet impromptu :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étois Apollon, ne seroit pas ma *muse*;
Elle seroit Thétis, et le jour finiroit.

N.

NAIT, *v.* NET, *adj.*

Je *nais*, tu *nais*, il *naît:* ainsi se conjugue le présent du verbe naître; l'enfant qui *naît*, la fleur qui *naît.*

Mal-propre et taché sont précisément le contraire de *net* au masculin, et *nette* au féminin; verre bien *net*, produit *net*, diamans *nets.*

Dans cette phrase : tout est d'un *net* à s'y mirer, le mot *net* se transforme en substantif.

Il se change en adverbe dans celles-ci : je vous le dis tout *net*; cassé *net* comme verre.

Le *t* terminatif se fait légèrement sentir.

NÉ, *p. d. v.* NEZ, *s. m.*

Né, née, participe du verbe naître.

Le loup reproche à l'agneau, d'avoir dit du mal de lui, l'année précédente.

> Comment l'aurois-je fait, si je n'étois pas *né*,
> Reprit l'agneau ?

Dans les Chasseurs et la Laitière, celle-ci, déplorant la perte des poulets et des agneaux que devoit lui produire son lait, s'écrie :

> Pauvres petits infortunés,
> Vous êtes morts avant que d'être *nés !*

Nez, organe du sens de l'odorat, est l'une des parties du visage, qui l'embellit ou le défigure le plus.

Voilà Félime; il faut encor y joindre
Un petit *nez*, mais un *nez* fait au tour;
Nez retroussé comme le veut l'Amour,
Nez qui promet . . . . . .

DORAT.

On connoît ces locutions: avoir un pied de *nez*; n'y voir pas plus loin que son *nez*; saigner du *nez*, pour dire manquer de courage; porter le *nez* au vent; parler du *nez*, &c.

« Le chevalier de Luynes disputoit un jour avec » feu Lafaye, sur la préférence qu'on doit donner » au style. Il s'agissoit des lettres de Mad. de Sé- » vigné. Lafaye, après une longue dissertation, » conclut en faveur du style naturel, dépouillé de » tout ornement. En un mot, disoit-il, il faut écrire » comme on parle. Le chevalier qui avoit soutenu » la nécessité d'y mettre un peu d'art, et piqué de » voir tout le monde de l'avis de Lafaye, finit par » une mauvaise plaisanterie: — Non, monsieur, je » n'écrirai jamais comme je parle. — Tant pis, mon- » sieur. — Eh! non point tant pis; car je parle du » *nez*. Cela n'est pas bon: non assurément. Eh bien! » on ne le racontera jamais sans succès; tant il est » vrai qu'on ne rit pas ordinairement des bonnes » choses, mais des plaisantes ». *Lettres d'une jeune veuve, lett.* 23.

NETTE, *adj.* NÈTHE, *géo.*

Pour former son féminin, l'adjectif *net*, propre, nettoyé, redouble le *t* et y ajoute un *e*: rendre une place *nette*; table bien *nette*; a-t-il la conscience *nette*?

Nous avons un département des deux *Nèthes*. Ce sont deux rivières qui portent ce nom ; la grande et la petite *Nèthe*. Anvers est la capitale de ce département.

NEUF, *adj.* NEUF, *nom de nomb.*

Ce qui vient d'être fait, ce qui paroît, sert, se dit, ou s'écrit pour la première fois, on l'appelle *neuf*. Ces habits sont *neufs ;* ce dessin est d'un goût *neuf ;* cet écrit n'est pas *neuf*.

Le féminin de cet adjectif est *neuve*.

Il devient substantif quelquefois : le *neuf* n'est pas toujours beau ; donnez-nous du *neuf*.

Le *f* se fait sentir, quand aucun mot ne le suit, ou que le mot qui suit commence par une voyelle ; autrement il ne sonne pas.

J'en dis autant du nombre *neuf*.

. . . . . Et si dans la province
Il se donnoit en tout vingt coups de nerf de bœuf,
Mon père, pour sa part, en emboursoit dix-*neuf*.
RACINE, *dans les Plaideurs*.

Les Muses sont *neuf ;* on les nomme les *Neuf* Pucelles ; les *Neuf* Sœurs. Dans un joli couplet de vaudeville, on suppose que les Muses,

De leurs vieux manteaux
Traînoient les lambeaux,
Du Parnasse à Cythère ;
Mais un habit *neuf*,
A toutes les *neuf*,
Fut donné par Voltaire.

NID, *orn.* NI, *part.* N'Y, *loc. comp.*

La signification du mot *nid* est bien connue, tant des enfans qui vont prendre les oiseaux dans leur *nid*, que des vieillards qui semblent établir leur *nid* au coin du feu : petit à petit l'oiseau fait son *nid*. A chaque oiseau son *nid* est beau, &c.

> Les alouettes font leur *nid*
> Dans les blés, quand ils sont en herbe.
> LAFONTAINE.

Ni et *n'y :* comment ne pas confondre ces deux locutions ? J'ai vu bien des personnes s'y méprendre.

Ni, particule conjonctive et négative, s'écrit toujours sans apostrophe et sans *y* grec. Il ne se plaignoit *ni* des incommodités du climat, *ni* des injures de la saison. Ce ne sont *ni* les expiations, *ni* les sacrifices qui appaisent la divinité, mais un repentir sincère.

Hors de-là, et toutes les fois qu'il n'est pas question de la particule conjonctive et négative, *n'y* s'écrit par l'*y* grec, avec l'apostrophe après le *n*. Ou si l'on veut, il faut l'écrire ainsi, toutes les fois que la négation désignée par le *n* peut se séparer de *y*, et que cette lettre *y* fait un mot à part. Quand je dis *n'y* allez pas, *n'y* pensez pas ; c'est comme si je disois, *ne y* allez pas, *ne y* pensez pas, *ne* pensez pas à cela. *N'y* restez pas, *ne* restez pas là ; *n'y* demeurez-vous pas ? *ne* demeurez vous pas là, ou ici ?

> Les yeux sur vous, la nocturne courrière,
> D'un pas plus lent marche dans sa carrière,

Et pénétrant de ses traits argentés
La profondeur des bosquets enchantés,
N'y répand trop, *ni* trop peu de lumière.
MALFILATRE.

NOIX, *bot.* NOYE, *v.*

Les botanistes distinguent plusieurs sortes de *noix.* Cette nomenclature est ici étrangère.

Lorsqu'à Rome on donnoit à un jeune homme la robe virile, on l'avertissoit de renoncer aux *noix.* C'étoit lui dire : ne partagez plus les jeux frivoles de l'enfance.

La coque verte qui couvre la coque dure dont s'enveloppe la *noix*, se nomme *écale*, comme la coque de l'œuf.

Le verbe *noyer* fait au présent : je *noye*, tu *noyes*, il ou elle *noye*, &c.

Ce verbe est aussi réciproque : je me *noye*, il se *noye*, &c. La prononciation est pleine, franche, et n'appuye pas sur l'*y*, comme elle fait dans *pays.*

Noye est monosyllabe.

Je ne suis pas de ceux qui disent, ce n'est rien,
C'est une femme qui se *noye.*
Je dis que c'est beaucoup; et ce sexe vaut bien
Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie.
LAFONTAINE.

NON, *part.* NOM, *s. m.*

Ce terme négatif *non* est presque toujours adverbe; quelquefois substantif. Je soutiens que *non;* il a répondu *non :* le voilà adverbe.

Le voici substantif : il se fâche pour un oui ou

pour un *non;* j'ai eu beau le prier, je n'en ai jamais obtenu que le *non* le plus décidé.

Nom est la dénomination qui spécifie une chose et la distingue de toute autre.

> Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son *nom;*
> J'appelle un chat, un chat, et Rolet un fripon.
>
> BOILEAU.

Laisser un grand *nom*, pour une illustre mémoire ; un homme sans *nom*, pour dire un homme obscur.

En langage de grammaire, le *nom* est cette partie du discours qui se décline. Décliner un *nom*, c'est l'envisager, le présenter sous ses différens rapports.

Boileau se moque d'un auteur :

> Qui cent fois transposant et le *nom* et le verbe,
> Dans ses vers décousus met en piece Malherbe.

NOYER, *bot.* NOYER, *v.*

L'un est l'arbre qui porte les *noix :* bois de *noyer,* allée de *noyers.*

L'autre est le verbe actif et réciproque *noyer.* *Noyer* son chien ; se *noyer* dans la rivière.

NUE, *mét.* NUE, *adj.*

Ces vapeurs condensées que les vents promènent sur nos têtes, et d'où descendent sur nos champs, la pluie et la grêle, se nomment *nues* ou *nuées.*

Cette expression s'emploie au propre et au figuré. Une *nue* dérobe le soleil. L'auteur qui a obtenu un grand succès est porté aux *nues.*

Nue, adjectif, est le féminin de *nu*, qui n'a pas de vêtement.

L'auteur du poëme des jardins, après avoir déploré la chute des vieux arbres qui embellissoient Versailles, ajoute :

> Ces dieux dont le ciseau peupla ces verts portiques,
> D'un voile de verdure, autrefois habillés,
> Tout honteux aujourd'hui de se voir dépouillés,
> Pleurent leur doux ombrage ; et redoutant la vue,
> Vénus même, une fois, s'étonna d'être *nue*.

Des divinités que la fable et l'allégorie ont si fort multipliées, la Vérité est la seule qu'elles représentent toujours *nue*.

L'adjectif *nu* ressemble à l'adjectif *demi ;* il devient adverbe et ne se décline pas lorsqu'il précède son substantif. On dit : il va tête *nue* et pieds nus. Au contraire, si l'adjectif est le premier, il faut dire : il étoit nu-pieds et nu-tête ; il est toujours jambes *nues*, ou nu-jambes.

NUÉE, *mét.* NUÉE, *p. d. v.*

Nuée a la même signification que *nue* : une épaisse *nuée*, ou une *nue* épaisse ; le soleil perce la *nue*, ou la *nuée*.

Cependant il est des occasions où l'une de ces expressions doit être préférée à l'autre, sur-tout au figuré. Une *nuée*, et non pas une *nue* d'oiseaux, de sauterelles, de barbares, &c.

De même on dit : sauter aux *nues ;* aller aux *nues ;* tomber des *nues*, &c. Le synonyme *nuée* seroit ici déplacé.

Mais sur cela, point de règle fixe : c'est le goût, c'est l'usage, qui doivent déterminer le choix entre ces deux mots. J'observe seulement, que la poésie se sert plus volontiers de *nue* que de *nuée*.

Nué au masculin, *nuée* au féminin, est le participe du verbe nuer, nuancer, qui veut dire, établir dans les ouvrages où s'employent divers genres de soie et de laine, cette diminution ou cette augmentation insensible de couleurs, qui en fait l'heureux assortiment : Les couleurs de cette broderie ne sont pas bien *nuées*.

NUIT, *s. f.* NUIT, *v.* NUITS, *géo.*

La *Nuit*, chez les anciens, étoit représentée sur un char traîné par des hiboux, couverte d'un voile parsemé d'étoiles, et laissant tomber des pavots à pleines mains.

Une *nuit* paisible ; une *nuit* orageuse. La *nuit* des siècles ; la *nuit* du tombeau.

On vit heureux quand on est sage.
C'est du sein des tranquilles *nuits*
Que naissent les jours sans nuage.
En moissonnant trop tôt les roses du bel âge,
On n'en recueille point les fruits.

BERNIS.

Que la *nuit* paroît longue à la douleur qui veille !

SAURIN.

Présent du verbe nuire : je *nuis*, tu *nuis*, il ou elle *nuit* ; prétérit : j'ai *nui*, tu as *nui*, il ou elle a *nui* ; impératif : *nuis*.

Nuits, ville du département de la Côte-d'Or, est bien connue par la bonté de ses vins.

O.

ŒUVRE, *s. m.* ŒUVRE, *s. f.*

Œuvre vient d'*opus*, ouvrage, et par conséquent il devroit être toujours masculin. Cependant, il ne l'est qu'en deux ou trois circonstances. En termes d'alchimie, le *grand-œuvre* est la pierre philosophale. C'est sans doute en ce sens que Voltaire a dit dans sa préface de Zaïre :

Je sais qu'il est indubitable,
Que pour former *œuvre* parfait,
Il faudroit se donner au diable ;
Et c'est ce que je n'ai pas fait.

Une collection, ou d'estampes du même graveur, ou de musique du même auteur, se nomme *un œuvre* : j'ai *tout l'œuvre* de Callot. Il me manque le *second œuvre* de Hayden.

Hors de-là, *œuvre* est du féminin : faire une *bonne œuvre* ; c'est la *meilleure œuvre* que l'on puisse faire.

On nomme *œuvre* également, le banc placé au milieu des églises, où les marguilliers d'honneur assistent au sermon et au salut. L'*œuvre* de Saint-Sulpice est fort *belle*.

ON, *pron.* ONT, *v.*

On est un pronom collectif, destiné à remplacer les autres, et à généraliser une idée. *On* dit, on publie ; que veut-*on* ? qu'en pense-t-*on* ?

On dit, fut de tout temps la gazette des sots.

GRESSET.

Madame des Houlières a réuni dans quelques vers sur le jeu, des vérités qu'*on* ne sauroit trop rappeler :

Le desir de gagner, qui nuit et jour occupe,
Est un dangereux aiguillon.
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

« Quoiqu'indéfini et collectif de sa nature, *on* ne » laisse pas de se mettre quelquefois à la place » d'une personne seule : *on demande à vous par-* » *ler ;* et quoiqu'il n'appartienne proprement qu'à » la troisième personne, il s'emploie quelquefois » pour la première et la seconde ; car à une per- » sonne que je n'aurai point vue depuis long-temps, » et que je viens à rencontrer, je lui dirai, *il y a* » *long-temps qu'*on *ne vous a vu ;* et à un ma- » lade : *se porte-t-*on *mieux aujourd'hui ?* Mais » comme il n'y a que les circonstances qui puissent » ainsi déterminer le sens, ces manières de parler » ne peuvent guère sortir de la plus simple conver- » sation ». (D'Olivet, *Essai de grammaire.*)

Ont forme la troisième personne du verbe *avoir*, au pluriel du présent : les Muses *ont* bien des attraits ; les crimes *ont* toujours les remords à leur suite. Qu'*ont*-ils fait ? qu'*ont*-ils dit ?

OUBLI, *s. m.* OUBLIE, *s. f.* OUBLIER, *v.*

Le manque de souvenir est l'*oubli ;* il est en quelque façon opposé à mémoire. Un long *oubli*, tirer de l'*oubli.*

Claire fontaine, aimable Isaure,
Rive où les Graces font éclore
Des fleurs et des jeux éternels !
Près de ta source, avant l'aurore,
Quand reviendrai-je boire encore
L'*oubli* des soins et des mortels ?

GRESSET.

Les anciens plaçoient dans les Enfers un fleuve qu'ils nommoient le fleuve d'*Oubli* ou le Léthé.

L'*oublie* est une sorte de pâtisserie ronde et mince, cuite entre deux fers. Acceptez cette *oublie ;* voilà de bonnes *oublies*. L'*e* se fait légèrement sentir.

Le verbe oublier au présent : j'*oublie*, tu *oublies*, il ou elle *oublie ;* ils ou elles *oublient*. Impératif, *oublie*.

J'ai vu l'honnête homme oublié
D'un monde que lui-même *oublie*,
Suivre modestement à pié
Le char brillant de la Folie.

OUI, *v.* OUI, *part.*

Le temps, qui ne respecte ni les talens, ni la beauté, ne ménage pas plus le langage ; et les mots vieillissent comme ceux qui les prononcent. J'*ois*, tu *ois*, il *oit*, nous *oyons*, vous *oyez*, &c. ne se disent plus. Il ne reste de ce verbe que son infinitif *ouïr*, son prétérit simple j'*ouïs*, et son participe *ouï*. Avez-vous *ouï* ce coup de tonnerre ? Je n'ai pas encore *ouï* de prédicateur plus éloquent.

Il est de deux syllabes.

Il ne sait que par *ouï*-dire
Ce que c'est que la cour, la mer et ton empire,
Fortune . . . . . .

LAFONTAINE.

C'étoit merveille de le voir,
Merveille de l'*ouïr* . . . . . .

Le même.

La particule *oui* est un monosyllabe.

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.

RACINE.

Oui se prend quelquefois substantivement : le *oui* et le non. Quand on a prononcé ce malheureux *oui*.

« Il est certain, dit Thomas Corneille, sur les » remarques de Vaugelas, que tous les mots qui » précèdent *oui*, doivent se prononcer comme si » *oui* avoit une *h* consonnante ou aspirée, au com- » mencement.

» Il en conclut qu'il faut plutôt écrire ce *oui*, » comme il se prononce, que cet *oui* ». Et il a raison.

OUTRE, *s. f.* OUTRE, *prép.*

La destination de l'*outre* est de contenir des fluides. On la fait avec des peaux de bouc, préparées dans cette intention. Une grande *outre* ; des *outres* pleines d'huile.

Eole, par amitié pour Ulysse, avoit, selon la fable, enfermé les vents dans des *outres*, et il les lui avoit confiés ; mais la curiosité des compagnons

du roi d'Ithaque, ayant percé les *outres*, les vents se déchaînèrent, et la flotte fut jetée sur les côtes d'Afrique.

Outre est préposition ; *outre* la somme qui lui étoit due, il reçut un présent considérable.

Outre est adverbe, gardez-vous de passer *outre*, percer d'*outre* en *outre*.

Outre est prénom : les guerres d'*outre*-Rhin ; le bleu d'*outre*-mer est formé de la poussière du lapis.

P.

PADOU, *s. m.* PADOUE, *géo.*

Un ruban de fil noir, dont on se sert pour envelopper les cheveux du derrière de la tête, se nomme *padou.*

Padoue est une ville d'Italie, célèbre par son université.

PAIN, *s. m.* PEINT, *p. d. v.* PIN, *bot.*

Depuis l'enfant qui abandonne le sein de sa nourrice, jusqu'au mourant qui, selon l'expression populaire, perd le goût du *pain*, cette nourriture est si connue, qu'il est superflu de la définir.

Il est plus inutile encore de rappeler les diverses sortes de *pain ;* cette nomenclature formeroit à elle seule un dictionnaire. *Pain* tendre, *pain* bis, &c.

Les ascétiques ont leur *pain* des anges, le *pain* quotidien, le *pain* bénit.

Les épiciers ont des *pains* de sucre, des *pains* de cire, des *pains* de savon.

La botanique a des plantes qui portent ce nom : *pain* d'oiseaux, *pain* de pourceaux. Ce qu'elle offre de plus précieux en ce genre, est l'arbre à *pain*, découvert par l'amiral Anson, dans l'île délicieuse de Tinian. Pendant le séjour qu'il y fit, on ne distribua pas de *pain* à son équipage ; le fruit à *pain* en tint lieu. Pourquoi ne pas le naturaliser dans nos climats, où il deviendroit pour le pauvre, et sur-tout

dans les temps de disette, un supplément salutaire à nos plantes frumentacées?

Présent du verbe peindre; je *peins*, tu *peins*, il ou elle *peint*: au participe, *peint*. Ce tableau est supérieurement *peint*.

Le printemps dans sa fleur, sur son visage est *peint*.
BOILEAU.

Pin est un arbre résineux, qui conserve toute l'année sa verdure. On en compte plusieurs variétés, dans le nombre desquelles il en est un dont l'amande est bonne à manger.

Le *pin* figure à merveille dans les bosquets.

Les anciens avoient consacré le *pin* à Cybèle; et voici pourquoi: c'est que dans son dépit, elle avoit métamorphosé en *pin* le jeune Atys, son amant, pour se venger de ce qu'il portoit à Sangaride, des hommages qu'elle se croyoit uniquement réservés.

PAIR, *qual.* PAIRE, *s. f.* PÈRE, *s. m.*

Pair veut proprement dire égal, (*par*, *paris*). Aller de *pair*; être jugé par ses *pairs*.

Ce mot est devenu ensuite un nom de haute qualification: duc et *pair*, comte et *pair* de France. En Angleterre, la chambre des *pairs* est la chambre haute.

La réunion de deux choses destinées à s'assortir, forme une *paire*. Combien cette *paire* de gants? Il y a deux cents *paires* de pigeons dans ce colombier.

Paire est féminin. Cette expression admise dans le

le langage ordinaire, est exclue de la prose soutenue et des vers soignés.

Iphigénie dit à Agammnon :

C'est moi qui la première,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de *père*.

Œnone dit à Phèdre :

Un *père*, en punissant, madame, est toujours *père*.

Les docteurs de l'église en sont appelés les *pères*. Le savoir et le mérite de Bossuet lui ont mérité le titre de dernier *père* de l'église.

On dit aussi les *pères* du désert, en parlant des solitaires de la Thébaïde.

PALAIS, *s. m.* PALÈS, *myth.* PALET, *s. m.*

Une maison, quelque magnifique qu'elle soit, n'est point un *palais*. Ce mot donne l'idée d'une habitation aussi vaste qu'embellie, destinée à celui qui est revêtu d'une place éminente, et dont la demeure a de grands et de nombreux alentours.

Le *palais* de l'empereur de la Chine, si l'on en croit le jésuite Attiret, est aussi considérable que Dijon.

Rarement les *palais* sont le séjour de la félicité.

La partie supérieure de l'intérieur de la bouche en est le *palais*. Peut-être a-t-il reçu ce nom, de ce qu'il est le siége ou le trône de ce sens impérieux et difficile pour lequel s'épuisent les cuisiniers ?

Chez les Grecs, chez les Romains, où la religion sembloit n'avoir d'autre but que d'associer les dieux aux travaux et aux plaisirs des hommes, les troupeaux et les pâturages avoient aussi leur divinité ;

c'étoit *Palès*. Les fêtes qui se célébroient au temps de la récolte des foins, étoient appelées *Palilies*. Elles finissoient par la cérémonie essentielle de mettre le feu à des tas de paille sur lesquels les bergers passoient en sautant.

Le *palet*, morceau plat et rond de métal ou de pierre, me ramène encore à la mythologie. Apollon jouoit au *palet* avec le bel Hyacinthe. Zéphyre, qui aimoit aussi ce jeune homme, ne put, *sans* jalousie, les voir ensemble; il détourna le *palet* lancé par Apollon, et le poussa contre le front d'Hyacinthe, qui en mourut. Apollon métamorphosa son favori; et il en fit cette fleur que nous nommons encore hyacinthe.

PAL, *s. m.* PALE, *s. f.* PALE, *adj.*

Le *pal* est un pieu aiguisé par un bout. Au pluriel, *paux* ou *pals*: l'académie préfère le dernier.

Ce mot *pal* n'est guère usité que dans le blazon: science qui a toujours été bien frivole, et qui devient tous les jours plus inutile. Cette raison m'a fait écarter de ce recueil, les termes qui lui appartiennent.

La *pale* est dans les moulins, dans les usines, une pièce de bois longue, plate et carrée, qui, en se levant, détermine le jeu de l'eau sur les roues, et que l'on baisse pour en modérer ou en arrêter l'action.

La *pale* est encore cette partie des rames qui frappe l'eau, cette partie de l'aviron qui entre dans la rivière.

Dans *pale*, substantif, l'*a* est bref.

Il est long dans *pâle*, adjectif, qui exprime un défaut de couleur, ou un coloris peu animé.

Le soleil est bien *pâle* aujourd'hui; on devient *pâle* de colère, ainsi que de frayeur.

> Les feux *pâles*, les clartés sombres
> Sont le jour de la volupté.
>
> SAINT-LAMBERT.

PAN, *myth.* PAN, *s. m.* PAON, *ornith.*

Pan, suivant la mythologie, est le dieu des bergers. Il aima la nymphe Syrinx, qui pour se dérober à ses empressemens, invoqua Jupiter, et fut changée en une touffe de roseaux. *Pan* coupa ces roseaux, en rapprocha sept de grandeur inégale, et forma ainsi le chalumeau champêtre; on le représente soufflant dans ce chalumeau, ou jouant de la flûte.

L'ormeau étoit consacré au dieu Pan.

Boileau combattant l'opinion de ceux qui vouloient bannir la fable, de notre poésie, dit :

> De n'oser de la fable employer la figure,
> De chasser les tritons de l'empire des eaux,
> D'ôter à *Pan* sa flûte, aux Parques leurs ciseaux,
> D'empêcher que Caron dans la fatale barque,
> Ainsi que le berger ne passe le monarque,
> C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement.

Le mot *pan*, substantif masculin, s'applique à beaucoup d'objets : un *pan* de mur, pour dire une face de muraille; une tabatière à *pans* coupés, pour dire à angles rabattus. Il laissa dans cette bagarre un *pan* de son habit. Les *pans* ou faces d'un bastion doivent avoir quarante-huit toises.

Paon, que l'on prononce sans marquer l'*o*, est un oiseau distingué de tous les autres, par la longueur de sa queue et par les yeux brillans dont elle est ornée.

Les mythologistes ont consacré le *paon* à l'épouse de Jupiter.

Le *paon* se plaignoit à Junon :

> Déesse, disoit-il, ce n'est pas sans raison
> Que je me plains, que je murmure ;
> Le chant dont vous m'avez fait don
> Déplaît à toute la nature.
>
> LAFONTAINE.

Les iconologistes ont fait du *paon* l'emblême de l'orgueil. Voltaire, parlant des oiseaux de sa basse-cour :

> Si mes *paons*, de leur beau plumage,
> Me font admirer les couleurs,
> Je crois voir nos jeunes seigneurs
> Avec leur brillant étalage ;
> Et mes coqs-d'inde sont l'image
> De leurs pesans imitateurs.

PANNEAU, *s. m.* PAONEAU, *ornith.*

Le menuisier, le sellier, le pêcheur se servent également du mot *panneau* ou *paneau*. C'est tantôt un morceau de boiserie, tantôt un filet ; et c'est du mot pris dans cette dernière acception, que vient la locution proverbiale, donner dans le *paneau*.

Le jeune *paon* se nomme *paoneau* ; et son nom, comme celui du *paon*, se prononce sans appuyer sur l'*o* : *paneau*.

PANSE, *s. f.* PENSÉ, *v.*

Le style populaire et même le genre familier, substituent l'expression *panse* au mot *ventre*. Pour dire, qu'après avoir fait un bon repas, la danse est agréable ou nécessaire, le peuple dit : après la *panse* vient la danse.

On dit d'un écolier paresseux, qu'il n'a pas fait une *panse* d'*a*.

Présent du verbe penser, réfléchir : je *pense*, tu *penses ;* il ou elle *pense ;* ils ou elles *pensent*, &c.

PANSER et PENSER, *v.*

Penser, par un *e*, veut dire réfléchir, assembler, lier ses idées. On a défini l'esprit philosophique : l'art de *penser*.

Avant donc que d'écrire, apprenez à *penser*.
BOILEAU.

Panser, par un *a*, signifie prendre soin. *Panser* un malade, une plaie, un cheval.

A ce propos, je répéterai le mot de Louis XV. Il détestoit cette anglomanie qui fit tant de progrès sur la fin de son règne, c'est-à-dire, cette admiration outrée du gouvernement, des mœurs, des manières anglaises et cette fureur de les imiter.

M. de L*** arrive de Londres, et se présente à Versailles, avec l'assurance d'un homme qui croit avoir beaucoup acquis chez l'étranger. Qu'avez-vous appris en Angleterre, lui dit le roi ? — A *penser*, répondit le voyageur. — Les chevaux, répliqua le monarque, en jouant sur le mot *panser;* et il lui tourna le dos.

PAR, *prép.* PART, *s. f.* PART, *v.*

Par se prononce avec l'*a* fermé. C'est une des plus usitées de nos prépositions. Tout *par* amour, rien *par* force. *Par* où avez-vous passé ? S'il a perdu son emploi, c'est *par* sa faute.

L'*a* est ouvert dans *part*, partie, fraction quelconque d'un tout. Combien de *parts* en ferons-nous? Votre *part* est la plus considérable.

Part a beaucoup d'autres significations : voyez-le de ma *part ;* il m'a fait *part* de son mariage ; j'ai pris *part* à sa douleur ; n'interprétez point ce propos en mauvaise *part ;* j'ai lu quelque *part ;* il réfléchissoit à *part* soi sur le parti qu'il avoit à prendre ; il est prudent de mettre à *part*, chaque année, une portion de ses revenus.

Présent du verbe partir : je *pars*, tu *pars ;* il ou elle *part :* impératif, *pars.*

Je ne connois Priam, Hélène, ni Pâris ;
Je voulois votre fille, et ne *pars* qu'à ce prix.
RACINE.

PARANTE, *adj. f.* PARENTE, *s. f.*

Parante vient de parer, embellir ; cette étoffe est extrêmement *parante.*

Les femmes à qui l'on est uni par le sang ou par des alliances, sont nos *parentes.* Vous avez là une bonne *parente.*

PARC, *s. m.* PARQUE, *v.* PARQUES, *myth.*

L'enceinte plus ou moins considérable qui ren-

ferme, auprès d'un château, des bois, des gazons, des eaux, des promenades, &c. en est appelée le *parc :* le *parc* de Versailles ; le *parc* de Saint-Cloud ; allons faire un tour dans le *parc.*

Ce mot s'étend à d'autres enceintes. Il y a des *parcs* d'artillerie, des *parcs* d'huîtres, des *parcs* de moutons, de bœufs, &c.

De-là le verbe *parquer*, relatif aux bestiaux que l'on enferme dans une enceinte, dans un *parc.* Les moutons, en Espagne, *parquent* au milieu des champs, l'hiver comme l'été.

Les *Parques*, filles de l'Enfer et de la Nuit, sont au nombre de trois. Le Destin les a chargées de filer la trame de nos jours. Clotho tient la quenouille ; Lachesis tourne le fuseau ; Atropos est armée des ciseaux, et coupe, à son gré, le fil de notre vie.

La *Parque* file; et de sa main,
Le fuseau peut tomber demain, &c.

PANARD.

Le temps a soufflé sur la cendre
Des murs qu'aux rives du Scamandre
Cherchoit l'ami d'Ephestion.
Tout périt, peuples et monarques :
Homère triomphe des *Parques*
Qui triomphèrent d'Ilion.

LEBRUN.

PARI, *s. m.* PARIS, *myth.* PARIS, *géo.*

Dans *pari*, gageure, l'*a* est bref : ce mot ne prend le *s* qu'au pluriel. Il a gagné son *pari*, les *paris* sont ouverts.

Chacun sait que *Páris* étoit fils de Priam ; que *Páris* gardoit, sur le mont Ida, les troupeaux de son père, lorsqu'il fut choisi par trois déesses, pour adjuger à l'une d'elles le prix de la beauté ; que Vénus reçut la pomme des mains de *Páris* ; qu'enfin *Páris* fut le ravisseur d'Hélène, et l'occasion de ce siége de Troie, si fameux dans l'antiquité.

L'*a* est long dans ce nom propre.

Paris, capitale de la France, se prononce avec l'*a* bref. Heureux, dit Ségrais, l'homme qui ne l'a jamais habité !

Qui demeure chez lui, comme en son élément,
Sans connoître *Paris* que de nom seulement,
Et qui bornant le monde aux bords de son domaine,
Ne voit point d'autres mers que la Marne et la Seine !

PAS, *s. m.* PAS, *part.*

Pas est proprement l'espace qui se trouve compris entre les deux pieds d'un homme qui marche. Le *pas* commun est évalué deux pieds et demi ; le *pas* géométrique, cinq pieds.

Ce mot reçoit beaucoup d'acceptions : en chorégraphie, *pas* de menuet, *pas* de deux ; en géographie, *Pas*-de-Calais ; en botanique, *pas*-d'âne ; en architecture, le *pas* ou le seuil de la porte. Il faut, en Perse et en Tartarie, le franchir d'une enjambée ; ce seroit un crime que d'y poser le pied.

Sauter le *pas* ; il n'est que le premier *pas* qui coûte ; donner le *pas*, disputer le *pas*, &c.

Cette expression s'applique également aux traces

que laissent les pieds en pressant le sol. Où portez-vous vos *pas ?*

Quel heureux vallon, ma bergère,
Orne-t-elle de ses appas?
Foulé par sa danse légère,
Quel gazon fleurit sous ses *pas ?*

MARMONTEL.

La particule négative *pas* se place également bien, seule ou avec *ne*, dont elle paroît être le complément : ne dites *pas*, ne croyez *pas;* pourquoi *pas? Pas* une fleur dans ce jardin, *pas* un fruit sur cet arbre !

Racine s'exprime ainsi, dans les Plaideurs :

On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise.

C'est une faute. La négation *pas* ne peut se joindre avec cette autre négation rien. Les Femmes savantes de Molière auroient dit à Racine, comme à leur servante :

De *pas* mis avec rien, tu fais la récidive,
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

PATE, *s. f.* PATTE, *zool.*

Ces deux mots n'ont une sorte de ressemblance qu'à l'œil ; car à la prononciation, le premier est très-long, et le second très-bref.

On sait que la *pâte* est une farine quelconque, broyée et démêlée avec quelque liqueur. *Pâte* d'orge, *pâte* d'amande. Le langage figuré s'est emparé de ce mot, comme de tant d'autres : c'est une bonne *pâte* de femme ; c'est un homme qui veut toujours mettre la main à la *pâte.*

L'homme est fait, je le sais, d'une *pâte* divine.

VOLTAIRE.

Patte convient proprement aux pieds des animaux qui ont des espèces de doigts. La *patte* du chat, la *patte* du chien: donnez-moi la *patte*.

L'oignon de la renoncule se nomme *patte ;* un carrefour auquel aboutissent trois ou cinq routes, alignées sur ce point, s'appelle une *patte*-d'oie. Un morceau de fer pointu par un bout, et plat par l'autre, porte aussi le nom de *patte*, &c.

Proverbialement on dit: faire *patte* de velours; donner un coup de *patte ;* graisser la *patte*. On dit sur-tout d'un homme adroit qui recueille le profit des démarches difficiles dans lesquelles il a engagé les autres, qu'il se sert de la *patte* du chat pour tirer les marrons du feu.

Raton, avec sa *patte*,
D'une manière délicate,
Ecarte un peu la cendre et retire les doigts,
Puis les reporte à plusieurs fois;
Tire un marron, puis deux, et puis trois en escroque,
Et cependant Bertrand les croque.

LAFONTAINE.

PAULE, *géo.* POLE, *sphère.*

Au royaume de Naples dans la Calabre, est une jolie petite ville située près de la mer. On la nomme *Paule*. Elle est célèbre par la naissance de François de *Paule*, fondateur de l'ordre des Minimes. Il y naquit en 1416, et mourut en France, où l'avoit appelé le superstitieux Louis XI, qui ne pouvant

en obtenir un miracle, pour prolonger ses jours, crut aller en paradis, parce qu'en mourant il tenoit le cordon de ce saint homme.

La terre a deux *pôles*. On nomme ainsi les extrémités de l'axe qui est supposé la traverser. Le *pôle* austral, le *pôle* boréal. Ces deux parties du globe sont inabordables ; des glaces énormes ne permettent pas aux navigateurs d'arriver sous l'un ou l'autre *pôle ;* et lorsque l'abbé Dujary, dans une ode couronnée par l'Académie française, apostrophoit les *pôles* glacés, brûlans, il disoit une absurdité, qui seule auroit dû lui faire refuser le prix.

PAUME, *s. f.* POMME, *bot.*

Le dedans de la main en est la *paume*. Ce mot ne s'emploie point seul ; l'on dit la *paume* de la main.

Paume seul est, ou le jeu, qui consiste à se renvoyer avec des raquettes, une balle fortement serrée, de coton, de laine, de rognures, ou cette balle elle-même. Jouer à la *paume*, à la longue *paume ;* apportez des *paumes ;* ces *paumes* ne valent rien.

Je laisse aux jardiniers qui les cultivent, ou aux Normands qui en font du cidre, la nomenclature des *pommes*.

Vous apprendrez avec plus d'intérêt, que les *pommes* jouent un grand rôle, dans la fable et dans l'histoire.

Pour une *pomme*, Adam perdit le genre-humain.

Une *pomme*, jetée sur la table des dieux, excita dans l'Olympe des haines et des dissensions terribles.

Cette *pomme*, adjugée ensuite à la déesse de la beauté, devint la première cause de la guerre de Troie.

Athalante fut vaincue à la course, pour s'être amusée à ramasser des *pommes*.

Aconce voit la belle Cydippe, dans le temple de Diane à Délos. Il écrit sur une *pomme* le serment de n'épouser qu'Aconce, et il fait rouler cette *pomme* aux pieds de Cydippe. Celle-ci en lit l'écriture; et bientôt croyant avoir fait le serment, parce qu'elle l'a lu à voix haute, devant la statue de Diane, elle finit par justifier l'artifice d'Aconce, en l'épousant.

Un des travaux d'Hercule, fut la conquête des *pommes* du jardin des Hespérides.

Sans la *pomme* que Guillaume Tell perça d'une flèche sur la tête de son fils, la révolution de la Suisse n'auroit peut-être pas eu lieu.

Voltaire, dans un de ses contes où il peint le chevalier Robert, épris de la fringante Marton, ajoute ce trait au tableau :

> Un beau bouquet de roses et de lys
> Est au milieu de deux *pommes* d'albâtre,
> Qu'on ne voit point sans en être idolâtre.

Dans *paume*, la première syllabe est longue; elle est brève dans *pomme*.

PAU, *géo.* PEAU, *s. f.* PO, *géo.* POTS, *s. m.*

Pau est une ville assez considérable, située auprès des Pyrénées.

Peau au singulier, et *peaux* au pluriel. « Nom » donné à l'enveloppe qui couvre superficiellement » la chair des animaux et la pulpe des fruits ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Les premiers vêtemens de l'homme furent des *peaux* d'animaux, tués par lui à la chasse.

Hercule marchoit vêtu de la *peau* du lion, dont il avoit délivré le territoire de Némée.

Le *Pó* est le fleuve principal de l'Italie. Il prend sa source dans les Alpes, traverse Turin, et se perd dans les lagunes de Venise.

Virgile appelle Eridan le fleuve que nous avons nommé *Pó*, et le qualifie roi des fleuves.

C'est dans le *Pó* que fut précipité, par Jupiter, l'ambitieux et téméraire Phaëton ; c'est sur les rives du *Pó* que les sœurs de ce malheureux fils du Soleil furent transformées en peupliers.

Pots ne doit trouver sa place ici qu'au pluriel. La rime étant la pierre de touche de l'homonymie, il est certain que *pot*, au singulier, ne rimeroit pas avec *peau*. Mais au pluriel, le versificateur le plus difficile admettra *pots* et *peaux*.

On connoît ces locutions proverbiales : payer les *pots* cassés ; mettre les petits *pots* dans les grands.

S'il falloit finir par une moralité, je citerois la fable philosophique des deux *pots*, l'un de terre, l'autre de fer.

Ne nous associons qu'avecque nos égaux,
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin d'un de ces *pots*.
LAFONTAINE.

PAUSE, *s. f.* POSE, *v.*

Pour lire avec avantage, il est bon de ménager des *pauses*, de méditer sur sa lecture.

Il est bon aussi de faire quelques *pauses* à la promenade, pour qu'elle ne devienne pas une fatigue.

Dans les divers sens du verbe *poser*, un architecte *pose* les fondemens d'un édifice; un général *pose* des corps-de-garde; le vaincu *pose* les armes; le disputeur *pose* un principe. « *Pose* ta main sur » mon cœur, lui dit-elle, et sens comme il bat ».

PÉCHER, *v.* PÉCHÉ, *s. m.* PÊCHE, *s. f.* PÊCHER, *v.* PÊCHE, *s. f.* PÉCHER, *s. m.*

Malgré les ressemblances qu'offrent tous ces mots, soit à l'œil, soit à l'oreille, ils présentent bien des dissemblances à l'esprit.

Pécher, sans accent circonflexe, mais avec l'accent aigu sur le premier *e*, qui est bref, signifie faillir, commettre une faute.

Cette faute se nomme *péché*. L'église a spécialement affecté ce mot aux infractions qui attaquent les commandemens divins.

Très-désintéressé sur ce *péché* charmant,
J'en parle en philosophe et non pas en amant.
Une femme sensible et que l'amour engage,
Quand elle est honnête homme, à mes yeux est un sage.
VOLTAIRE.

L'art de prendre les poissons se nomme la *péche : pécher* au filet, *pécher* à la ligne. J'ai fait une bonne *péche.*

Le verbe *pécher*, prendre des poissons, fait au présent : je *péche*, tu *péches*, il ou elle *péche*, &c.

Les tems correspondant du verbe *pécher*, faillir, ont la même conjugaison, avec cette différence, que le premier *e* n'étant point ouvert, il ne prend pas l'accent circonflexe ; mais l'accent aigu. Ces accens seuls distinguent les deux verbes.

La *péche* est ce fruit délicieux qui, des contrées de la Perse, a été transporté dans nos climats.

Les *péches*, à ce que l'on dit, sont un poison dans l'orient, où la nature en a placé les premiers plants. En Europe, les *péches* flattent le goût, sans nuire à la santé.

L'arbre qui les porte se nomme *pécher.*

Il s'écrit et se prononce comme l'action de prendre les poissons : ce jardinier vient de planter un *pécher ;* son voisin prend ses filets et va *pécher.*

PÈNE, *s. m.* PEINE, *s. f.*

Le *pène* est ce morceau de fer qui sort de la serrure, s'engage dans la gâche et sert à fermer une porte. Le *pène* est trop court.

Quiconque a connu le plaisir, connoît encore plus la *peine.* Les *peines* de la vie ; les *peines* et les chaînes de l'Amour, sont l'éternel refrain de tous les vers érotiques :

Les Amours sont désarmés.
Jeunes cœurs, rompez vos chaînes ;

Cessons de craindre les *peines*
Dont nous étions alarmés.
ROUSSEAU, *Cant. 1.*

PEINTE, *p. d. v.* PINTE, *s. f.*

Peindre termine son participe en *eint* et *einte.* Toile *peinte ;* cette voiture est bien *peinte ;* ces figures sont aussi mal *peintes* que mal dessinées.

La *pinte* étoit une mesure qui tenoit un peu *plus* que les bouteilles ordinaires.

Je suis trop le serviteur des belles, pour m'arrêter à ce mot, et redire avec Sedaine :

Une *pinte* de vin
Vaut mieux qu'une maîtresse.

PENSÉE, *bot.* PENSÉE, *s. f.*

La *pensée* est une jolie petite fleur de cinq feuilles, nuancée d'or et de violet. Les anciens la nommoient fleur de Jupiter ; nos botanistes dévots l'ont appelée fleur de la Trinité. *Pensée* est son vrai nom. Aussi modeste que la violette, la *pensée* n'en a pas le parfum ; mais elle a plus d'éclat.

Pensée se prend sur-tout pour les idées, les conceptions de l'esprit. Le père Bouhours a fait un recueil de *pensées* ingénieuses, dans lequel il y a beaucoup à profiter. Voilà une belle *pensée ;* cette *pensée* est sublime. Une *pensée* bien vraie est celle de M. de Vauvenargues, que les grandes *pensées* viennent de l'ame.

PERCE, *v.* PERS, *adj.* PERSE, *géo.* PERSE, *n. pr.*

Le verbe *percer*, dont la signification est bien connue, fait au présent : je *perce*, tu *perces*, il ou elle *perce*. Impératif : *perce*, &c. Le maçon *perce* un mur ; un menuisier *perce* un panneau ; le marchand de vin *perce* ou met en *perce* un tonneau.

Ce mot est souvent prénom : *perce*-feuille, *perce*-oreille, *perce*-pierre, &c.

La qualification de *pers* est souvent donnée aux yeux des belles, dans nos vieux romanciers. La couleur *perse*, tient le milieu entre le bleu et le vert. Minerve étoit appelée la déesse aux yeux *pers*.

La *Perse* est un des plus grands royaumes de l'Asie. Son souverain prend le titre de *Sophi*. Le *Sophi* de *Perse*.

« En prose, on doit appeler *Perses*, les anciens » habitans de cet empire, et Persans ceux d'aujour» d'hui. (Racine fils, *sur Esther*.)

On nomme *perses* simplement, les toiles peintes qui nous viennent de cette industrieuse contrée de l'Asie : une robe de *perse* ; combien cette *perse* vous a-t-elle coûté ?

Un poète Latin qui vivoit sous Néron et qui nous a laissé six satires, se nomme *Perse*. Il est ainsi caractérisé :

> Perse en ses vers obscurs, mais serrés et pressans,
> Affecte d'enfermer moins de mots que de sens.
>
> Boileau.

PERCHE, *mes.* PERCHE, *v.* PERCHE, *icht.* PERCHE, *géo.*

Perche est proprement une grande gaule ou baguette : Abattre des noix à coups de *perche.*

On suppose que sa longueur est de neuf pieds; et sous ce rapport, la *perche* est une mesure : Un demi-arpent et trois *perches.*

Le verbe percher est neutre et réciproque : Un dindon *perche*, un oiseau se *perche.*

Maître corbeau, sur un arbre perché.
LAFONTAINE.

La *Perche* est un poisson de rivière, de moyenne grosseur et qui est extrêmement délicat. On conseille la *perche* aux convalescens, comme un aliment léger.

Le *perche* est une petite province de France, dont la capitale étoit Belesme. Aujourd'hui le *Perche* se trouve compris dans les départemens de l'Orne et d'Eure et Loir.

PEU, *adv.* PEUX, *v.*

Peu offre d'abord un adverbe de quantité ou de durée; *peu* de jours, *peu* de fortune, *peu* de chemin. Marmontel a fait un joli conte sous ce titre : la Femme comme il y en a *peu.*

Peu offre encore une sorte de substantif, vivre de *peu.* Le *peu* que j'ai, nous le partagerons.

Heureux qui dans la paix secrète,
D'une libre et sûre retraite,

Vit ignoré, content de *peu*,
Et qui ne se voit point sans cesse
Jouet de l'aveugle déesse,
Ou dupe de l'aveugle dieu !

GRESSET.

A la seconde personne du verbe pouvoir : tu *peux* ; à la troisième, il ou elle *peut*. Où est l'homme qui sache ne vouloir que ce qu'il *peut* ? Que *peut*-il dire ? Que *peux*-tu faire ?

PIC, *s. m.* PIQUE, *s. m. et f. et v.*

Avec un *pic*, on casse les rochers et l'on ouvre la terre. Ceux qui travaillent aux chemins, aux canaux, aux carrières, sont armés de *pics*.

Au jeu de piquet, celui qui va jusqu'à vingt-neuf, avant que son adversaire puisse rien compter, nomme le point suivant, soixante, au lieu de trente : il fait *pic*.

Une pointe de rocher qui s'élève sur une haute montagne, est un *pic*. Le *pic* de Ténériffe jette souvent des flammes, et s'apperçoit de loin.

Une des quatre couleurs de nos jeux de cartes est le *pique*.

La *pique* consiste en un fer plat et aigu, ajusté au bout d'un long bâton. Parmi les armes offensives d'autrefois, les *piques* tenoient le premier rang. Depuis l'invention des fusils et des baïonnettes, les *piques* ne paroissent plus dans nos armées.

Une brouillerie de société est une *pique*.

Le présent, l'impératif, le subjonctif du verbe piquer, suivent la règle ordinaire : je *pique*, tu

piques, &c. Il se *pique* pour un rien. Le rat des champs dans Lafontaine :

Ce n'est pas que je me *pique*
De tous vos festins de rois.

Dans ces petits jeux du coin du feu, dont j'ai parlé sous le mot *cep*, on proposa pour une jolie femme, qui réunissoit à la grace et aux qualités solides, *un* peu de causticité, l'emblême d'une épingle, avec ce mot ingénieux :

Je *pique*, mais j'attache.

PIE, *nom prop.* **PIE**, *adj.* **PIE**, *ornith.*

Six papes ont porté le nom de *Pie*. Le plus distingué de tous, par son savoir et par sa modération, est *Pie II*, qui avoit été secrétaire du concile de Bâle.

L'adjectif *pie*, qui dérive de piété ne s'unit jamais qu'au mot œuvre. Visiter les malades est une œuvre *pie*. Il a légué mille écus pour être employés en œuvres *pies*.

La *pie* est cet oiseau babillard, moitié blanc, moitié noir, qui tient lieu de perroquet aux artisans.

Un homme de cette classe élevoit à Rome douze *pies*, dont six apprenoient à saluer Octave en qualité de vainqueur ; et les six autres saluoient du même nom, Antoine son rival. A la bataille d'Actium, la fortune se décida pour Auguste. L'artisan tordit le cou aux *pies* antonines. Les six autres redirent à merveille leur leçon ; et le maître fut abon-

damment récompensé d'avoir eu si bonne opinion de la cause d'Octave. Après cela, dit M. de Rhulières, qui a mis cette historiette en vers, *fiez-vous aux flatteurs.*

Un cheval à très-grandes taches blanches et noires, est un cheval *pie.* Tel étoit celui que montoit Turenne, lorsqu'il fut tué. Ce funeste événement engagea les généraux à ramener nos troupes sur leurs pas. Qu'on mette la *pie* à notre tête, disoient en frémissant les vieux soldats de Turenne, elle saura encore nous conduire à la victoire.

PIEU, *s. m.* PIEUX, *adj.*

Le *pieu* est un fort et long bâton, aiguisé par une de ses extrémités.

Avec un *pieu* dont le feu avoit durci la pointe, Ulysse creva l'œil à Polyphême.

Les soldats romains, outre leurs armes et leurs provisions de bouche, portoient dans leurs marches, chacun quatre *pieux*, pour palissader le camp où ils devoient passer la nuit.

Pieux, *pieuse* ne s'applique parmi nous, qu'aux personnes exactes à remplir les devoirs religieux, ou aux choses qui tiennent à l'exercice de la religion.

Chez les anciens où la piété avoit une acception plus étendue, plus sociale, et prenoit moins sa source dans la conviction de l'esprit, que dans la propension du cœur; on étoit *pieux* envers la patrie, *pieux* envers ses parens, *pieux* envers ses bienfaiteurs.

Les marques d'attachement et de reconnoissance, données par Antonin à l'empereur Adrien, qui l'avoit associé à l'empire, lui méritèrent le surnom de *pieux*.

Pieux est de deux syllabes ; *pieu* n'en fait qu'une.

PIS, *zoo.* PIS, *adv.*

La tétine d'une vache et d'une chèvre, en est le *pis*.

C'est au *pis* d'une vache, qu'on va prendre ce bouton dont l'insertion, sous le nom de vaccine, remplace l'inoculation de la petite vérole.

Question : Est-il une règle à suivre pour employer de préférence, le mot *pis* ou le mot *pire* ?

Rép. Pis est un adverbe. Il est le comparatif de mal, de même que mieux est celui de bien. Ainsi dans les occasions où il faudroit dire plus mal, employez le comparatif, *pis*. Que peut-il faire de *pis* ? Je ne connois rien de *pis*, que ce qu'il projette.

Au contraire, *pire* est un adjectif ; il est le comparatif de mauvais, comme meilleur est celui de bon. Ainsi au lieu de dire plus mauvais, servez-vous du mot *pire* : le remède est *pire* que le mal. Est-il un vice *pire* que l'ingratitude ?

Ces deux mots semblables à beaucoup d'autres de même nature, deviennent substantifs, suivant les occurrences : le *pis* de tout cela, c'est que, &c. Qui choisit prend le *pire*.

La prose et la versification soutenues font rarement usage de ces expressions.

PLAID, *s. m.* PLAIE, *s. f.* PLAIT, *v.*

Un plaidoyer étoit autrefois un *plaid :* le temps des *plaids* étoit celui des audiences. Ce terme a vieilli. On lit dans la première scène des Plaideurs :

Il nous le faut garder jour et nuit, et de près,
Autrement serviteur, et mon homme est aux *plaids.*

Au sens propre, une *plaie* est une ouverture douloureuse dans les chairs.

Au figuré, c'est un grand chagrin : parler à quelqu'un de l'amie qu'il a perdue, c'est rouvrir sa *plaie ;* sa *plaie* saignera long-temps.

La tragédie y substitueroit le mot blessure.

J'ai revu l'ennemi que j'avois éloigné,
Ma blessure trop vive aussi-tôt a saigné.

RACINE.

Le verbe plaire fait au présent, je *plais*, tu *plais ;* il ou elle *plaît.*

Dans le charmant conte intitulé : *Ce qui plaît aux dames*, Voltaire fait parler ainsi le chevalier Robert, devant la reine Berthe et son sénat :

Je sais, dit-il, votre secret, mesdames,
Ce qui vous *plaît*, en tous lieux, en tout temps,
N'est pas toujours d'avoir beaucoup d'amans.
Mais fille ou femme, ou veuve, ou laide ou belle,
Ou pauvre, ou riche, ou jalouse ou cruelle,
La nuit, le jour, veut être, à mon avis,
Tant qu'elle peut, la maîtresse au logis.
Il faut toujours que la femme commande :
C'es-là son goût.

« Il y a de la différence entre *ce qui te plaît*, et

» *ce qu'il te plaît :* car le premier signifie, *ce qui* » *t'est agréable*, mais le second, *ce que tu veux.*

» Quand le verbe *plaît* signifie vouloir, il ne » s'emploie qu'impersonnellement, et il régit la » particule *de : il me plaît d'aller là.* Quand il est » verbe réciproque *se plaire*, il régit la particule » *à : je me plais à être seul* ». (D'OLIVET, *Rem. sur Racine.*)

PLAIN, *adj.* PLAINT, *v.* PLEIN, *adj.*

Un sol applani, un terrein sans inégalités, est *plain.* Appartemens de *plain*-pied.

L'usage de cet adjectif n'est pas fréquent : je ne lui connois pas de féminin.

Présent du verbe plaindre : je *plains*, tu *plains ;* il ou elle *plaint :* impératif, *plains :* participe, *plaint.*

Tu *plains* mes jours troublés par tant d'orages,
Mes jours affreux d'ombres environnés ;
Va, la douleur m'a mis au rang des sages,
Et la raison suit les infortunés.

COLARDEAU.

Ce verbe n'est pas seulement actif, mais réciproque : je me *plains*, tu te *plains ;* il ou elle se *plaint.*

Je la revois plus belle,
Plus belle tous les jours ;
Je me *plains* toujours d'elle,
Et je l'aime toujours.

LAHARPE.

Un panier est *plein* ou rempli de fleurs, un vase

est *plein* de lait ; les vers de Chaulieu sont *pleins* de négligence et de charme. Le physicien examine :

> Comment tout étant *plein*, tout a pu se mouvoir ?
>
> BOILEAU.

Enfin ce mot a le sort de beaucoup d'autres adjectifs, et il devient substantif comme eux : le *plein* et le vide ; le *plein* ou le fond d'une étoffe brochée ; le trop *plein* d'un bassin, d'un étang, &c.

PLAINE, *s. f.* PLEINE, *adj.*

Une *plaine* est une grande étendue de terrein sans élévation sensible : la *plaine* de Grenelle, la *plaine* des Sablons.

Stern, dans son Voyage sentimental, dit fort joliment, qu'un voyageur ne sait que faire d'une *plaine*.

Nos poètes s'en accommodent mieux, à cause des facilités que ce mot offre à la rime. On connoît la charmante pièce de Pannard, qui commence par ce quatrain :

> Ruisseau qui baignes cette *plaine*,
> Je te ressemble en bien des traits.
> Toujours même penchant t'entraîne,
> Le mien ne changera jamais.

Pleine est le féminin de l'adjectif plein, rempli : corbeille *pleine* de fleurs, pièce *pleine* de défauts.

PLAINTE, *p. d. v.* PLAINTE, *s. f.* PLINTHE, *arch.*

La régularité grammaticale exige que l'on dise : cette femme s'est *plainte* à moi ; cette femme est *plainte* de tout le monde. Voltaire a dit dans Zadig, chap. de la Femme battue : « Secourez-moi, étran- » ger généreux. Je vous demande pardon de m'être » *plainte* de vous ».

Cependant on préfère de s'exprimer ainsi : tout le monde *plaint* cette femme ; cette femme est venue se *plaindre* à moi. Pourquoi les premières locutions sont-elles proscrites ? parce qu'elles déplaisent à l'oreille, ce juge superbe, difficile, dédaigneux, et qui est d'autant plus à ménager, que sans lui, le poète et l'orateur ne sauroient parvenir jusqu'à l'ame.

L'homme qui essuie quelque mauvais traitement de ses semblables, en rend *plainte*, porte sa *plainte* devant le juge.

L'amant qui éprouve des rigueurs ou qui reçoit son congé, s'exhale souvent en *plaintes*. Qu'il médite ces deux vers de la Coquette corrigée :

> Le bruit est pour le fat, la *plainte* est pour le sot.
> L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

L'architecture appelle *plinthe* cette pierre carrée sur laquelle posent immédiatement les colonnes et les pilastres, soit qu'ils aient un piédestal, soit qu'ils n'en aient pas.

PLAN, *s. m.* PLANT, *bot.*

Quand Racine avoit bien arrêté le *plan* de sa

tragédie, il la regardoit comme à moitié faite. Ce n'est pas assez pour être bon architecte, que de savoir dessiner de beaux *plans;* un général a ses *plans* de campagne; un négociateur ses *plans* de traités. On lève le *plan* d'une citadelle; on trace le *plan* d'un jardin.

Plant signifie également un lieu nouvellement planté d'arbres ou d'autres végétaux, et les différens pieds de ces végétaux ou de ces arbres: un *plant* d'asperges, des *plants* de pêchers.

Tantôt un bois profond, sauvage, ténébreux,
Epanche une ombre immense; et tantôt moins nombreux,
Un *plant* d'arbres choisis, forme un riant bocage.

DELILLE.

PLATINE, *s. f.* PLATINE, *s. m. minér.*

Un meuble de cuivre sur lequel on repasse le linge, se nomme une *platine*. On nomme *platine* également l'assemblage des pièces qui composent la batterie d'un fusil, ou d'un pistolet.

Platine ou or blanc, « est le nom d'une subs-» tance métallique nouvellement connue en Eu-» rope, et qu'on a découverte depuis peu dans » l'Amérique espagnole.... Elle est brillante, cou-» leur d'argent..... Elle est très-compacte, suscep-» tible de poli; elle a la force et la dureté du fer.... » elle a la pesanteur spécifique et la fixité de l'or». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Les chimistes modernes donnent à ce mot, le genre masculin, qui est celui de tous les métaux. *Le platine* est peu malléable et peu ductile. Cepen-

dant *il* est amalgamable ; *il* contient vingt karats de fin par once.

PLIE, *icht.* PLIE, *v.*

La *plie* ou *plye* est un poisson de mer, plat, à nageoires molles. Il ressemble à la limandre et au carrelet. On trouve assez souvent la *plie* dans les étangs et les rivières qui communiquent à la mer.

Présent du verbe plier : je *plie*, tu *plies*, il ou elle *plie ;* ils ou elles *plient*, &c. Cette femme *plie* du linge.

L'arbre tient bon, le roseau *plie.*

LAFONTAINE.

Demande : Peut-on employer indifféremment plier ou ployer ?

Rép. Plier ne se dit presque jamais qu'au propre, et signifie, se courber, fléchir, assujettir à des plis, la toile ou le drap.

Ployer tient plus au figuré, à la poésie, et à la prose soutenue. Aman dit en parlant de Mardochée et des Juifs dont la perte est jurée :

C'est lui qui devant moi, refusant de ployer,
Les a livrés au bras qui va les foudroyer.

RACINE.

De même, on déplie une étoffe, et l'on déploie des talens, un grand caractère, &c.

PLUS, *v.* PLUS, *adv.*

Prétérit du verbe plaire : je *plus*, tu *plus ;* il ou elle *plut.* Participe : *plû.* Elle a *plû* généralement, rien ne m'a *plû* dans cette fête.

Plus est un adverbe tantôt absolu, tantôt relatif. Absolu : je ne l'aime *plus*, vous ne le verrez *plus*. Relatif: *plus* fort qu'Hercule, *plus* beau qu'Adonis.

Il forme, dans cette dernière occasion, le second degré des adjectifs; et il prend le nom de *comparatif*. Grand par exemple, est le positif; *plus* grand, le comparatif; très-grand, le superlatif.

Racine a dit, dans *Bajazet :*

> Déjà sur un vaisseau, dans le port préparé,
> Chargeant de mon débris, les reliques *plus* chères,
> Je méditois ma fuite.

Sur cela, voici une remarque essentielle de l'abbé d'Olivet :

« Quand *plus* est mis absolument, c'est-à-dire, » sans article, il fait que l'adjectif qu'il précède, est » comparatif. Mais alors le second terme de la com- » paraison doit toujours être exprimé, ou claire- » ment sous-entendu. *Votre santé m'est* PLUS » *chère que la mienne ; Racine est* PLUS *élégant* » *que Corneille.*

» Quand le second terme de la comparaison n'est » pas exprimé, alors *plus* doit être précédé de » l'article; et il forme une espèce de superlatif. *Les* » *plus chères reliques*, ou *les reliques les plus* » *chères de mon débris ;* et c'est ainsi qu'il falloit » dire en cette occasion ».

POELE, *s. m.* POELE, *s. f.* POIL, *s. m.*

Je ne puis trop accuser la stérilité de notre langue, qui, faute de mots propres, est obligé de rassembler sous un même terme, les idées les plus

disparates. Quoi ! ce dais, sous lequel on portoit le saint-sacrement aux malades ou dans les processions, étoit un *poële !* Ce drap funèbre que l'ange de la mort déployoit sur les cercueils, étoit un *poële !* Ce voile que les graces et les plaisirs soutenoient sur la tête de deux amans courbés devant l'autel de l'hyménée, étoit encore un *poële !* Cette cheminée portative de terre ou de fonte avec laquelle on échauffe un appartement, devient aussi un *poële !* Les chambres même d'où ces cheminées ambulantes écartent le froid, sont également des *poëles*..... Encore une fois, quelle pénurie dans cet idiome, qui, cependant paroît si riche, si brillant sous la plume de Racine ou de Buffon !

Voilà donc le *poële.*

La *poële*, après cela, est cet ustensile de cuisine, dans lequel se font les fritures et les fricassées.

Le pêcheur, dans Lafontaine, dit au petit poisson :

Vous irez dans la *poële*, et vous aurez beau dire,
Dès ce soir on vous fera frire.

Ces filets, ces soies déliées qui couvrent la peau des quadrupèdes, en sont le *poil*, les *poils.*

A l'exception des cheveux, on appelle *poils* tout ce qui peut y ressembler sur le corps de l'homme.

Ses cheveux même sont quelquefois qualifiés de *poil* par le rimeur satirique qui dégrade tout, ou par le grand poète qui sait tout ennoblir. Que ce mot est beau, par exemple, dans le récit qui dénoue la tragédie d'Iphigénie :

Déjà de traits en l'air, s'élançoit un nuage,
Déjà couloit le sang, prémices du carnage ;

Entre les deux partis Calchas s'est avancé,
L'œil farouche, l'air sombre et le *poil* hérissé,
Terrible et plein du dieu qui l'excitoit sans doute,
Vous Achille, a-t-il dit, et vous Grecs, qu'on m'écoute.

POIDS, *s. m.* POIS, *bot.* POIX, *s. f.*

Poids signifie pesanteur : ce levier est trop petit pour soulever un si grand *poids*.

« Il faut voir (à Madrid) la fameuse statue équestre de Philippe IV.... L'attitude que l'artiste (Pierre Tacca) sut donner au cheval, prouve combien il avoit de hardiesse et de génie. Il l'a représenté au moment où il se cabre; de sorte que les deux pieds de derrière de l'animal soutiennent le *poids* énorme de dix-huit mille livres.... ». (*Nouveau Voyage en Espagne.*)

Poids exprime aussi cette portion spécifique de plomb, de cuivre ou d'autres métaux, qui se place dans un des bassins de la balance, pour déterminer la pesanteur des marchandises correspondantes.

Une horloge et un tourne-broche ont leurs *poids*.

Il se prend au figuré : avoir deux *poids* et deux mesures; un homme de *poids*, une recommandation de *poids*.

Pois, écrit sans *d*, est le nom d'un légume rond, farineux et très-commun.

Poix, par un *x*, est cette matière gluante et noire, qu'on tire des arbres résineux, et qui, après avoir subi quelque préparation, sert aux constructeurs de bateaux, aux menuisiers, aux cordonniers, &c.

POING, *zool.* POINT, *s. m.* POINT, *part.* POIND, *v.*

Lorsqu'on dit qu'un criminel a eu le *poing* coupé; c'est le poignet ou la main dont il s'agit.

Lorsqu'on dit montrer le *poing* à quelqu'un, et que Milon assommoit un taureau d'un coup de *poing;* c'est de la main fermée qu'il est question.

A l'égard du mot *point*, terminé par un *t*, il est susceptible de sens divers.

Le *point* en géométrie, le *point* en écriture, le *point* en musique, le *point* en lingerie et en broderie, le *point* au jeu de piquet.

On dit *point* de côté; un *point* de sermon; le *point* de vue; le *point* d'une question, d'une affaire; le *point* d'honneur, &c.

Point est une négation, ou absolue, ou s'alliant avec la particule *ne*. Ne parlez *point;* ne m'écrivez *point*. Etes-vous de mon avis? *Point* du tout.

> Nirée est beau; j'y veux encore un *point;*
> C'est de l'esprit: car les sots n'aiment *point*.
>
> BERNARD.

On demande souvent quelle nuance distingue *pas* et *point*. Voici celle qu'assigne l'abbé Girard, dans les Synonymes français: « *Pas* énonce simplement » la négation; *point* appuie avec force et semble » l'affermir. Le premier, souvent ne nie la chose, » qu'en partie ou avec modification; le second la » nie toujours absolument, totalement et sans ré- » serve.... On diroit donc n'être *pas* bien riche et » n'avoir *pas* même le nécessaire. Mais si l'on vou-

» loit

» loit se servir de *point*, il faudroit ôter les modi-
» ficatifs et dire, n'être *point* riche, n'avoir *point*
» le nécessaire.... Il n'y a *point* de ressource, dans
» une personne qui n'a *point* d'esprit ».

Le verbe poindre signifie d'abord commencer à paroître : de-là ce mot, au *poind* du jour.

Il signifie encore, mais au figuré, piquer, blesser.

Il fait au présent, je *poinds*, tu *poinds*; il ou elle *poind*. Ce mot n'est plus admis que dans le style marotique.

Amour au cueur me *poind*,
Quand bien aimé je suis;
Mais aimer je ne puis,
Quand on ne m'aime *point*.

MAROT.

POMPE, *méc.* POMPE, *s. f.*

La *pompe* est une machine hydraulique, destinée à porter les eaux à une certaine élévation. Son action est déterminée par la chute d'un ruisseau, par le courant d'une rivière, &c.

La *pompe* à feu est celle que fait mouvoir la vapeur de l'eau fortement échauffée.

Le verbe pomper a plusieurs de ses temps terminés comme son substantif : je *pompe*, tu *pompes*, &c.

Un appareil, une solennité où la magnificence et la somptuosité se déploient, acquiert le nom de *pompe* : la *pompe* d'un triomphe, *pompe* funèbre.

Pharasmane dit à l'ambassadeur Romain :

La *pompe* de ces lieux,
Vous le voyez assez, n'éblouit point les yeux.

PORC, *zool.* PORT, *mar.* PORT, *s. m.*

La prose soutenue, ni les vers, n'admettroient pas le terme *cochon.* S'ils avoient à parler de cet animal domestique, *porc* est le nom qu'ils préféreroient. Le gland pris en trop grande quantité cause aux *porcs* une sorte d'ivresse qui les rend furieux.

Porc est quelquefois prénom : *porc*-épic, *porc*-à-musc, &c.

Port est un vaste réservoir d'eau, dans lequel entrent les vaisseaux, soit pour chercher un abri, soit pour y apporter ou pour y prendre des marchandises. Arriver à bon *port ;* sortir du *port ;* les *ports* de Marseille, Nantes et Bordeaux, sont les plus fréquentés par les marchands.

Pour les trésors du nouveau monde,
Il fuit l'amour, brave la mort.
Hélas ! pourquoi chercher sur l'onde,
Le bonheur qu'il trouvoit au *port.*

J. J. Rousseau.

Port, substantif, analogue au verbe *porter*, présente plusieurs acceptions. Il m'en a coûté tant, pour le *port* de mes hardes ; je me ruine en *ports* de lettres, &c. On dit d'une grande femme qui a un beau maintien et une démarche noble, qu'elle a un *port* de reine. Le *port* de Junon ou de Pallas, fournit à nos faiseurs de vers, des sujets rebattus de comparaison et de compliment.

PORTE, *v.* PORTE, *s. f.*

Présent du verbe porter : je *porte*, tu *portes*, il ou elle *porte*, &c.

Porte, substantif féminin, est le nom de ces passages qui sont pratiqués dans une construction, pour entrer et sortir.

Constantinople s'appelle, en langage diplomatique et de gazette, la *Porte*; l'ambassadeur à la *Porte*. Cela peut venir, ou de ce qu'elle est pour l'Europe, la *porte* de l'Asie; ou de ce qu'en Turquie les palais se nomment *portes*; et que celui du sultan étant regardé comme la *sublime Porte*, la *porte* par excellence, Constantinople participe nécessairement à la dénomination de son principal édifice.

Le sadder qui contient le décalogue, c'est-à-dire, les préceptes de morale des Parsis ou adorateurs du feu, est divisé en cent articles, que les Orientaux nomment *portes*.

Les poètes parlent des *portes* du jour, du couchant, de la mort, &c.

Et le dieu du printemps, aux *portes* du matin,
Vient sourire à la terre et parfumer son sein.
COLLENBRAU.

Gresset dit à sa sœur :

Tu veux que ma mémoire,
Retournant sur des jours d'alarmes et d'ennuis,
T'en fasse la pénible histoire;
C'est rappeler mon ame aux *portes* de la mort.

Le *Cercle*, petite comédie de Poinsinet, est une pièce fort supérieure à ses autres ouvrages. Elle est écrite du ton de la bonne compagnie; et comme l'auteur ne passoit pas pour la fréquenter, on dit qu'il avoit écouté aux *portes*.

POSTE, *s. m.* POSTE, *s. f.*

Un soldat reste à son *poste ;* un ministre occupe un *poste* brillant.

Le voyageur qui veut promptement arriver, prend la *poste.* L'amant, qui espère une lettre de l'objet qu'il adore, va souvent à la *poste*, attendre le courrier.

On appelle également *postes*, certaines balles de plomb dont on charge un fusil ou un pistolet.

POU, *ins.* POULS, *zool.*

Valmont de Bomare dit que l'histoire du *pou* est très-curieuse. Ne lui envions ni le plaisir de décrire l'organisation de ce dégoûtant insecte, qu'il regarde comme hermaphrodite, ni l'occasion de montrer des connoissances en parcourant les différentes espèces de *poux.*

Depuis que le célèbre Harvey a constaté la circulation du sang, sur laquelle, avant lui, on n'avoit que des soupçons, nos médecins ont, avec raison, attaché beaucoup d'importance aux mouvemens du *pouls.*

Les médecins Chinois tâtent le *pouls* pendant des heures entières.

Le *l* ne se fait pas sentir.

Barthe finit ainsi une épître à son médecin, qui lui conseilloit le régime :

> Mais quel soupçon vient m'alarmer ?
> Je t'ai fait connoître Florine :
> Voir ma Florine, c'est l'aimer.
> Ta main, sur cette main divine,

Erra long-temps ; j'en fus jaloux,
Et je fus près de te le dire.
Je te vis lui tâter le *pouls ;*
Je te vis même lui sourire.
Depuis ce jour j'ai remarqué
Que tu viens me parler sans cesse
Et d'air natal et de sagesse....
Traître, te voilà démasqué :
Adieu, je cours chez ma maîtresse.

POUCE, *s. m.* POUSSE, *v. et s. f.*

Une mesure de douze lignes de longueur, et qui formoit la douzième partie du pied, étoit appelée *pouce :* cinq pieds, six *pouces.*

Ce nom vient sans doute, de ce qu'en appuyant le *pouce* sur cette mesure, on en couvre toute la surface.

Sous le bas empire, on vit des Romains assez lâches pour se couper le *pouce*, dans la vue d'être dispensés du service militaire. *Pouce* coupé se dit en latin, *pollex truncatus ;* et par abréviation, *pol : trunc :* De-là est venue la dénomination de *poltron.*

Le présent du verbe *pousser* fait : je *pousse*, tu *pousses*, il ou elle *pousse*, &c.

Les jets et les petits branchages que *poussent* les arbres, soit au printems, soit au mois d'août, sont des *pousses :* la *pousse* de l'année.

Une des maladies auxquelles sont sujets les chevaux, porte le nom de *pousse.*

PRÈS, *prép.* PRÊT, *s. m.* PRÊT, *adj.*

Près marque une proximité de temps, de lieu,

de circonstances. J'étois assis *près* d'elle ; il passoit *près* de la maison ; je le vis *près* d'expirer.

Dans ces exemples, *près* est préposition.

Dans ceux-ci, il est adverbe. Ces arbres ont plantés trop *près ;* approchez plus *près.*

Quand *près* est préposition, il exige absolument l'article *de : près* de Paris ; *près* de la Loire ; supprimer l'article, seroit une faute de langage.

La devise de l'amitié est : de *près* comme de *loin.*

Celui à qui l'on prête, fait un emprunt ; celui qui en donne l'argent, fait un *prêt.* Le *prêt* gratuit, le *prêt* à intérêt.

L'adjectif *prêt* a une signification active ou passive, suivant les circonstances ; et dans l'une comme dans l'autre, il exprime une disposition à quelque chose : *prêt* à partir ; me voilà *prêt ;* sont-ils *prêts?*

Quelques personnes écrivent et disent, *prêt de ;* c'est une faute. On doit dire, *prêt à :* je suis *prêt à* vous le rendre ; ils sont *prêts à* se battre. Qui n'éprouve point de remords, est toujours *prêt à* quitter la vie.

Une difficulté plus considérable consiste à savoir, dans quelles circonstances il est à propos d'employer, ou la préposition *près*, ou l'adjectif *prêt.*

La réponse est dans la valeur même des expressions. S'agit-il d'une disposition, ou d'un événement qui dépende de la personne, et à quoi elle soit préparée ? c'est l'adjectif *prêt.* S'agit-il d'une circonstance de lieu ou de temps ? veut-on dire : *au moment de ?* c'est la préposition *près.*

Racine nous fournira le double exemple. J'ouvre la seconde scène d'Athalie, et j'y lis :

Dans quel péril encore est-il *près* de rentrer ?

. . . . . .

Puis-je vous demander
Quels amis vous avez *prêts* à le seconder ?

Et dans Iphigénie, acte troisième :

Près d'imposer silence à ce bruit imposteur,
Achille en veut connoître et confondre l'auteur.

. . . . . .

Les dieux vont s'appaiser ; du moins Calchas publie
Qu'avec eux, dans une heure, il nous réconcilie ;
Que Neptune et les vents, *prêts* à nous exaucer,
N'attendent que le sang que sa main va verser.

PRÉSENT, *s. m.* PRÉSENT, *adj.*

Ce mot a plusieurs acceptions. L'une est purement grammaticale, et indique le premier temps des verbes actifs. C'est parler au présent, que de dire : *j'aime, tu lis, vous chantez, nous dansons, ils jouent ;* par la raison toute simple, que ces actions-là se font présentement, c'est-à-dire, au moment où j'en parle.

La seconde acception du mot est celle d'un don, d'une libéralité. Il m'a fait *présent* d'un tableau de fleurs.

Présent des dieux ! doux charme des humains,
O divine amitié, &c.

Présent se prend encore dans une acception adjective : sous ce rapport, il est le contraire d'absent.

Hyppolite dit à Aricie :

Présente je vous fuis, absente je vous trouve.

Et dans les Plaideurs :

Tel que vous me voyez, monsieur, ici *présent*,
M'a, d'un fort grand soufflet, fait un petit *présent*.

Enfin *présent* signifie le temps, le moment actuel. Mais dans ce sens, il devient substantif, et doit se faire accompagner de l'article *le*, *de*, *du*, *au*.

Le moment passé n'est plus rien ;
L'avenir peut ne jamais être.
Le *présent* est l'unique bien
Dont l'homme soit vraiment le maître.

ROUSSEAU.

PRÊTE, *adj.* PRÊTE, *v.*

L'adjectif *prêt*, disposé, préparé, fait au féminin *prête*. Le premier *e* est ouvert.

La victime étoit *prête* et de fleurs couronnée,
L'autel étinceloit des flambeaux d'Hyménée.

VOLTAIRE.

Hé bien ! filles d'enfer, vos mains sont-elles *prêtes* ?

RACINE.

Présent du verbe prêter : je *prête*, tu *prêtes*, il ou elle *prête* ; le premier *e* est ouvert.

L'abbé de Voisenon se plaignoit en pleine académie, des plates brochures qui couroient sous son nom, des sottises en un mot, qu'on lui prêtoit. M. l'abbé, lui dit d'Alembert, on ne *prête* qu'aux riches.

PRÊTEUR, *s. m.* PRÉTEUR, *antiq.*

Celui qui prête son argent, ses meubles, ses biens, est *préteur :* un *préteur* sur gages.

Ce mot aussi est adjectif, et son féminin est *préteuse.*

La fourmi n'est pas *préteuse*,
C'est-là son moindre défaut.

LAFONTAINE.

Le magistrat qui rendoit autrefois la justice dans Rome, étoit appelé *préteur.* Cette dignité suivoit immédiatement celle des consuls.

Des magistrats alloient quelquefois sous cette qualification, gouverner des provinces.

Il y a encore en Allemagne des villes dont le premier magistrat se nomme *préteur.*

Ici l'accent de l'*e* est aigu; dans *préteur*, qui prête, l'accent est circonflexe.

PRIAM, *n. pr.* PRIANT, *v.*

Tout le monde connoît cet infortuné père d'Hector, ce roi des Troyens, qui, après avoir soutenu contre les Grecs, un siége de dix ans, vit tomber les murs de sa capitale, et fut tué par Pyrrhus, aux pieds d'un autel que ce vieillard tenoit embrassé.

Jadis *Priam* soumis, fut respecté d'Achille.

RACINE.

Priant est le participe du verbe actif prier : « Je » la trouvai baignée de larmes, et *priant* avec fer- » veur, l'Etre suprême ».

PRIER, *v.* PRIÈRE, *s. f.*

Ces deux mots, dont l'un est le verbe et l'autre le substantif, se prononcent absolument de même, soit à la fin d'une phrase ou d'un vers, soit devant un mot qu'une voyelle commence.

Sur cette prononciation des verbes terminés en *er*, les auteurs ont varié. Corneille faisoit prononcer à pleine voix ; triomp*her*, aim*er*, riment, dans ses ouvrages, avec enf*er* et am*er*. Racine se permit dans les commencemens, quelques-unes de ces rimes normandes. On ne les trouve plus dans ses dernières tragédies.

J'ai ouï-dire à Voltaire, que ces infinitifs devoient sonner foiblement, et comme si le *r* terminatif étoit suivi d'un *e* que la prononciation éteint.

Homère fait une belle description des *prières*, qu'il suppose filles de Jupiter, boiteuses, suivant de loin *Até*, déesse du mal, et se faisant accompagner du repentir.

PRIS, *v.* PRIX, *s. m.*

Le verbe prendre, fait au prétérit ; je *pris*, tu *pris* : mais à la troisième personne, il veut un *t* : il *prit*, elle *prit* ; son participe s'écrit par un *s*.

Le dessein en est *pris* ; je pars, cher Théramène.

RACINE.

Prix, terminé par un *x*, signifie également la valeur, l'estimation d'une chose, et la récompense

d'un travail. Quel est le *prix* de cette maison ? Vous êtes loin de *prix*. Corinne emporta souvent, sur Pindare, le *prix* des jeux olympiques.

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le *prix*.
CORNEILLE.

Les hommes ne connoissent jamais si bien le *prix* des choses, que lorsqu'ils ne les possèdent plus.

PUCE, *ins.* PUSSE, *v.*

« *Puce* est un genre d'insecte aptère, c'est-à-» dire, qui n'a point d'ailes; mais il a six pieds, » qui lui servent à marcher, et à sauter. Il vit de » sang ».

Agnès, dans l'Ecole des Femmes, avoue qu'elle a été fort tranquille :

Hors les *puces* qui m'ont cette nuit tourmentée.
MOLIÈRE.

Le verbe pouvoir fait, à l'imparfait du subjonctif, que je *pusse*, que tu *pusses*. Pluriel : qu'ils ou qu'elles *pussent*.

Ces imparfaits, ou seconds temps des subjonctifs, déplaisent à bien des personnes qui, pour éviter ces terminaisons en *asses*, *isses*, *usses*, suppriment la finale, et disent : Il attendoit que je *vins ;* il vouloit que je m'expliq*uas*. Ce sont-là des fautes impardonnables. Il faut absolument dire et écrire : il attendoit que je *vinsse ;* il vouloit que je *m'expliquasse ;* quoique je *pusse* faire, &c.

Oui, c'est ainsi qu'il faut écrire et parler, ou bien choisir une tournure qui effarouche moins l'oreille. Mais quelle que soit sa délicatesse, elle ne sera jamais blessée d'une expression dure, si cette expression est correcte; elle le sera toujours d'un solécisme.

Sur-tout qu'en vos écrits, la langue révérée,
Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée.

BOILEAU.

PUIS, *v.* PUIS, *adv.* PUITS, *s. m.* PUY (le), *géo.*

Le verbe pouvoir fait, à la première personne: je *puis;* et ce mot ne reparoît plus dans aucun des autres modes ou temps de ce verbe.

Quelques personnes ont pensé qu'on disoit également bien: je *peux*, et je *puis.* L'usage de nos bons écrivains les condamne. La première personne du verbe est exclusivement: je *puis;* la seconde, tu *peux;* la troisième, il ou elle *peut.*

« Permettez que je vous aime comme je *puis*, et » autant que je *puis* ». (MARMONTEL.)

Hé! que *puis*-je, au milieu de ce peuple abattu!
Benjamin est sans force, et Juda sans vertu.

RACINE.

Reste d'un demi-dieu, dont à peine je *puis*
Egaler le grand nom, tout vainqueur que j'en suis!

CORNEILLE.

Cet envoi d'une violette, est charmant:

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe.

Mais si, sur votre front, je *puis* me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

DESMARETS.

Je me sauve à la nage, et j'aborde où je *puis*.

BOILEAU.

Puis, adverbe, a la même signification qu'après, ensuite.

D'abord il s'y prit mal, *puis* un peu mieux, *puis* bien,
Puis enfin il n'y manqua rien.

LAFONTAINE.

Puits est une excavation circulaire, d'où l'on tire communément de l'eau. Je dis communément : car on pratique également des *puits*, pour l'extraction des minerais, des sels, &c.

Quoique dans ce mot le *t* ne sonne pas, il est néanmoins d'usage de l'orthographier avec cette lettre.

Un astrologue, un jour, se laissa cheoir
Au fond d'un *puits*. On lui dit: Pauvre bête !
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête ?

LAFONTAINE.

Les mythologistes et les faiseurs d'emblêmes, ont placé la vérité dans un *puits*.

Autrefois la justice, et la vérité nues,
Chez les premiers humains furent trop peu connues.
Elles régnoient en sœurs. Mais on sait que depuis,
L'une a fui dans le ciel, et l'autre dans un *puits*.

RHULIÈRES.

Le *Puy*, ville qui étoit autrefois la capitale du

Velay, est aujourd'hui le chef-lieu du département de la Haute-Loire.

Puy ou *Puech*, en gaulois, vouloit dire montagne, élévation. Aussi le *Puy* est-il bâti sur la montagne d'Anès, qui domine presque les sources de la Loire.

Q.

QUELQUE, *pron. et adv.* QUEL QUE, et QUELLE QUE, *loc. comp.*

QUAND est-ce que ce mot n'en forme qu'un? Quand est-ce qu'il en forme deux? Bien des gens sont embarrassés à cette question; tâchons de l'éclaircir.

En général, *quelque* exprime une quantité, ou réelle, ou morale. Il me reste *quelque* argent, j'ai *quelque* crédit, je tiens de *quelques* bons militaires, &c.

Sous ce rapport, *quelque* est un pronom simple, masculin et féminin, qui se décline, et qui se joint à un adjectif ou à un substantif; à un singulier ou à un pluriel.

Il ne change pas de nature, quoique le substantif auquel il se joint, soit suivi du que relatif; pourvu qu'il y soit joint immédiatement: *quelques* richesses que vous ayez acquises; de *quelques* contrées que nous revenions; à *quelques* beautés que vous adressiez votre hommage: là il est pronom.

Mais si, au lieu d'un substantif, c'est un adjectif qui sépare *quelque* du *que*, auquel il correspond; alors *quelque* devient adverbe, et ne prend plus le *s* au pluriel: *quelque* grandes que soient vos possessions; *quelque* hardies que soient ses opinions.

> Justes, ne craignez pas le vain pouvoir des hommes.
> *Quelque* élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes.
> ROUSSEAU.

A présent, quelles sont les occasions où *quel que*

forme deux mots, dont le premier se décline ? C'est lorsqu'il signifie : tels que, de telle nature que, &c. *Quels que* soient vos secrets, je dois les respecter. « *Quelle que* soit votre puissance, disoit Ra» cine à Louis XIV, elle avoit encore besoin du se» cours de votre bonté ». *Quelles qu'*aient été vos erreurs, votre repentir les efface.

Quelle que soit, seigneur, la chaîne déplorable
Où depuis si long-temps je languis arrêté,
Quel espoir ne doit point inspirer au coupable
Votre immense bonté !

ROUSSEAU.

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux.
Un homme difficile est toujours malheureux.

GRESSET.

R.

R.

RAIE, *s. f.* RAIE, *icht.* RAIS, *s. m.*

Des lignes prolongées sur un fond quelconque, y forment des *raies :* cette *raie* n'est pas assez marquée. Les *raies* de la peau du Zèbre sont alternativement jaunes et noires, dans le mâle ; alternativement noires et blanches dans la femelle.

Le verbe correspondant est *rayer ;* et par une bizarrerie singulière, il exige toujours l'*y*, quoique le substantif ne prenne que l'*i :* je *raye*, tu *rayes*, *&c.*

La *raie* est un poisson de mer, plat, large, cartilagineux, et qui ne sauroit se manger, qu'après avoir été mortifié long-temps.

Les jantes d'une roue tiennent au moyeu, par des *rais*. Ils sont les rayons du cercle formé par la roue.

Rais est un substantif masculin pluriel ; il n'a pas de singulier.

Vaugelas, sur ce mot : « *rais*, pour rayons, ne » se dit plus de ceux du soleil..... Mais il se dit en» core de ceux de la lune ».

Vaugelas a tort. Thomas Corneille lui observoit déja dans le temps, « qu'on ne diroit point présen» tement : se promener aux *rais* de la lune ; on di» roit, à la clarté de la lune ».

RAISONNER et RÉSONNER, *v.*

Celui-là *raisonne*, qui établit un principe, et en

tire des conséquences; qui saisit bien le pour et le contre, et les discute sagement.

On traite de *raisonneur*, l'inférieur qui se permet des murmures sur les ordres de son supérieur: Hem! je crois qu'il *raisonne!*

Louis XIV demandoit à Langeli, ce fou que Boileau a pris la peine d'immortaliser, pourquoi on ne le voyoit jamais au sermon: Je n'entends pas le *raisonner*, répondit-il, et je n'aime pas le brailler.

Raisonner s'écrit par *ai*, comme le mot raison, d'où il dérive.

Résonner, par un *é* fermé, signifie: répéter un son, retentir. Cette salle *résonne* beaucoup; il y a ici un écho qui *résonne;* chaque jour il faisoit *résonner* les forêts du nom de Galathée.

RANG, *s. m.* REND, *v.*

Ranger, c'est mettre en ordre: un *rang* de soldats, serrer les *rangs;* au moral, tenir son *rang.*

Et sur son *rang*, son esprit s'est monté.
VOLTAIRE.

Présent du verbe rendre: je *rends*, tu *rends*, il ou elle *rend;* impératif: *rends.*

Dans Homère, Ajax, au plus fort d'une mêlée, se trouve enveloppé d'un épais brouillard, et s'écrie:

Grand dieu! *rends*-nous le jour, et combats contre nous.
LAMOTTE.

RAS, *adj.* RATS, *zoo.*

Ras est, à proprement parler, le participe du

verbe inusité *raire*, qui signifie raser le poil jusqu'à la peau. Poil *ras*, velours *ras*. Cet adjectif fait *rase*, au féminin : *rase* campagne.

On en fait un substantif dans ces mots : *ras*-de-Saint-Cyr ; *ras*-de-Saint-Maur, espèces d'étoffes.

Rats est le pluriel de *rat*, petit animal auquel les chats donnent la chasse, et qui ronge nos meubles, nos blés, et nos fruits.

Le monosyllabe *rat*, est long au pluriel.

Homère a chanté le combat des *rats* et des grenouilles.

Souvent notre amour-propre éteint notre bon sens ;
Souvent, nous ressemblons aux grenouilles d'Homère :
Implorant à grands cris le fier dieu de la guerre,
Et les dieux des enfers, et Bellone, et Pallas,
Et les foudres des cieux, pour se venger des *rats*.

VOLTAIRE.

RAUQUE, *adj.* ROC, *minér.*

Rauque est une épithète qui ne s'applique qu'à la voix. Depuis sa maladie elle a conservé un son de voix bien *rauque*. Féminin ou masculin, l'orthographe de ce mot ne change pas.

A l'égard de *roc*, il est synonyme de rocher. Ce château est bâti sur le *roc*.

Au moral, un homme dur a un cœur de *roc* ; celui que l'adversité ne sauroit abattre, est ferme comme un *roc*.

Ici, Pétrarque à Laure, exprimant son amour,
Voyoit naître trop tard, mourir trop tôt le jour.
Retrouverai-je encor sur ces *rocs* solitaires,
De leurs chiffres unis, les tendres caractères ?

DELILLE.

RÉCENT, *adj.* RESSENT, *v.*

Le premier *é* de récent est fermé et long. Il est bref dans le second mot.

« Ce qui n'a pas servi est neuf ; ce qui n'avoit » pas encore paru est nouveau ; ce qui vient d'ar- » river est *récent* ». (*Synonymes* de GIRARD.)

Présent du verbe *ressentir:* je *ressens*, tu *ressens*, il ou elle *ressent*. Impératif : *ressens*. Il se *ressent* encore de sa chute ; je *ressens* la perte que vous avez faite, comme si elle m'étoit personnelle.

REIN, *zoo.* RHIN, *géo.*

« *Rein*, rognon, viscère dans l'animal dont le » principal usage est de recevoir et de filtrer les » sérosités du sang, &c. (*Dict. de l'Acad.*)

» *Reins*, au pluriel, signifie les lombes, le bas » de l'épine du dos, et la région voisine ». (*ibid.*)

Ce mot s'emploie au moral : cet homme a les *reins* forts, et peut soutenir cette entreprise.

Le *Rhin* est ce grand fleuve qui descend des Hautes-Alpes, coule avec fierté entre la France et l'Allemagne, et finit par se perdre obscurément dans les sables de la Hollande. Nos historiens et nos poètes ont également parlé du *Rhin*. Louis XIV le fit traverser à son armée, le 12 juin 1672 ; et ce passage célèbre est le sujet de la quatrième épître de Boileau.

Au pied du Mont Adule, entre mille roseaux,
Le *Rhin*, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante, &c.

Règne animal, végétal, minéral.
Règne, administration d'un état.

REINE et RÊNE, *s. f.* RENNE, *zoo.*

« *Reine*, femme de roi, ou princesse, qui, de » son chef, possède un royaume ». (*Dict. de l'Acad.*)

L'Ulmaire se nomme *Reine* des prés. Bernard appelle la rose, *reine* de l'empire de Flore.

Cette courroie, qui forme la bride d'un cheval, se nomme *réne:* la *réne* droite; appuyez sur la *réne* gauche.

Au figuré, les *rénes* du gouvernement. Voltaire dit :

Valois régnoit encore, et ses mains incertaines,
De l'état ébranlé laissoient flotter les *rênes.*

Le *renne* ou *rhenne* est un quadrupède du genre des cerfs : il est commun dans les pays du nord de l'Europe. Les Lapons l'apprivoisent; et les *rennes* sont dressés par eux, à tirer des traîneaux, à conduire des fardeaux, &c.

Le rapide Lapon court, vole, et de ses *rennes*,
Coursiers de ces climats, laisse flotter les *rênes.*
DELILLE, *Géorg. franc.*

Voyez sur ce qui regarde le *renne*, le Dict. d'hist. Nat. et les Voyages de l'Abbé Chappe dans la Sibérie.

REZ, *prép.* RETS, *s. m.* RETZ, *n. pr.*

Coupez cet arbre *rez* terre; le *rez*-de-chaussée de cette maison est trop humide. Là il est préposition; il devient ici substantif.

La préposition *rez* a très-peu d'applications.

Des *rets* sont des filets. On tend des *rets* aux poissons, aux oiseaux, aux quadrupèdes. Circé prit dans ses *rets* Ulysse et ses compagnons.

La poésie semble avoir enlevé ce mot à la prose; il ne s'emploie jamais au singulier.

Le cardinal de Bernis peignant les travaux de l'hiver, dans les campagnes, dit:

Le fer recourbé de Cérès
S'aiguise sur la meule agile;
La chasse dispose ses *rets*,
La fournaise épure l'argile, &c.

Le cardinal de *Retz* est connu par le rôle si peu convenable qu'il joua, dans la guerre de la Fronde, et par ses mémoires.

RHEIMS, *géo.* RINCE, *v.*

Rheims ou *Reims* est une ville, fameuse par ses bons vins, ses pains d'épices; et autrefois, par sa sainte Ampoule.

Il faut pourtant vous chanter cette Jeanne,
Qui fit, dit-on, des prodiges divins,
Sauva son roi de la rage anglicane,
Et le fit oindre au maître-autel de *Reims*.

VOLTAIRE.

Je *rince*, tu *rinces*, il ou elle *rince*. Ce verbe n'a qu'un usage borné: on *rince* des verres; on se *rince* la bouche.

RIOM, *géo.* RIONS, *v.*

Riom est une des plus jolies villes du département du Puy-de-Dôme.

Le verbe *rire* fait, au pluriel du présent ; nous *rions ;* à l'impératif, *rions.*

Rions, buvons, chantons tous,
Les plus heureux sont les fous.

RIS, *s. m.* RIZ, *bot.*

Le *ris*, ou action de rire, est doux ou flatteur, franc ou malin, désagréable ou forcé, &c.

Le rire forcé est appelé *ris* sardonique, parce que la Sardaigne, dit-on, produit une plante qui occasionne des mouvemens convulsifs à la bouche, et une sorte de *ris* moqueur qu'accompagne souvent la mort.

Présent du verbe *rire :* je *ris*, tu *ris*, il ou elle *rit ;* impératif : *ris.*

L'arbre qu'on a planté, *rit* plus à notre vue,
Que le parc de Versaille et sa vaste étendue.
VOLTAIRE.

Le *riz* est, pour nous, une nourriture d'agrément, plus que de nécessité. Crême de *riz*, *riz* au lait.

Au contraire, le *riz* est, à la Chine, et aux Indes, ce que le blé, que l'on n'y connoît pas, est à notre Europe.

Le *riz* se cultive peu en France, beaucoup en Italie. Il veut un climat chaud ; mais un sol très-humide, ou disposé de manière à être humecté fréquemment.

ROI, *s. m.* ROYE, *géo.*

Le chef d'un gouvernement monarchique se nomme *roi.*

Ce nom de *roi* des *rois*, et de chef de la Grèce,
Chatouilloit de mon cœur l'orgueilleuse foiblesse.
RACINE.

Ce grand poète dit, en parlant de l'Etre suprême :

Que peuvent contre lui tous les *rois* de la terre ?
En vain ils s'uniroient pour lui faire la guerre ;
Pour dissiper leur ligue, il n'a qu'à se montrer.
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au seul son de sa voix, la mer fuit, le ciel tremble.
Il voit, comme un néant, tout l'univers ensemble ;
Et les foibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous, devant ses yeux, comme s'ils n'étoient pas.

Roye est une petite ville du département de la Somme, à cinq lieues de Noyon. On y a découvert depuis peu, d'assez bonnes eaux minérales.

Dans quelques départemens, on confond par la prononciation *roi* et *rouet*, dont on se sert pour filer ou pour dévider. Cette prononciation est défectueuse. *Roi* n'est que d'une syllabe, et se prononce à voix pleine : *rouet* au contraire a deux syllabes ; et la voix fléchit sur la seconde.

ROMAN, *s. m.* ROMAND et ROMANS, *géo.*

L'ouvrage politique et moral donné par le chevalier de Florian, sous le titre de *Numa Pompilius*, venoit de paroître. On en parloit devant un homme

qui passoit sa vie à dévorer les *romans ;* quelqu'un lui demanda ce que c'étoit que ce livre. Le voici, dit-il hardiment, quoiqu'il ne le connût pas : Pompilius est amoureux de Numa ; il éprouve beaucoup de contrariétés ; son courage les surmonte. Numa lui reste fidèle ; il finit par l'épouser.

Cette ineptie peint assez bien la plupart de ces ouvrages frivoles et dangereux qu'on appelle *romans.*

De la langue romaine que César et ses soldats introduisirent dans les Gaules, et qui s'y confondit avec l'idiome du pays, se forma un jargon, qui prit le nom de langue *romance.* Ce fut celle de nos premiers ouvrages ; et comme ils ne rouloient que sur des aventures extraordinaires de guerre, d'amour, de féerie, ils imprimèrent leur dénomination de *romans* à tous les livres de ce genre.

Le *roman* de Télémaque et celui de Clarisse sont les seuls qui aient immortalisé leurs auteurs.

Romand est un petit canton de la Suisse, borné par la Savoie, le pays de Gex, et le département du Doubs.

Romans est une jolie petite ville du département de la Drome. Elle est située dans une belle plaine, sur le bord de l'Isère, à trois lieues du point où cette rivière mêle ses flots aux eaux du Rhône.

ROMPS, *v.* ROND, *adj.*

Présent du verbe rompre : je *romps*, tu *romps*, il ou elle *rompt.* Impératif : *romps.*

L'essieu crie et se *rompt.* L'intrépide Hyppolite, &c.
RACINE.

Un *rond* est nn cercle. Sous ce rapport, il est substantif : faire des *ronds*, danser en *rond*.

Comme adjectif, il est opposé à carré, et veut dire circulaire : *rond*, et au féminin, *ronde*. Au figuré : cet homme est d'un caractère *rond* et franc.

ROUE, *s. f.* ROUX, *adj.*

Tout le monde sait ce qu'est une *roue*, depuis celle d'un char, jusqu'à la *roue* d'une horloge ou d'un moulin ; l'*e* se fait sentir.

Qu'à son gré désormais la fortune se joue,
On me verra dormir au branle de sa *roue*.

BOILEAU.

Le *roux* tient le milieu entre le jaune et le rouge. Là, il est substantif.

Adjectif ; il fait *rousse*, au féminin : des cheveux *roux*.

RUE, *s. f.* RUE, *bot.* RUE, *v.* RUE, *géo.* RUT, *ven.* RUTH, *n. pr.*

Les *rues* sont, pour les villes, ce que les chemins sont pour les campagnes. La *rue* est bordée de murs ou de maisons ; le chemin n'est tout au plus, bordé que de haies.

Courir les *rues* ; vieux comme les *rues*.

Mais je suis peu content du bonhomme François :
Il crut qu'un vrai chrétien doit gueuser dans la *rue*,
Et voulut que ses fils, robustes fainéans,
Fissent serment à Dieu de vivre à nos dépens.

VOLTAIRE.

La *rue* est une plante qui croît dans nos climats :

sa tige est ligneuse ; ses feuilles ont le goût âcre. La médecine en fait un grand usage.

Au milieu des prairies marécageuses d'un canton nommé Marquenterre, dans le département de la Somme, et sur les rives de la Maye, à deux lieues de la mer, s'élève une petite ville, célèbre par son antiquité ; on la nomme *Rue*.

Rue forme aussi le présent du verbe *ruer*. Voilà un cheval qui *rue*.

Le temps du *rut* est, pour les cerfs, et quelques autres bêtes fauves, la saison des amours. Le fort du *rut* est en septembre. Quand les cerfs entrent en *rut*, ils sont dangereux pour les voyageurs ; mais ils ne tiennent pas devant les chiens.

Le *t* s'éteint dans la prononciation ; et c'est pour éviter l'équivoque qui pourroit en résulter, que l'on ne dit pas de quelqu'un que l'on a trouvé dans les *rues :* je l'ai vu en *rue ;* mais dans la *rue*.

Les œuvres de Florian offrent une églogue, qu'il a intitulée *Ruth*. Ainsi est appelée dans l'Ecriture, l'intéressante glaneuse qui suivoit les moissonneurs du riche Booz, et qui finit par lui plaire et en devenir l'épouse.

S.

SAIGNEUR, *chir.* SEIGNEUR, *qual.*

Le premier de ces noms ne convient qu'à un chirurgien qui excelle dans l'art de saigner, ou à un médecin qui ordonne souvent la saignée: ce docteur-là est un terrible *saigneur*. Tel étoit le Sangrado de Gilblas; tel aussi le célèbre Bouvard. Je l'ai entendu dire, en parlant des Hollandais chez qui le sang abonde moins que les autres fluides: « Je » n'aime point de pareils malades, il n'y a pas » moyen de les saigner deux fois ».

Celui qui a des droits de justice et de directe, sur un territoire quelconque, en est le *seigneur*.

Ce titre se donne également à un homme élevé à une grande dignité, ou revêtu d'un caractère important.

Nos poètes tragiques emploient souvent cette expression: *Seigneur*, où courez-vous? C'est vous-même, *seigneur*, &c.

SAINTE, *adj.* XAINTES, *géo.*

Sainte est tantôt adjectif, et tantôt substantif. Elle vit en *sainte* fille; il faut invoquer la *sainte*; c'est une *sainte*.

Xaintes, ou plus communément *Saintes*, est une ville ancienne, située sur une éminence, au pied de laquelle coule la Charente. Jadis capitale de la Saintonge, elle est aujourd'hui le chef-lieu du département de la Charente-Inférieure.

SALE, *adj.* SALE, *v.* SALLE, *s. f.*

Sale est un adjectif des deux genres, qui s'applique également aux choses et aux personnes. Il est synonyme de mal-propre, et ne s'emploie que dans le style familier.

L'*a* est long et prend l'accent circonflexe.

Saler, assaisonner avec du sel, fait au présent : je *sale*, tu *sales*, il ou elle *sale* : à l'impératif, *sale*. Ce cuisinier *sale* trop : l'*a* est bref.

Salle, en langage d'architecture, indique les pièces d'un hôtel, qui sont destinées à rassembler, en certain temps, les gens de la maison ou les étrangers : *salle* à manger ; *salle* d'audience ; passez dans cette *salle*.

Les maîtres à danser, les maîtres d'armes ont leurs *salles*. Nos *salles* de spectacle ne valent pas en général, les *salles* de spectacle d'Italie.

L'*a* dans *salle* est un peu bref.

Saint-François de *Sales* a pris ce nom d'un château de Savoye où il étoit né.

SAVON, *chim.* SAVONS, *v.*

Le sel alkali mêlé avec le marc d'huile plus ou moins épuré, forme une pâte qui, sous le nom de *savon*, sert à blanchir le linge. Les *savons* de Naples sont les plus estimés.

Nous *savons* est la première personne plurielle du présent du verbe savoir. Que *savons*-nous ?

On écrivoit autrefois *sçavons*. Ce *ç* est aujourd'hui supprimé, comme lettre oiseuse.

SAUR, *icht.* SAURE, *adj.* SORT, *myth.* SORTS, *antiq.* SORT, *v.*

Du vieux mot saurer ou faire sécher à la fumée, est née l'expression *saur, saurer :* un hareng *saur* ou *sauret.*

Un cheval *saure*, est celui dont la couleur est d'un jaune qui tire sur le brun.

Le *sort* ou le destin, est cette divinité primitive, impérieuse ; cette nécessité, pour tout dire, à laquelle les dieux et Jupiter lui-même étoient assujettis. On la représente, tenant sous ses pieds, le globe de la terre, et dans ses mains, l'urne qui renferme le nom et le *sort* des hommes.

Où me cacher? Fuyons dans la nuit infernale.
Mais, que dis-je ! Mon père y tient l'urne fatale.
Le *sort*, dit-on, l'a mise en ses sévères mains ;
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.

RACINE.

De la propension que nous avons à tout croire, à tout craindre, et sur-tout à vouloir connoître l'avenir, sont nés les *sorts.* Une cassette de bois d'olivier renfermoit des tablettes de bois de chêne, sur lesquelles étoient écrites diverses réponses vagues. Un enfant tiroit de la boîte, une de ces tablettes ; et celui qui venoit interroger la divinité, y lisoit le *sort* qui l'attendoit.

C'est ainsi que se consultoit le *sort ;* c'est ainsi que se tiroient les *sorts* à Preneste.

Nos aïeux plaçoient de même, dans un vase, diverses sentences. Ils en tiroient une ; et l'expli-

quant à leur manière, ils l'appliquoient au *sort* qu'ils avoient à espérer ou à craindre. Souvent aussi ils conjecturoient ce *sort*, du premier verset qu'ils entendoient chanter, à leur entrée dans une église.

Présent du verbe sortir : je *sors*, tu *sors*, il ou elle *sort*. Impératif : *sors*.

Ne confondons pas ces deux locutions : il ne *fait* que sortir ; il ne *fait* que de sortir.

La première signifie que la personne *sort* continuellement ; et la seconde, qu'elle vient de sortir, au moment même.

SAUT et SCEAU, *s.m.* SCEAUX, *géo.*
SEAU, *s. m.* SOTS, *adj.*

Les enfans aiment à faire des *sauts*. Les *sauts* des voltigeurs amusent le peuple, sur-tout le *saut* périlleux.

Le rocher d'où Sapho, désespérée des rigueurs de Phaon, se jeta dans la mer, est appelé le *saut* de Leucade.

Le *saut* de Niagara, le *saut* du Doubs, sont des roches élevées, du haut desquelles se précipitent le Doubs et le fleuve Saint-Laurent.

Une loi n'est authentique, qu'autant qu'elle porte le *sceau* de l'Etat, c'est-à-dire, l'empreinte du cachet ou *sceau* que l'Etat a consacré. L'application du *sceau* est la formalité dernière et solemnelle des actes. De-là ces expressions : mettre le *sceau* à une entreprise ; je vous le confie sous le *sceau* du secret.

Quelques personnes font ce mot de deux syl-

labes. Il n'en forme qu'une. Racine dit dans Esther :

Le roi, dès l'heure même,
Mit dans ma main le *sceau* de son pouvoir suprême.

Sceaux, bourg près de Paris, est célèbre par le séjour qu'y a fait la duchesse du Maine. Elle y réunissoit une société choisie de gens de lettres; et la plupart des pièces qu'ils y composèrent, ont été recueillies en deux volumes, sous le titre d'Amusemens de *Sceaux*.

Le *seau* est un vaisseau de bois propre à puiser, à porter, à conserver de l'eau. Quand la pluie est abondante, on dit qu'il pleut à *seaux*. Les Italiens ont un poëme qu'ils estiment, et dont le sujet est le *seau* enlevé. Il est du Tassoni.

Qui dit *sots*, *sottes* au pluriel, et *sot*, *sotte* au singulier, annonce des hommes, des femmes, ou des ouvrages sans jugement et sans esprit : de *sots* discours, des gens bien *sots*.

Ce monosyllabe *sot* est bref, au singulier, et long au pluriel.

SCIEUR, *s. m.* SIEUR, *qual.*

Celui qui coupe avec la scie, se nomme *scieur* : un *scieur* de bois, un *scieur* de long.

On qualifioit *sieur* celui qui possédoit un fief quelconque, sans justice : *sieur* dans tel village.

Ce mot est devenu un terme honorifique, et l'on a dit : mon-*sieur*, comme mon-seigneur.

SEREIN,

SEREIN, *météor. et adj.* SERIN, *ornith.*

Le *serein* est la rosée du soir. Mais quelle différence entre le *serein* et les pleurs de l'aurore ? Celles-ci donnent aux fleurs, plus d'éclat; aux belles, plus de fraîcheur; à la santé, plus d'énergie. Avec le *serein*, au contraire, la plupart des fleurs se ferment, le teint des belles se décolore, la santé disparoît, devant les catarres et les fluxions.

Serein adjectif, est synonyme de calme, tranquille, soit au propre, soit au figuré : un temps *serein*, un front *serein*.

Tout respire en Esther, l'innocence et la paix;
Du chagrin le plus noir, elle écarte les ombres,
Et fait des jours *sereins*, de mes jours les plus sombres.
RACINE.

Nous distinguons deux sortes de *serins* : le *serin* commun, et le *serin* des îles Canaries, que souvent nous nommons simplement canari. La robe du *serin*, est jaune, blanche, grise ou mêlée. Les charmes de son chant naturel; sa facilité à le perfectionner; sa gentillesse; sa familiarité; ses caresses, en ont fait l'oiseau des toilettes et des boudoirs.

L'aimable description que fait Catule, de l'oiseau pleuré par Lesbie, ne peut convenir qu'à un *serin*.

Eglé, reçois de ma tendresse
Ce *serin* dont la gentillesse
Te retracera mon ardeur;
Puissions-nous habiter sans cesse,
Lui, sur ton sein, moi dans ton cœur.

SIMPLE, *bot.* SIMPLE, *adj.*

« On donne vulgairement le nom de *simple*, aux » plantes ou herbes dont on se sert en médecine » : (*Dict. d'hist. Nat.*)

Le mot est masculin. Défiez-vous de ce *simple*, car il est de la famille des cicutaires.

La connoissance des *simples* devroit entrer dans les élémens d'une bonne éducation, ne fût-ce que pour apprendre aux enfans, à distinguer les *simples* dangereux.

J. J. Rousseau rapporte qu'un jenne homme frappé de la beauté des fleurs du nappel, en cueillit une certaine quantité qu'il garda très-long-temps dans sa main. C'étoit l'été. Il ne quitta le bouquet, que pour se mêler aux jeux de quelques villageoises qui dansoient aux pieds du mont Pilat d'où il descendoit. Le jeune homme et la jeune fille avec laquelle il avoit dansé, et qui avoit reçu par la transpiration de la main les miasmes vénéneux du nappel, moururent dans la même nuit.

Simple, adjectif, signifie proprement qui n'est pas double. Mais soit au propre, soit au figuré, cette signification a été fort étendue. « Quelle fut » leur surprise, lorsque sous la coiffure la plus » *simple*, sous les plus humbles vêtemens, ils vi- » rent toutes les graces, toutes les beautés réu- » nies ». (MARMONTEL.)

On ne voit dans les chansons et dans les églogues, que de *simples* bergères, la *simple* nature, les *simples* jeux de l'enfance.

Le madrigal plus *simple*, et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour.

BOILEAU.

SOC et SOCQUE, *s. m.*

Le *soc* de la charrue est ce fer aigu et tranchant qui entre dans la terre, et la fend pour y tracer un sillon.

Voltaire parlant de ses occupations à Ferney, dit :

C'est ainsi qu'on peut vivre à l'ombre de ses bois,
En guerre avec les sots, en paix avec soi-même,
Gouvernant d'une main, le *soc* de Triptolême (1),
Et de l'autre, essayant d'accorder sous ses doigts,
La lyre de Racine et le luth de Chapelle, &c.

Cette chaussure de bois, élevée de trois ou quatre pouces, à laquelle se sont condamnés certains religieux, s'appelle *socque*.

C'est aussi la chaussure qu'employoient autrefois les acteurs qui jouoient la comédie. Le *socque* est très-bas; et sous ce rapport, il est opposé à cothurne, chaussure haute, dont les acteurs se servoient dans les rôles tragiques. Monter du *socque* au cothurne, est une locution figurée qui signifie monter d'un rôle ou d'une composition comique, à la hauteur de la tragédie.

(1) Inventeur de la charrue; il eut des temples chez les Athéniens.

SOI, *pron.* SOIE, *s. f.* SOIT, *v.* SOIT, *conj.*

Soi forme avec *elle* ou *lui*, le troisième des pronoms personnels. On le préfère, lorsque la phrase se généralise : c'est-à-dire, lorsqu'elle n'a pas un rapport spécial à un certain objet. On ne sauroit être trop réservé à parler de *soi*.

C'est n'être bon à rien, que n'être bon qu'à *soi*.
VOLTAIRE.

D'après ce principe, que *soi* ne doit s'employer que dans les cas où la phrase se généralise, l'abbé d'Olivet condamne ces vers de Racine :

Mais il se craint, dit-il, *soi*-même plus que tous...
Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après *soi*.

Il observe que l'exactitude grammaticale demandoit *lui*, au lieu de *soi*. Il condamne également les phrases de la nature de celle-ci : de *soi*, ou en *soi*, ces choses sont indifférentes.

Dans ce dernier cas, il a raison. *Soi* qui est un singulier, ne sauroit s'accorder avec un pluriel.

Mais à l'égard des vers, permettons-leur une certaine liberté ; et quoique la prose eût dû préférer : « il se craint *lui*-même, traînant tous les cœurs » après *lui* », laissons quelques hardiesses à la poésie, et ne condamnons ni les vers précédens de Racine, ni ceux-ci de Boileau.

Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime,
Méconnoît son génie et s'ignore *soi*-même.

La *soie* est ce fil délié qu'on tire de l'enveloppe du ver qui en porte le nom. Les *soies* du Levant

sont les plus belles. A la Chine on fait du papier avec la *soie*. Les poètes qui habillent à leur gré, la quenouille des Parques, souhaitent aux grands et aux belles, des jours d'or et de *soie*.

Le nom de *soie* se donne aux poils de quelques animaux. Les *soies* du cochon, du sanglier, &c. Cet épagneul a de belles *soies*.

Le verbe *être*, fait à l'impératif, *sois*. *Sois* juste, *sois* discret. Au subjonctif: que je *sois*, que tu *sois*, qu'il ou qu'elle *soit*, qu'ils ou qu'elles *soient* (1).

Soit est une manière de consentir et d'accorder; et dans ce sens, il fait partie du verbe être. Hé bien! *soit*. C'est comme si l'on disoit, que cela *soit*.

Soit, est enfin une conjonction alternative. Le sage montre un caractère toujours égal, *soit* dans la bonne, *soit* dans la mauvaise fortune.

> *Soit* que le soleil se lève,
> *Soit* qu'il achève son cours, &c.

Il ne faut pas confondre, comme le font quelques personnes dans la prononciation, le mot *souhait* avec ceux que je viens de parcourir. Ceux-ci sont tous monosyllabes. *Souhait*, au contraire, est de deux syllabes, et la bonne prononciation les fait sentir.

> Forme trois *souhaits*, car je puis
> Rendre trois *souhaits* accomplis.
>
> LAFONTAINE.

(1) Ce mot *soient* est monosyllabe, et sous ce rapport, il est admis dans nos vers; tandis que *aient*, autre monosyllabe, n'y est pas reçu comme tel: demandez-moi pourquoi. L'usage,

SOL, *mus.* SOL, *s. m.* SOLE, *zoo.* SOLE, *icht.* SOLE, *agr.* *Saule, arbre.*

La note *sol* est celle qui, dans la gamme ou échelle musicale, suit le fa et précède le la.

Le terrein sur lequel nous marchons, se nomme *sol.* Vous construisez sur un *sol* bien mobile. Ce *sol* est pierreux; il convient à la vigne. Ce *sol*-ci est sablonneux; les bois y viendront bien.

Sole, substantif féminin, est le nom de cette corne du pied des chevaux, qui précède celle où s'attachent les fers.

C'est aussi le nom d'un poisson dont la forme est très-plate et le goût exquis. La *sole* a été nommée, par des gourmands, la perdrix de la mer.

Dans beaucoup de contrées, on divise les terres labourables en trois *soles*: l'une porte des blés; l'autre est ensemencée de menues graines; la troisième se repose; la *sole* des jachères.

Je ne joins pas ici le mot *saule*, arbre si cher à J. J. Rousseau. O *saule* vert! *saule* que je chéris! Ce mot a une orthographe et une prononciation ouverte et longue, qui ne permettent pas de le confondre avec les mots précédens, qui tous ont une prononciation brève.

SOMME, *s. m.* SOMME, *s. f.* SOMME, *géo.*

Somme, sommeil: dormir d'un *somme* profond. Bois-Robert avoit perdu un procès; et comme il accusoit ses juges d'avoir dormi pendant la plaidoierie de son avocat, il dit qu'il l'avoit perdu, non tout d'une voix, mais tout d'un *somme*.

Somme est là, masculin; dans toutes ses autres acceptions, le féminin est son genre.

Somme, charge, fardeau : les bêtes de *somme*.

Il faut penser, sans quoi l'homme devient,
Malgré son ame, un vrai cheval de *somme*.
Il faut aimer, c'est ce qui nous soutient;
Sans rien aimer, il est triste d'être homme.

VOLTAIRE.

Somme, résultat ou ensemble de plusieurs fractions numéraires : calculez ces articles, et voyez à quelle *somme* se monte le tout. Comment payer toutes ces *sommes* ?

Somme, abrégé, conclusion. Le mot n'a lieu, sous ce rapport, qu'en un très-petit nombre d'occurrences : *somme* toute, voilà ce que je veux.

On connoît cette épigramme de Piron :

En France on fait, par un plaisant moyen,
Taire un auteur qui d'écrits nous assomme.
Dans un fauteuil d'académicien,
Lui quarantième on vous place notre homme.
Lors il s'endort, et ne fait plus qu'un *somme* ;
Plus n'en aurez, prose ni madrigal.
Au bel-esprit, ce fauteuil est en *somme*,
Ce qu'à l'Amour, est le lit conjugal.

La *Somme* est une rivière, ou plutôt un fleuve, qui traverse une grande partie du département qui porte son nom, et qui, après avoir arrosé Amiens et Abbeville, va se perdre dans la mer au-dessous de Saint-Valeri.

Gresset, né à Amiens, finit son ode sur l'amour de la patrie, par ces vers adressés à la *Somme* :

Bords de la *Somme*, aimables plaines,
Dont m'éloigne un destin jaloux,
Que ne puis-je briser les chaînes
Qui me retiennent loin de vous!

SON, *s. m.* SON, *phys.* SON, *pron.*

Cette peau, cette écorce du blé qui s'en détache sous la meule, est appelée *son*. Le proverbe : dos de velours, ventre de *son*, peint assez bien l'avare fastueux.

Panard termine ainsi un de ses couplets :

Et dans le champ
Où Cupidon moissonne,
Souvent la farine se donne,
Et le *son* se vend.

Les différentes manières dont les vibrations de l'air agissent sur notre oreille, nous font juger de la nature des *sons*. *Son* aigre, *son* harmonieux.

J'entends quelquefois dire : j'aime bien son *son* de voix ; cette cacophonie est facile à éviter, en disant : j'aime le *son* de sa voix.

Son est le troisième des pronoms possessifs : *son* honneur, *son* ami.

Quoiqu'il soit masculin, ce pronom se joint avec les noms féminins qui commencent par une voyelle, afin d'éviter l'hiatus que le pronom *sa* occasionneroit : *son* opinion, *son* épée, *son* amie.

Plus ce pronom est d'un usage fréquent, plus il est d'une application difficile. Pour peu que la phrase renferme de substantifs, vous ne savez bientôt plus auquel appartient le pronom *son*, *sa*, *ses*.

Exemple : j'ai vu Eraste qui se promenoit avec *sa* femme et *son* frère.

Le frère de qui ? d'Eraste ou de sa femme ?

Que suit-il de-là ? Qu'il importe de soigner son style ; et qu'il ne faut jamais oublier ce précepte de Quintilien : N'écrivez pas seulement de manière à être compris ; mais de façon à ne pouvoir point ne pas être entendu.

SONDE, *s. f.* SONDE et SUND, *géo.*

Pour connoître la profondeur d'une plaie, le chirurgien emploie la *sonde*.

Le navigateur se sert de *sondes* d'un autre genre, pour savoir quelle est la hauteur des eaux qui portent son navire.

Ce mot a un verbe analogue : je *sonde*, tu *sondes*, il ou elle *sonde*, &c. On dit de l'Etre suprême, qu'il *sonde* les cœurs.

Le détroit de la *Sonde* est dans les Indes orientales, entre les îles de Java et Sumatra.

Le détroit du *Sund* forme l'entrée de la mer Baltique et sépare la Suède du Danemarck.

SONNET, *poés.* SONNOIT, *v.*

Le *sonnet* est un petit ouvrage de poésie, composé de quatorze vers, divisés en deux quatrains et deux tercets.

Les règles du *sonnet* sont si difficiles, que Boileau les attribue à la bizarrerie d'Apollon :

> Un jour ce dieu bizarre
> Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
> Inventa du *sonnet* les rigoureuses lois.

Nos poètes paroissent avoir abandonné ce genre de poésie, où le goût et le génie sont forcés de lutter sans cesse contre la difficulté à vaincre, et où la difficulté vaincue promet assez peu de gloire, quoique Boileau ait dit :

Un *sonnet* sans défaut, vaut seul un long poëme.

Les *sonnets* n'ont plus de charmes, que pour les Italiens, qui se livrent encore avec plaisir à cette sorte d'ouvrage, et qui tous savent par cœur, les *sonnets* charmans que la muse de Pétrarque lui dicta pour la belle Laure.

L'imparfait du verbe *sonner*, se forme ainsi : je *sonnois*, tu *sonnois*, il ou elle *sonnoit*. Pluriel, ils ou elles *sonnoient*.

SONNEZ, *s. m.* SONNEZ, *v.*

Au jeu de trictrac, la chance de deux six est un *sonnez:* sans ce *sonnez*, je perdois la partie.

Agiter des cloches et souffler dans une trompette, c'est *sonner*. Mais au premier cas, il a un régime direct : *sonner* la cloche ; au second, son régime est indirect : *sonner* de la trompe.

A la seconde personne plurielle du présent, vous *sonnez ;* à l'impératif, *sonnez ;* au participe, *sonné*. Qui a *sonné?* Pourquoi *sonnez*-vous ?

Mais ne *sonnez* jamais la prise,
La fanfare est d'un fanfaron.

SOUCI, *s. m.* SOUCI, *bot.* SOULCI, *ornith.*

La tristesse vient souvent sans cause. Le *souci* en

à une. Elle est communément dans les embarras, dans les soins qui nous pressent. Un père de famille qui a beaucoup d'enfans et peu de fortune, est dévoré de *soucis*.

Frédéric avoit nommé Sans-*Souci*, la campagne où il alloit quelquefois chercher le repos. Sur cela, Voltaire a dit :

> Les beaux noms, les beaux lieux,
> Très-rarement nous donnent le bien-être.
> Est-on heureux, hélas ! pour le paroître ?
> Dans Sans-*Souci*, certain roi renommé,
> Fut de *soucis* quelquefois consumé.

Les champs et les jardins offrent également des *soucis*. Cette plante porte une fleur jaune, dont les feuilles nombreuses sont disposées en rose. La pharmacie tire de la fleur de *souci* une eau, un vinaigre excellent contre le mauvais air.

Le plus petit des oiseaux de notre continent, est le *soulci*. Il est moins gros que le roitelet, dont il a les mœurs et le plumage. Le *l* ne se fait pas sentir.

SOUDE, *v.* SOUDE, *bot.*

Soude est au présent et à l'impératif du verbe *souder*, qui signifie joindre des pièces de métal ensemble, par le moyen de l'étain ou du cuivre fondu.

Le substantif correspondant est *soudure :* cette *soudure* n'est pas bonne.

La *soude* est la cendre du kali, plante qui croît au bord de la mer, que l'on cueille et que l'on brûle verte ; la *soude* entre dans la composition du savon et du verre.

La plante même du kali est quelquefois aussi appelée *soude.*

SOUFFLET, *méc.* SOUFFLET, *s. m.*

Il est des *soufflets* de forges ; il est des *soufflets* d'orgues. Ce sont des espèces de réservoirs, qui d'abord se remplissent d'air et qui s'en débarrassent ensuite, soit pour exciter la flamme, soit pour exciter des sons. Près de chaque cheminée est un *soufflet*, destiné à ranimer le feu.

Un coup frappé sur la joue, à main fermée, n'est qu'un coup, qu'une insulte ordinaire. Mais à main ouverte, il devient l'affront le plus grand, que l'un puisse faire, et l'autre recevoir. Nous l'avons, je ne sais pourquoi, nommé *soufflet.*

SOUFFLEUR, *s. m.* SOUFFLEUR, *icht.*

Il y a des *souffleurs* aux spectacles ; l'orgue a ses *souffleurs ;* l'alchimie a aussi les siens. Un cheval qui souffle beaucoup en courant, est un cheval *souffleur ;* en ce sens, il est adjectif.

Le *souffleur* est un grand poisson, du genre des baleines. Son nom lui vient de ce qu'il souffle et rejette en l'air, l'eau de la mer, après l'avoir aspirée.

SOUL, *adj.* SOU, *s. m.* SOUS, *prép.*

Soûl, qui a bu ou mangé à l'excès. Autrefois on écrivoit *saoul ;* l'accent circonflèxe a remplacé l'*a*. L'ivrogne est *soûl* de vin ; l'ambitieux n'est jamais *soûl* de gloire.

On emploie rarement ce mot, dans la bonne compagnie ; jamais, dans la prose soutenue.

Sous, préposition, indique qu'une personne ou qu'une chose est placée au-dessous d'une autre. Il se prend au propre et au figuré : allons nous asseoir *sous* cet arbre ; il s'est formé *sous* deux grands maîtres, l'expérience et le malheur.

Sou est une espèce de monnoie qui forme la vingtième partie du franc. Quelques personnes écrivent encore *sol* au singulier, et *sols* au pluriel. L'autre orthographe est préférable, en ce qu'elle se rapproche davantage de la prononciation. Cet homme est un panier percé ; il n'a jamais le *sou* ; je n'en donnerois pas douze *sous*.

On avoit promis mille écus, pour celui qui feroit la meilleure épitaphe du grand Condé. Sur cela parut cette saillie :

Pour célébrer tant de vertus,
Tant de hauts faits et tant de gloire,
Mille écus ! rien que mille écus !
Ce n'est pas un *sou* par victoire.

SOULOIT et SOULOIT, *v.*

Le verbe populaire *soûler*, contraction de *saouler*, se gorger de vin ou de viande, forme ainsi la troisième personne de son imparfait : il ou elle se *soûloit*.

Le verbe *souloir*, avoir coutume, forme de même, mais sans accent circonflèxe, la troisième personne de son imparfait : il ou elle *souloit* (*solebat.*)

Ce temps seul est usité ; et pour dire encore plus : ce mot a vieilli et n'est reçu que dans le style marotique. On a vu plus haut dans l'épitaphe de Lafontaine, à l'article gens,

> Quant à son temps. . . . . .
> Deux parts en fit, dont il *souloit* passer
> L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

SOURIS, *s. m.* SOURIS, *zool.*

Le rire doux et sans éclat, s'appelle sourire, ou *souris.*

> Certain enfant, qu'avec crainte on caresse,
> Et qu'on connoît à son malin *souris*,
> Court en tous lieux, précédé par les ris,
> Mais trop souvent suivi de la tristesse.
>
> VOLTAIRE.

Présent du verbe sourire : je *souris*, tu *souris*, il ou elle *sourit.* Impératif : *souris.*

> On ne rit plus, on *sourit* aujourd'hui ;
> Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui.
>
> BERNIS.

L'un de nos ennemis domestiques les plus incommodes, est la *souris*, sorte de rat de la plus petite espèce. Elle attaque également les fruits de la nature et les productions de l'art. Plus d'une fois, dans nos bibliothèques, Homère et Virgile ont senti ses atteintes.

Sans cette rage de tout ronger, la *souris* plairoit peut-être, par le velouté de sa robe, la vivacité de ses regards, la légéreté de ses mouvemens.

Lafontaine a une jolie fable sur le chat et la *souris :*

Dois-je représenter, dans ces vers, une belle
Qui, douce en apparence, et toutefois cruelle,
Va, se jouant des cœurs que ses charmes ont pris,
Comme le chat fait la *souris ?*
Prendrai-je pour sujet, les jeux de la fortune?
Rien ne lui convient mieux; et c'est chose commune,
Que de lui voir traiter ceux qu'on croit ses amis,
Comme le chat fait la *souris.*

STATUE, *s. f.* STATUT, *s. m.*

L'*e* dans *statue* se fait sentir.

La Grèce, à l'insensé Pyrrhon,
Fait élever une *statue.*
Socrate prêche la raison,
Et Socrate boit la ciguë.
VOLTAIRE.

Statuer, ordonner, prescrire, fait au présent et à l'impératif, *statue*, je *statue*, &c.

Statut, réglement, ne fait sentir le *t* que devant une voyelle.

Enfin cet heureux coin du monde
N'aura pour but dans ses *statuts*,
Que de nous soustraire aux abus
Dont ce bon univers abonde.
GRESSET.

SUCE et SUSSE, *v.* SUS, *adv.*

Présent du verbe sucer: je *suce*, tu *suces*, il ou elle *suce;* ils ou elles *sucent*, &c. Il importe qu'un enfant *suce* de bon lait; les abeilles *sucent* les fleurs, pour composer le miel.

Imparfait du subjonctif du verbe savoir : que je *susse*, que tu *susses*, qu'ils ou qu'elles *sussent*. Avant que je *susse* votre arrivée ; quoiqu'elles *sussent* qu'on les attendoit.

Ces mots affligent l'oreille ; le bon écrivain les évite autant qu'il peut.

Sus est adverbe et interjection. Un tiers en *sus* ; courir *sus* à quelqu'un ; le nombre *sus*-dit ; or, *sus*, levez-vous !

SUIS, *v. aux.* SUIT, *v. act.* SUIE, *s. f.*

Je *suis* est la première personne du verbe auxiliaire *être :* je *suis* Lindor ; je *suis* fidèle.

Le participe avec ce verbe auxiliaire, se décline toujours. Une femme dit : je *suis* venue ; nous sommes sorties ce matin, &c.

Question. Faut-il dire : j'y *suis* resté, ou j'y ai resté ? J'y *suis* demeuré, ou j'y ai demeuré ?

Réponse. Lorsqu'on est encore dans l'endroit, il faut se servir du verbe *être ;* et lorsqu'on n'y est plus, employer le verbe *avoir.* Je dirai, si je *suis* encore à Toulouse, par exemple : je *suis* venu à Toulouse, et j'y *suis* demeuré ou resté. Si je ne l'habite plus, je dirai : je *suis* allé à Toulouse, et j'y *ai* resté, j'y *ai* demeuré trois ans, &c.

Je *suis*, est aussi la première personne du verbe suivre ; à la seconde, tu *suis ;* à la troisième, il ou elle *suit ;* à l'impératif, *suis.*

Sous ces rustiques toits, mon père vertueux,
Fait le bien, *suit* les loix, et ne craint que les dieux.
VOLTAIRE.

Cette

Cette double signification du mot je *suis* explique l'énigme ou le calembour du laquais qui *suit* son maître : je ne *suis* pas ce que je *suis* (celui que je *suis*).

Quiconque s'est approché d'une cheminée, sait ce qu'est la *suie*. Une mauvaise prononciation fait quelquefois confondre ce mot avec les précédens. Il n'est point leur homonyme. L'*e* de *suie* se fait sentir.

J'estime plus ces honnêtes enfans,
Qui, de Savoie, arrivent tous les ans,
Et dont la main légèrement essuie
Ces longs canaux, engorgés par la *suie*.

VOLTAIRE.

SUR, *prép.* SUR, *adj.*

La préposition *sur* marque une position relative. Il étoit *sur* son char ; la lettre est *sur* la table. Patrix fait ainsi parler un mort à un autre :

Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien ;
Je suis *sur* mon fumier, comme toi *sur* le tien.

Sûr, adjectif, au féminin, *sûre*. Il exprime d'abord l'acidité d'un fruit ou d'une liqueur : ce vin est *sûr ;* cette poire est *sûre*.

Il s'applique ensuite aux personnes et aux choses ; et il indique qu'on peut s'y fier. Cet homme est bien *sûr ;* ce pont n'est pas trop *sûr*.

Ami *sûr* et douce amie
Font le charme de la vie.

Le mot *sûr*, *sûre*, adjectif, veut l'accent circonflexe, que ne prend pas la préposition *sur*.

T.

TA, *pron.* TAS, *s. m.*

Le second des pronoms possessifs est, *ton*, qui fait *ta* au féminin. Ne dis pas toujours *ta* pensée; chéris *ta* patrie; réprime *ta* colère.

Tas, est un amas quelconque. Que faites-vous de ce *tas* de papiers? Donnez de l'ouvrage à ce *tas* de fainéans.

Le premier de ces monosyllabes est bref; le second est long.

Mettez tous les biens en un *tas*,
Perles, rubis, terres, contrats,
Maison superbe et bonne table,
Honneurs à foison, dignité;
Si je n'y vois point la santé,
Je donnerois le *tas* au diable.
La santé! pauvre misérable!
Il m'en souvient, hélas! il fut un jour
Où j'eusse dit: *Si je n'y vois l'Amour.*

BRET.

TAC et TACT, *s. m.*

Le *tac* est une sorte de maladie contagieuse.

On se sert aussi de ce mot pour exprimer le son que rendent deux corps durs qui se heurtent.

Tac
Voilà la statue animée.

PANARD.

On dit aussi *tac-tac*, ou *tic-tac*.

Le *tact* exprime, à parler proprement, le sentiment du toucher.

Il se prend également au figuré : cet homme s'y connoît ; il a du *tact.*

La prononciation fait sonner le *c* et le *t.*

TACHE et TACHE, *s. f.*

Dans *tache* l'*a* est bref. C'est la marque de l'impression mal-propre qu'a faite sur une chose, un corps étranger : une *tache* d'encre. Calomniez, dit le méchant, la *tache* restera : une vie sans *tache.*

Dans *tâche* le son de l'*a* est ouvert et prolongé. C'est la quantité d'ouvrage qu'un maître exige de ses ouvriers, dans un temps déterminé. J'ai fini ma *tâche ;* donnez à faire ce creusage à la *tâche*, et non à la journée. On dit d'un écrit qui paroît avoir été peiné, travaillé avec effort, qu'il sent la *tâche.*

TAIE et TAIE, *s. f.* TET, *s. m.*

L'enveloppe d'un oreiller en est la *taie : taie* de mousseline ; *taie* garnie de dentelles.

Une pellicule blanche se forme sur l'œil, et prive de la vue : on la nomme *taie.* Il faut souvent, pour abattre une *taie*, recourir à l'opération de la cataracte.

« *Tet*, morceau d'un pot de terre cassé ». (*Dict. de l'Acad.*)

TAILLON, *s. m.* TAILLONS, *v.* TALION, *jur.*

Le *taillon* étoit un terme fiscal ; c'étoit une taille subsidiaire ; payer la taille et le *taillon.*

Le verbe tailler fait au pluriel du présent, nous *taillons ;* et à l'impératif, *taillons. Taillons* cette pierre ; *taillons* l'ennemi en pièces.

Le *talion* consiste à faire subir au coupable, le même mal qu'il a fait éprouver à sa victime : la peine du *talion.*

En prononçant, on fait sentir l'*i* : et ce mot est de trois syllabes.

Voltaire dit à madame de Richelieu, en lui parlant des maris qui ont à se plaindre de son époux :

Ils diront, voyant vos attraits :
Dieux ! quel plaisir que la vengeance !
Vous sentez bien qu'ils ont raison,
Et qu'il faut punir le coupable.
L'heureuse loi du *talion*,
Est, des loix, la plus équitable.

TAIN, *s. m.* TEINT, *v.* TEINT, *s. m.* THAIN, *géo.* THYM, *bot.*

L'Académie définit le *tain :* « Feuille ou lame » d'étain fort mince que l'on met derrière les glaces, » pour en faire des miroirs ». Il faut renouveler le *tain* de cette glace.

Présent du verbe *teindre :* je *teins*, tu *teins ;* il ou elle *teint.* Impératif, *teins.* Prétérit, *teint.*

De cette expression se forme quelquefois un substantif. Le *teint* de cette écarlate est parfait.

Teint est l'ensemble des couleurs du visage. Les peuples méridionaux ont le *teint* olivâtre.

Son *teint* bruni par le soleil,
Est plus piquant et plus vermeil, &c.

FAVART.

« *Thain*, ville de France en Dauphiné, sur le » Rhône, vis-à-vis de Tournon, département de la » Drôme. C'est des montagnes voisines, que l'on » recueille les vins de Côte-Rôtie et de l'Hermi- » tage ». (*Dict. Géog.*)

Le *thym* est une plante aromatique, aussi connue des herboristes que des cuisiniers. Lafontaine nous montre un jeune lapin qui

> Va faire à l'Aurore, sa cour,
> Parmi le *thym* et la rosée.

TAIRE, *v. a.* TERRE, *phys. et myth.*

Depuis que nos poètes ont donné la même prononciation à ces deux mots, qui sembloient ne devoir pas rimer ensemble, il faut bien les ranger parmi les homonymes.

On doit *taire* ce qu'il est dangereux de dire; un des plus grands défauts de la société est de ne savoir pas se *taire*.

Dorat après avoir célébré les appas que laisse voir une jolie femme, parle de ceux qu'elle laisse deviner; et il termine ainsi la pièce :

> Faites que je puisse en parler,
> Et je promets bien de me *taire*.

J'ai vu ces deux vers placés sous une statue de l'amour discret, que l'on représente assis, et tenant le doigt sur la bouche.

La *terre* est la planète que nous habitons. Cette acception embrasse tout le globe, sans distinction des parties que la mer occupe.

Terre se prend ensuite par opposition à l'Océan : *terre* ferme ; *terres* australes.

Suivent après cela, mille applications de ce terme, qui se particularise à l'infini : *terre* vierge, *terre* calcaire, *terre* grise, &c.

Cybèle est la déesse de la *terre*. Son char est traîné par des lions ; sur sa tête est une tour, ou une couronne de créneaux : dans une de ses mains, est un disque ou palet ; dans l'autre une clé ; des fleurs parsèment ses vêtemens.

TAN, *s. m.* **TANT**, *adv.* **TEMPS**, *s. m.* **T'EN**, *loc. comp.*

La prononciation de tous ces mots est la même, malgré la diversité de leur orthographe.

Le *tan* est une poudre menue, tirée de l'écorce pilée des jeunes chênes. Il sert à la préparation des cuirs.

Tant est un adverbe de quantité : je vous l'ai dit *tant* de fois ; *tant* vaut l'homme, *tant* vaut la terre.

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots ?

BOILEAU.

Le *tems* qu'on écrivoit autrefois *temps*, est la mesure de la durée.

Les poètes en ont fait un dieu, auquel ils ont donné des ailes, une faulx, un poudrier. C'est lui qui, sous le nom de Saturne, dévore ses enfans.

Ce vieillard qui, d'un vol agile,
Fuit sans jamais être arrêté,

Le *Tems*, cette image mobile,
De l'immobile éternité.
ROUSSEAU.

Dans l'usage, ce mot reçoit beaucoup de nuances. Quel *tems* fait-il ? O *tems !* ô mœurs ! battre la mesure à trois ou à quatre *tems*. L'église avoit ses quatre *tems :* la grammaire a ses *tems*, &c.

Quand le pronom personnel *te* et le pronom conjonctif *en* se réunissent, ils semblent, au moyen de l'élision du premier *e*, ne faire qu'un seul mot. Il ne faut pas s'y méprendre; et l'on doit conserver l'apostrophe qui en marque la distinction : je *t'en* réponds ; je *t'en* ai dit assez.

TANTE et TENTE, *s. f.*

Un enfant a pour *tantes*, les sœurs de son père et de sa mère.

Tente par un *e*, est le nom de ces abris de toile, sous lesquels le soldat, dans les camps, prend son sommeil et ses repas.

La dénomination de *tentes*, convient également à ces grandes toiles, que l'on étend sur les barques et dans les cours, contre le soleil et la pluie.

TAON, *ins.* THON, *ichty.* TON, *mus.* TON, *pron.*

« *Taon ;* (on prononce *ton ;*) sorte de grosse » mouche qui s'attache ordinairement aux bœufs, » aux vaches et aux autres animaux ». (*Dict. de l'Acad.*)

La fable suppose qu'Io, dont Jupiter étoit amoureux, fut, par lui, métamorphosée en vache, afin

de la soustraire à la jalousie de Junon ; mais que celle-ci, toujours plus irritée contre sa rivale, créa le *taon*, qui la suivoit et la piquoit sans cesse. La fable ajoute qu'Io traversa la mer et s'enfuit en Egypte, où Jupiter lui rendit sa première forme, et où dans la suite elle fut adorée, sous le nom d'*Isis*.

Virgile décrit en beaux vers, dans son troisième livre des Géorgiques, le *taon* se jetant, avec une sorte de furie, sur les bestiaux. Voici de quelle manière M. Lefranc a traduit ce morceau :

> Il est un animal qu'Isis rendit fameux ;
> Dont le bourdonnement forme des sons affreux.
> C'est le *taon*. Cette mouche importune et barbare,
> Infecte les forêts, d'Alburne et de Silare.
> Les troupeaux qu'elle suit, rugissent de fureur, &c.

Taon est un monosyllabe, comme *paon*. Remarquez ici la bizarrerie de notre langue : de ces deux mots écrits de la même manière, l'un se prononce *ton*, et l'autre *pan*. Si un étranger n'est pas averti, comment ne pas s'y méprendre ?

« *Thon*, poisson de mer qui se trouve en abondance dans la Méditerranée, et principalement sur les côtes de la Provence ; on y en prend qui pèsent jusqu'à cent vingt livres. La chair du *thon* ressemble assez à celle du veau ». (*Diction. d'hist. Nat.*)

Les variations, les nuances des sons, forment les *tons*. Les sept notes de la gamme composent les sept *tons* primitifs de la musique.

Comme elle, la peinture a ses *tons*,

Et voilà ce qui donna l'idée au jésuite Castel de travailler à un clavecin oculaire, qui pût présenter aux yeux différens *tons* de couleur, ainsi que le clavecin musical offre à l'oreille, les divers *tons* de la musique.

De la même origine, élévation ou abaissement des sons de la voix, sortent ces expressions figurées; prendre un *ton*, donner le *ton*, changer de *ton*, chanter sur un autre *ton*, les gens du bon *ton*.

Quand le bon ton *paroit, le* bon sens *se retire.*

La valeur du pronom possessif *ton*, n'a pas besoin d'être expliquée. Malheureusement on n'évite pas assez de l'unir à des expressions trop consonnantes.

Ces jolis vers de Bernard, dans son ode à la rose, ont ce défaut.

Va, meurs sur le sein de Thémire,
Qu'il soit *ton* trône et *ton tom*beau;
Jaloux de *ton* sort, je n'aspire
Qu'au bonheur d'un trépas si beau.

TAPIR, *v.* TAPIR, *zool.*

Le verbe *tapir* est réciproque: se *tapir*, il signifie (dit le Dict. de l'Académie): « se cacher, en » se tenant dans une posture raccourcie et resser- » rée: *se tapir derrière une porte; se tapir sous* » *un arbre, dans un blé* ».

Le *tapir* est le plus grand des quadrupèdes de l'Amérique méridionale. Il se trouve principalement dans le Brésil et le Paraguay.

« Cet animal, dit M. Brisson, est de la grandeur

» d'une petite vache. La figure de son corps est ar-
» quée et approche de celle d'un cochon. Sa tête
» est grosse, longue, et ne porte point de cornes.
» Les jambes sont courtes, et à-peu-près comme
» celles d'un cochon ».

M. de Buffon le peint, « triste et ténébreux, qui
» ne sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les
» eaux, où il habite plus souvent que sur la terre.
» Il vit dans les marais, &c. ».

TAPIS, *s. m.* TAPI, *p. d. v.*

Cette pièce d'étoffe en soie, laine ou coton, de laquelle on couvre un parquet, une table, une estrade, se nomme *tapis.*

Colbert établit auprès de Paris, sur la route de Versailles, une belle manufacture de *tapis;* elle est connue sous le nom de Savonerie. Les *tapis* de Perse sont recherchés. Les tables de jeu sont communément couvertes d'un *tapis* vert.

Tapi est le participe du verbe *tapir :* se *tapir.*

Lamotte, dans sa fable du perroquet, peint un homme veuf, cherchant auprès d'un marchand de perroquets, un oiseau qui puisse remplacer le caquet de la femme qu'il a perdue.

Tandis que notre homme marchande,
Hésite sur le choix, et tout bas se demande :
Lequel vaudra le mieux? il en apperçoit un
Qui rêvoit seul *tapi* sous une table.
Et toi, dit-il, monsieur l'insociable,
Tu ne dis mot. Crains-tu d'être importun?
Je n'en pense pas moins, répond en sage bête,
Le perroquet.

TARE, *s. f.* TARD, *adv.*

En langage de marchands, la *tare* est un déchet sur la qualité ou sur la quantité des marchandises. Ce qui les enveloppe ou les contient, et se déduit sur le poids, est aussi nommé *tare*.

Le maquignon assure que le cheval qu'il vend est sans *tare*.

Au figuré, ce mot signifie, vice, défaut: il n'y a jamais eu de *tare* dans cette famille.

Tôt ou *tard*, l'opposition de ces deux mots fait sentir leur valeur respective.

En amour comme en affaires, malheur à qui arrive *tard!*

Pour qui se lève *tard*, la journée est perdue. Je ne me lève pas à quatre heures, disoit le jésuite Hardouin, pour penser comme les autres.

Dans beaucoup de phrases, telles que celle-ci: j'irai vous voir sur le *tard*; *tard* est pris substantivement.

TAUPE, *zoo.* TOPE, *v.*

La *taupe* est un petit animal que les jardiniers ne connoissent que trop; il ressemble à un gros rat; son poil est noir, court, délié; il fouille entre deux terres, et il y habite. Il passe pour n'avoir point d'yeux; ce qui a fait dire au bon Lafontaine:

Lynx envers nos pareils, et *taupes* envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.

Tope est le présent du verbe *toper*: je *tope*, tu

topes, &c. Ce mot vient originairement du jeu de dez. Il signifie tenir, demeurer d'accord ; je *tope* à cela. *Tope*, pris absolument, veut dire, je tiens, j'accepte votre offre.

TAUX, *s. m.* TOT, *adv.*

Il faut fixer un *taux* à cette denrée. Quel est aujourd'hui le *taux* de l'argent.

On voit que ce mot équivaut à taxe, fixation.

Tôt est un adverbe de temps : aller *tôt:* il a parlé trop *tôt.*

Un peu plus *tôt* que ne revenoit-il !

TENDRE, *v. a.* TENDRE, *adj.*

Tendre un arc ; *tendre* un piége ; où voulez-vous *tendre* vos filets ?

Tendre, adjectif masculin et féminin, s'applique aux choses comme aux personnes. *Tendre* amie, *tendre* berger. Cette volaille n'est pas *tendre ;* ce bois est encore trop *tendre* pour l'employer.

Tendre fruit des pleurs de l'aurore.

TERME, *s. m.* TERME, *myth.* THERMES, *ant.*

Les deux principales acceptions du mot *terme*, sont : la borne des choses et l'expression des idées.

Sous le premier rapport ; je vois le *terme de* ma course ; il doit deux *termes* de son loyer ; une femme est accouchée avant *terme.*

Sous le second rapport, un *terme* est impropre ; un *terme* a vieilli. Où trouverai-je un *terme*, pour bien rendre ma pensée ?

Parmi la multitude de leurs divinités, les Romains comptoient le dieu *Terme*. Il veilloit aux limites des héritages.

Quand on voulut bâtir un temple à Jupiter, sur le capitole, tous les dieux, dit-on, se retirèrent par respect. La déesse de la jeunesse et le dieu *Terme* furent les seuls qui ne quittèrent point leur place. On en tira le présage, que Rome seroit toujours dans sa fleur, et que son empire n'auroit pas de fin.

Une tuile, une pierre informe, un tronc d'arbre, un pieu même, représentoit le dieu *Terme*. Ces figures servoient de bornes; on les couvroit de fleurs; on leur offroit des fruits et des agneaux.

Les anciens faisoient un plus grand usage que nous, des bains chauds. Ils construisoient donc des *thermes* ou édifices, propres à prendre ces sortes de bains. Le mot grec *thermos*, veut dire chaleur. De-là les eaux *thermales*, thermomètres, thermidor.

Rome étoit remplie de *thermes*. La rue de la Harpe, à Paris, offre encore quelques restes des *thermes* de l'empereur Julien.

TES, *pron.* THÉ, *bot.*

Le pronom possessif ton, fait au pluriel *tes*: *tes* richesses, *tes* amis.

Les Anglais et les Hollandais font un grand usage du *thé*.

La nature, en plaçant l'arbrisseau du *thé* sur le sol de la Chine et du Japon, ne sembloit pas en avoir destiné les feuilles à nos climats. Mais en quoi

suivons-nous encore la nature ? La mode du *thé* est tellement répandue à Paris, que nos jolies femmes y ont un *thé*, au lieu d'un souper.

On préfère le *thé* qui vient par les caravanes, à celui qu'apportent les vaisseaux.

TIC, *s. m.* TIQUE, *zool.*

Les chevaux sont sujets à une maladie qu'on nomme le *tic*.

Ce nom se donne dans la société à certains mouvemens convulsifs, à certaines habitudes, qui fatiguent et font rire ceux qui en sont témoins: c'est son *tic*; c'est-là un de ses *tics*.

La *tique* est un insecte noir, qui s'engendre dans la chair de quelques animaux. Il est fort commun dans l'Amérique.

TIEN, *pron.* TIENT, *v.*

Les moralistes ne cessent de nous parler des maux qu'ont amenés dans le monde, le *tien* et le mien; c'est ainsi qu'ils qualifient l'égoïsme. Voici mon champ, voilà le *tien*.

Dans une épigramme attribuée à Voltaire, on plaint la maîtresse de Dorat, d'être obligée d'en ouïr les vers. Dorat répondit d'une manière qui devroit servir de modèle.

Je n'ai point, il est vrai, le feu de ta saillie,
Tes agrémens; mais chacun a les siens.
On peut s'arranger dans la vie.
Si de mes vers, Eglé s'ennuie,
Pour l'amuser je lui lirai les *tiens*.

Présent du verbe tenir : je *tiens*, tu *tiens*, il ou elle *tient*. Impératif: *tiens*.

Lafontaine a changé cet impératif en substantif, dans ces deux vers devenus proverbe :

Un *tiens* vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras.
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

TOI, *pron.* TOIT, *s. m.*

Le second de ces mots exprime la couverture d'une maison. *Toit* de paille, *toit* de chaume. Il se prend en poésie, pour la demeure même.

Toi est la seconde personne du pronom je ou moi. Dans la conversation, dans les lettres, *toi* suppose beaucoup de familiarité.

Dans les vers comme dans la prose soutenue, *toi* s'adresse indifféremment à Dieu, aux grands, aux belles, aux objets animés ou inanimés.

La chanson faite à Ermenonville sur *vous* et *toi*, n'est point encore oubliée. En voici un couplet:

Ce vilain *vous*, peint la froideur ;
Ce joli *toi*, peint la tendresse.
Vous, souvent afflige le cœur :
Toi, bien placé, comble d'ivresse.
Vous, effarouche les amours ;
Et *toi*, les ramène toujours.

TORS, *adj.* TORT, *s. m.*

L'adjectif *tors* dérive bien du verbe tordre. Mais il n'en est pas le participe. Celui-ci est tordu, tordue.

Tors signifie simplement ce qui a été tordu ou

ce qui en a l'apparence : fil *tors* , cou *tors*. C'est ainsi que Voltaire, opposant le Moliniste au Janséniste , a dit :

> Quand un suppôt de l'école d'Ignace
> Trouve un cou *tors* de la grace efficace, &c.

Tort signifie en général ce qui est opposé à la justice , ou simplement à la raison.

Ce mot prend également une acception active ou passive : on fait *tort* , on a des *torts* , on éprouve des *torts*.

C'est un grand *tort* d'avoir toujours raison.

TORSE , *s. m.* TORSE , *adj.*

La sculpture appelle *Torse* , ces fragmens de statue qui n'offrent plus que le tronc , sans tête, bras , ni jambes ; ce *torse* est d'un bon maître.

L'adjectif torse est le féminin de *tors :* jambes *torses ;* colonne *torse*.

TOUE , *mar.* TOUL , *géo.* TOUT , *s. m. adj. adv.* TOUX , *s. f.*

Faire aller un navire à la *toue* , ou le touer, c'est le faire avancer , par le moyen d'un cable , tiré à force de bras.

Toul , ville de France , située sur la Moselle , appartint long-temps à l'Empire. Henri II en fit la conquête en 1552.

Le *l* qui termine ce mot , ne se fait sentir que devant les voyelles.

Tout est l'expression , peut-être , la plus bizarre de notre langue.

Il

Il est d'abord substantif : le *tout*, un *tout*.

Comme substantif, il s'unit aux diverses prépositions : sur *tout*, par *tout*, après *tout*.

Adjectif, il précède son substantif, c'est déjà une singularité ; *tous* les hommes, *toutes* les femmes.

Adverbe, il se joint indifféremment à un adjectif ou à un substantif : ce sont des soldats *tout* pleins de feu ; ils sont *tout* de cœur ; cette personne est *tout* esprit. Alors il signifie : entièrement.

Il devient aussi particule augmentative : *tout* haut, *tout* bas, *tout* au plus, *tout* de suite, *tout* autant.

Mais voici la plus grande bizarrerie. Une femme dit : je suis *toute* malade, et je suis *tout* étonnée ; c'est-à-dire, que si l'énonciation du sentiment ou de l'impression qu'elle éprouve, commence par une consonne, *tout* se décline, et qu'il ne se décline pas, si c'est une voyelle.

Autres exemples. J'ai les oreilles *tout* écorchées de cette musique ; j'ai les oreilles *toutes* charmées de cette symphonie. Elle arriva *tout* éplorée ; elle retourna *toute* consolée.

Voici donc le même mot tour-à-tour adjectif et adverbe dans une seule phrase. Quelle en est la raison ? Le caprice de la langue ; caprice qui est ici d'autant moins motivé, qu'il n'affecte que le genre féminin. En effet, au masculin et au pluriel vous diriez : ils étoient hier *tout* inquiets de cet événement ; ils sont aujourd'hui *tout* rassurés. *Tout* est ici indéclinable, quelle que soit la lettre qui suive.

La bizarrerie continue dans les circonstances où *tout* se transforme en une sorte de conjonction, et signifie, quoique, encore que. Exemples: *tout* habiles qu'ils sont; *toute* raisonnable qu'elle est. *Tout* savans qu'ils paroissent; *toutes* folles que vous les croyez.

Ces inconséquences de notre langue peuvent fatiguer celui qui est jaloux d'écrire correctement; mais il s'y soumet, comme à un joug nécessaire, qu'il y a plus de foiblesse, que de mérite à sécouer.

Quand une humeur âcre embarrasse les poumons, elle occasionne ce mouvement convulsif que caractérise le nom de *toux*. *Toux* violente, *toux* sèche.

Combien il y a dans le monde de beaux censeurs, de beaux diseurs, qu'on pourroit comparer à ce charlatan enrhumé, qui vendoit un remède infaillible contre la *toux!*

TOUR, *s. f.* TOUR, *s. m.* TOURS, *géo.*

Une construction élancée, carrée ou ronde, en maçonnerie ou en charpente, est une *tour*. Les *tours* servoient autrefois à fortifier les villes. Le château des sept *tours* à Constantinople est la bastille de cette capitale.

Tour, substantif masculin, est encore une de ces expressions parasites qui se glissent par-tout.

Le tourneur, le potier, l'orfèvre, beaucoup d'autres professions, se servent de *tours*, de forme et d'usage différens. Les couvens de religieuses avoient aussi leurs *tours*.

L'homme curieux court admirer les *tours* de Comus et de Pinetti. L'homme oisif aime à faire un ou deux *tours* de promenade. Le joueur fait quelques *tours* de brelan ou de reversis.

Dans la société, on joue des *tours* malins à l'un; et celui-ci, à son *tour*, joue de méchans *tours* à quelque autre.

Dans les tribunaux, les affaires prennent un bon ou un mauvais *tour;* dans les cérémonies, chacun passe à son *tour*.

Il y a un certain *tour* de visage qui plaît généralement. Il y a de même un *tour* d'esprit qui réunit les suffrages. Souvent Bossuet nous enlève, par la hardiesse de ses *tours* oratoires, tandis que Racine nous séduit par la magie de ses *tours* poétiques.

> En vain vous me frappez, d'un son mélodieux;
> Si le terme est impropre, ou le *tour* vicieux,
> Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
> Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
>
> BOILEAU.

Tours, grande ville de France sur la Loire. Elle est fameuse par ses soieries et ses pruneaux. La nature y plaça le berceau de Destouches.

TOURNON, *géo.* TOURNONS, *v.*

Deux ou trois villes ou bourgs de France portent le nom de *Tournon*. La plus considérable est sur le Rhône, à vingt lieues au-dessous de Lyon.

Présent du verbe *tourner :* nous *tournons*, &c.

TRAITS, *s. m.* TRÈS, *particu.*

Voilà encore un de ces mots qui, par la fécondité de leurs applications, accusent la stérilité de notre langue : les *traits* du visage, pour exprimer ses linéamens ; les *traits* des chevaux, pour désigner les courroies qui tiennent les chevaux à l'équipage : l'art d'écrire a ses *traits* de plume ; le dessin a ses *traits* de crayon ; les *traits* d'éloquence charment l'esprit ; la mémoire s'enrichit de *traits* d'histoire ; on va d'un *trait ;* on boit à longs *traits.* Le joueur d'échecs donne le *trait ;* l'écolier se plaît à des *traits* de malice. Tel mot est un *trait* de lumière ; tel événement est, pour le dévot, un *trait* de la grace.

Sous le rapport de flèches, Apollon perce de ses *traits*, le serpent Python ; Diane accable sous ses *traits*, les monstres des forêts ; la Fortune, le Temps, la Mort, s'arment de *traits*, contre les foibles humains : l'Amour, sur-tout, lance sur les cœurs des *traits* plus ou moins dangereux.

Voltaire ne pouvant souffrir que la critique s'exerçât sur ses ouvrages, aimoit encore mieux déchirer ses censeurs, que de se corriger ; on lui envoya ce quatrain :

Un miroir, à nos yeux distraits,
Vient-il offrir quelque grimace ?
Il ne faut pas briser la glace ;
Mais, s'il se peut, changer nos *traits.*

Très est une particule augmentative, qui ne marche jamais seule, on ne la trouve qu'avec un adjectif ou un adverbe : un attachement *très*-vif.

Voltaire n'aimoit point le *très*-humble et *très*-obéissant serviteur ; il diroit que l'on a *très*-bien fait de le supprimer.

TRIBU, *ant.* TRIBUT, *s. m.*

Tribu chez les Juifs et chez les Romains, désignoit la classe de citoyens, à laquelle appartenoit un individu. Les premiers avoient douze *tribus ;* les seconds trente-cinq.

Cette expression peut se détourner avec succès, de son acception primitive.

Mais lorsqu'un chêne antique, ou lorsqu'un vieil érable,
Patriarche des bois, lève un front vénérable :
Que toute sa *tribu*, se rangeant à l'entour,
S'écarte avec respect, et compose sa cour.

DELILLE.

Le *tribut* est une contribution volontaire ou forcée : les *tributs* publics; lever les *tributs ;* offrir des *tributs.*

Un auteur, en dédiant son livre, offre le *tribut* de ses talens. Un amant qui envoie un bouquet, présente le *tribut* de sa tendresse. La mort même, est un *tribut* qu'il faut payer à la nature.

TROIE, *ant.* TROYES, *géo.* TROIS, *n. d. n.*

Sans l'enlèvement d'Hélène, et le siége que *Troie* soutint pendant dix ans, cette petite ville de l'Asie mineure, couchée, comme tant d'autres, dans la poussière, et perdue comme elles, dans la nuit des siècles, nous eût laissé ignorer jusqu'à son nom.

Deux coqs vivoient en paix ; une poule survint,
Et voilà la guerre allumée :
Amour, tu perdis *Troie*.

LAFONTAINE.

Troyes, chef-lieu du département de l'Aude, est assez agréablement située sur la Seine. L'ancienneté de *Troyes*, sa population, son grand commerce de coton, les hommes célèbres dont elle fut le berceau, lui donnent de l'importance aux yeux de la politique et de l'histoire.

Le nombre *trois* tient une place distinguée dans la fable. Les *trois* fils de Saturne commencent par se partager l'univers. *Trois* déesses rivales troublent l'Olympe pour une pomme. Sur la terre, *trois* Graces forment le cortége de la beauté. Dans les enfers :

Je vis d'abord notre portier Cerbère,
De *trois* gosiers aboyant à-la-fois.
Il me fallut traverser *trois* rivières.
On me montra les *trois* sœurs filandières
Qui font le sort des peuples et des rois.
Je fus conduit vers *trois* juges sournois
Qu'accompagnoient *trois* gaupes effroyables,
Filles d'enfer et géolières des diables :
Car, dieu merci, tout se faisoit par *trois*.

VOLTAIRE.

TROP, *adv.* TROT, *s. m.*

Trop marque l'excès. Un philosophe donnoit pour une des meilleures maximes de conduite, ce mot plein de sens : rien de *trop*. L'homme amoureux dit, qu'en amour seulement, le *trop* n'est pas assez.

Daus ces deux exemples, *trop* est plutôt substantif, qu'adverbe.

C'est néanmoins sous ce dernier rapport qu'il est plus en usage : discours *trop* long, plaisirs *trop* courts.

Le vrai peut quelquefois n'être pas de saison ;
Et c'est un très-grand tort, que d'avoir *trop* raison.
RHULIÈRES.

Le *trot* est le pas que prennent les chevaux, quand ils vont plus vîte qu'à l'ordinaire ; le grand, le petit *trot*.

TU, *pron.* TU, *p. d. v.* TUE, *v.*

Tu est le second des pronoms personnels : *tu* m'aimes ; Eulalie que me veux-*tu* ?

Le participe du verbe *taire*, *tû*, est distingué par l'accent circonflèxe, du monosyllabe précédent. Je me suis souvent repenti d'avoir parlé, disoit un ancien, et jamais de m'être *tû*.

La prononciation du verbe *tuer*, au présent et à l'impératif, se rapproche devant une voyelle, de la prononciation des deux mots précédens.

Il se *tue* à rimer ; que n'écrit-il en prose?
BOILEAU.

V.

VAIN. *adj.* VIN, *s. m.* VINGT, *n. de n.* VINT, *v.*

Vain appliqué aux personnes, exprime cet orgueil méprisable, qu'on nomme vanité.

Appliqué aux choses, il énonce leur peu de solidité.

Ecartons de *vains* discours; abandonne ce *vain* projet.

Vains mortels, que du monde endort la folle ivresse:
Ecoutez, il est temps, la voix de la sagesse.

ROUSSEAU.

Du mot *vain* pris dans la seconde acception, est venu l'adverbe, *en vain*, inutilement.

Cette liqueur si douce et si dangereuse, qu'ont si bien chantée Anacréon, Horace, Chaulieu, a été proscrite par Mahomet; mais il a fait gagner à l'amour, ce qu'il a fait perdre au dieu du *vin*. Qui n'y renonceroit pas, au même prix?

Vin se dit également au pluriel et au singulier. L'un préfère le *vin* de Champagne; l'autre, les *vins* de Bordeaux.

Bacchus est le dieu du *vin*. On le représente sur un char traîné par des tigres, un thyrse ou une coupe à la main. Jupiter fut son père. Il en fut même la mère: car il le porta cinq mois dans sa cuisse, après la mort de Sémélé, qui en étoit enceinte.

Vive le *vin*! vive l'amour!
Amant et buveur, tour-à-tour,

Je nargue la mélancolie.
Jamais les peines de la vie
Ne m'ont coûté quelques soupirs.
Avec le *vin* je les change en plaisirs ;
Avec l'amour, je les oublie.

SEDAINE.

Vingt est un nom de nombre qui admet un pluriel, en deux occasions seulement : l'hôpital des Quinze-*Vingts* a été fondé par Saint-Louis, pour l'entretien de trois cents gentilshommes, à qui les Sarrasins avoient crevé les yeux.

Louis XV demandoit à Crébillon s'il étoit vrai qu'il eût plus de quatre-*vingts* ans. Non, sire, répondit le poète; c'est mon extrait baptistaire qui les a.

Hors de ces deux applications, *vingt* n'a pas de pluriel : car on ne dit plus six *vingts*.

Ce mot doit toujours s'écrire avec un *g*.

Vaugelas dans sa remarque 148 examine, *si après vingt et un, il faut mettre un pluriel ou un singulier;* si, par exemple, il faut dire vingt et un *an*, ou vingt et un *ans*.

Il est certain que la règle veut le singulier ; il est certain encore, que par forme d'exception, ou pour satisfaire l'oreille, on dit vingt et un chevaux, et non pas vingt et un cheval.

Mais l'académie, après avoir consacré cette exception, ajoute : « L'usage veut que s'il suit un » adjectif après *an*, on mette cet adjectif au plu» riel. Il y a vingt et un *an* accompl*is*, vingt et » un *an* pass*és ;* et non pas vingt et un *an* accom» pl*i* ou pass*é*. On dit de même : ce mois a trente » et un jour, et non pas trente et un jours. Si on y

» joint un adjectif, il faut dire au pluriel, il y a » trente et un jour passés, qu'on n'a reçu de ses let- » tres ».

Vint est le prétérit du verbe *venir :* je *vins*, tu *vins ;* il ou elle *vint.* Il est aussi la troisième personne de l'imparfait du subjonctif : qu'il *vînt ;* mais alors il prend l'accent circonflèxe, caractère essentiel de cette troisième personne.

Je ne placerai pas ici le présent du verbe *vaincre :* je *vaincs*, tu *vaincs*, il *vainct.* Ce temps n'est absolument pas d'usage ; on le remplace par ceux du verbe triompher ; ou bien par quelque périphrase : *Dieu des juifs, tu l'emportes*, dit Athalie.

VAINE, *adj.* VEINE, *s. f.*

Vaine, est le féminin de l'adjectif *vain*, et sa signification est la même : *vaine* gloire, *vaines* recherches.

> La fortune, ingrate et trompeuse,
> M'appelle, un trésor à la main ;
> L'ambition *vaine* et flatteuse,
> De la cour m'ouvre le chemin.
>
> BERNIS.

Les *veines* sont ces canaux par lesquels le sang retourne au cœur, d'où il s'échappe par les artères.

Sénèque condamné à la mort par Néron, qu'il avoit cependant élevé, se fit ouvrir les *veines.*

Le lapis a des *veines* d'or. Il est dans la terre, des *veines* d'argent, de soufre, de vitriol.

Le génie des vers est nommé la *veine* poétique.

Bernis donne un sage conseil aux poètes.

Pères féconds, sacrifiez sans peine
Tous les enfans qu'une facile *veine*
Produit sans choix, enfante sans dessein;
Ou laissez-les mûrir dans votre sein.

VALAIS, *géo.* VALOIS, *v.* VALETS, *s. m.*

Le *Valais* ou *Vallais* forme une petite république alliée des Suisses. Son nom lui vient de sa position. C'est une *vallée* étroite et longue, placée entre le canton de Berne, le Milanais et le val d'Aoste. Il faut voir dans la nouvelle Héloïse, le tableau que Jean-Jacques trace de ce charmant pays, et des mœurs de ses heureux habitans.

Je *valois*, tu *valois*, il ou elle *valoit*, ils ou elles *valoient*, sont à l'imparfait du présent du verbe valoir.

L'acception du mot *valet* par opposition à celui de maître, est connue de tout le monde : Tel maître tel *valet*. Il prend un *s* au pluriel : les *valets*-maîtres, loin des yeux des *valets*, &c.

VAN, *s. m.* VEND, *v.* VENT, *météor.*

Le *van* est cette espece de grande corbeille d'osier dans laquelle on agite le grain, après l'avoir battu, afin d'en séparer tout ce qui lui est étranger.

Le verbe vendre fait au présent : je *vends*, tu *vends*, il ou elle *vend*. Impératif, *vends*.

Le *vent* n'est autre chose, que l'air agité et poussé dans une direction quelconque.

La fable qui anime tout, change en divinités, les *vents* principaux : le *vent* du nord, où Borée enleva

Orythie; le *vent* d'occident, où Zéphyre est l'amant de Flore.

Le roi ou le dieu des *vents*, est Eole, qui les renferme ou les déchaîne à son gré.

On a beau savoir que les complimens ne sont que du *vent*, de la fumée; les grands sont assez petits, pour se laisser prendre à cet appât de la flatterie; ce qui a fait dire :

> Les grands seigneurs ressemblent bien souvent
> A ces moulins placés sur la colline.
> Ils vous donnent de la farine,
> Pourvu qu'on leur donne du *vent*.
>
> LEGIER.

VANTE, *v.* VENTE, *mar.* VENTE, *s. f.*

Vanter, donner des éloges, est verbe actif et verbe réciproque. On *vante* ce capitaine; ce capitaine se *vante*. L'homme qui se *vante* sans cesse est rarement digne d'être vanté.

Il *vente* fort, il *vente* frais, sont des termes que les marins emploient pour spécifier la qualité du vent.

Qui vend ses meubles, ses denrées, sa maison, ses terres, en fait une *vente*.

VASE, *s. m.* VASE, *s. f.*

Le *vase* est un ustensile destiné à contenir des liqueurs; mais qui sert plus communément à orner une console, une cheminée : *vase* d'albâtre, *vase* de bronze, &c.

Les *vases* sacrés sont ceux qui servent au culte

religieux : Balthazar fut puni, pour avoir employé à des usages profanes, les *vases* sacrés du temple de Jérusalem.

La *vase* est cette bourbe qui fait le fond des étangs et des marais.

VAUD, *géo.* VAUX, *s. m.* VAUX, *v.* VEAU, *zool.*

Le pays de *Vaud* en Suisse, faisoit partie du canton de Berne, et il avoit pour capitale Nyon, située sur les bords du lac de Genève. Cette contrée est la plus belle et la plus fertile de la Suisse.

Vaux est un vieux mot pluriel que nos poètes ont employé quelquefois, au lieu de vallées : courir par monts et par *vaux*.

Présent du verbe valoir : je *vaux*, tu *vaux ;* il ou elle *vaut*.

> Le reste ne *vaut* pas l'honneur d'être nommé.
>
> CORNEILLE.

Cet éloge de Lamothe-Piquet est un des mieux mérités :

> Marin, dès la première aurore,
> Guerrier, cher même à tes rivaux,
> La France sait ce que tu *vaux*,
> Et l'Angleterre mieux encore.

Les jeunes bœufs portent le nom de *veaux*. Ce nom se communique à leur chair même : *veau* bouilli ; *veau* rôti.

Un poisson, dont la tête est à-peu-près conformée comme celle des *veaux*, est appelé *veau* marin.

VAUTRE, *v.* VOTRE, *pron.*

Vautrer est un verbe réciproque : le sanglier se *vautre* dans la fange ; ces enfans se *vautrent* sur l'herbe.

Votre est un pronom possessif : *votre* jardin, *votre* santé.

Sur cet adjectif pronom, et sur *notre* qui est de la même classe, d'Olivet fait cette remarque :

« Ils sont brefs quand ils précèdent leurs substan-» tifs, et longs quand ils suivent l'article. On dit : » je suis *votre* serviteur ; on répond : et moi le *vôtre*. » C'est-là *votre* avis ; mais le *nôtre* est que, &c. Les » *nôtres* sont excellens; mais les *vôtres* ne valent » rien ».

VENUS, *p. d. v.* VÉNUS, *myth.*

Toute la différence grammaticale, entre ces deux mots, vient de l'*e* ; il est muet dans le premier, fermé dans le second.

Le verbe *venir* fait à son participe, *venu*, *venue ;* et au pluriel, *venus*, *venues :* à quelle heure sont-ils *venus ?*

Vénus, en langage mythologique, est la déesse de la Beauté ; la mère de l'Amour; la reine de Paphos ; l'épouse de Vulcain ; l'amante de Mars et d'Adonis ; l'objet éternel des hommages de la terre.

Vénus, en langage astronomique, est une des sept planètes de notre système solaire. On la nomme l'étoile du matin, l'étoile du berger.

Cette double signification de *Vénus* fournit à M. de Fontenelle, une répartie agréable. Il consi-

déroit avec beaucoup d'attention, le portrait d'une jolie dame chez laquelle il se trouvoit : on l'en plaisanta. Quoi! lui dit-elle, un philosophe s'arrêter si long-temps au portrait d'une femme? Madame, reprit-il à l'instant, il est bien permis à un physicien, d'examiner *Vénus*.

VER, *ins.* VERRE, *phys.* VERS, *s. m.* VERS, *prép.* VERT, *adj.*

Ver, insecte, ou plutôt reptile, dont les familles sont extrêmement nombreuses : le *ver* de terre, le *ver* à soie. Parmi les *vers* luisans, c'est la femelle qui rend le plus de cette lumière phosphorique dont brillent nos prairies, durant les nuits d'été.

La découverte du *verre* est due au hasard. Des bergers brûlent des fougères ; les cendres qui en résultent, leur offrent des particules brillantes : delà le *verre*.

Nos vases à boire sont appelés *verres*, parce que la plupart sont formés de cette matière. Le nom même a passé jusqu'à la liqueur que ce vase contient : avalez ce *verre* de Champagne ; prenez un *verre* de liqueur. Combien de fois j'ai entendu chanter dans ma jeunesse :

Ami, pour la coupe des rois,
Je ne troquerois point le *verre* que tu vois.
C'est qu'il est fait de la même fougère
Où j'ai, plus d'une fois,
Caressé ma bergère.

Les *vers* sont des phrases ou des coupures de phrases, assujetties à une certaine mesure et à la rime.

L'art si souvent frivole et quelquefois divin,
L'art des *vers* est, dans Pope, utile au genre humain.
VOLTAIRE.

Ce mot prend un *s* au singulier, comme au pluriel.

Vers est une préposition relative aux temps, aux lieux, aux personnes. Boileau naquit *vers* la fin du règne de Louis XIII. On ignore quelle est la cause qui fait tourner l'aimant *vers* le pôle.

Vert, désigne cette couleur dont la nature aime à se parer, et dont la poésie forme l'écharpe de l'espérance. *Verte* en est le féminin.

Ce mot est comme tant d'autres, adjectif ou substantif, suivant l'occasion : le *vert* de ces prairies, ou ces *prés* sont bien *verts*.

VESCE, *bot.* VESSE, *s. f.*

La *vesce* est une plante légumineuse, dont le grain noirâtre, et qui est à-peu-près de la forme d'un petit pois, est la nourriture ordinaire des pigeons.

En 1709, on essaya de faire du pain de *vesce*, mais on n'en fut pas satisfait; il est d'une très-mauvaise digestion.

L'académie française définit une *vesse:* « ventosité qui sort par le derrière de l'animal, sans faire » du bruit ».

Tout le monde connoît l'énigme proposée dans la comédie, intitulée : *Le Mercure galant.*

Je suis un invisible corps,
Qui de bas lieu tire mon être;

Et

Et je n'ose faire connoître,
Ni qui je suis, ni d'où je sors.

Quand on m'ôte la liberté,
Pour m'échapper j'use d'adresse,
Et deviens femelle traîtresse,
De mâle que j'aurois été.

VEUX, *v.* VŒU, *lit.*

Je *veux*, tu *veux*; il ou elle *veut*: ainsi se conjugue le premier temps du verbe vouloir. Que *veux*-tu que je fasse? où *veut*-elle aller?

Vœu, dans son acception étroite, signifie une promesse faite à la divinité. Parmi ces promesses trop souvent indiscrètes, on cite celle d'Idoménée, qui, au milieu d'une tempête, fit *vœu* à Neptune de lui sacrifier le premier objet dont sa vue seroit frappée en descendant au rivage; ce fut son fils. Jephté, dans un combat, fit au dieu d'Israël, un *vœu* aussi peu réfléchi; la première personne qu'il rencontra, fut sa fille.

Les *vœux* religieux étoient, suivant la philosophie, un outrage fait à la nature.

Ce mot, dans un sens plus large, se prend non-seulement pour une promesse, mais pour un desir, un souhait: quels sont les *vœux* que vous formez? Qu'il est doux de satisfaire et plus encore de prévenir les *vœux* de ce qu'on aime!

VICE, *s. m.* VIS, *s. f.* VISSÉ, *v.*

Le *vice* est une imperfection du corps ou une tache de l'ame. La seconde acception est la plus

commune : l'oisiveté est la mère de tous les *vices :* celui qui ne hait pas assez le *vice*, ne chérit point assez la vertu.

Vice devient quelquefois une espèce d'adverbe, qui signifie remplacement, représentation, suppléance ; en ce sens, il précède le mot auquel il se joint, et qu'il détermine : *vice*-légat, *vice*-roi.

En 1771, le chancelier Lamoignon ne voulant pas se prêter aux projets de la cour, on créa un *vice*-chancelier. Ce fut Maupeou, dont l'ambition imagina cette sorte de vicariat jusqu'alors inconnu. Comment trouvez-vous un pareil arrangement, dit quelqu'un à M. d'Ayen ? Je n'y vois, répondit l'homme aux bons mots, qu'un *vice* de plus.

La *vis* est un cylindre, plus ou moins gros, dont les cannelures sont formées en ligne spirale. Le tire-bouchon est une espèce de *vis ;* les serrures s'attachent avec des cloux à *vis*, que l'on appelle quelquefois simplement, des *vis.*

L'hydraulique a pour élever les eaux, la *vis* d'Archimède.

L'imparfait du subjonctif du verbe *voir*, est : que je *visse*, que tu *visses ;* et au pluriel, qu'ils ou qu'elles *vissent.*

VIL, VILE, *adj.* VILLE, *géo.*

Au physique, ce qui est de peu de valeur ; au moral, ce qui est méprisable, se nomment *vil* pour le masculin, *vile* pour le féminin ; pluriel, *vils* au masculin, et *viles* au féminin : de *vils* flatteurs ; une ame *vile ;* des sentimens bien *vils.*

Ville par deux *ll*, signifioit dans le principe, une maison de campagne, en latin *villa*. Ainsi le quartier de Paris, qui se nomme la *ville*-l'évêque, a pris son nom de la maison de campagne qu'y possédoit l'évêque, dans le temps où Paris ne s'étendoit pas, ou presque pas, au-delà de l'île Notre-Dame : les *villes* alors s'appeloient cités.

Aujourd'hui une *ville* est un rassemblement considérable de maisons réunies dans une enceinte commune.

Admirons la providence, disoit une dévote, d'avoir placé les grandes rivières près des grandes *villes*.

Le double *ll* ne se fait pas sentir dans la prononciation.

VOIE et VOIX, *s. f.* VOIE, *v.*

Voie vient de *via*, qui en latin exprime une route, un chemin. Sa signification est la même en français, quoiqu'on se serve plus communément des mots, chemin et route.

De toutes les *voies* Romaines, la *voie* Appiène est la mieux conservée. Voiture à grande ou à petite *voie*.

Il se fit à cette frégate une *voie* d'eau, pour dire qu'il s'y fit une ouverture, par où l'eau pénétroit.

On appelle encore *voie* d'eau, les deux seaux d'eau que porte un homme.

On emploie aussi *voie*, dans le sens de moyen : cette *voie* est la plus sûre pour obtenir ce que vous desirez.

Agamemnon, dans Racine, dit à Achille, en parlant d'Iphigénie :

Mon cœur pour la sauver, vous ouvroit une *voie*,
Mais vous ne demandez, vous ne cherchez que Troie.

La *voie* lactée est cette traînée blanchâtre et lumineuse qu'on apperçoit dans le ciel, et qui n'est qu'un amas d'étoiles peu distinctes à l'œil. Selon la Fable, ce sont les traces du lait que laissa tomber la chèvre Amalthée, nourrice de Jupiter, lorsqu'elle fut transportée dans les cieux.

Voix, signifie l'organe de la parole et du chant: cette femme a une belle *voix*. Jamais il n'y eut de *voix* plus forte, que celle de Stentor, qui appeloit au conseil d'Agamemnon, les rois et les capitaines qui devoient y assister.

Voix se prend pour suffrages : il eut six *voix* de plus que son concurrent. La renommée est appelée la déesse aux cent *voix*. La plus belle épitaphe de Voltaire est dans ces deux vers-ci :

Toi dont il fatigua les cent *voix* et les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi.

LEBRUN.

A ces deux mots *voie* et *voix*, ressemblent plusieurs terminaisons du verbe *voir*. Il suffit de les parcourir, pour montrer les différences, soit de valeur, soit d'orthographe: je *vois*, tu *vois*, il ou elle *voit;* pluriel : ils ou elles *voient;* à l'impératif, *vois;* au subjonctif, que je *voie*, que tu *voies*, qu'il ou qu'elle *voie;* pluriel, qu'ils ou qu'elles *voient*.

VOILA, *v.* VOILA, *prép.*

Le verbe *voiler*, couvrir d'un voile, fait à la troisième personne de son prétérit : il ou elle *voila ;* et à la troisième de son imparfait du subjonctif : qu'il ou qu'elle *voilât ;* l'accent circonflexe sur l'*a*.

La préposition *voilà* veut l'accent grave sur l'*a* qui la termine.

VOILE, *s. m.* VOILE, *s. f.*

Le *voile* est cette partie de la coiffure des femmes, qu'elles abaissent sur leur visage, ou qu'elles relèvent à leur gré. Un *voile* de gaze, un *voile* de soie. En Espagne, les femmes ne sortent jamais sans *voile*. Chez tous les Orientaux, l'habitude du *voile* tient moins à l'usage qu'à une sorte de loi, que les femmes ne sauroient enfreindre sans danger.

Pénélope pressée par son mari, de partir pour Ithaque, pressée aussi par son père, de ne pas s'éloigner, ne répondit qu'en baissant son *voile*, et suivit son époux.

Prendre le *voile*, signifie, dans le langage de l'église romaine, se faire religieuse : « Que vous dirai-» je, madame ? il fallut m'y résoudre. Je pris ce » *voile*, ce bandeau, j'entrai dans la voie de la pé-» nitence ». (MARMONTEL.)

On donne à la Nuit un *voile* semé d'étoiles.

Voile, signifie également tout ce qui couvre quelque chose. Il a un sens figuré, comme un sens propre : Buffon a soulevé le *voile* dont s'enveloppoit la Nature. L'histoire déchire souvent le

voile que la politique a étendu sur ses opérations.

Voile, substantif féminin, désigne ces pièces de toile que le matelot attache aux mâts de son vaisseau, pour recevoir le vent: déployer les *voiles*, courir à toutes *voiles*, serrer les *voiles*; grande, petite *voile*.

Ce mot s'emploie au figuré: l'ambitieux se sert de toutes ses *voiles*; un auteur qui termine un long ouvrage, pousse sa nef à pleines *voiles*, pour gagner le port.

VOIR, *v.* VOIRE, *adv.*

Le verbe *voir* et ses acceptions diverses, n'ont pas besoin d'explication. Mais souvent on confond avec lui, l'adverbe que je lui donne ici pour homonyme: de-là, cette mauvaise locution: *voyons voir*, au lieu de *voyons voire*, qui ne vaut guères mieux.

Voire est un adverbe qui veut dire vraiment. Nous en avons fait une particule explétive et augmentative, qui équivaut à *même*, *bien plus*; c'est le *verò* des latins. Nos anciens auteurs s'en servoient souvent. Le genre familier l'emploie encore quelquefois.

Je vois vertu; je vois pleine liesse;
Tout cela voy; *voire*: mais en qui est-ce?
C'est en vous seule où gît toute beauté.

MAROT.

Non chapitres de rats, mais chapitres de moines;
Voire chapitres de chanoines.

LAFONTAINE.

VOL et VOL, *s. m.*

Ces deux expressions, qui sont absolument les mêmes pour l'orthographe et la prononciation, diffèrent essentiellement de valeur.

L'une désigne l'action de l'oiseau qui s'élance, se meut, se soutient dans les airs.

L'autre, l'action de l'homme qui prend et s'approprie le bien d'autrui.

Les anciens examinoient soigneusement le *vol* des oiseaux, et ils en tiroient différens présages.

Le *vol* en Angleterre n'est puni de mort, que lorsqu'il se fait avec assassinat.

Les verbes correspondans sont : *voler*, *voler ;* je *vole*, tu *voles*, &c. De-là, cette équivoque ou ce jeu sur le mot :

Cher ami, ta fureur
Contre ton procureur
Injustement s'allume.
Pourquoi te désoler ?
Tout ce qui porte plume,
Fut créé pour *voler.*

VOLANT, *adj.* VOLANT, *s. m.*

L'adjectif *volant*, qui a la faculté de voler, se prend au propre et au figuré. Il fait *volante* au féminin : poisson *volant*, pont *volant*, fusée *volante*, feuille *volante.*

Le *volant* est un jouet orné de plumes, que les enfans se renvoient, avec des palettes ou raquettes.

Ce nom se donne aussi à une aile de moulin-à-vent.

VOLÉE, *s. f.* VOLÉE et VOLOIT, *v.* VOLET, *s. m.*

Le vol d'un oiseau se nomme *volée :* ce serin a pris sa *volée;* les hirondelles traversent, dit-on, la mer tout d'une *volée.*

C'est aussi un terme collectif : *volée* de pigeons ; *volée* d'étourneaux.

> Quelquefois de fâcheux arrivent trois *volées*,
> Qui du parc aussi-tôt assiégent les allées.
>
> BOILEAU.

L'imparfait du verbe *voler :* je *volois*, tu *volois*, il ou elle *voloit*, ils ou elles *voloient.*

Au participe, *volé* au masculin, et *volée* au féminin : montre *volée ;* cheval *volé.*

Volet se dit d'une espèce de petit pigeonnier, moins grand que le colombier.

Il se dit aussi d'un paneau de menuiserie, qui couvre en-dedans ou en-dehors, les vitres d'une croisée : fermez ces *volets ;* ouvrez ces *volets.*

VOUE, *v.* VOUS, *pron.*

Le premier de ces mots devant une voyelle, et le second devant une consonne, se prononcent de même. Hors de-là l'*e* se fait sentir dans l'un, et le *s* dans l'autre.

Le verbe vouer vient du mot vœu : il se *voue* à Dieu. Il *voue* un hécatombe à Hercule.

Je *voue* aux sots une haine éternelle.

Le second des pronoms personnels, *tu*, *toi*, fait *vous* au pluriel. *Tu* est le mot de la familiarité ;

vous, celui de la politesse. Celle-ci, par une bizarrerie singulière, semble voir plusieurs personnes en une, afin de lui marquer plus de respect.

Voltaire a une jolie pièce fugitive connue sous le nom des *Vous* et des *Tu*. On y trouve ces jolis vers :

Ce large Suisse à cheveux blancs,
Qui ment sans cesse à votre porte,
Philis, est l'image du tems.
Il semble qu'il chasse l'escorte
Des tendres amours et des ris.
Sous vos magnifiques lambris
Ces enfans tremblent de paroître.
Hélas ! je les ai vu jadis
Entrer chez toi par la fenêtre, &c.

FIN

TABLE GÉNÉRALE

des Homonymes contenus dans ce recueil.

A.

A, v. A, art. page 29
Abaisse, } 30
Abbesse, }
Accueil, 32
Ache, 33
Acre, s. & Acre, adj. *ibid.*
Admette, } 34
Admete, }
Admis, *ibid.*
Adresse, 35
Affaire, 36
Ah ! 37
Ail, 38
Aile, *ibid.*
Aille, *ibid.*
Aimant, v. & aimant, 39
Aine, 40
Air, 41
Aire, s. et Aire, ville, *ibid.*
Ais, 43
Aisne, 40
Ait, 43
Aix, 46
Alène, *ibid.*
Alaiter, 46
Allée, v. et Allée, s. 47
Amande, } 48
Amende, }
Ami, *ibid.*
Amict, *ibid.*
Ammi, *ibid.*
An, 49
Anche, 50
Ancre, 51
Anoblir, *ibid.*
Antre, 52
Anvers, 53
Août, *ibid.*
Appas, } 55
Appât, }
Apprêt, } *ibid.*
Après, }
Ara, 56
Arc, 57
Arque, } *ibid.*
Arques, }
Arranger, 59
Arras, 56
Arrhes, 58
Art, *ibid.*
Até, 59
Athée, *ibid.*
Au, 65
Aval, } 60
Avale, }
Avant, *ibid.*
Aude, 65
Avent, 60
Avenir, 61
Aune et Aulne, 66
Aulx, 63
Autan, } 67
Autant, }
Autel, *ibid.*
Auteur, 68

B.

Bah ! 73
Bailler, Bâiller, 70
Bal, ibid.
Bâle, Balle, ibid.
Balai, Balais, 71
Ballet, ibid.
Bas, 73
Barbeau, 72
Bât, 73
Bat, 74
Bate, 75
Bath, 74
Bats, ibid.
Batte, 75
Baux, ibid.
Beauté, 76
Beaux, 75
Bête, Bette, 76
Bienfait, 77
Bière et Bière, ibid.
Billion, Billom, Billon, 78
Bois, s. et v. ibid.
Boîte, s. et v. 79
Bon, s. et adj. 80
Bonace, Bonasse, 81
Bone, 82
Bout, ibid.
Brut, Brute, 83
But, Butte, ibid.

C.

Ça, 85
Cadi, Cadis, Cadix, 86
Cadre, ibid.
Caen, 88
Cahot, 87
Caisse, ibid.
Cal, Cale, 88
Camp, ibid.
Canaux, 90
Cane, Canne, Cannes, 91
Canots, 90
Car, 92
Cartier, 93
Castor, 94
Ce, 95
Céans, 96
Ceint, ibid.
Céler, 99
Cellier, 100
C'en, 102
Cène, 100
Cent, 102
Cens, Cense, 105
Censé, 106
Cep, ibid.
Cerf, 107
Ces, 109
Cession, 110
C'est, 111
Chaîne, 113

Chair, 115
Champ, Chant, 116
Chaos, 87
Charme, 117
Chasse et Châsse, 118
Chaud, 119
Chaussée, s. et v. 120
Chaux, 119
Chêne, 113
Chère, 115
Chœur, 121
Chrême, 123
Chut, Chute, 124
Ci, 125
Cinq, 96
Cire, 126
Clair, 127
Clause, 128
Clerc, 127
Close, 128
Clou et Cloud, 129
Cœur, 121
Coi, 129
Coin et coin, 130
Col, Colle, 131
Collet, Colloit, *ibid.*
Comptant, 132
Compte, *ibid.*
Contant, Conte, Content, *ibid.*
Coq et Coque, 133
Cor et Cor, 134
Corps et Cors, *ibid.*
Côte et Cote, 135
Cou, Coud, Coup, 136
Cour et Cours, 138
Courts, *ibid.*
Crain, 139
Crême, 125
Cri et Cric, 141
Crin, 139
Crois et Croix, 142
Cru et Crû, 143
Cuir et Cuire, 144
Cycle, *ibid.*
Cygne, 145

D.

Dais, 147
Dans, 149
Date, Datte, *ibid.*
Dé, 150
Déçu, 151
Délacer, Délasser, 152
D'en, Dent, 149
Derrière, 152
Des, 147
Dès, 150
Dessein et dessin, 153
Dessus, 151
Devant et Devant, 153
Dey, 150
Dis et Dix, 154
Doigt, Doit, 155
Dol, Dol, Dôle, 156
Don, Dom, Donc et Dont, *ibid.*

D'où, Doubs, Doux, 158
Du et Dû, 153
D'y, 154
Duel 159.

E.

Eau, 63
Echo, 160
Eclair, Eclaire, 161
Effort, 162
Eh ! ibid.
Elan, 164
Elle, 38
En, 49
Encre, 51
Ennoblir, ibid.
Enté, 164
Entre, 52
Envers, 53
Envi, Envie, 165
Ephore, 162
Ere, 41
Erre et Erse, ibid.
Est, 43
Est-ce, 45
Etaim, Etain, 166
Etang, Etant, ibid.
Eté et Eté, 168
Eteint, 166
Etend, ibid.
Etre, 169
Eure, Eurent, ibid.
Eux, 170
Exemple, 171

F.

Face, 172
Faim, ibid.
Faire, 174
Faire, (à) 36
Fais, 175
Faisan, Faisant, ibid.
Fais-tu, 182
Fait, 175
Faite, Faites, 176
Faix, 175
Faon, 177
Fard, 178
Fasse, 172
Fausse, 179
Faut, Faux, 179
Feins, 172
Férie, Féerie, 181
Fend, 177
Fer, 174
Fête, 176
Fétu, 182
Feu, 183
Fi, 184
Fier et Fier, 185
Fil, File, 186
Fils, 184
Fin, 172
Fit, 184

Fléaux, Flots, 186
Fœtus, 182
Foi, Foie, Fois, Foix, 187
Fond, Fonds, Font, Fonts, 189
For, 191
Forêt, Forêt, 190
Fors, Fort, 191
Fosse, 179
Foudre, 192
Fouet, 187
Frai, Frais, 192
Franc, 194
François, Français, 195
Fraye, 192
Fume et Fûmes, 196
Fumée, ibid.

G.

Gai, 198
Gand, Gant, 199
Gas, ibid.
Gaule, 200
Gaze, 199
Geai, 200
Gêne et Gènes, 207
Gens et Gent, ibid.
Gît, 215
Glace, 209
Goûte, 210
Grace, ibid
Graisse, 213
Grais, 213
Grammaire, Grand-mère, 212
Grasse, 210
Gray, 213
Gré, ibid.
Grèce, ibid.
Gril, Gris, 214
Gué, 198
Guère et Guerre, 215
Gy, Gypse, ibid.

H.

Ha! 37
Hache, 33
Haie, 43
Haine, 40
Haire, 41
Hait, 43
Hale, 217
Haleine, 45
Haleter, 46
Halle, 217
Hanche, 50
Hanté, 164
Haras, 56
Harengère, 59
Hart, 58
Hâté, 59

Haut,	63	Hombre,	221
Hauteur,	68	Hors,	222
Hé,	162	Hôte,	223
Hérault,	217	Hôtel,	67
Hère,	41	Hotte,	223
Héro, Héros,	217	Houe, Houx,	53
Hêtre,	169	Hui, Huis,	224
Heur, Heure, Heurt,	219	Huit,	
Hier, Hières,	220	Hune,	224
Ho !	63	Hure,	169
		Hutte,	225

I.

J'ai,	200	Il, Ile, Ille,	228
Jais,	*ibid.*		
Ici,	226		
Jean,	207	Joue et Joue,	228
J'eu,	*ibid.*	Iris et Iris,	229
Jet,	200	Issy,	226
Jeune,	226	Jus,	227
J'eus,	227		

K.

Kan, Khan,	88		

L.

La, Là,	231	Lait,	234
		Laité,	237
Lac,	233	Laon,	238
Lacer,	152	Laque,	233
Lacs,	231	Lard, Lares,	238
Lai, Laid,	234		
Laide,	235	Las,	231
Laie,	234	Lasser,	152
Laisse,	237	Lé,	239
		Legs,	234

Lent, 238
Les, 239
Lest, Leste, 239
Léthé, 237
Leur, Leurre, 240
Leyde, 236
Lez, 239
Lice, 242
Lie et Lie, 243
Liége et Liége, *ibid.*
Lieu, Lieue, 244
Lion, Lions, 245
Lire, 246
Lisse, 242
Lis, Lit, 247
Livre, 248
Loch, 249
Loche et Loches, 250
Locke, 249
Loir, Loire, 250
Lok, 249
L'on et Long, 251
Loque, 249
Lord, Lors, 252
Louer, *ibid.*
Loure, Lourre, 253
Lui et Lui, 254
Lustre, *ibid.*
Lut, Luth, Lutte, 255
Lyon, 245
Lyre, 246

M.

Ma, 257
Mâcon, Maçon, 258
Maï, *ibid.*
Main, Maint, 260
Maire, 261
Mais, 258
Maître, 273
Mal, Mâle, 262
Maligne, Malines, 253
Malle, 262
Manche, 265
Manne, Manes, 264
Man, Mans, 265
Mante, Mantes, 265
Maraud, 266
Marc, 267
Marchand, Marchant, 268
Mari, 269
Marot, 266
Marri, 269
Mars, 267
Mat, Matte, 257
Matin, Mâtin, 269
Maur, Maure, 281
Maux, Meaux, 270
Mein, 262
Mentons,

Menton, Mentons, 271
Melon, Mêlons, 272
Mépris, *ibid.*
Mer, Mère, 261
Mes, 258
Messe, 258
Mètre, Mettre, *ibid.*
Mets, Metz, 258
Meurs, 275
Mi, 276
Mie, 277
Mil, Mille, 278
Mine, 279
Mis, 276
Mœurs, 275
Moi, 280
Mois, 280
Mon, Mont, *ibid.*
Mords, Mors, Mort, 281
Mou, 283
Mouche, *ibid.*
Moud, Moue, *ibid.*
Moulin, Moulins, 284
Mouron, Mourons, 285
Mousse, *ibid.*
Mout, 283
Mue, 286
Mule, *ibid.*
Mur, Mûre, 287
Muse, 288

N.

Naît, 290
Né, *ibid.*
Net, *ibid.*
Nèfle, Nette, 291
Nez, 290
Neuf, 292
Ni, Nid, 293
Noix, 294
Nom, *ibid.*
Non, *ibid.*
Noye, *ibid.*
Noyer, 295
Nue, *ibid.*
Nuée, 296
Nuit, Nuits, 297
N'y, 293

O.

O! 63
Ode, 65
Œufs, 170
Œuvre, 298
Oh! 63
Ombre, 221
On, Ont, 298
Or, 222
Os, 63

Ote, 223
Ou, 53
Oubli, Oublie, 299
Oui, 300
Outre, 301

P.

Padou, Padoue, 303
Pain, *ibid.*
Pair, Paire, 304
Pal, 306
Palais, 305
Pâle, 306
Palès, Palet, 305
Pan, 307
Panneau, 308
Paon, 307
Pannneau, 308
Panse, Panser, 309
Par, 310
Parante, *ibid.*
Parc, *ibid.*
Parente, *ibid.*
Pari, Paris, 311
Parque, Parques, 310
Part, *ibid.*
Pas, 312
Pâte, Patte, 313
Pau, 317
Paule, 314
Paume, 315
Pause, 318
Peau, 317
Péché, Pêche, &c. 318
Peine, 319
Peinte, 320
Rène, 319
Pensée, 320
Pense, Penser, 309
Perce, 321
Perche, 322
Père, 304
Pers, Perse, 321
Peu, Peux, 322
Phare, 178
Pie, 323
Pie, 324
Pieu, Pieux, 325
Pinte, 320
Pique, 323
Pis, 326
Plaid, Plaie, 327
Plain, 328
Plaine, 329
Plaint, 328
Plainte, 330
Plait, 327
Plan, Plant, 330
Platine, 331
Plein, 328
Pleine, 329
Plie, 332
Plinthe, 330

période.

Plus, 332
Pô, 317
Poële, 332
Poids, 335
Poil, 335
Poind, Poing, Point, 336
Pois, Poix, 335
Pole, 314
Pomme, 315
Pompe, 337
Porc, Port, 338
Porte, *ibid.*
Pose, 318
Poste, 340
Pots, 317
Pou, 340
Pouce, 341
Pouls, 340
Pousse, 341
Présent, 343
Prête, 344
Prêteur, 345
Priam, Priant, *ibid.*
Prier, Prière, 346
Pris, Prix, *ibid.*
Puce, 347
Puis, Puits, 348
Pusse, 347
Puy, 348

Q.

Quadre, 86
Quand et Quant, 88
Quart, 92
Quartier, 93
Quelque, Quelle que, 351
Qu'en, 88
Qu'est-ce, 87
Quoi, 129
Quote, 135

S.

Raie, Rais, 253
Raisonner, *ibid.*
Rang, 354
Ras, Rats, *ibid.*
Ranque, 355
Récent, 356
Rein, *ibid.*
Reine, Rêne, Renne, 357
Regne 356.
Rend, 354
Résonner, 353
Ressent, 356
Rets, Retz, Rez, 357
Rheims, 358
Rhin, 356
Rince, 358
Riom, Rions, 358
Ris, *ibid.*

Riz, 359
Roc, 355
Roi, 360
Romand, Roman, Romans, 360
Romps, Rond, 361
Roue, Roux, 362
Roie, 360
Rue, Rut, Ruth, 362

S.

Sa, 85
Saigneur, 364
Sain, Saint, 96
Sainte, Saintes, 364
Sait, 111
Sale, Salle, 365
Sang, Sans, 102
Sas, 85
Savon, Savons, 365
Saur, Saure, 366
Saut, 367
Sceau, Sceaux, *ibid.*
Sceller, 99
Scène, 100
Scieur, 368
Se, 95
Séant, 96
Seau, 367
Séez, 109
Seigneur, 364
Sein, 96
Seine, 100
Seing, 96
Sel, Selle, 99
Seller, Selles, 99
Sellier, 100
S'en, 102
Sens, 102 et 105
Sensé, 106
Sept, *ibid.*
Serf, 107
Serein, Serin, 369
Serre, Sert, 107
Ses, 109
Session, 110
S'est, 111
Si, 125
Sicle, 144
Sieur, 368
Signe, 145
Simple, 370
Sire, 126
Six, S'y, 125
Soc, Socque, 371
Soi, Soie, Soit, 372
Sol, Sole, 374
Somme, *ibid.*
Son, 376

Sonde, 377
Sonnet, *ibid.*
Sonnez, 378
Sonnoit, 377
Sort, 366
Sots, 367
Sou, 380
Souci, 378
Soude, 379
Soufflet, 380
Souffleur, *ibid.*
Soul, *ibid.*
Soulci, 378
Souloit, 381
Souris, 382
Sous, 380
Statue, Statut, 383
Sucé, *ibid.*
Suie, Suis, Suit, 384
Sund, 377
Sur, 385
Susse, Sus, 383

T.

Ta, 386
Tac, *ibid.*
Tache, 387
Tact, 386
Taie, 387
Taillon, *ibid.*
Tain, 388
Taire, 389
Talion, 387
Tan, Tant, 390
Tante, 391
Taon, *ibid.*
Tapi, 394
Tapir, 393
Tapis, 394
Tare, Tard, 395
Tas, 386
Taupe, 395
Taux, 396
Teint, 388
Temps, T'en, 390
Tente, 391
Terme, 396
Terre, 389
Tes, 397
Tet, 387
Thain, 388
Thé, 397
Thermes, 396
Thon, 391
Thym, 388
Tic, 398
Tien, Tiens, *ibid.*
Tique, *ibid.*
Toi, 399
Toit,
Ton, 391
Tope, 395
Tors, Tort, 399
Torse, 400
Tôt, 396
Toue, Toul, 400
Tour, 402
Tournon, Tournons, 403
Tours, 402

Tout, Toux,	400	Trois,	405
Traits, Très,	404	Trop, Trot,	406
Tribu, Tribut,	405	Troyes,	405
Troie,	*ibid.*	Tu, Tue,	407

V.

VAIN,	408	Veux,	417
Vaine,	410	Vice,	*ibid.*
Valais, Valets, Valois,	411	Vil, Vile, Ville,	418
Van,	*ibid.*	Vin,	
Vante,	412	Vingt,	408
Vase,	*ibid.*	Vint,	417
Vaud,	413	Une,	224
Vautre,	414	Vœu,	
Vaux,	413	Voie,	419
Veau,	*ibid.*	Voilà,	421
Veine,	410	Voire,	*ibid.*
Vend, Vent,	411	Voir, Voire,	422
Venir, (à)	61	Vol,	423
Vente,	412	Volants,	*ibid.*
Venus,	414	Volée,	
Ver, Verre, Vers, Vert,	415	Volet, Voloit,	424
Vesce,	416	Votre,	414
		Voue et Vous,	424
		Ut,	225

Fin de la table des Homonymes.

3880 96

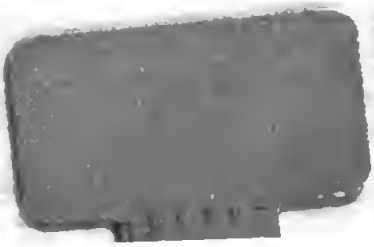

Digitized by Google